

Banque Interaméricaine de Développement

Rapport Annuel 2001



LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

La Banque interaméricaine de développement, la plus ancienne et la plus grande institution régionale de développement, a été créée en décembre 1959 pour aider à accélérer le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les efforts qui ont été entrepris pour créer une institution de développement se consacrant aux problèmes pressants de la région, remontent à la Première conférence interaméricaine en 1890. À cette fin, une proposition spécifique faite en 1958 par le Président brésilien Juscelino Kubitschek a été bien accueillie par tous les pays du continent. Peu après, l'Organisation des États américains a rédigé l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement.

Aujourd'hui, la Banque compte au total 46 nations membres, dont 26 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les États-Unis, le Canada et 18 pays extra-régionaux.

La Banque est devenue un important catalyseur, aidant à mobiliser des ressources pour la région. Ses principales fonctions sont d'utiliser son propre capital, les fonds obtenus sur les marchés financiers et les autres ressources dont elle pourra disposer pour financer le développement de ses pays membres emprunteurs ; de suppléer à l'investissement privé quand il ne se trouve pas de capitaux privés disponibles à des termes et des conditions raisonnables ; et de fournir une assistance technique en vue de la préparation, du financement et de l'exécution des projets de développement.

Fidèle à sa mission, la Banque a approuvé 110 milliards de dollars pour des projets représentant un volume total d'investissements de 273 milliards de dollars.

Les opérations de la Banque portent sur tous les aspects du développement économique et social, tout en accordant une importance particulière aux programmes qui profitent aux populations à faibles revenus. Par le passé, les prêts de la Banque privilégiaient les secteurs productifs, tels que l'agriculture et l'industrie, l'infrastructure dans les secteurs de l'énergie et des transports, et les secteurs sociaux — environnement, santé publique, éducation et urbanisme. En 1995, la BID a commencé à accorder directement des prêts au secteur privé à hauteur de 5 % au maximum de ses ressources du capital ordinaire, sans garanties des gouvernements. Aujourd'hui, ses prêts vont en priorité à la lutte contre la pauvreté et l'équité sociale,

à la modernisation de l'État, à la compétitivité et à l'intégration.

Le groupe de la BID comprend également la Société interaméricaine d'investissement (SII), une institution autonome affiliée à la Banque qui favorise le développement économique en finançant des petites et moyennes entreprises, et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF), qui appuie les réformes liées aux investissements ainsi que le développement du secteur privé.

Les ressources financières de la Banque comprennent le compte de capital ordinaire — sur lequel sont détenus le capital souscrit, les réserves et les fonds mobilisés par des emprunts — et les fonds administrés, alimentés par les contributions des pays membres. La Banque dispose également d'un Fonds des opérations spéciales pour l'octroi de prêts à des conditions libérales aux pays classés comme économiquement moins avancés.

Les souscriptions des pays membres au capital ordinaire de la Banque comprennent une fraction libérée et une fraction sujette à appel. La fraction libérée du capital, sous forme d'espèces ou de billets à ordre, représente 4,3 % du total des souscriptions. La fraction sujette à appel représente la majeure partie des souscriptions des États membres au capital, et ne peut être invoquée que pour le service des emprunts et garanties de la Banque.

La Banque a emprunté des fonds pour ses opérations sur les marchés financiers d'Europe, du Japon, d'Amérique latine, des Caraïbes et des États-Unis. La dette de la Banque est cotée AAA par les trois principaux organismes de cotation des États-Unis, et jouit d'un statut équivalent sur les autres grandes places financières mondiales.

L'Assemblée des gouverneurs, au sein de laquelle sont représentés tous les pays membres, est l'instance suprême de la Banque. Les gouverneurs sont généralement des ministres des finances, des gouverneurs de banques centrales ou d'autres personnalités de rang comparable. L'Assemblée des gouverneurs a délégué une grande partie de ses pouvoirs opérationnels au Conseil d'administration, qui est responsable de la conduite des opérations de la Banque.

La Banque, qui a son siège à Washington, compte des représentations dans chacun de ses pays membres emprunteurs, ainsi qu'un bureau à Paris et un autre à Tokyo.

BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

Rapport Annuel 2001

TABLE DES MATIÈRES

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2001	1	Nicaragua	66
PREMIÈRE PARTIE : LA BANQUE EN 2001		Panama	68
<i>Thèmes clés</i>		Paraguay	68
Aperçu général	9	Pérou	69
Assemblée des gouverneurs	14	République Dominicaine	70
Conseil d'administration	16	Surinam	71
Lutte contre la pauvreté et justice sociale	20	Trinité et Tobago	71
Modernisation de l'État	24	Uruguay	72
Compétitivité	27	Venezuela	73
Intégration	30	Région	73
Secteur privé	34	Coopération technique	76
Gestion du portefeuille	37	Cofinancement	77
Efficacité de l'œuvre de développement	40	Fonds administrés	77
		Passation des marchés	82
		Liste des prêts et garanties approuvés	86
<i>Les prêts en 2001</i>		<i>Questions institutionnelles</i>	
Résumé	43	Évaluation et audit interne	89
Argentine	47	Bureaux extérieurs	90
Bahamas	48	Bureau spécial en Europe	93
Barbade	49	Bureau au Japon	94
Belize	49	Administration	95
Bolivie	49	<i>Finances</i>	
Brésil	51	Principaux indicateurs financiers	97
Chili	54	Emprunts	99
Colombie	55	DEUXIÈME PARTIE : ÉTATS FINANCIERS	
Costa Rica	56	Capital ordinaire	103
El Salvador	56	Fonds des opérations spéciales	133
Équateur	58	Mécanisme de financement intermédiaire	149
Guatemala	59		
Guyana	60		
Haïti	61		
Honduras	61		
Jamaïque	63		
Mexique	64		

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES

Gouverneurs et suppléants	155
Administrateurs et suppléants	156
Direction de la Banque	157
Intermédiaires et dépositaires	158

ENCADRÉS

1. Le Plan Puebla-Panama	11
2. Initiatives anti-corruption	17
3. Plan d'action pour lutter contre l'exclusion sociale	23
4. Pérou : Favoriser la transparence budgétaire et financière	26
5. La compétitivité en Uruguay	28
6. Initiative pour l'intégration des infrastructures régionales en Amérique du Sud (IIRSA)	31
7. Intégration régionale en Amérique centrale	33
8. Barbade : Projet pilote pour l'amélioration de la productivité	38
9. Éthique et développement	91

TABLEAUX

I. Dix années d'activité, 1992-2001	v
II. Contexte extérieur	1
III. Répartition des prêts	43

IV. Volume annuel (2001) et cumulé (1961-2001) des prêts et garanties	44
V. Volume annuel (2001) et cumulé (1961-2001) des décaissements	45
VI. Financement annuel (2001) et cumulé (1961-2001) des projets	46
VII. Fonds affectés à la coopération technique non remboursable	76
VIII. Concours financiers en 2001	78
IX. Fonds administrés	80
X. Décaissements au titre de l'achat de biens et services, par fournisseurs (prêts d'investissement et sectoriels)	83
XI. Décaissements au titre de l'achat de biens et services, par fournisseurs (prêts sectoriels)	84
XII. Décaissements au titre de l'achat de biens et services, par fournisseurs (prêts d'investissement)	85
XIII. Dépenses administratives consolidées	94
XIV. Capital de la Banque	97
XV. Quotes-parts des contributions au Fonds des opérations spéciales	98
XVI. Encours des emprunts par monnaies	98
XVII. Emprunts, exercice 2001	99

PAYS MEMBRES

Allemagne
Argentine
Autriche
Bahamas
Barbade
Belgique
Belize
Bolivie
Brésil
Canada
Chili
Colombie

Costa Rica
Croatie
Danemark
El Salvador
Équateur
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Guatemala
Guyana
Haïti

Honduras
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Mexique
Nicaragua
Norvège
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou

Portugal
République
Dominicaine
Royaume-Uni
Slovénie
Suède
Suisse
Surinam
Trinité et Tobago
Uruguay
Venezuela

Banque interaméricaine de développement
Washington, D.C.

Le 4 février 2002

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 2 du Règlement de la Banque interaméricaine de développement, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Banque pour 2001 que le Conseil d'administration soumet à l'examen de l'Assemblée des gouverneurs.

Le Rapport contient un bref résumé de la situation économique en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'un examen des activités de l'institution en 2001.

Il comporte aussi une description des diverses opérations de la Banque pour chaque pays et pour la région – prêts, financement de petits projets et coopération technique – en faveur du développement en Amérique latine, une liste des prêts approuvés en 2001, les états financiers de l'organisation et des annexes d'ordre général.

En vertu du paragraphe 3 a) de l'article III de l'Accord constitutif de la Banque, le Rapport comprend les états financiers vérifiés pour ses divers fonds. Pour le Capital ordinaire, ces états sont présentés en application des dispositions du paragraphe 6 a) de l'article VIII de l'Accord ; pour le Fonds des opérations spéciales, en application des dispositions du paragraphe 8 d) de l'article IV de l'Accord ; et pour le compte du Mécanisme de financement intermédiaire, en application des dispositions du paragraphe 5 d) de la résolution AG-12/83 de l'Assemblée des gouverneurs .

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil d'administration,



Enrique V. Iglesias

Monsieur le Président de l'Assemblée des gouverneurs
Banque interaméricaine de développement

Rédacteur Daniel Martin, Bureau des relations extérieures

Conceptrice Dolores Subiza, Bureau des relations extérieures

Photographes Photos du texte : Willie Heinz, David Mangurian et David Smith, Bureau des relations extérieures
Photo de couverture : Jeremy Horner/CORBIS (www.corbis.com)

Ce rapport est disponible en ligne dans un format PDF sur le site www.iadb.org



Ce rapport est imprimé sur papier recyclé.

TABLEAU I.

DIX ANNÉES D'ACTIVITÉ, 1992-2001*(En millions de dollars des États-Unis)*

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
RESSOURCES										
Souscriptions (fin d'année)										
Capital ordinaire	54 174	54 198	60 864	66 399	80 895	87 557	94 219	100 881	100 959	100 959
Fonds des opérations spéciales	8 667	8 649	8 675	9 751	9 679	9 572	9 643	9 646	9 559	9 480
Autres fonds	1 207	1 256	1 324	1 313	1 352	1 329	1 406	1 468	1 455	1 530
Total	64 048	64 103	70 863	77 463	91 926	98 458	105 268	111 995	111 973	111 969
EMPRUNTS¹										
Encours de la dette (fin d'année)	21 390	23 424	25 198	26 338	26 629	27 331	32 511	38 784	41 394	42 186
Emprunts annuels bruts	5 074	3 941	955	2 746	4 250	5 569	5 761	8 865	8 139	7 097
OPÉRATIONS										
Prêts et garanties autorisés (cumulés)²										
Capital ordinaire ³	43 818	49 608	56 242	63 512	66 088	68 739	79 742	88 226	89 959	93 518
Fonds des opérations spéciales	11 381	11 756	12 269	13 011	13 363	13 580	14 273	14 663	14 924	15 328
Autres fonds	1 571	1 607	1 621	1 636	1 648	1 722	1 735	1 726	1 724	1 719
Total	56 770	62 971	70 132	78 159	81 099	84 041	95 750	104 615	106 607	110 565
Prêts et garanties autorisés (annuels)⁴										
Capital ordinaire ³	5 534	5 492	4 698	6 437	6 376	5 680	9 364	9 061	4 969	7 411
Fonds des opérations spéciales	459	423	543	795	374	283	686	417	297	443
Autres fonds	30	48	14	16	16	85	13	8	-	-
Total	6 023	5 963	5 255	7 248	6 766	6 048	10 063	9 486	5 266	7 854
Décaissements des prêts (annuels)⁴										
Capital ordinaire ³	2 781	3 336	2 626	4 255	3 696	4 958	6 085	7 947	6 683	6 037
Fonds des opérations spéciales	387	381	400	541	600	493	535	430	386	422
Autres fonds	27	15	14	23	20	17	15	10	-	-
Total	3 195	3 732	3 040	4 819	4 316	5 468	6 635	8 387	7 069	6 459
Remboursements des prêts (annuels)⁴										
Capital ordinaire	1 504	1 788	2 099	2 852	2 287	2 244	1 946	1 988	2 312	1 926
Fonds des opérations spéciales	299	270	301	288	289	285	283	289	289	268
Autres fonds	70	43	35	38	36	40	29	29	15	14
Total	1 873	2 101	2 435	3 178	2 612	2 569	2 258	2 306	2 616	2 208
Encours des prêts										
Capital ordinaire	20 098	22 179	24 478	26 581	26 028	27 301	32 635	38 552	41 872	44 951
Fonds des opérations spéciales	5 818	5 932	6 043	6 284	6 547	6 734	6 827	6 955	7 025	6 637
Autres fonds	378	337	303	271	241	209	189	164	146	133
Total	26 294	28 448	30 824	33 136	32 816	34 244	39 651	45 671	49 043	51 721
Coopération technique non remboursable autorisée (annuelle)⁵										
Fonds des opérations spéciales	41	87	77	90	87	88	64	47	36	39
Autres fonds	10	17	34	25	26	21	53	44	34	46
Total	51	104	111	115	113	109	117	91	70	85
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS										
Revenus										
Prêts										
Capital ordinaire	1 620	1 864	1 916	1 977	2 012	2 044	2 085	2 582	3 061	3 191
Fonds des opérations spéciales	128	126	138	131	135	135	135	133	137	135
Investissements										
Capital ordinaire	547	482	337	654	431	455	520	576	765	541
Fonds des opérations spéciales	59	54	37	49	31	27	27	23	43	41 ⁹
Revenus nets										
Capital ordinaire	382	395	369	521	364	415	393	568	846	1 009
Fonds des opérations spéciales ⁶	85	88	89	84	82	77	95	103	135	129
Réserves (fin de période)										
Capital ordinaire ⁷	4 360	4 758	5 303	5 969	6 072	6 307	6 867	7 436	8 103	8 913
Fonds des opérations spéciales ⁸	552	534	534	531	628	598	424	445	488	9
DIRECTION										
Dépenses administratives										
Total – Tous les fonds	257	275	295	333	334	348	341	335	342	355

¹ Emprunts à moyen terme et à long terme avant les swaps, à l'exclusion en 2001 d'ajustements de couverture au titre de la norme No. 133 et de décotes ou de primes nettes.

² Annulations non comprises. Y compris les ajustements en fonction de la conversion des monnaies.

³ Net des participations du secteur privé.

⁴ En fonction des montants initiaux en l'équivalent de dollars des États-Unis.

⁵ Y compris le financement de petits projets.

⁶ Revenus avant dépenses de coopération technique et allégement de la dette en faveur des PPTE.

⁷ Y compris autres revenus globaux accumulés.

⁸ Y compris les ajustements accumulés en fonction de la conversion.

⁹ Revenus nets avant la mise en vigueur de la norme No. 133.



L'Amérique latine et les Caraïbes en 2001

Depuis 1997, l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes a traversé trois phases définies par des événements extérieurs. La crise qui a secoué les économies émergentes d'Asie au milieu de 1997 a marqué l'amorce d'une phase de décélération. Un an plus tard, la crise qui a éclaté en Russie a plongé l'Amérique latine et les Caraïbes dans une récession qui a laissé la place au début d'une phase de reprise au milieu de 1999, dont le moteur a été le dynamisme de l'économie des États-Unis. Cette reprise a toutefois tourné court au milieu de 2000, et depuis lors, l'activité économique de la région est stagnante.

Du fait de cette longue période de stagnation et des perspectives difficiles qui s'annoncent pour 2002, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes entrent dans une de leurs périodes les plus critiques qu'ils aient connues depuis des décennies. De nombreuses économies de la région n'ont pas la dimension financière ou internationale nécessaire pour résister aux secousses extérieures. L'esprit d'initiative des gouvernements et une prompte reprise de la croissance mondiale seront essentiels pour empêcher que ces tendances ne provoquent un retour en arrière par rapport aux progrès réalisés au cours des dix dernières années en matière de stabilité macroéconomique et de réforme structurelle.

La scène internationale

Une série de chocs extérieurs a ébranlé l'Amérique latine depuis le milieu de 1997. Les prix à l'exportation et les termes de l'échange se sont sensiblement détériorés sous l'effet de la crise asiatique. Les cours des matières premières (à l'exclusion du pétrole) ont baissé d'environ 26 % depuis le second semestre de 1997. Les

TABLEAU II.

CONTEXTE EXTÉRIEUR

(En pourcentage)

	2000	2001e
Croissance de la production		
Pays développés	3,9	1,1
Pays en développement	5,8	4,0
Croissance du volume des importations		
Pays développés	11,8	-1,0
Pays en développement	16,4	3,5
Taux d'intérêt à court terme		
Dollar des États-Unis	6,0	3,5
Euro	4,6	4,1
Yen	0,2	0,0
Prix des produits de base (Variation en pourcentage)		
Pétrole	56,9	-14,0
Alimentation*	-0,5	2,9
Boissons*	-16,6	-18,3
Métaux*	12,1	-8,2

e Estimations.

* Note : Estimations basées sur des données à compter d'octobre 2001.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, décembre 2001.

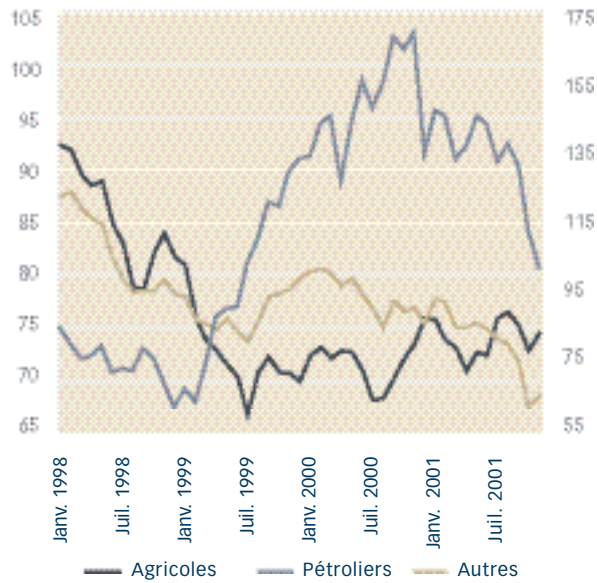
termes de l'échange pour certains pays non exportateurs de pétrole, tels que le Chili et le Pérou, ont diminué d'environ 20 %.

Les pays exportateurs de pétrole ont bénéficié du niveau élevé des prix du brut jusqu'à la fin de 2000. Toutefois, depuis lors, le secteur pétrolier s'est trouvé également soumis à cette tendance à la baisse, qui s'est accentuée depuis les événements du 11 septembre.

Aux États-Unis, en Europe et au Japon, l'activité économique s'est ralentie depuis le milieu de 2000. La croissance des sept économies les plus avancées est tombée de 3,8 % en 2000 à environ 1 % en 2001 et, d'après les estimations, elle ne devrait remonter qu'à 2 % en 2002. De ce fait, la

PRIX DES PRODUITS DE BASE

(Indice : 1997:2=100)



Source : Fonds monétaire international.

demande d'exportations en provenance de l'Amérique latine a fléchi, et devrait rester déprimée.

Avec la détérioration des termes de l'échange et le début de la récession de l'économie mondiale, l'accès au financement s'est considérablement réduit. Les problèmes qui sont apparus dans les économies émergentes depuis la crise russe du milieu de 1998 ont provoqué un renchérissement substantiel et persistant des ressources financières extérieures offertes aux pays en développement, en particulier aux pays d'Amérique latine. Les marges entre le coût de ces ressources et le rendement sur les titres du Trésor des États-Unis sont passées de 260 points de base pendant le trimestre qui a précédé la crise asiatique à plus de 800 points de base au cours du dernier trimestre de 2001. Il importe toutefois de souligner que, si l'on en juge par les marges d'endettement de chaque pays, depuis le début de 2001, les marchés se sont montrés de plus en plus aptes à différencier la perception du risque que représentaient les différents pays d'Amérique latine.

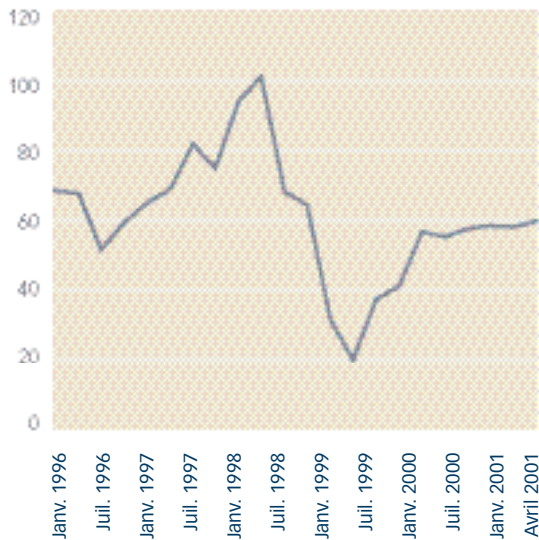
Le brusque accroissement des coûts de financement est allé de pair avec la réduction des flux de capitaux vers la région. Les flux de capi-

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?region>

taux à destination des sept économies les plus importantes de l'Amérique latine (qui représentent 90 % du PIB de la région) sont tombés de \$100 milliards au cours de la période d'une année qui s'est terminée au deuxième trimestre de 1998 à \$58 milliards au cours de la période d'une année qui s'est terminée au deuxième trimestre de 2001. À toutes fins utiles, les flux de portefeuille ont pratiquement disparu dans ce même intervalle, tombant de \$49 milliards à \$1 milliard. Cela implique un redéploiement substantiel des sources de financement. En fait, l'investissement étranger direct est aujourd'hui la seule source importante de capitaux extérieurs que reçoit la région. Et même ceux-ci ont commencé à se contracter, suivant en cela une tendance observée durant d'autres périodes de ralentissement des grandes économies. L'investissement étranger direct est tombé de \$72 milliards en 1999 à un chiffre estimé à \$57 milliards en 2001. Cette tendance a été particulièrement sensible au Brésil, où l'investissement étranger direct est tombé de \$33 milliards en 2000 à moins de \$20 milliards en 2001.

La réduction des flux de capitaux a été ressentie dans presque toute la région, y compris dans les pays ayant une solide assise macroéconomique et un sérieux palmarès de réformes structurelles. Ainsi, au Chili, les flux de capitaux sont tombés d'un niveau équivalant à 7 % du PIB au milieu de 1998 à seulement 1 % en 2001. La diminution des entrées de capitaux a dépassé 6 % du PIB au Venezuela et au Pérou ; elle a été d'environ 5 % en Argentine et de 3,5 % en Colombie. Le seul pays à ne pas avoir subi une forte contraction des flux de capitaux est le Mexique, mais l'économie de ce pays n'a pas été pour autant à l'abri du contrecoup du ralentissement de l'économie des États-Unis.

La forte baisse des taux d'intérêt décidée par le Trésor fédéral des États-Unis en 2001 n'a pas suffi à relancer les flux financiers vers la région. À la différence du passé, cette baisse des taux d'intérêt ne s'est pas accompagnée d'un fléchissement des coûts des financements exté-

FLUX DE CAPITAUX*(En milliards de dollars E.U.)*

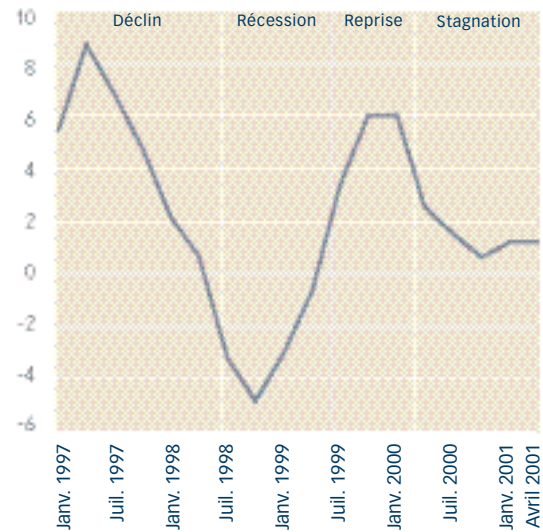
Note : Y compris l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique, le Pérou et le Venezuela. Les données se réfèrent à la valeur cumulative pour les 12 derniers mois.
Source : Banques centrales.

rieurs, car elle ne s'est traduite qu'en partie par une contraction des taux d'intérêt à long terme, et parce que cette contraction s'est trouvée contrebalancée par la perception d'un risque accru. Cette perception a touché particulièrement les pays à haut niveau d'endettement, parmi lesquels les pays d'Amérique latine.

En résumé, la région est à présent en butte à une conjoncture internationale défavorable : les termes de l'échange se sont détériorés, le commerce mondial a perdu son allant, et les flux de capitaux vers la région se sont considérablement contractés.

Résultats macroéconomiques

La croissance économique de l'Amérique latine a commencé à s'essouffler pendant la crise asiatique du milieu de 1997, puis est devenue négative à la suite de la crise qui a frappé la Russie entre le troisième trimestre de 1998 et le deuxième trimestre de 1999. Une forte mais brève reprise a suivi, alimentée en grande partie par le dynamisme de la performance économique des États-Unis. La détérioration des termes de l'échange, le

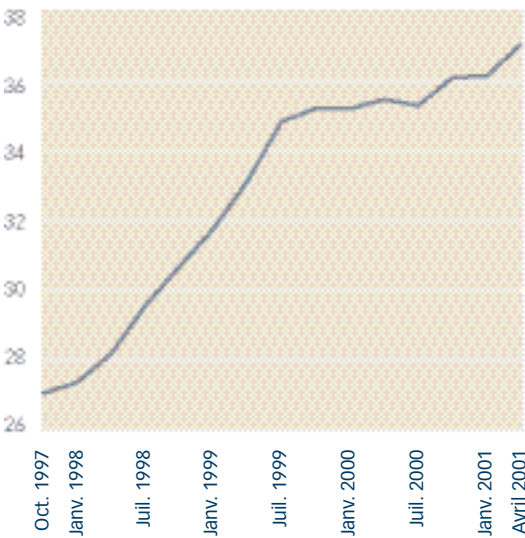
CROISSANCE DU PIB EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES*(En pourcentage)*

Note : Croissance trimestrielle en fonction du PIB réel annuel de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Mexique, du Pérou et du Venezuela.
Sources : Banques centrales et estimations de la BID.

ralentissement du commerce mondial et la dégradation des flux financiers internationaux ont mis un terme au redressement économique qui a duré du milieu de 1999 jusqu'au premier trimestre de 2000. Depuis lors, les taux de croissance déjà modestes se sont encore affaiblis avec la détérioration de la conjoncture économique mondiale. Une croissance de l'ordre de 1 % a été estimée en 2001 pour l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'Argentine a accusé un fléchissement de pas moins de 2 % et le taux de croissance du Mexique est resté inchangé. La plupart des autres pays ont affiché des taux de croissance modestes mais positifs, y compris le Chili, où ce taux a été estimé à moins de 4 %. Un certain nombre de pays d'Amérique centrale et des Caraïbes ont été frappés récemment par des catastrophes naturelles et par une baisse du tourisme et de l'activité des industries locales. L'un des rares pays où la croissance devait être ferme cette année est l'Équateur, qui s'est relevé de la forte récession qu'il a connue en 1999. Le rétablissement de la stabilité économique et l'expansion des activités pétrolières ont donné un nouveau souffle à l'économie de ce pays.

DETTE PUBLIQUE

(Pourcentage du PIB)



Note : Y compris l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou.

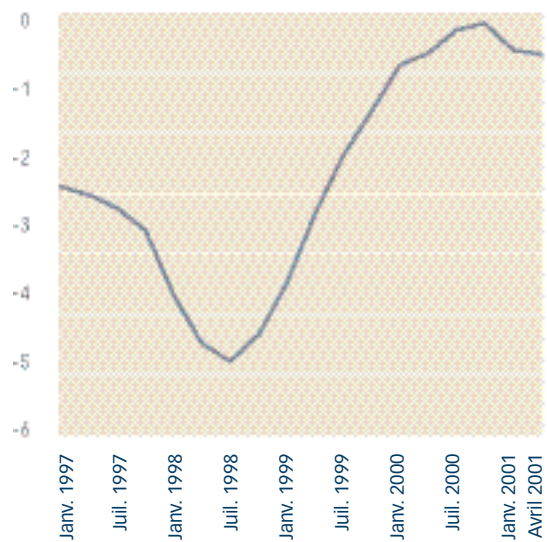
Source : Banques centrales.

L'investissement est l'aspect de la demande qui a le plus souffert des fluctuations économiques. À partir de la récession de 1998-99, l'investissement a diminué en moyenne d'environ 15 %. Seule une fraction de cette diminution a disparu pendant la phase de reprise. Depuis le début de 2000, l'investissement est pratiquement stagnant. S'il est vrai que la consommation a fléchi un peu moins pendant la récession, pour l'ensemble de la région, le niveau moyen de la consommation par habitant est inférieur aux niveaux enregistrés au milieu de 1998.

Pendant la phase de décélération et de récession qui a duré du milieu de 1997 au milieu de 1999, l'activité financière s'est détériorée dans la plupart des économies latinoaméricaines et, par conséquent, leur dette publique a augmenté. Dans le cas des six plus grandes économies de la région (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Pérou), le déficit budgétaire moyen s'est creusé, passant de 0,9 % du PIB durant le deuxième trimestre de 1997 à 3,7 % durant le dernier trimestre de 1999. Pendant la même période, le niveau de la dette publique est monté de 27 % du PIB à 35 %. Malgré la stagnation ou la récession qui a frappé ces six économies, leur déficit budgétaire moyen a depuis lors été ramené à

BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES

(Pourcentage du PIB)



Note : Y compris l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique, le Pérou et le Venezuela.

Source : Banques centrales.

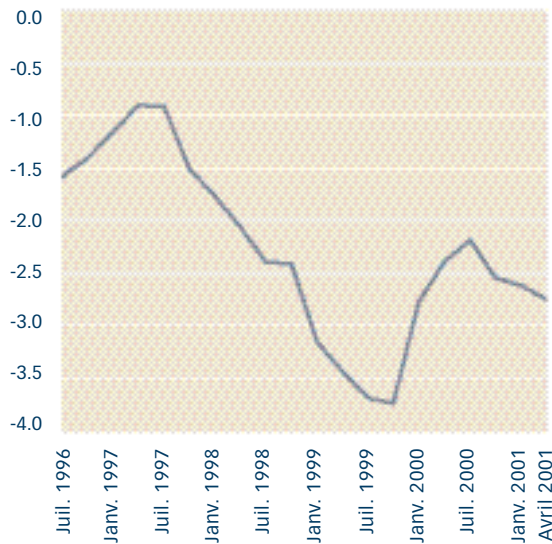
2,7 % de leur PIB, et leur dette publique n'est montée qu'à 37 %. Pour l'ensemble combiné des économies de la région, le déficit du gouvernement central a été ramené de 4,4 % du PIB en 1999 à 3,2 % en 2001.

Autrement dit, malgré la forte détérioration de la conjoncture mondiale et le fléchissement de la demande intérieure qui ont marqué ces dernières années, les gouvernements de la région ont réussi à maintenir des politiques d'austérité budgétaire. Parmi les grandes économies, seul le Brésil a affiché en 2001 un déficit sensiblement plus lourd que l'année précédente, et même dans ce cas, cela n'a pas été dû à un accroissement des dépenses mais plutôt à un alourdissement du coût du service de la dette imputable à des taux d'intérêt plus élevés et à la dévaluation du real. Du fait de l'aggravation des restrictions financières et des niveaux d'endettement déjà élevés dans plusieurs pays, notamment par comparaison avec le niveau des recettes fiscales, les gouvernements de la région n'ont pas eu recours à des mesures budgétaires pour contrer le fléchissement de l'activité productive.

L'accès limité aux marchés financiers internationaux a également empêché la plupart des pays de maintenir des déficits externes plus éle-

BALANCE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT CENTRAL

(Pourcentage du PIB)



Note : Y compris l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou.

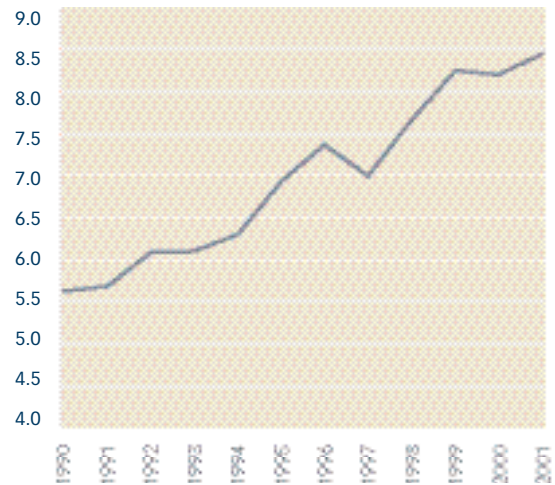
Source : Banques centrales.

vés, comme il aurait été judicieux pour éviter des réductions encore plus fortes des dépenses intérieures face à la baisse des recettes d'exportation. Au contraire, le compte courant de la balance des paiements des sept plus grands pays de la région (les six pays mentionnés précédemment plus le Venezuela), qui accusait un déficit annuel moyen équivalant à 5 % du PIB pendant le troisième trimestre de 1998, a pratiquement atteint un niveau d'équilibre durant le premier trimestre de 2001. De plus, pour l'année entière, ces pays ont affiché un déficit ne dépassant pas 1 % de leur PIB. Pour tous les pays de la région, le déficit moyen du compte courant a été ramené de 4,5 % du PIB en 1998 à 3,3 % en 2001.

Du fait du rétrécissement de la marge d'ajustement de leurs équilibres externes ou budgétaires, les pays ont dû recourir à la fois à des taux de change et des taux d'intérêt plus élevés pour préserver leur stabilité macroéconomique. Au Brésil et au Chili, les taux de change ont subi un ajustement substantiel tout au long de l'année, tandis qu'en Argentine, le poids de l'ajustement a été supporté par les taux d'intérêt.

CHÔMAGE

(Pourcentage du PIB)



Sources : Organisation internationale du travail et statistiques officielles.

Main-d'œuvre

L'évolution du chômage dans la région inspire de vives inquiétudes. D'après l'enquête *Latino-barómetro* effectuée dans 17 pays, les Latino-américains considèrent régulièrement le marché du travail comme le principal problème de la région. Sur une liste de 20 problèmes—parmi lesquels la corruption, le manque d'instruction, la pauvreté et la violence—40 % des enquêtés ont déclaré que le problème le plus grave pour la région est le manque d'emplois, l'instabilité de la main-d'œuvre et le faible niveau des salaires. Un Latinoaméricain sur quatre voit le chômage comme le principal problème qui se pose à son pays.

D'après les enquêtes effectuées au début de 2001, ces perceptions reflètent clairement la réalité. Alors que déjà, les statistiques du travail du milieu des années 90 n'étaient guère encourageantes, plus récemment, la situation s'est encore détériorée. Après un léger fléchissement l'année précédente, les taux de chômage ont atteint des niveaux records en 2001. Le taux de chômage

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Labor>

(pondéré en fonction de la population du pays) a progressé de 8,1 % en 2000 à 8,4 % en 2001. Aujourd'hui, les taux de chômage sont presque de trois points supérieurs à leurs niveaux du début des années 90.

En raison de la crise économique et financière que traverse le pays, le taux de chômage est monté en flèche en Argentine, passant de 14,7 % en 2000 à 18,3 % en 2001. L'accroissement du chômage aurait été encore plus fort si les taux de participation n'avaient pas diminué après une décennie de progression. Les taux de chômage ont également augmenté dans d'autres pays où la situation était déjà critique. En Colombie et en Uruguay, la hausse du chômage était due principalement à des taux de participation plus élevés, car dans les deux pays, en 2001, le taux de création d'emplois a dépassé le taux d'accroissement de la population en âge de travailler. En revanche, les taux de chômage ont diminué légèrement au Brésil et au Chili, quoique cette diminution soit due davantage à des réductions de la participation de la main-d'œuvre qu'à la création d'emplois.

Compte tenu de la détérioration des marchés du travail dans de nombreux pays, il n'est pas étonnant que la réduction de la pauvreté et des inégalités n'ait guère fait de progrès ces dernières années. L'incidence de la pauvreté s'est accentuée en 2000 en Argentine, en Bolivie, au Panama, au Pérou et en Uruguay. L'on ne dispose pas encore de statistiques pour confirmer ces tendances en 2001, mais il est très probable que le ralentissement de l'activité économique et l'accroissement des taux de chômage aient eu des répercussions fortement défavorables sur les conditions de vie des couches les plus pauvres de la population.

Enjeux et perspectives

Les perspectives qui s'ouvrent à l'Amérique latine et aux Caraïbes en 2002 sont celles d'une croissance légèrement supérieure à celle de 2001, mais il y a encore bien des progrès à faire. Si la récession ne menace aucun pays de la région, sauf l'Argentine, les taux de croissance prévus sont généralement inférieurs à 4 %, et le taux prévu pour l'ensemble de la région est inférieur à 2 %.

Outre ces perspectives peu encourageantes, il y a de nombreuses causes de préoccupation. Le problème le plus urgent est celui de l'Argentine. Pendant le premier semestre de 2000, le consensus qui se dégageait sur les marchés était que l'on pouvait s'attendre à des niveaux de croissance de 4 à 5 % en 2001. Les marges sur la dette étaient pour la plupart de moins de 600 points de base et la notation du risque-pays était bonne. Par la suite, le taux de croissance est devenu négatif et les marges sur la dette ont atteint des niveaux records, précipitant le plus massif défaut de paiement de la dette de l'histoire et la chute du gouvernement.

Avec le recul, le changement d'opinion des marchés à l'égard de l'Argentine ne manqua pas de surprendre. Certes, l'Argentine a subi une série de chocs qui l'ont ébranlée durant cette période, notamment la dévaluation du real brésilien, la baisse des prix à l'exportation, le raffermissement du dollar et certains événements politiques qui ont rendu difficile l'adoption de mesures d'ajustement et ont sapé la confiance des marchés mondiaux. Ces chocs n'ont pas manqué de susciter une certaine inquiétude quant à la viabilité financière du pays, compte tenu du coût élevé de sa dette publique et du volume substantiel de ses besoins en ressources publiques. L'Argentine a toutefois effectué l'un des ajustements budgétaires et macroéconomiques les plus impressionnants que l'on puisse imaginer, avec de profondes réductions des traitements du secteur public et des programmes de sécurité sociale. Le pays a également pris des mesures créatives et courageuses pour améliorer la structure de sa dette et réduire les déséquilibres de son commerce extérieur, avec l'aide à deux reprises en un an du Fonds monétaire international.

Néanmoins, il n'a pas réussi à regagner la confiance des milieux internationaux, et les taux d'intérêt sont restés très élevés, laissant l'Argentine prise dans un engrenage où les ajustements budgétaires nécessaires pour assumer le fardeau de la dette ont été apportés aux dépens des perspectives de croissance, minant encore davantage la confiance des milieux financiers internationaux. Après plusieurs ajustements budgétaires successifs, les dirigeants ont acquis la

conviction qu'ils ne pourraient restaurer la croissance et la confiance sans réduire les lourdes charges financières du pays par un allègement ou une restructuration de sa dette. Le Gouvernement a tenté d'élaborer des mesures dans ce sens en vue d'une restructuration volontaire qui ne mettrait pas en danger l'accès à venir du pays au financement extérieur.

Pour éviter des prélèvements massifs sur les comptes bancaires et un mouvement spéculatif extraordinaire contre la monnaie, les responsables de l'économie ont imposé un gel des dépôts bancaires qui n'a fait qu'aggraver le manque de confiance et la récession.

La crise prolongée que traverse l'Argentine n'a pas produit l'effet de contagion auquel on aurait pu s'attendre sur le reste de l'Amérique latine. En fait, les marchés ont bien su discerner les différences de situation d'un pays à un autre. Plusieurs pays ont effectué récemment des placements de titres obligataires sur les marchés internationaux.

La stabilité macroéconomique à venir de l'Amérique latine est un autre sujet de préoccupation. Malgré les conditions difficiles qu'ont connues les pays de la région au cours de la dernière décennie, leurs gouvernements sont restés fidèles à leur attachement à maintenir la discipline macroéconomique. Et malgré ces conditions difficiles, les taux d'inflation ont effectivement continué de baisser dans la plupart des pays. Six des sept plus grandes économies de la région ont enregistré des taux d'inflation de moins de 10 %, et il n'y a pas de raison de croire que ces tendances varieront sensiblement en 2002. Il ne faut pas perdre de vue que ces dernières années, l'inflation est restée maîtrisée même dans certains pays où la monnaie a été fortement dévaluée. La Colombie (1998) et le Brésil (1999) ont fortement réajusté leurs taux de change réels sans provoquer pour autant de sursaut inflationniste à moyen terme. Dans leur façon de gérer la situation actuelle, la plupart des pays affichent un solide attachement à maintenir la stabilité macroéconomique.

Le troisième grand sujet de préoccupation de la région a trait à l'avenir des réformes structurelles. Observera-t-on un repli par rapport au

processus de modernisation économique, avec un retour aux anciennes politiques de contrôle et d'intervention du gouvernement central ? Les tendances affichées lors de la dernière décennie permettent de penser que cela est peu probable. En fait, les plus grandes périodes de réforme ont été presque sans exception des périodes de crise, et le processus de réforme s'est poursuivi dans la plupart des pays.

Néanmoins, il convient de tenir compte du fait que, dans toute la région, il règne un climat de mécontentement à l'égard de la situation économique et des résultats de certaines réformes économiques. La probabilité d'un changement de politique diminuera dans la mesure où une solution rapide et durable pourra être apportée aux problèmes de l'Argentine, et où ces problèmes ne se propageront pas à d'autres pays. Le risque de dérapage diminuera également si l'économie des États-Unis amorce une reprise – cela doit se produire au plus tard à la mi-2002 – et si de nouvelles perspectives s'ouvrent aux exportations latino-américaines, avec l'espoir d'un élargissement du champ des investissements et d'une reprise rapide de la croissance.

Il n'y a pas de doute que l'Amérique latine et les Caraïbes se trouvent à la croisée des chemins. Leur situation économique sera particulièrement difficile en 2002. La plupart des gouvernements sont à présent résolus à préserver la stabilité macroéconomique et le processus de réforme structurelle, mais ils n'ont pas la marge de manœuvre suffisante pour résister à un ralentissement économique prolongé. En fait, nombre de pays se sont déjà résignés à réduire ou à différer leurs programmes de dépenses, malgré les demandes et le mécontentement du public. Dans ce contexte, l'évolution de la conjoncture économique internationale, ainsi que le dynamisme et la crédibilité des gouvernements, seront déterminants pour la façon dont les pays se sortiront de cette passe difficile.



Partie I : La Banque en 2001

Thèmes clés

Aperçu général

La Banque interaméricaine de développement (BID), répondant rapidement aux besoins croissants de l'Amérique latine et des Caraïbes alors qu'elles traversaient une période de difficultés économiques, a approuvé pour \$7,9 milliards de prêts en 2001. Ce volume annuel était le troisième par son ampleur dans l'histoire de la Banque, et représentait un montant record pour le programme de prêts ordinaires de l'institution. Pour la huitième année consécutive, la BID est restée la première source multilatérale de prêts à la région, en particulier pour les pays les plus petits et les moins avancés.

Le programme de prêts était conforme aux objectifs généraux de développement de la région, qui étaient la lutte contre la pauvreté et l'équité sociale, la réforme et la modernisation de l'État et des investissements dans l'infrastructure et la productivité. Il comprenait des prêts à l'appui de réformes et des prêts directs au secteur privé sans garantie du gouvernement.

Au niveau sectoriel, \$3 milliards ont été consacrés à des projets aux secteurs sociaux (plus \$1 milliard sous forme de fractions d'autres prêts) ; \$2,4 milliards à la modernisation de l'État et à des programmes de réforme ; \$1,7 milliard aux secteurs productifs ; et \$695 millions à l'infrastructure.

L'Assemblée des gouverneurs de la Banque a indiqué en 1994, dans l'Accord relatif à la Huitième augmentation générale des ressources de l'institution, que les prêts consacrés à la lutte contre la pauvreté et à la justice sociale devraient atteindre 40% du volume des ressources et 50% du nombre d'opérations au cours des années à venir. Les investissements dans la lutte contre la

pauvreté et la justice sociale sont multisectoriels et comprennent des investissements dans les secteurs sociaux ainsi que dans d'autres secteurs. En 2001, 54% du volume total des prêts et 59% du nombre d'opérations ont été consacrés à des investissements dans la lutte contre la pauvreté et la justice sociale, dépassant les objectifs fixés en 1994.

Par groupe de pays, 68 % du volume des prêts sont allés aux pays du Groupe I ; 31 % aux pays du Groupe II ; et 1 % aux programmes régionaux. Les objectifs de la Banque sont de 65 % aux pays du Groupe I et 35 % à ceux du Groupe II. Le Groupe I comprend les pays dont le PNB par habitant en 1997 était supérieur à \$3 200 : l'Argentine, les Bahamas, la Barbade, le Brésil, le Chili, le Mexique, Trinité et Tobago, l'Uruguay et le Venezuela. Le Groupe II comprend les pays dont le PNB par habitant en 1997 était inférieur à \$3 200 : le Belize, la Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, le Guyana, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République Dominicaine et le Surinam.

La Banque a fourni \$66 millions au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) pour l'allégement de la dette (en valeur nominale) de quatre pays jugés admissibles : la Bolivie, \$31 millions ; le Guyana, \$1 million ; le Honduras, \$23 millions ; et le Nicaragua, \$11 millions.

Le ralentissement de l'économie mondiale de 2001, accentué par les attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis, a suscité un accroissement de la demande de prêts sectoriels à décaissement rapide de la part des pays engagés dans un effort de stabilisation et de modernisation. La Banque a répondu à cette demande par

l'octroi d'un volume de \$3,1 milliards de prêts sectoriels à l'appui de réformes et d'efforts de modernisation de l'État et de protection des dépenses sociales en période de difficultés économiques.

Ces prêts ont servi à appuyer la réforme fiscale en Argentine, en Colombie, au Pérou et en Uruguay ; la réforme sociale, la protection sociale et les investissements dans les ressources humaines et la lutte contre la pauvreté en Bolivie, au Brésil, au Honduras, en Jamaïque et en République Dominicaine ; la modernisation de la gestion des affaires publiques et la réforme du secteur de la santé en Uruguay ; et la réforme du régime des pensions au Nicaragua.

Dans le secteur de l'éducation, \$711 millions, soit 9 % du volume des prêts de la Banque pour l'année, ont servi à financer des projets d'enseignement dans cinq pays. Les efforts ont porté principalement sur la modernisation de l'enseignement secondaire, l'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'élargissement de l'accès à la technologie et la réduction des inégalités sociales par l'accroissement du nombre d'années de scolarisation et l'amélioration des possibilités d'emploi des jeunes des familles pauvres.

La Banque a financé des projets dans le secteur de la santé dans deux pays. Un prêt de \$35 millions au Panama est destiné à étendre la couverture des soins de santé de base pour les pauvres par la prestation de services par des organisations non gouvernementales et des organisations civiques, des institutions confessionnelles et des coopératives. Un prêt de \$75 millions à l'Uruguay devrait aider à mettre en œuvre la réforme du secteur de la santé. La Banque a également approuvé un don de \$1 million à Haïti pour le lancement d'un programme de lutte contre le VIH/sida.

Pour atténuer l'impact de la crise économique sur les couches les plus pauvres de la population, un certain nombre de pays ont mis sur pied des programmes d'aide sociale destinés à protéger et à promouvoir l'investissement dans le capital humain et à mettre en place des filets de protection sociale. La Banque a approuvé un volume de \$1,9 milliard pour financer 14 programmes de protection sociale.

Dans le domaine de l'urbanisme, la Banque a approuvé l'octroi d'un total de \$169 millions pour financer cinq projets dans cinq pays. Un prêt de \$9,8 millions aidera le Surinam à mettre en œuvre des réformes du secteur immobilier dans les quartiers pauvres.

La Banque a approuvé des programmes d'appui à un développement respectueux des particularismes culturels de communautés autochtones et afro-latinoaméricaines au Chili et au Honduras, en plus de composantes ethno-spécifiques d'un certain nombre d'autres projets.

Dans le domaine de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles, de l'eau et de l'assainissement, et des catastrophes naturelles, la Banque a approuvé un volume d'investissements supérieur à \$400 millions. Un prêt de \$25 millions au Honduras permettra de renforcer la gestion des ressources naturelles dans les bassins hydrographiques. Un programme de développement durable du Bassin du Haut Lempa comprend des prêts à El Salvador, au Guatemala et au Honduras pour la gestion et la protection des bassins hydrographiques de ce complexe fluvial. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, un prêt de \$100 millions au Brésil permettra d'améliorer les services dans les quartiers pauvres de petites localités urbaines. Un prêt de \$10 millions est destiné à assurer la desserte de régions rurales de la Jamaïque, et un prêt de \$12 millions permettra d'améliorer les conditions d'hygiène dans de petites communautés du Paraguay.

La Banque a également approuvé l'octroi de prêts à El Salvador et au Pérou au titre du Mécanisme de reconstruction d'urgence, afin d'aider ces pays à faire face aux effets des tremblements de terre dont ils ont été victimes au cours de l'année.

En ce qui concerne la modernisation de l'État, la Banque a approuvé l'octroi de \$2,4 milliards pour le financement de la réforme du secteur public et la décentralisation, de réformes fiscales, de réformes du secteur financier et de l'administration de la justice. Une grande importance est attachée au renforcement des institutions de l'État, afin de leur permettre de mettre en place ou de reconstituer la capacité

LE PLAN PUEBLA-PANAMA

En juin 2001, lors d'un sommet tenu à San Salvador, les chefs d'État et de gouvernement du Belize, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua et du Panama ont appelé la BID à jouer un rôle d'animation dans le cadre d'une ambitieuse proposition régionale, le Plan Puebla-Panama (PPP).

Ce plan vise à financer des projets destinés à accélérer le développement social et économique dans la région tout en consolidant les efforts d'intégration des sept pays du bassin centraméricain et de neuf États du sud du Mexique. Ces derniers constituent une région qui s'étend sur plus de 1 million de kilomètres carrés et qui compte près de 65 millions d'habitants.

Cette région, dite Méso-amérique, recèle d'immenses potentialités de développement mais elle fait face à de nombreux défis aussi. Son territoire sert de pont entre des marchés de consommation et il est bien pourvu en richesses naturelles. Sa population, qui a un patrimoine culturel en partage, est vivement attachée à la démocratie. Or, les indices de pauvreté y sont nettement plus élevés que pour le reste de l'Amérique latine. Les pays de la région sont mal équipés et leurs ressources mal utilisées, ce qui leur est coûteux, et du fait de sa géographie, la région est sujette à des catastrophes naturelles comme les cyclones et les séismes.

Les huit pays participants ont demandé à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), à la Banque centraméricaine pour l'intégration économique (BCIE) et à la BID d'étudier les points qu'ont en commun les initiatives régionales de développement du Mexique et de l'Amérique centrale. À la lumière de cette étude, les gouvernements ont défini huit chantiers ou « initiatives méso-américaines » où des coopérations étaient possibles et susceptibles

d'aboutir. Ces initiatives concernent notamment le développement durable, le développement humain, la prévention des catastrophes naturelles, le développement du tourisme, l'intégration des réseaux routiers, la facilitation du commerce intrarégional, l'intégration énergétique et le développement des télécommunications.

Les gouvernements de la région ont défini une série de critères à suivre pour les projets du PPP. D'abord, les projets doivent être à vocation régionale et pratiques, protéger l'environnement et être respectueux des populations locales et indigènes. Ils encourageront l'implication des acteurs de la société civile aux divers stades du plan.

À titre d'organisation chargée de coordonner la commission de financement du PPP, la BID a rassemblé un portefeuille de profils de projets régionaux qui seront soumis à l'approbation de la communauté internationale. À l'origine, le portefeuille comprenait 17 propositions et en 2001, douze propositions de plus s'y sont ajoutées. Lors des premières concertations avec des délégués des institutions multilatérales et des agences de coopération bilatérales, le président de la BID Enrique V. Iglesias a expliqué pourquoi la Banque accordait son soutien à ces initiatives :

« Le Plan Puebla-Panama pourrait servir de catalyseur, concrétiser un grand nombre de projets qui sont souhaités depuis longtemps dans la région méso-américaine. Il s'agit d'un plan intégré qui fait intervenir les secteurs public et privé ainsi que la société civile dans les huit pays participants. La communauté internationale a l'occasion d'apporter non seulement son concours financier mais aussi son savoir-faire technique et l'expérience qu'elle a accumulée dans divers domaines tels que la participation des citoyens ou la lutte contre les catastrophes naturelles. »

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?Pppeng>

institutionnelle nécessaire pour relever les défis d'une économie mondiale de plus en plus ouverte et compétitive.

Des investissements substantiels ont été consacrés à la **décentralisation et aux réformes du secteur public**. Quatre projets, représentant un total de \$330 millions, ont été approuvés pour appuyer l'effort de décentralisation nécessaire pour consolider l'équilibre budgétaire et la capacité administrative des administrations sous-nationales. La Banque a également financé des programmes visant à moderniser l'État en améliorant la qualité et en augmentant la productivité de la gestion et des services, et en améliorant la conception des politiques gouvernementales et la capacité de gestion macroéconomique et budgétaire des pouvoirs publics.

Un certain nombre de pays ayant besoin de **réforme budgétaire** ont enregistré un ralentissement de leur activité économique et un renversement des flux de capitaux. Pour aider à renforcer leur gestion budgétaire et à raffermir leur stabilité économique, la Banque a approuvé quatre programmes d'ajustement sectoriel représentant un total de \$1,2 milliard, afin d'améliorer les finances publiques de l'Argentine, de la Colombie, du Pérou et de l'Uruguay. Elle a également approuvé un programme de réforme du secteur financier de \$502 millions pour l'Argentine.

Au cours de l'année, la Banque a financé cinq projets portant sur l'**administration de la justice** à la Barbade, au Costa Rica, en Jamaïque, au Nicaragua et au Venezuela.

Dans le domaine de l'**infrastructure**, la Banque a approuvé l'octroi d'un volume de \$695 millions pour des projets dans les secteurs des transports et de l'énergie. Des prêts ont servi à financer des travaux de réfection de voirie et de routes au Brésil, au Guyana, en Jamaïque et au Nicaragua ; des projets de routes rurales en El Salvador et au Pérou ; et un programme de voirie urbaine aux Bahamas. Un projet du secteur privé a été approuvé pour le financement de travaux de construction portuaire au Chili.

Dans le secteur de l'**énergie**, la Banque a apporté un concours financier de \$304 millions à cinq projets, dont un projet de production d'électricité dans le secteur privé, des projets de trans-

port et de distribution d'électricité en Argentine et au Brésil (deux centrales thermiques) et des projets d'interconnexion des réseaux d'électricité pour la République Dominicaine, pour une initiative commune Argentine-Brésil et pour l'Amérique centrale.

La Banque a apporté un concours financier de \$1,7 milliard aux **secteurs productifs de l'agriculture et des micro, petites et moyennes entreprises**. Des prêts à l'agriculture ont été approuvés pour le Belize, le Brésil, El Salvador, l'Équateur, le Mexique, le Pérou et le Venezuela. Ces sept programmes visent à renforcer la productivité agricole, à développer des activités économiquement viables et, dans certains pays comme le Belize et le Pérou, à favoriser l'attribution de titres de propriété foncière.

La Banque a approuvé l'octroi d'un montant de plus de \$1 milliard pour des programmes de **crédit multisectoriel** pour le Brésil, dont un programme de crédit global de \$900 millions qui permettra de mettre des fonds rapidement à la disposition de micro, petites et moyennes entreprises.

La Banque s'est efforcée de promouvoir l'intégration de l'Isthme centraméricain et du Sud du Mexique à travers le Plan Puebla-Panama, en approuvant un montant de \$240 millions à l'appui du Système d'interconnexion électrique de l'Amérique centrale (SIEPAC). Ce projet permettra de construire le premier réseau de transport régional d'électricité qui desservira un vaste marché englobant le Costa Rica, El Salvador, le Honduras, le Guatemala, le Nicaragua et le Panama.

La Banque a financé 376 opérations de coopération technique représentant un total de \$71 millions : \$59 millions au titre de la coopération technique nationale, et \$12 millions au titre de la coopération technique régionale. Près de 60 % des programmes de coopération technique régionale visaient les secteurs sociaux. Le solde est allé à la réforme et la modernisation de l'État, à l'infrastructure et aux secteurs productifs.

En ce qui concerne le **secteur privé**, la Banque a approuvé \$279 millions de prêts non garantis au secteur privé et l'équivalent de \$586 millions au titre d'accords de cofinancement syndiqué avec des banques commerciales. L'autre

fait important a été le lancement de garanties de réassurance contre le risque politique. Les trois accords de réassurance conclus en 2001 ont représenté un total de \$172 millions et ont aidé à transférer le risque encouru par la Banque à trois compagnies d'assurances privées distinctes. L'Assemblée des gouverneurs de la Banque a approuvé le cadre destiné à permettre de porter progressivement le volume des opérations non garanties avec le secteur privé de 5 % à 10 % de l'encours des prêts et garanties.

Le **Fonds multilatéral d'investissement (MIF)** a approuvé 66 projets représentant un total de \$94 millions au cours de l'année. Le MIF, fonds autonome administré par la Banque, finance des dons d'assistance technique et des investissements à l'appui de réformes des marchés, du renforcement des compétences des travailleurs et de la participation des petites entreprises.

La **Société interaméricaine d'investissement (SII)** a approuvé 19 transactions pour un total de \$128 millions en 2001. La SII, filiale autonome de la Banque, a pour mission de promouvoir la création, l'expansion et la modernisation de petites et moyennes entreprises de la région.

Sur le plan financier, les résultats de la Banque affichent une rentabilité constante, avec de solides ratios financiers et un portefeuille souverain pleinement productif, mais comportant certains prêts non garantis au secteur privé classés comme dépréciés et improductifs. Une fois encore, la Banque s'est vu attribuer une cote de crédit AAA par les principales agences de cotation, comme c'est le cas depuis sa création. Les emprunts de la Banque sur les marchés financiers mondiaux se sont élevés à la contre-valeur de \$71 milliards.

La Banque a pris des dispositions importantes au cours de l'année pour renforcer la lutte constante contre la fraude et la corruption. Le Conseil d'administration a approuvé un document intitulé "Strengthening a Systematic Framework against Corruption" (Renforcement d'un cadre de lutte systématique contre la corruption). Une Commission indépendante de surveillance de la fraude et de la corruption a également été créée.

Composée de quatre membres de la haute direction de la Banque, cette commission sera chargée de coordonner les activités en cours, de prendre connaissance des allégations de fraude et de corruption et de veiller au bon déroulement de toute enquête ouverte.

En 2001, la Banque a enregistré des progrès constants dans la mise en œuvre de la Stratégie institutionnelle approuvée par le Conseil d'administration en 1999. Cette Stratégie institutionnelle, initiative conjointe du Conseil d'administration et de la Direction, est devenue l'élément moteur de l'amélioration de l'action menée par la Banque pour s'acquitter des mandats qui lui sont donnés et honorer ses priorités. Les principales recommandations formulées comprenaient l'amélioration du système d'orientation utilisé par la Banque ; l'évaluation des résultats, des priorités et des ressources ; le renforcement de l'optique-pays et de la programmation par pays/ régionale ; la mobilisation de ressources pour la coopération technique ; l'appui au dialogue de politique générale ; la diversification des instruments de prêt ; l'élaboration d'une stratégie de valorisation des ressources humaines ; et l'accroissement de l'efficacité et de la décentralisation.

Les principaux résultats de la mise en œuvre de la Stratégie institutionnelle au cours de l'année sont notamment les suivants :

- La Banque a approuvé un total de \$963 millions pour 29 opérations utilisant de nouveaux instruments de prêt souples. Ces nouvelles modalités ont été créées pour permettre de répondre de façon plus opportune aux programmes d'investissement des pays emprunteurs qui ont besoin d'un appui au-delà du cycle traditionnel des projets. Elles comprennent des prêts à l'innovation (procédures d'instruction et d'approbation rapides pour des prêts pouvant aller jusqu'à \$10 millions) ; des projets à phases multiples (vastes programmes d'investissements dont le Conseil approuve le principe général et la première phase, les phases suivantes devant être approuvées selon une procédure simplifiée) ; des mécanismes sectoriels pour le commerce, la santé et l'éducation ; et le Mécanisme de préparation et d'exécution de projets.

■ Le Conseil d'administration a approuvé de nouvelles études de pays pour l'Argentine, les Bahamas, le Chili, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, le Mexique, le Panama et la République Dominicaine, ainsi qu'une nouvelle étude régionale pour l'Amérique centrale. Les études de pays sont les principaux outils utilisés pour évaluer la stratégie de coopération du Groupe de la Banque avec chaque pays. La Banque s'est attachée particulièrement à définir des critères pertinents et chiffrables, et à suivre et évaluer les résultats des stratégies proposées.

■ Le Conseil d'administration a approuvé une stratégie de mise en valeur des ressources humaines conçue pour promouvoir l'équité, la transparence et la rigueur et récompenser l'excellence et la conscience professionnelle. Des politiques ont été mises en œuvre dans des domaines tels que les services-conseils, la rémunération, l'évolution des carrières, les licenciements, la diversité du personnel, l'évaluation de l'esprit d'initiative et l'amélioration de la gestion.

■ Pour favoriser le dialogue sur les mesures à prendre, une concertation régionale a été organisée, et sept groupes d'étude se réunissent régulièrement pour des échanges de données d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles politiques et pour examiner les possibilités de coopération régionale.

En 2001, le Conseil d'administration a approuvé des stratégies pour le financement rural et le développement à l'échelon sous-national. La stratégie de développement sous-régional définit une approche détaillée pour les projets aux échelons des municipalités, des provinces et des États qui élargit le champ de ces projets et met l'accent sur un ensemble d'incitations. La stratégie de financement rural de la Banque a pour objectif de promouvoir des services de financement rural efficaces, de portée générale et durables.

L'année 2001 a été la première année complète d'activité du Bureau de l'évaluation et de la supervision qui a été réorganisé. Le programme de travail de ce bureau comprenait la supervision du système d'évaluation, de l'évaluation des programmes de pays, des stratégies, des politiques et des instruments, ainsi que le renforcement des capacités d'évaluation de la Banque.

Le Rapport annuel sur les projets en cours d'exécution a conclu qu'à la fin de 2000, le portefeuille de la Banque était productif – 88 % des projets ont été classés comme étant en bonne voie d'atteindre leurs objectifs de développement.

La Banque a poursuivi sa politique d'ouverture envers les mouvements syndicaux de la région. La Banque et l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT) ont tenu une réunion de deux jours qui a porté sur les effets de la mondialisation sur les travailleurs. La BID a financé une opération de coopération technique qui visait à réduire l'ampleur du phénomène du travail des enfants, et a poursuivi son soutien aux travaux de la Conférence interaméricaine des Ministres du travail parrainée par l'Organisation des États américains.

Elle a maintenu son appui aux groupes consultatifs qui s'emploient à renforcer la coopération des bailleurs de fonds avec les pays de la région. En 2001, elle a aidé à organiser des réunions des groupes consultatifs pour la Colombie, l'Équateur et le Pérou. La troisième réunion du groupe consultatif à l'appui du processus de développement de la Colombie s'est tenue à Bruxelles. Des annonces de contribution représentant un volume total d'engagements de \$304 millions ont été faites, notamment à l'appui d'une stratégie de développement social et de renforcement institutionnel. La Banque a coordonné la réunion du groupe consultatif pour l'Équateur sur le Programme de protection sociale et de promotion de nouvelles formes de développement préventif, qui vise à promouvoir un développement économique et social durable. Des contributions de quelque \$266 millions ont été annoncées à l'appui de projets de développement social. Lors d'une réunion des bailleurs de fonds organisée par la Banque, une aide financière de \$1 milliard a été annoncée à l'appui du Programme de création d'emplois productifs du Pérou.

Assemblée des gouverneurs

L'Assemblée des gouverneurs est l'autorité suprême de la Banque. Tous les pays membres y sont représentés. Les gouverneurs sont généralement Ministres de l'économie ou des finances,

Présidents de banques centrales ou autres hauts fonctionnaires de rang comparable.

La Quarante-deuxième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque s'est tenue à Santiago du Chili du 19 au 21 mars 2001. Au cours de cette session, les gouverneurs ont approuvé les états financiers de 2000 pour le Capital ordinaire, le Fonds des opérations spéciales (FOS) et le compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). L'Assemblée des gouverneurs a alloué un total équivalent à \$54,5 millions en monnaies convertibles au MIF prélevé sur le FOS.

Au cours de ses délibérations, l'Assemblée des gouverneurs s'est penchée sur diverses questions, allant des nouvelles structures institutionnelles qui ont découlé de la consolidation de la démocratie dans la région au cours des années 90 et la nouvelle architecture financière, à la lutte contre la pauvreté et au rôle du secteur privé dans le développement.

S'agissant du rôle de la Banque, l'Assemblée a fait remarquer qu'en favorisant la croissance économique de la région, la Banque doit accorder la priorité aux efforts financiers en faveur du capital humain, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il a été constaté aussi que la Banque devrait continuer à considérer le développement des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises comme un facteur fondamental de la croissance économique et du recul de la pauvreté dans la région. L'Assemblée a aussi demandé à la Banque de relayer l'effort qu'elle fait pour améliorer le cadre financier, juridique et réglementaire qui favorise les investissements privés et de continuer à servir de catalyseur dans la mobilisation de ressources privées. Elle a souligné le rôle d'impulsion de l'institution dans la reconstruction des pays frappés par des catastrophes naturelles, ainsi que la nécessité de poursuivre les coopérations dans les domaines prioritaires suivants : recul de la pauvreté et réforme sociale, modernisation de l'État, compétitivité, intégration, rôle du secteur privé, gestion de portefeuille et efficacité du développement. (Ces grands chantiers sont définis après les sections relatives à l'Assemblée des gouverneurs et le Conseil d'administration).

Le Comité de l'Assemblée des gouverneurs s'est réuni à trois reprises en 2001 : à Santiago du Chili le 18 mars, à Washington les 2 et 3 juillet, et les 28 et 29 novembre.

Lors de ces réunions, les principaux sujets de discussion ont été le Rapport à l'Assemblée des gouverneurs sur la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle, les nouvelles politiques de prêt, la réponse au Rapport du Groupe de révision externe sur les opérations du secteur privé, l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et la capacité de la Banque à répondre aux besoins des pays membres.

S'agissant de la stratégie institutionnelle, il a été réitéré encore une fois que la lutte contre la pauvreté reste primordiale pour l'institution, tout comme les questions relatives à la gestion des affaires publiques, la compétitivité, l'intégration et l'environnement. Le Comité a également souligné l'importance de ces initiatives pour ce qui est de répondre aux besoins de l'Amérique latine et des Caraïbes. En ce qui a trait aux politiques de prêt, il a été préconisé de créer un groupe de travail du Comité de l'Assemblée des gouverneurs pour s'assurer que les travaux sur cette question se poursuivent. Quant au troisième sujet, des voix se sont exprimées en faveur des recommandations du Groupe de révision externe sur les opérations du secteur privé.

Pour ce qui concerne la capacité de la Banque à répondre aux besoins des pays membres, il a été convenu d'élargir les moyens de favoriser le développement de la région. Il a été pris acte aussi que la diversification des instruments de prêt aiderait à mobiliser les possibilités financières de la Banque en faveur du développement régional.

Une proposition en faveur de trois modalités de prêts, à savoir les prêts d'urgence, d'investissement et de mesures d'ajustement, a été envoyée aux gouverneurs pour approbation. Cette proposition a constitué un apport important à la réflexion sur cette question, et elle a été accueillie avec intérêt par les gouverneurs. Ils ont réagi favorablement à l'idée de créer une modalité d'urgence. Les gouverneurs ont reçu communication, avec intérêt, d'une proposition visant à flexibiliser les limites de la matrice du change.

Le Comité a demandé au Conseil d'administration et à la Direction, sur la base de toutes ces propositions, d'étudier les solutions en présence pour augmenter les prêts à décaissement rapide, en prêtant une attention particulière au maintien de la bonne santé financière de la Banque. Le Conseil d'administration et la Direction prépareront un document qui sera présenté aux gouverneurs pour délibération lors de la prochaine réunion du Comité.

Les gouverneurs sont convenus qu'il est capital de veiller à la bonne réalisation des objectifs de développement dans toutes les opérations de la Banque. À cet égard, le Comité a chargé le Conseil d'administration d'établir un rapport, de concert avec la Direction, sur l'amélioration de l'efficacité du développement dans toutes les opérations de prêt de la Banque.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, composé de 14 membres, exerce ses fonctions en permanence au siège de la Banque à Washington. Les Administrateurs ont un mandat de trois ans. Chaque Administrateur nomme un Administrateur suppléant, qui jouit des pleins pouvoirs de l'Administrateur en l'absence de ce dernier.

Les bases institutionnelles traditionnelles de la Banque comprennent trois principaux éléments : i) l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement, qui définit les objectifs permanents de l'institution ; ii) les accords relatifs aux augmentations périodiques des ressources de la Banque, négociés avec tous les pays membres, qui fixent les grandes priorités de l'institution pour un certain nombre d'années ; et iii) le processus de décision du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a approuvé un certain nombre d'opérations pendant l'année, à la lumière des recommandations faites par les divers Comités de la Banque. Les opérations suivantes ont été approuvées :

i) le Mécanisme de reconstruction d'urgence pour apporter une aide aux pays membres dans la région qui ont été accablés par des catastrophes naturelles inattendues ;

- ii) la Stratégie relative aux ressources humaines ;
- iii) la Stratégie relative au Programme de formation pour les pays des groupes C et D ;
- iv) le Renforcement systémique anti-corruption ;
- v) la flexibilité des instruments de prêt : proposition de création du mécanisme sectoriel pour la prévention des catastrophes ;
- vi) la modification de la politique relative à la communication des informations ;
- vii) la stratégie de développement international ;
- viii) la stratégie financière rurale ;
- ix) la mise en place partielle du Registre des enquêteurs indépendants du Mécanisme d'examen indépendant de la Banque.

S'agissant des questions relatives aux programmes, le Conseil d'administration a approuvé ce qui suit :

- le Plan de travail pluriannuel et budget du Bureau de l'évaluation de 2001 ;
- le Programme de prêts pour 2001 ;
- le Programme de coopération technique non remboursable ;
- le cadre pour l'éventuelle augmentation des opérations de la Banque en faveur du secteur privé sans garantie de l'État ;
- l'affectation des ressources disponibles prélevées sur le Fonds des opérations spéciales (FOS) ;
- les monographies relatives à l'Argentine, aux Bahamas, au Chili, à El Salvador, à l'Équateur, au Guatemala, au Mexique, au Panama et à la République Dominicaine ;
- le rapport annuel de la Banque pour 2000 ;
- le rapport annuel du Bureau de l'évaluation et du contrôle pour 2000.

En ce qui concerne les questions financières et budgétaires, le Conseil d'administration a approuvé ce qui suit :

- la révision des charges financières dont sont assortis les prêts et garanties au titre du capital ordinaire et les niveaux de subvention du MIF pour les premier et second semestres de 2001 ;

INITIATIVES ANTI-CORRUPTION

La Banque a pris des mesures importantes en 2001 pour intensifier la lutte contre la fraude et la corruption. Le Conseil d'administration a approuvé un document intitulé « Renforcer un cadre systémique contre la corruption » qui définissait trois grands chantiers. D'abord, la Banque doit s'assurer que ses personnels répondent en tout temps aux normes d'intégrité les plus élevées et que ses politiques et procédures internes traduisent cet engagement institutionnel. Ensuite, elle doit disposer de mécanismes de contrôle de la gestion interne pour faire en sorte que les programmes de prêts sont bien conçus et mis en œuvre, que les fonds sont utilisés comme prévu et que les dépenses se font conformément aux politiques et procédures de la Banque. Enfin, elle doit continuer à soutenir des activités dans ses pays membres emprunteurs qui luttent contre la corruption.

Comme il est essentiel de veiller à ce que les fonds décaissés par la Banque servent aux fins de développement prévues et ce, conformément aux règles et aux procédures établies, la Banque a toujours été soucieuse d'éviter, dans le cadre de toutes ses activités, tout comportement illicite ou contraire à la déontologie. Ainsi, outre les mécanismes qui existent d'ores et déjà pour faire enquête sur des comportements illicites ou irréguliers, un comité de surveillance indépendant sur la fraude et la corruption a été créé en mars 2001. Ce comité, qui se compose de quatre cadres supérieurs de la Banque, est placé sous l'autorité du Président. Il est présidé par la Vice-présidente exécutive et il comprend le Vice-président chargé de la planification et de l'administration, le chef du contentieux et le contrôleur des Finances.

Le comité a été créé pour mettre en place un mécanisme destiné à coordonner des activités

qui existaient déjà, à créer un point de convergence pour communiquer toute allégation de fraude et de corruption et à bien encadrer toute enquête. Ces enquêtes doivent être menées de manière appropriée et avec célérité, et toutes recommandations ou actions de suivi jugées nécessaires doivent être entièrement mises en œuvre. Le comité sera secondé par un secrétariat installé dans le Bureau du contrôleur des Finances. Le secrétariat recevra communication des éventuelles allégations de fraude ou de corruption qui concernent le personnel de la Banque ou qui ont trait à des activités ou opérations de la Banque, et ces allégations seront soumises à l'examen du comité qui décidera des mesures à prendre.

Pour veiller à la clarté des règles de conduite du personnel et à la transparence des procédures à suivre en ce qui concerne les allégations de conduite contraire à la déontologie, un groupe de travail interdépartemental a amorcé la révision du Code de déontologie de la Banque. Il est prévu qu'un nouveau code entrera en vigueur au début de 2002.

Les descriptions dans le présent rapport des opérations approuvées pendant l'année pour chacun des pays membres emprunteurs montrent bien que la Banque continue d'accompagner des opérations en faveur de la transparence dans les fonctions publiques, la réforme de l'État et la gestion des affaires publiques. En outre, un des dialogues régionaux sur les politiques établis par le Conseil d'administration est consacré à la gestion des politiques publiques et à la transparence. Il y a eu dans ce cadre une première réunion fructueuse avec des représentants des pays membres emprunteurs de la Banque et une autre réunion est prévue en avril 2002.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?anticorrupt>

- le Programme d'emprunts pour 2001 ;
- l'autorisation d'investir les ressources de la Banque ;
- les nouvelles procédures qui s'appliquent aux budgets des dépenses d'équipement ;

- le rapport administratif et budgétaire pour la période 2002-2004 ;
- les états financiers de la Banque pour 2000.

Parmi les accords signés par la Banque avec d'autres organisations et parmi les autres sujets abordés par le Conseil d'administration, il y avait les suivants :

- le protocole d'accord et l'accord de création d'un Fonds de coopération générale entre l'Espagne et la Banque ;
- l'autorisation donnée à la participation de l'Instituto de Crédito Oficial (ICO) d'Espagne à trois projets du secteur privé.

Comités du Conseil d'Administration

Le Comité directeur du Conseil d'administration a été formé au début de 1997. Il a pour principales fonctions de coordonner les programmes de travail du Conseil et d'en assurer le suivi, de réviser et d'encadrer la préparation de directives et d'un plan stratégique pour la Banque, et d'étudier avec la Direction toutes les questions concernant la préparation et le suivi du programme de travail du Conseil et toutes autres questions intéressant ce dernier.

Le Conseil a approuvé une série de réformes en 2001 afin d'améliorer la gestion et l'efficacité de ses comités et de codifier certaines pratiques actuelles. L'ensemble des présidents font désormais partie des Comités permanents. Un nouveau poste de vice-doyen a été créé. Des critères de sélection des présidents et vice-présidents de Comités ont également été définis.

Outre les quatre Comités permanents décrits ci-dessous, le Comité directeur a continué à servir de pivot pour la coordination du programme de travail général du Conseil.

Les fonctions et les activités de base des Comités permanents ainsi que les rapports entre eux sont décrits ci-après.

Comité chargé de l'organisation, des ressources humaines et des questions relevant du Conseil

Ce Comité a pour fonctions essentielles d'examiner des propositions et de faire des recommandations à présenter au Conseil d'administration sur les questions concernant : l'organisation de la Banque (y compris les procédures opération-

nelles, la délégation de pouvoirs, la décentralisation et les dispositions institutionnelles intéressant les organes directeurs de la Banque), les ressources humaines (y compris la stratégie de la Banque à cet égard et les politiques correspondantes) et les questions relevant du Conseil (y compris le contrôle de la bonne application des mesures prises par la Direction qui intéressent directement le Conseil).

Au début de l'année, le Comité a révisé la stratégie relative aux ressources humaines, qui a par la suite été approuvée par le Conseil. Les documents de politique générale, les études et les plans d'action exigés par la stratégie ont formé l'essentiel du programme de travail du Comité pendant l'année.

Au cours de l'année, le Comité a étudié la politique de rémunération, un plan d'action concernant la diversité, le recours aux provisions à long terme pour les consultants, la politique de la Banque relative à la résiliation des contrats de travail et le processus de conversion des contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.

Le Comité continuera d'axer ses efforts sur les questions relatives aux ressources humaines lorsqu'il étudiera le plan de dotation en personnel de la Banque et les effectifs pour s'assurer que la Banque a les collaborateurs qu'il lui faut, en termes de nombre et de diversité de leurs savoir-faire, pour répondre aux requêtes des pays. Le Comité suivra aussi de près d'autres actions menées dans le cadre de la Stratégie relative aux ressources humaines.

Comité du budget, des politiques financières et de l'audit

Ce Comité procède à un examen du budget administratif et du budget d'investissement de la Banque pour l'année et recommande leur approbation. Il étudie également les directives concernant la politique budgétaire à moyen terme. Dans ce contexte, il analyse de façon détaillée les prévisions budgétaires pour l'année à venir et évalue les rapports sur les résultats budgétaires de l'année en cours. En outre, il analyse la tarification et les commissions qui s'appliquent aux prêts, actua-

lise les politiques financières, par exemple la politique en matière de liquidités et le pouvoir d'emprunter et d'investir, et leur validité eu égard à la situation financière actuelle et future de la Banque. Dans le domaine de l'audit, il examine les audits internes et externes et les recommandations des auditeurs externes concernant les contrôles internes et financiers, ainsi que les politiques en matière d'audit interne. En 2001, ce Comité a accordé une attention considérable à la consolidation des améliorations apportées aux conditions dans lesquelles le Conseil examine et encadre l'exécution du budget de la Banque. Au début de 2001, le Comité a débattu du premier plan d'équipement pluriannuel, en recensant les principaux projets visant à améliorer les installations et les technologies de l'information de la Banque. Chaque grand projet sera aussi examiné séparément dans des rapports établissant leurs coûts prévisionnels et définissant leurs bienfaits.

S'agissant des dépenses administratives, la discussion portant sur le budget de 2002 a bénéficié pour la première fois de l'alignement du cycle budgétaire et du cycle de la revalorisation salariale. Cela a permis aux administrateurs d'établir des règles de base sur la façon de faire face aux coûts du personnel et aux augmentations budgétaires. Le Comité veut renforcer davantage les procédures par lesquelles le Conseil examine le budget ; la Direction doit lui soumettre une proposition au cours du premier trimestre de 2002.

Le Comité s'est également soucié de renforcer les liens entre l'exécution des budgets des départements et la mise en œuvre de leurs plans de développement. Résultat, à compter de 2002, la Direction fournira des informations sur la progression de la mise en œuvre de plans de développement dans les rapports trimestriels visant l'exécution budgétaire. Le Comité a encouragé la Direction à définir des priorités et à coordonner les efforts entre les départements centraux et les départements opérationnels.

Au début de l'année, il a été question de dispositifs de sécurité supplémentaires pour les bureaux extérieurs. Après le 11 septembre, il a fallu renforcer la sécurité au siège ainsi que dans les bureaux extérieurs, et les Administrateurs ont donc approuvé des ressources supplémentaires.

Comité de la programmation

Le Comité de la programmation a pour principales fonctions, entre autres, d'examiner les propositions, les rapports sur l'exécution des projets et les initiatives concernant le programme de la Banque par région et par pays. Il suit les résultats et les réalisations du portefeuille de prêts, ainsi que les questions connexes entrant dans le cadre des mandats opérationnels établis par l'Assemblée des gouverneurs, et recommande au Conseil d'administration des mesures concernant la programmation.

En 2001, le Comité a révisé neuf monographies (Argentine, Bahamas, Chili, Équateur, Guatemala, Mexique, Panama, République Dominicaine, ainsi que la monographie régionale sur l'Amérique centrale). Dans le cadre de leurs délibérations, les administrateurs ont souligné l'importance d'établir des repères clairs, l'évaluation des monographies relatives aux pays et l'importance de décliner les programmes de prêt selon une stratégie. Une discussion sur de nouvelles directives concernant les monographies relatives aux pays, a été initiée et il est prévu que le Conseil approuve de nouvelles directives au début de 2002.

Le Comité a organisé un séminaire d'une journée avec le Département du secteur privé, le Fonds multilatéral d'investissement et la Société interaméricaine d'investissement pour discuter de leurs plans d'action en faveur des pays des groupes C et D.

Dans le domaine de la communication d'informations, les Administrateurs ont abordé la question des produits hors prêts et le programme de prêts de 2001.

Enfin, le Comité a discuté d'une nouvelle méthodologie pour l'affectation de ressources provenant du Fonds des opérations spéciales. Cette méthodologie prévoit que les résultats nationaux représentent l'un des critères d'affectation de ces maigres ressources. Elle sera étudiée plus à fond par le Comité et approuvée par le Conseil en 2002.

Comité des grandes orientations et de l'évaluation

Ce Comité a pour principale fonction de recommander la formulation, la révision et l'actualisation des politiques et stratégies opérationnelles, ainsi que de contrôler les activités d'évaluation de la Banque.

Il a bénéficié pour ses travaux de la pleine mise en œuvre de la réorganisation des dispositifs de contrôle et d'évaluation de la Banque, qui a donné des résultats concrets comme la qualité supérieure de la documentation établie par le Bureau de l'évaluation et une amélioration en contrepoint des activités d'auto-évaluation de la Direction.

Au sein du Comité, les Administrateurs ont abordé des questions relatives à l'impact du développement et au rendement du portefeuille. Le Comité a entrepris une utile révision de l'envergure du concours que la Banque apporte au renforcement des moyens d'évaluation dans la région. Son examen du portefeuille de 2000 a conduit à une entente selon laquelle la Direction présenterait un plan déclinant les actions destinées à améliorer le portefeuille. Pour savoir comment des organisations semblables abordent ces questions, un grand nombre d'Administrateurs ont assisté à une séance d'information sur le Groupe d'assurance de la qualité de la Banque mondiale.

L'examen annuel par le Comité des projets visant à faire reculer la pauvreté et à améliorer l'équité sociale a été vaste et complet. Des décisions clés ont été prises concernant les façons d'optimiser ces projets et d'améliorer encore davantage la qualité de l'examen annuel.

Le Comité a abordé une question importante, la clarification du cadre pour un examen complet et un réaménagement du jeu d'outils de la Banque pour les politiques et les stratégies sectorielles, afin de renforcer le rôle de la BID dans la lutte contre la pauvreté et de favoriser une croissance durable dans la région. Dans ce cadre, le Comité réalisera un ambitieux programme de travail en 2002 pour réviser les politiques et stratégies sectorielles ou en définir de nouvelles.

Le développement plus ample des prêts en faveur du secteur privé a beaucoup retenu l'atten-

Pour un complément d'information, prière de consulter le site
<http://www.iadb.org/goto.pl?Povertyred>

tion pendant l'année. Le Comité a fait progresser le débat sur cette question au point que le Conseil exécutif s'est entendu sur une résolution qui mettra en place la structure permettant d'augmenter les prêts au secteur privé et sera soumise à l'examen de l'Assemblée des gouverneurs.

Le Comité a mené des initiatives pour favoriser la lutte contre les catastrophes naturelles et faire entrer dans le cadre normal des programmes et des moyens institutionnels de lutte contre les catastrophes naturelles à titre de donnée fondamentale de l'espace régional.

Lutte contre la pauvreté et justice sociale

La lutte contre la pauvreté et l'amélioration de l'équité sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes figurent parmi les objectifs prioritaires de la Banque. En 2001, elle a mené de nombreuses activités de prêt et hors prêt afin de réaliser cet objectif.

Les activités de prêt de la Banque ont concerné un certain nombre de chantiers qui sont essentiels pour faire reculer la pauvreté de manière efficace et durable. L'un d'entre eux concerne l'élaboration et la mise en œuvre de vastes stratégies nationales pour faire reculer la pauvreté. Au Honduras, la Banque a approuvé un prêt de \$30 millions pour aider à mettre en œuvre la Stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette opération créera aussi un Fonds de réduction de la pauvreté et un Conseil consultatif pour faciliter la participation d'acteurs de la société civile au suivi et à la mise en œuvre de la stratégie. Un prêt de \$40 millions accordé à la Bolivie accompagnera aussi la mise en œuvre d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, permettra l'élaboration d'indicateurs pour en suivre les progrès et protégera les dépenses sociales. Un concours technique est accordé dans d'autres pays pour élaborer des stratégies semblables.

La Banque a continué à apporter son concours aux programmes ciblés de développement humain pour les catégories pauvres et vulnérables dans la région. Au Brésil, un prêt de

\$500 millions aidera le gouvernement fédéral à cibler ses principales politiques sociales en matière d'éducation, de nutrition et d'élimination du travail des enfants. L'effort portera sur les enfants et les adolescents (de zéro à dix-huit ans).

La protection sociale est un élément important d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Un prêt sectoriel de \$60 millions et un don de \$1,1 million en faveur de la Jamaïque visent à protéger les dépenses au titre de l'éducation, de la santé et de la protection sociale pendant une période d'ajustement budgétaire soutenu et à améliorer le ciblage du programme national de protection sociale.

Les pauvres sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. La Banque a approuvé des prêts pour un montant total de \$130 millions afin d'aider El Salvador et le Pérou à reconstruire les équipements dans les localités pauvres frappées par des séismes qui ont ébranlé les pays en 2001.

Un certain nombre de prêts approuvés pendant l'année aideront les pays à mettre en place des équipements et des services de base à l'intention des localités pauvres. Un prêt de \$34 millions accordé à l'État de São Paulo (Brésil) soutiendra la première tranche d'un programme innovant qui finance l'accession à la propriété et les rénovations pour les citoyens à faible revenu dans les logements populaires. Un autre prêt accordé au Brésil, à hauteur de \$100 millions, financera l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement dans les quartiers pauvres des villes qui comptent moins de 50 000 habitants.

En outre, un prêt de \$20 millions au Guyana financera de petits équipements sociaux et économiques dans les localités pauvres, en mettant l'accent sur les populations indigènes et maronnes à l'intérieur du pays. Le projet prévoit la construction d'écoles, de postes sanitaires, de crèches et de centres socioculturels, de réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de routes qui relient les exploitations agricoles aux marchés, de ponts et de halles. Un prêt de \$25 millions au Nicaragua élargira et améliorera les soins généraux donnés aux enfants de moins de six ans au sein de familles à revenus modestes.

Le programme de la Banque pour l'analyse des politiques et les recherches sur la pauvreté et l'équité sociale a débouché sur un certain nombre de publications sur le sujet, notamment un ouvrage intitulé *Shielding the Poor: Social Protection for the Developing World* [Un bouclier pour les pauvres : une protection sociale pour le monde en voie de développement] et diverses études techniques portant sur des aspects clés de la lutte contre la pauvreté.

Le dialogue régional sur les politiques a connu un développement important, à savoir la mise en place d'un nouveau réseau de lutte contre la pauvreté et de protection sociale. Cette initiative prise par le Conseil d'administration de la Banque rassemble les principaux responsables des programmes de lutte contre la pauvreté et de protection sociale dans les pays de la région. Le réseau a tenu ses deux premières réunions pendant l'année.

Le Forum sur l'équité sociale, initiative de la Banque rendue possible grâce au concours financier des gouvernements norvégien et suédois, s'est réuni deux fois pendant l'année. Ces réunions ont porté sur le rôle des dirigeants politiques et des fonctions législatives dans l'impulsion des politiques visant à faire reculer la pauvreté et à augmenter l'équité sociale et sur les questions de transparence qui se rattachent à l'équité sociale. La Banque a aussi coparrainé une conférence internationale ayant pour titre « Crises et catastrophes : limitation des coûts humains ».

Recueillir des informations plus vastes et plus fiables sur la nature et la portée de la pauvreté et d'autres indicateurs sociaux a une importance capitale pour la région. Le Programme d'amélioration des enquêtes et de la mesure du niveau de vie en Amérique latine et dans les Caraïbes (MECOVI) a continué d'apporter un vaste concours technique aux offices nationaux de statistique dans la région pour les aider à améliorer et à élargir la couverture et la qualité des enquêtes auprès des ménages. Pendant l'année, le MECOVI a apporté son aide à l'Argentine, à la Bolivie, à El Salvador, au Guatemala, au Nicaragua, au Paraguay et au Pérou.

Conformément aux recommandations formulées dans la Stratégie institutionnelle de la BID,

l'élaboration d'une vaste Stratégie de développement social a commencé pendant l'année pour actualiser et réviser les orientations stratégiques de l'institution en ce qui concerne la réforme sociale. La préparation de la stratégie fait intervenir des diagnostics, des examens des réformes de la santé et de l'école et les méthodes les plus perfectionnées en matière d'intégration et de lutte contre les exclusions sociales, et des réunions de consultation avec les partenaires de la Banque.

Le Conseil d'administration a également cautionné une Stratégie infranationale de développement destinée à encadrer les prêts que la Banque accorde aux municipalités, aux provinces et aux États. La stratégie souligne la nécessité de favoriser de bonnes relations intergouvernementales, un contrôle démocratique et la participation des citoyens aux affaires locales.

Vu le rôle élargi des projets de mise à niveau des implantations dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, un document sur les meilleures méthodes a été élaboré à la lumière des leçons tirées des projets parrainés par la Banque. Les résultats de cette étude seront publiés dans l'ouvrage intitulé *Cities for All* [Villes pour tous]. Les activités que mène la Banque pour accompagner les efforts visant à valoriser et à préserver le patrimoine urbain de la région sont exposées dans leurs grandes lignes dans la publication *Una Obra en Marcha* [Une œuvre en marche].

La Banque a animé les efforts visant à augmenter l'efficacité des investissements faits par les pays membres en faveur de la prévention à long terme des maladies. Les actions ont comporté une initiative « de santé populaire » dans les pays du Cône sud, ainsi que l'incorporation d'un volet VIH/sida dans le Plan Puebla-Panama et dans les prêts sectoriels en faveur de la santé.

Les directives concernant la prévention de la violence ont été établies pendant l'année pour aider à guider les opérations de la Banque, et des réunions ont été tenues sur la police de proximité et la réforme des prisons. La Banque continue de participer à la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence et à abriter le secrétariat de cette coalition.

Sous la direction de l'ancien président chilien Patricio Aylwin, le Projet de dialogue sur la

politique sociale mené par la Banque, rendu possible grâce au soutien financier du Gouvernement danois, a apporté son concours à des réunions au Nicaragua pour trouver des convergences dans l'élaboration des politiques sociales. Le projet a comporté des travaux préparatoires selon ce modèle au Paraguay et il a continué à favoriser le dialogue au Honduras, à la fois avec la presse et les candidats à la présidence du pays.

Un effort qui s'est étendu à toute la Banque a été fait aussi pour favoriser des politiques et des projets d'intégration sociale qui bénéficient aux minorités ethniques et raciales, y compris aux populations d'origine africaine et aux peuples indigènes, ainsi qu'aux femmes, aux handicapés et aux séropositifs ou sidéens.

Tout au long de l'année, la Banque a accordé une attention particulière aux questions liées à l'égalité des sexes dans la région. Un atelier ayant pour thème « les femmes au travail : défis pour le développement » a été organisé à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la BID à Santiago du Chili. Cet atelier a servi à exhorter les responsables politiques à élargir les perspectives économiques des femmes et d'autres groupes défavorisés.

Le Programme de promotion et de représentation des femmes (PROLEAD) a continué à accompagner les efforts des institutions qui cherchent à augmenter le nombre de femmes qui occupent des postes d'encadrement et à accroître leur efficacité. Des contributions du gouvernement néerlandais et du Fonds des opérations spéciales ont soutenu des projets en Amérique centrale et dans la région andine.

Des publications comme *Women's Health in Latin America and the Caribbean* [La santé des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes] et *Sexual and Reproductive Health and Health Sector Reform: Challenges and Opportunities* [L'hygiène sexuelle et génésique et la réforme de la santé : défis et possibilités], éditées de concert avec la Banque mondiale et l'OPS, ont retracé des jalons et des défis importants. Il n'empêche qu'il y a encore un fossé important entre le bien-être des femmes et celui des hommes, et que le fossé se creuse entre les femmes de diverses catégories socio-économiques.

PLAN D'ACTION POUR LUTTER CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE

La Banque favorise des politiques et des projets d'intégration sociale qui bénéficient aux femmes économiquement faibles, aux groupes afro-latins, aux populations indigènes, aux handicapés et aux malades du sida ou aux séropositifs. La BID a organisé un atelier en janvier 2001 pour dégager un consensus sur la façon de lutter contre l'exclusion sociale des groupes ethniques et raciaux dans le cadre du programme de la Banque. À la suite des débats, l'encouragement à l'intégration sociale est devenu un outil de développement, qui est manifeste dans le programme de l'institution et figure dans sa Huitième reconstitution.

Les recommandations formulées par les personnels de la Banque à l'occasion de l'atelier ont été incorporées dans le Plan d'action de la BID pour lutter contre l'exclusion sociale ethnique et/ou raciale en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce plan d'action décline notamment les procédures institutionnelles nécessaires pour incorporer la lutte contre l'exclusion sociale dans les activités de la Banque et renferme des recommandations précises sur les résultats que l'on peut escompter dans les 18 mois qui suivent son approbation. Le plan prévoit : \$250 millions pour encourager le montage de projets visant à élargir les perspectives des populations afro-latines et indigènes ; accorde une importance plus grande à la diffusion de données statistiques tirées des nouveaux travaux de recherche sur les causes et les conséquences de l'exclusion sociale ; améliore les possibilités de formation pour des représentants des organisations de la société civile et de groupes qui traditionnellement ont souffert d'exclusion sociale.

La Banque a approuvé des projets visant à soutenir le développement adéquat des populations indigènes et afro-latinoaméricaines sur le plan culturel. Au Chili, un prêt de \$34,8 millions permettra d'améliorer les conditions de vie des populations indigènes. Un programme de \$2 millions pour le Honduras aidera les populations indigènes et noires. En Équateur, un Fonds d'investissement social de \$40 millions cible les groupes indigènes et les populations afro-équatoriennes.

Le Plan d'action prévoit aussi des initiatives internes pour diversifier davantage le personnel de la Banque et pour le sensibiliser aux répercussions de l'exclusion ethnique et raciale dans la région.

Dans le cadre du Plan d'action, la Banque a organisé un Dialogue de haut niveau sur la race, l'ethnicité et l'intégration en juin 2001. Elle a collaboré avec les bureaux de statistique des pays emprunteurs pour recueillir des données sur les groupes ethniques, lesquelles aideront à formuler des projets d'intégration économique et sociale.

La Banque a organisé un séminaire au Chili sur la façon d'élargir les perspectives des handicapés et elle a commandé des études comportant des données statistiques sur les causes économiques et sociales, les coûts et les répercussions de l'exclusion de ce segment de la population. La Banque s'attache désormais à inscrire la question des handicapés dans son portefeuille de prêts dans des domaines tels que les infrastructures, les transports et l'éducation.

Dans le cadre de l'effort de lutte contre le VIH/sida, la Banque, en collaboration avec l'OPS, a invité des gouvernements de la région à unir leurs efforts pour relever ce redoutable défi. La Banque mettra l'accent notamment sur la discrimination et l'opprobre à l'égard des malades du sida. Une coopération technique en faveur de Haïti s'est inscrite dans une initiative internationale visant à soutenir dans ce pays la mise en place d'une vaste stratégie de lutte contre le VIH/sida.

Pour accompagner les initiatives destinées à favoriser la lutte contre l'exclusion sociale dans la région, la Banque a fait des efforts particuliers pour intégrer dans le monde du travail des groupes traditionnellement défavorisés comme les femmes, les jeunes et les minorités. La BID a organisé une réunion consultative à Panama pour débattre de questions telles que l'emploi des jeunes, les formations, le secteur informel, les mécanismes intermédiaires, et les obstacles à l'insertion professionnelle et les perspectives d'emploi.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?socialexcl>

Plusieurs prêts approuvés en 2001 portent sur le développement local durable des terres qui appartiennent aux populations indigènes. Citons à titre d'exemple le Programme de développement intégral des localités indigènes au Chili et un programme hondurien en faveur des infrastructures dans les localités indigènes et garifunas qui repose sur une ingénierie ethnique. D'autres programmes comportent des volets importants consacrés à l'octroi de titres de propriété et à la démarcation des terres indigènes ou au renforcement de la gestion locale des zones indigènes.

Plusieurs prêts ont également été approuvés pour favoriser le développement de groupes exclus, dont un programme au Paraguay en faveur de l'eau et de l'assainissement, qui comporte un volet pilote pour les zones indigènes, la troisième tranche du Programme d'investissement social guyanais qui vise les localités indigènes et marronnes et le Fonds d'investissement social équatorien qui ciblera les populations afro-équatoriennes et indigènes. Une étude technique intitulée *Octroi de titres de propriété et peuples indigènes* a mis en relief le savoir-faire et l'expérience de la Banque dans ce domaine. Un fichier comparatif, consultable électroniquement, a également été achevé. Ce fichier contient des informations sur les législations fondamentales qui concernent les populations indigènes de tous les pays de la région.

Des guides opérationnels pour une analyse socioculturelle ont été mis au point, ainsi que des études sur les bonnes pratiques, l'une sur le financement de l'effort social et les peuples indigènes et l'autre sur une méthodologie innovante pour la consultation et la participation des peuples d'origine africaine, indigène et mixte. Cette dernière étude a porté sur un programme de développement intégral dans la province de Darien au Panama. En outre, un cours de quatre semaines de l'Institut interaméricain pour le développement social (INDES) a été dispensé pour former des professionnels indigènes à la gestion sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la récente Stratégie institutionnelle de la Banque, le Conseil d'administration a ordonné l'élaboration d'une nouvelle Stratégie de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Cette stratégie devrait être achevée au milieu de l'année 2002.

Elle posera les bases de la révision de la politique environnementale de la Banque. En 2001, la Direction a franchi plusieurs étapes dans l'élaboration de cette nouvelle stratégie. Une enquête auprès du personnel a été menée sur la nécessité et l'éventuelle portée de la stratégie, et elle a été suivie par l'élaboration d'un plan de travail. Parallèlement, diverses études techniques ont été commandées pour fournir des éléments clés de cette stratégie. Il s'agit notamment d'un rapport sur les méthodologies servant à l'analyse de la gestion de l'environnement, d'une étude sur les pratiques de gestion innovantes en Amérique latine et dans les Caraïbes, d'une note d'information sur les indicateurs environnementaux et d'une révision de la gestion de l'environnement dans les villes, petites et moyennes, de la région. Quatre séminaires sont venus enrichir les conclusions de ces rapports. Trois d'entre eux ont porté sur les perspectives macroéconomiques concernant l'environnement et la croissance ; la pauvreté, la santé et l'environnement ; la gestion de l'environnement urbain. Le quatrième, qui se double d'une étude spéciale sur la croissance respectueuse de l'environnement, aura une incidence sur l'élaboration de la stratégie de la Banque dans ce domaine.

La Banque a également révisé des procédures internes relatives à la diligence raisonnable, s'efforçant d'améliorer l'efficacité du Comité sur l'environnement et l'impact social (CESI). En outre, elle a entrepris l'examen de l'application des dispositifs d'étude d'impact environnemental dans l'ensemble de la région, avec l'aide du Fonds spécial du Japon. Cet examen fournira la matière première de divers cours de formation environnementale destinés à des spécialistes dans la région, notamment dans les pays du groupe II.

Modernisation de l'État

En 2001, 22 prêts totalisant \$2,4 milliards ont été approuvés par la Banque pour la modernisation de l'État. Les projets concernent une vaste gamme de domaines, notamment la réforme du système judiciaire, la gestion publique, la décentralisation et la réforme budgétaire.

Il est impératif, surtout pendant une année où les économies sont touchées par la récession

mondiale, que les gouvernements s'emploient à créer des dispositifs plus efficaces et transparents. Les réformes des dernières décennies ont montré que le bon fonctionnement du marché et la consolidation de la démocratie permettent de rompre avec la structure traditionnelle des institutions publiques faibles, avec la mauvaise gestion de l'État, avec des politiques publiques inadaptées, avec des structures juridiques désuètes et avec la non-participation de la société civile. Il est évident qu'un développement durable et équitable dans sa distribution passe par un État moderne et efficace qui favorise la croissance économique ainsi que par un cadre juridique et réglementaire adapté pour assurer le bon fonctionnement des marchés. À cette fin, il faut adopter des politiques économiques et sociales qui réduisent la pauvreté et les inégalités et qui le font de manière efficace et transparente.

La Banque soutient l'engagement pris par les pays, à savoir la modernisation et la réforme de l'État ainsi que le renforcement des institutions. Une grande importance a été accordée en 2001 au renforcement des institutions de l'État pour qu'elles puissent construire ou reconstruire les moyens nécessaires pour relever les défis que pose une économie mondiale de plus en plus ouverte, où la concurrence s'avive.

Plusieurs projets de modernisation de l'État mis en œuvre l'an dernier concernaient les questions de transparence budgétaire et financière. Il y a eu notamment un effort visant à utiliser les nouvelles technologies pour accroître l'efficacité de l'administration publique.

Des efforts budgétaires considérables ont été faits en faveur de la **décentralisation** et des **réformes du secteur public**. Quatre projets d'un montant total de \$330 millions ont été approuvés afin d'accompagner la décentralisation nécessaire pour consolider l'équilibre budgétaire et la capacité administrative des pouvoirs publics infranationaux. La Banque a également financé des programmes de modernisation de l'État en impulsant la qualité et la productivité de la gestion et des services et en améliorant l'élaboration de la politique publique et les moyens de gestion macroéconomiques et budgétaires.

Un certain nombre de pays ayant besoin d'une **réforme budgétaire** ont vu leurs écono-

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Modstate>

mies se ralentir et les mouvements de capitaux s'inverser. Pour aider à renforcer la gestion budgétaire et à consolider la stabilité économique, la Banque a approuvé quatre programmes d'ajustement sectoriels d'un montant total de \$1,2 milliard pour améliorer les finances publiques en Argentine, en Bolivie, en Colombie et au Pérou.

La bonne santé des systèmes financiers, qui est vulnérable lorsque des crises affligent la région, est un sujet de préoccupation de la Banque. Cette dernière a approuvé un programme de **réforme du système financier** de \$502 millions en Argentine pour aider à rendre les services financiers plus compétitifs et plus équitables. Ce programme s'accompagnera de grandes réformes visant les retraites, les assurances et les marchés de capitaux dans ce pays.

La Banque a financé cinq projets pendant l'année pour l'**administration de la justice** à la Barbade, au Costa Rica, en Jamaïque, au Nicaragua et au Venezuela. Il y a eu par exemple en Jamaïque un projet innovant de \$16 millions appelé Justice et sécurité des citoyens, qui répond à une demande croissante de la part des pays qui s'efforcent de lutter contre la violence. Le projet jamaïcain comporte un aspect essentiel, à savoir l'implication de la société civile dans les questions de sécurité.

La modernisation du système judiciaire est capitale pour consolider l'État de droit dans de nombreux pays de la région. La Banque a approuvé un projet de \$12 millions pour la Modernisation du système judiciaire au Nicaragua. Ce projet vise à améliorer le cadre juridique et à créer un système de sélection axé davantage sur le mérite pour les magistrats et les juges.

Dans le cadre de l'effort visant à moderniser la gestion publique, la Banque a financé un projet de \$57 millions pour moderniser la gestion des retraites au Brésil. Ce programme fera appel à de nouvelles technologies et à de nouveaux modèles de gestion dans les systèmes de retraite, pour assurer une meilleure qualité, une plus grande transparence et un contrôle plus serré de la gestion des informations. Il illustre bien la façon dont

PÉROU : FAVORISER LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Le gouvernement de transition qui a dirigé le Pérou de novembre 2000 à juillet 2001 a fait face à une série de défis exceptionnels. La confiance des citoyens à l'égard des institutions publiques avait chuté considérablement depuis le début des années 90 et la société civile réclamait la refonte des institutions démocratiques nationales. Il fallait mener des actions concrètes dans divers domaines critiques afin de rétablir la confiance des gouvernés à l'égard des gouvernants et de ménager une transition en douceur vers le gouvernement nouvellement élu.

En collaboration avec la BID, le gouvernement a recensé trois chantiers en ce qui a trait aux rapports entre la société civile et le secteur public où des actions concrètes pouvaient être menées dans l'immédiat avec le maximum d'effet. Résultat, la Banque a approuvé un prêt sectoriel innovant à tranche unique afin d'accompagner les efforts faits par le gouvernement de transition pour en arriver à la transparence budgétaire et financière, protéger l'effort social et apporter des améliorations à la politique sociale et à l'administration de la justice.

Approuvé en mai 2001, le prêt de \$250 millions a été décaissé immédiatement, puisque les conditions auxquelles il était subordonné avaient été réunies avant l'approbation du prêt par le Conseil. Les mesures comportaient un décret ouvrant au public l'accès à pratiquement toutes les informations relatives aux finances publiques, une protection budgétaire explicite des dépenses sociales et des programmes judiciaires prioritaires et la création d'un comité de prévention de la corruption très médiatisé. Le gouvernement a aussi créé un fonds spécial pour financer des études techniques à l'appui des réformes à venir.

Ce programme a apporté la preuve que, sous certaines conditions, des gouvernements de transition peuvent mener des actions appréciables et que la Banque peut jouer un rôle important à cet égard. L'opération - à tranche unique, multisectorielle et axée sur la gestion publique - était conçue spécialement pour un gouvernement de transition. En outre, ce prêt qui privilégie la transparence budgétaire et financière innove et enrichit le portefeuille de la Banque.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?Transperu>

les nouvelles technologies peuvent servir à mieux organiser les services publics et les ressources de l'État, et entraîner une amélioration sensible.

La Banque a approuvé 48 projets de coopération technique au titre de la modernisation de l'État. Ces opérations concernent des domaines tels que la sécurité des citoyens, la participation de la société civile, l'informatisation et la décentralisation. Les projets de coopération technique ont financé des ateliers, des séminaires, des séances de formation, des publications et d'autres efforts visant à dégager un consensus entre les divers acteurs de la société. Plusieurs conférences internationales ont été tenues sur la question de la réforme politique et du développement. Prenant acte de l'importance croissante de la gouvernance démocratique, la conférence « L'art de bien gouverner et développement » a eu lieu en marge de la 42^e Assemblée annuelle de la Banque à Santiago du Chili en mars 2001.

Une autre conférence, à Lima, qui avait pour thème « La réforme politique et le développement durable » a examiné la transition démocratique au Pérou et dans les pays voisins.

Afin d'aider à élaborer une intervention efficace de la Banque en faveur des pays de la région au lendemain des attentats du 11 septembre, la Banque a organisé une conférence commune avec l'OEA pour examiner les implications des nouvelles questions de sécurité et mesures de sûreté qui apparaissent dans le chantier du développement.

Afin d'aider à élaborer une intervention efficace de la Banque en faveur des pays de la région au lendemain des attentats du 11 septembre, la Banque a organisé une conférence commune avec l'OEA pour examiner les implications des nouvelles questions de sécurité et mesures de sûreté qui apparaissent dans le chantier du développement.

Des progrès ont été réalisés aussi dans l'élaboration de la Stratégie de la Banque relative à la

modernisation de l'État. Cette stratégie vise à examiner l'expérience et les atouts de la Banque, à bien orienter l'action de l'institution et de ses pays membres en ce qui concerne la portée et les priorités de la réforme de l'État et à dresser un état des lieux des connaissances pointues dans ce domaine.

En outre, la Banque s'est employée à élaborer le Cadre stratégique pour la participation des citoyens aux activités de la BID. Il s'agit d'élargir et de renforcer les mécanismes actuels de participation, en prolongeant des expériences isolées mais couronnées de succès pour en arriver à des modalités de participation plus systématiques, transparentes et efficaces. Le cadre orientera aussi le concours que la Banque apporte aux initiatives prises par des gouvernements et des citoyens de la région pour accroître la participation en approfondissant les rapports entre la gouvernance démocratique et le développement économique et social.

Compétitivité

L'Amérique latine et les Caraïbes ont privilégié ces dernières années la stabilisation macroéconomique et la libéralisation des échanges, qui ont contribué puissamment à surmonter la crise des années 80. Mais ces efforts n'ont pas impulsé suffisamment la productivité et la croissance économique pour faire reculer la pauvreté de manière significative. Dans les années 90, la région, qui enregistrait une croissance annuelle de 3,3 %, était à la traîne par rapport à l'Asie du Sud-Est (5,1 %), au Moyen Orient (4 %) et au reste de l'Asie (5,2 %). Compte tenu de la croissance démographique, le revenu moyen des Latino-américains a augmenté de 1,5 % par an au cours de la dernière décennie, se laissant distancer par celui d'autres régions en voie de développement et des pays développés.

Selon le *Rapport sur le progrès économique et social* (IPES) de 2001 de la Banque, intitulé *Competitiveness: The Business of Growth* [Compétitivité : une affaire de croissance], les faibles taux de croissance dans bon nombre de pays dénotent des taux de productivité qui stagnent ou qui reculent. La production par travailleur a aug-

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Competitiveness>

menté de 0,7 % en Amérique latine dans les années 90, mais cet indicateur ne donne pas toute la mesure du problème que pose la productivité dans la région. Si l'on tient compte de l'augmentation de tous les facteurs de production (pas seulement de la main-d'œuvre), la productivité a en fait reculé de 0,6 % par an. À titre de comparaison, la productivité totale des facteurs dans les pays développés a grimpé de 0,6 % par an dans les années 90.

Dans ce contexte, l'idée de faire émerger des politiques visant à améliorer la compétitivité a suscité beaucoup d'intérêt au sein des gouvernements et du secteur privé. Le terme « compétitivité » fait référence à la qualité du milieu qui encourage les investissements et l'accroissement de la productivité dans un contexte de stabilité macroéconomique et d'intégration dans l'économie internationale. La croissance économique et la compétitivité sont influencées par un certain nombre de facteurs, dont l'éducation, le développement financier, les infrastructures, la capacité d'innovation technologique et la qualité des institutions publiques.

Les niveaux moyens d'instruction des travailleurs en Amérique latine ont augmenté de seulement 1,5 % par an dans les années 90, contre 2,5 % en Asie du Sud-Est. En termes de compétitivité de la main-d'œuvre, l'Amérique latine n'est plus une région qui abonde en ouvriers peu qualifiés mais elle n'est pas encore une région où les travailleurs sont très qualifiés. Pour être compétitif à ce niveau intermédiaire, il faut une formation de la main-d'œuvre qui va au-delà de ce qui est dispensé dans la région à l'heure actuelle, où les dispositifs de formation sont trop centralisés et incitent mal à l'efficacité et à l'innovation.

Dans le domaine financier, la compétitivité de la région est particulièrement faible, dans la mesure où les systèmes financiers n'ont pas la profondeur et où l'accès au crédit est à la fois limité et peu fiable. De l'avis des milieux d'affaires, la pénurie de crédits longs assortis de taux raisonnables est le principal obstacle au développement des entreprises. La surface financière de la région

LA COMPÉTITIVITÉ EN URUGUAY

Le gouvernement uruguayen a amorcé un dialogue avec le secteur privé sur les moyens de renforcer les rapports qu'il entretient avec lui. Dans ce cadre, la Banque a été appelée à apporter son concours à la rationalisation des procédures et des actions de l'Administration centrale qui se répercutent sur la compétitivité des entreprises privées, notamment dans les domaines du commerce extérieur, du développement des entreprises et de l'investissement. Le gouvernement a également demandé à la Banque d'aider à réduire les coûts de la réglementation et à améliorer les conditions de concurrence pour les marchés publics.

Pour donner suite à ces demandes, la Banque a approuvé un prêt de \$150 millions en faveur de la modernisation de la gestion publique, un prêt de \$3,6 millions au titre de la coopération technique et un don de \$1,3 million du Fonds multilatéral d'investissement.

Le Programme de modernisation de la gestion publique comprend des mesures d'ajustement sectoriel destinées à réformer la gestion publique et à améliorer les rapports entre l'État et le secteur privé. Ce prêt sectoriel s'accompagne d'un programme de coopération technique visant à rationaliser les procédures de l'État et à améliorer la gestion budgétaire. Le projet du MIF favorise des mesures visant à intégrer les intérêts du secteur privé dans la réforme de la gestion publique. Il encourage aussi les mesures techniques nécessaires pour alléger les charges que l'Administration centrale fait peser sur les entreprises.

Ces opérations ont pour objectif général de réduire les charges d'entreprise qui sont le fait de l'Administration centrale, ce qui permet d'économiser du temps et des ressources économiques. Les buts spécifiques sont les suivants : i) améliorer l'accès des entreprises aux services et aux procédures de l'Administration centrale en rationalisant et en simplifiant des procédures clés ; ii) réviser et modifier les réglementations qui sont coûteuses au regard de leurs résultats ; iii) moduler les prix et les taux publics selon les coûts ; iv) consolider les

cadres réglementaires et institutionnels pour les réglementations, les prix et les taux ; v) simplifier les procédures et les conditions à respecter pour les marchés publics pour ainsi faciliter l'accès des entreprises privées ; vi) mettre en place un dispositif d'information et de diffusion de l'État pour les marchés publics avec la participation du secteur privé ; et vii) lancer un projet pilote sur le commerce électronique pour les marchés publics.

Les mesures mentionnées ci-dessus sont destinées à bénéficier au secteur privé, au consommateur et à l'État lui-même. Le secteur privé uruguayen en bénéficiera grâce à la baisse des frais liés aux transactions qui résultera de la rationalisation des réglementations, des coûts et des taux, grâce à des procédures et à des méthodes qui exigent moins de temps, grâce à la simplification des procédures pour le secteur privé, comme le guichet unique pour le commerce extérieur, le développement des entreprises et l'investissement, et grâce à la transparence et à la compétitivité plus grandes qui présideront aux appels d'offres publics avec la participation directe du secteur privé à la gestion du nouveau dispositif. Les citoyens qui ont recours aux services de l'État verront aussi leurs charges diminuer et auront un accès plus grand aux informations sur les appels d'offres et les marchés publics. Enfin, l'État lui-même réduira les coûts de ses procédures administratives et financières et de ses procédures pour les achats et les marchés publics.

Il est prévu que la rationalisation des réglementations, des prix, des taux et des procédures se traduira par des économies annuelles d'au moins \$30 millions. On s'attend aussi à une gestion plus efficace et plus transparente du cadre réglementaire et des prix et taux qui seront fixés. Les contrôles visant à améliorer la qualité de la gestion réglementaire de l'Administration centrale et à alléger le fardeau budgétaire que doivent supporter les usagers des services de l'État seront financés par une taxe sur l'achat de devises étrangères.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?Urucompet>

n'est que le tiers de celle des pays développés ou de l'Asie du Sud-Est, malgré les augmentations entraînées par la stabilisation macroéconomique, la déréglementation financière et l'amélioration des contrôles. Le principal obstacle à la compétitivité à cet égard résulte de facteurs juridiques et réglementaires. Les cadres juridiques ne protègent pas de manière adéquate les droits des créanciers bancaires en ce sens qu'ils limitent le recours aux garanties, font assumer des risques excessifs par les créanciers dans l'éventualité d'un dépôt de bilan de l'emprunteur et permettent une trop grande ingérence des autorités économiques dans les contrats financiers.

La pénurie de crédit est particulièrement grave pour les petites et les très petites entreprises. La mise sur pied de centres d'information sur le crédit et de dispositifs de microcrédit a contribué à atténuer les problèmes que posaient l'asymétrie des informations et la surveillance du crédit, ce qui a permis de réduire le rationnement du crédit. Des expériences couronnées de succès dans plusieurs pays font apparaître la nécessité pour ces institutions de fonctionner selon les lois du marché avec des dispositifs de contrôle spécialisés.

L'inadaptation des équipements fait obstacle aussi à la compétitivité et à la croissance dans bon nombre de pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. La région a été en pointe dans la privatisation de ses équipements, ce qui a fait baisser la pression budgétaire et optimisé l'organisation des services à l'intention de l'ensemble des usagers. Il n'empêche que les nouveaux investissements dans plusieurs pays ont été très modestes, que l'élargissement de la couverture s'est limité aux grands marchés et qu'un certain nombre de secteurs continuent de faire face à des problèmes réglementaires graves qui compromettent la stabilité à long terme et l'efficacité des réformes.

Parmi les régions en voie de développement dans le monde, l'Amérique latine se distingue du fait qu'elle assimile le plus rapidement les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cela s'explique en partie par le fait que la région est très ouverte aux échanges internationaux. Mais cela tient aussi au discernement des patrons et à la modernisation des télécommunications dans bon nombre de pays de la région.

Le défi, c'est de généraliser ces réalisations en aidant les petites entreprises et les petits producteurs. Cela peut se faire en améliorant leur accès au crédit, en prévoyant des programmes de formation professionnelle comportant des technologies pointues et en favorisant des politiques gouvernementales qui lèvent les obstacles à la création d'entreprises.

Les institutions exercent une influence profonde sur l'offre, la qualité et l'utilisation des facteurs de production. La qualité des institutions est l'une des principales raisons pour lesquelles les fossés entre les pays au chapitre de la productivité se creusent. En Amérique latine, la qualité des réglementations et les normes de fonctionnement des marchés de facteurs s'est améliorée sensiblement au cours de la dernière décennie, surtout pour ce qui concerne les infrastructures. Malgré tout, la mise en application et l'efficacité des réglementations souffrent dans de nombreux pays d'autres déficiences dans le paysage institutionnel, telles que la faiblesse de l'État de droit, la corruption et l'inefficacité des institutions publiques. Il est essentiel de traiter ces questions.

Le Groupe de la BID va de l'avant dans le recensement et l'examen des domaines stratégiques susceptibles d'augmenter la compétitivité de ses pays membres emprunteurs. Ainsi, la SII a entrepris de faire émerger les possibilités d'investissement qui sont prometteuses pour les biens et services dans 161 branches de trois secteurs de production dont l'efficacité est essentielle au développement de la région.

La compétitivité figure dans la Stratégie institutionnelle de la Banque parmi les quatre grands chantiers de la BID. Étant donné que la compétitivité et la croissance économique de la région dépendent de la qualité de l'environnement économique et des institutions, la Banque se sert de ses ressources et de ses moyens techniques dans le cadre de ses mécanismes sectoriels publics comme privés pour favoriser de nouvelles démarches qui renforceront ces domaines. Les activités clés consistent entre autres à recenser et à supprimer les obstacles à l'expansion des activités des entreprises, à encourager la concurrence au sein des marchés et une plus grande compétitivité des firmes, et à créer les conditions qui impulseront

l'innovation technologique. Pour réaliser ces objectifs, la Banque apporte son concours aux gouvernements, aux organisations de la société civile et au secteur privé, au moyen de divers instruments (dons, prêts et assistance technique).

Le développement des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises améliore aussi la compétitivité. Il s'agit ici d'élargir le crédit par le canal d'intermédiaires financiers, d'accorder un concours technique aux firmes et de favoriser le développement des entreprises en grappes.

En 2001, le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a mis des moyens d'action, des outils de formation et de diffusion sur la Toile à la disposition d'un nouvel organisme qui aide les petites entreprises au Panama. Un prêt de \$ 10 millions accordé au Paraguay favorise de nouveaux services, privés, destinés à améliorer la productivité et l'efficacité des petites entreprises. Pour améliorer la qualité des produits et l'efficacité de la production, des dons accordés au Guatemala et à la Jamaïque par le MIF financent l'amélioration de la gestion commerciale et environnementale, par exemple ISO 9001 et ISO 14001.

Au Costa Rica, une assistance technique est accordée à la conception et à la mise en place d'un « guichet unique » pour les petites entreprises afin de faire baisser les frais d'inscription des entreprises et de faciliter l'intégration des entreprises informelles dans le circuit officiel. À l'échelle régionale, un don de \$2,3 millions du MIF renforce la capacité, la compétitivité et la transparence d'un système de gestion de la sécurité sanitaire des aliments.

La Banque a également approuvé un prêt se montant à \$300 millions au Mexique en 2001 en vue de la mise au point d'un dispositif susceptible d'impulser les investissements en faveur du capital humain et de dynamiser le marché du travail.

Intégration

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont fait de grands progrès sur la voie du renforcement du processus d'intégration régionale en 2001, grâce à des négociations menées, au sein

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Integrate>

des divers sous-groupes de la région et entre eux, avec des blocs extra-régionaux et au niveau du continent.

Les espoirs de progrès des accords d'intégration régionale et sous-régionale sont grands, notamment grâce aux résultats encourageants du Programme de développement de Doha, qui a confirmé les progrès constants du système multilatéral qui lui ont permis de maintenir les économies mondiales ouvertes, malgré le ralentissement général. Le Programme de Doha est d'une importance vitale pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il réduit les distorsions dont souffre le commerce des produits agricoles, renforce les mécanismes de règlement des différends (aidant ainsi les pays moins riches en ressources), surveille l'application des mesures anti-dumping, améliore les conditions d'application des accords résultant des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round et maintient les économies ouvertes et l'engagement du secteur privé dans la reprise de l'économie mondiale. Les accords multilatéraux sont la base de la poursuite des efforts d'intégration régionale.

Les négociations relatives à la **Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)** devraient s'achever d'ici à la fin de 2004. Doha facilitera les progrès de ces négociations, mais en même temps, il pourrait avoir l'effet contraire. En effet, il existe d'importantes synergies entre les négociations de la ZLEA et le Programme de Doha : leurs échéanciers sont parallèles, et les objectifs de la ZLEA sont ceux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cela dit, la ZLEA offre des possibilités d'accès meilleures et plus sûres au marché nord-américain et de meilleures perspectives de commerce entre les sous-régions du continent.

Tout au long de l'année 2001, la **Communauté andine** a continué à faire des progrès sur la voie d'un régionalisme ouvert, comme en témoigne la volonté politique des pays de renforcer le processus d'intégration régionale et de promouvoir une plus grande participation sur la scène internationale. Les présidents des pays andins ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer pour

ENCADRÉ 6

INITIATIVE POUR L'INTÉGRATION DES INFRASTRUCTURES RÉGIONALES EN AMÉRIQUE DU SUD (IIRSA)

L'Initiative pour l'intégration des infrastructures régionales en Amérique du Sud (IIRSA) a été lancée par les chefs d'État des 12 pays de l'Amérique du Sud lors du sommet de Brasília en septembre 2000 afin de favoriser l'intégration régionale des infrastructures et d'aider à améliorer la compétitivité de leurs économies. L'initiative vise à la fois à faire émerger des projets d'investissement et des bailleurs de fonds publics et privés, et à harmoniser les cadres réglementaires, et ce, dans un cadre régional de coopération. La mise en route d'une série d'actions destinées à donner corps à l'initiative a progressé considérablement en 2001.

Les dirigeants des pays ont confié la conduite de la stratégie de l'IIRSA à un comité exécutif de pilotage composé de ministres des trois secteurs concernés (transports, énergie, télécommunications). Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2001, en avril à Santa Cruz (Bolivie) et en décembre à Buenos Aires (Argentine). Les chefs d'État ont également fait appel à la BID, à la Société andine de développement et au Fonds financier pour le développement du bassin du río Plate (FONPLATA) afin de mettre sur pied un comité de coordination technique pour aider les pays à mettre en œuvre l'initiative. Ces institutions ont créé un secrétariat dans les bureaux de l'INTAL de la Banque à Buenos Aires et s'emploient activement à apporter un concours financier, technique et logistique pour accompagner l'IIRSA dans sa démarche.

L'IIRSA définit 12 chantiers d'intégration et de développement très prioritaires et six processus d'intégration clés, tels que les postes-frontières, les formes nouvelles de financement des infrastructures, ainsi que les transports multimodaux et aériens. Pour chacun de ces chantiers et processus, un groupe de travail technique sera créé, avec des représentants techniques des trois secteurs dans les pays concernés. Ces groupes dessineront les contours du projet pour la région et élaboreront un plan d'action, en s'intéressant à la fois aux investissements et aux cadres réglementaires de demain et aux moyens de les optimiser en les coordonnant. Ils s'emploieront notamment à trouver des financements privés pour les projets d'équipement ainsi que des partenariats mixtes (faisant intervenir les secteurs public et privé).

La BID, la SAD et le FONPLATA accordent une aide importante à ces groupes de travail techniques, notamment en finançant le recours à des consultants appelés à servir de coordinateurs et d'animateurs. Quatre groupes de travail techniques ont été mis sur pied, pour le chantier andin, pour le chantier Mercosur-Chili, pour le chantier interocéanique (Brésil, Bolivie, Pérou, Chili) et pour la Réglementation du marché régional de l'énergie. Plusieurs autres commenceront à fonctionner en 2002 et ils bénéficieront d'un éventuel projet de coopération technique régionale financé par la BID.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?iirsaeng>

la création d'un Marché commun en 2005. Après leur engagement d'approuver un nouveau Tarif extérieur commun d'ici à 2002, les travaux pour une nouvelle structure fiscale commune ont commencé. L'harmonisation macroéconomique a progressé et, tout au long de l'année, on a assisté à une légère convergence vers un objectif commun : ramener l'inflation à moins de 10 % et maintenir le déficit budgétaire en dessous de 3 %. À partir de janvier 2002, l'exigence de visas a été éliminée pour les ressortissants de quatre pays membres voyageant à l'intérieur de leur sous-région (cette règle sera étendue au Venezuela à partir de janvier 2004). Un Plan de coopération andine

pour la lutte contre les drogues illicites et crimes apparentés a également été approuvé en 2001. Ce plan aidera les pays à former un bloc commun contre le trafic de stupéfiants.

Le processus d'intégration régionale de la **Communauté des Caraïbes (CARICOM)** a fait des progrès constants en 2001, grâce au ferme appui politique de ses 14 pays membres. L'une des priorités actuelles de la CARICOM est de terminer la révision du Traité de Chaguaramas, aux termes duquel a été créée la CARICOM. Cette révision implique la rédaction de nouveaux protocoles qui tiennent compte de la liberté de circulation de biens, de capitaux et de main-d'œuvre

qualifiée entre les pays membres. Le traité ainsi révisé offrira les bases institutionnelles et juridiques nécessaires à la création d'un Marché à économie unique des Caraïbes, qui comprendra une politique commerciale commune et une plus grande harmonisation des politiques monétaires et fiscales. Les révisions prévoient également l'inclusion future de protocoles dans de nouveaux domaines tels que le commerce électronique, la passation de marchés publics et l'établissement de zones de libre-échange.

L'un des principaux problèmes pour le bloc a trait à l'évolution actuelle et à venir de ses relations commerciales avec ses principaux partenaires d'Europe et d'Amérique du Nord. C'est pourquoi les chefs d'État ont réitéré l'importance du Mécanisme de négociations régionales des Caraïbes pour les négociations commerciales extérieures et ont demandé l'appui des instances bilatérales et multilatérales aux négociations de la ZLEA et aux négociations avec l'Union européenne.

Le **Marché commun centraméricain (MCCA)** a fait d'importants progrès vers la création d'une Union douanière. La libre-circulation des biens et un tarif extérieur commun sont déjà en place. La majeure partie du commerce sous-régional se fait en franchise de taxes, et seuls certains produits agricoles sont encore assujettis à des droits de douane.

Quatre pays du bloc ont décidé de renforcer leur intégration en harmonisant plus étroitement leurs normes de contrôle phytosanitaire et leurs administrations douanières. Les progrès ont été particulièrement sensibles dans ces domaines en El Salvador, au Guatemala et au Honduras, où une infrastructure douanière commune a été établie et où les procédures ont été harmonisées.

Après les progrès substantiels et constants du processus d'intégration qui ont favorisé l'accroissement du commerce intra-régional, 2001 a été une année de stagnation pour **Mercosur**. Pour la première fois depuis sa création, ses deux principaux membres ont eu à faire face à une conjoncture économique défavorable. Cette situation a encore été aggravée par le ralentissement de l'économie mondiale et par le scepticisme croissant des investisseurs internationaux à l'idée de canaliser des fonds vers les économies émergentes.

Néanmoins, les pays du Mercosur reconnaissent les bienfaits de l'intégration et les possibilités qu'elle offre, en formant un bloc, d'attirer les investissements. C'est pourquoi un certain nombre d'options sont envisagées pour relancer le processus.

L'appui de la Banque au processus d'intégration sous-régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est maintenu tout au long de 2001.

L'appui de la BID à la CARICOM s'est manifesté sur différents fronts. Un programme lancé en 2001 est destiné à favoriser la mise en œuvre des engagements de l'OMC. Ce programme permettra de faire le point des recommandations liées aux accords de l'Uruguay Round pour les pays des Caraïbes. Une partie du financement servira à appuyer l'application des accords régionaux à certains efforts tels que le renforcement institutionnel et la rédaction de textes juridiques. Une opération du MIF a été approuvée au cours de l'année pour la conception d'un cadre pour l'investissement régional. Ce programme permettra de formuler des recommandations à l'intention des membres du bloc sur les moyens de transformer leurs cadres nationaux respectifs en un plan régional harmonisé. La Banque appuie également l'établissement d'une Cour caribéenne de justice.

L'appui au Mercosur implique l'exécution de plusieurs opérations régionales de coopération technique, dont : a) un appui à l'harmonisation de Mécanismes communs de supervision, afin d'approfondir les systèmes financiers de chaque pays membre ; b) un appui à l'application des règlements contre les pratiques commerciales déloyales, afin de renforcer l'intégration en apportant un appui technique à l'amélioration et à l'application des moyens employés pour combattre ces pratiques ; c) la création d'une base de données des projets d'investissement dans les industries d'extraction de ressources non métalliques, afin d'appuyer le développement du secteur minier ; d) la publication d'un ouvrage contenant des études d'évaluation et des propositions sur la situation du Mercosur, dix ans après sa création ; et e) un appui à un forum sur les relations entre le Mercosur et l'UE, auquel participeront des représentants de divers centres universitaires, des pouvoirs régionaux et nationaux, du secteur privé et d'autres groupes de la société civile.

INTÉGRATION RÉGIONALE EN AMÉRIQUE CENTRALE

Pour accompagner l'intégration régionale en Amérique centrale, la Banque a approuvé deux projets en 2001, qui cadrent bien avec les paramètres du Plan Puebla-Panama.

- **Système d'interconnexion électrique pour les pays d'Amérique centrale (SIEPAC)**, un projet de \$240 millions qui soutient le développement du premier réseau électrique régional et qui établit un marché de gros d'envergure régionale pour l'électricité. Ce projet renforcera l'intégration et impulsera les efforts faits par ces pays pour améliorer leur réseau électrique national. Il est prévu que la création d'un marché régional comportant des règles claires et uniformes encouragera les investisseurs privés à construire des centrales plus grandes et plus performantes, entraînant des investissements qui feront baisser le coût de l'électricité et accroîtront la fiabilité des réseaux électriques.

- **Développement durable du bassin du Haut Lempa.** Ce programme régional s'articule

autour de prêts accordés séparément à El Salvador, au Guatemala et au Honduras, qui partagent tous des parties du bassin-versant du Haut Lempa. Il s'agit d'un progrès important dans l'intégration générale des trois pays, car ce projet soutient une nouvelle méthode pour réaliser un objectif commun. Le programme améliorera l'environnement et favorisera le progrès économique et social par des efforts financiers en faveur de la gestion et de la protection des ressources naturelles, des équipements locaux et de l'assainissement de base. La diversification économique s'intensifiera grâce à des formations et à l'encouragement aux activités commerciales, notamment par la certification et la commercialisation d'un café biologique et le tourisme vert. Un dispositif d'alerte et de surveillance sera aussi mis en place pour aider à prévenir ou à atténuer les catastrophes naturelles, tout particulièrement les éboulements et les inondations.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?Integrate>

En outre, une opération régionale de coopération technique a été approuvée pour appuyer la création d'un fonds de financement d'initiatives régionales dans le domaine de l'éducation.

Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale de l'Amérique du Sud (IIRSA), que la BID appuie de concert avec la Corporation andine de développement et le Fonds de développement financier du Bassin du Rio de la Plata (FONPLATA). Cet appui fait suite à une demande des chefs d'État de l'Amérique du Sud au Sommet de Brasilia, en 2000, où l'Initiative IIRSA a été lancée pour promouvoir l'intégration régionale dans les secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications.

La Banque continue d'apporter un appui technique, financier et logistique au processus de construction de la ZLEA dans le cadre du Comité tripartite (BID, OEA et Commission économique

pour l'Amérique latine et les Caraïbes – CÉPALC). Cet appui se présente sous la forme de trois programmes : a) assistance technique aux groupes de négociation sur l'accès aux marchés, l'agriculture et la passation des marchés publics, ainsi qu'au Comité des négociations commerciales des Vice-ministres, et à d'autres groupes s'intéressant à l'investissement, à la société civile et aux petites économies ; b) appui financier et technique au Secrétariat administratif de la ZLEA ; et c) programme de coopération technique régionale financé par le MIF, en réponse à une demande des Ministres du commerce, pour aider à l'application de huit mesures d'assouplissement des échanges commerciaux en rapport avec les procédures douanières dans la région. Ce projet simplifiera les procédures douanières et les rendra plus transparentes, facilitant ainsi les transactions commerciales entre les pays de cette zone et le reste du monde.

Le renforcement de l'administration douanière est un élément constant de l'appui de la Banque à l'intégration régionale. Plusieurs programmes nationaux et régionaux financés par la BID sont en cours, et en 2001, la Banque a signé un accord avec l'Organisation mondiale des douanes pour renforcer la collaboration entre les deux institutions dans ce domaine.

En 2001, l'Institut pour l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes (INTAL) a concentré ses efforts sur l'appui aux gouvernements de l'Amérique latine et des Caraïbes engagés dans divers processus de négociation et de décision concernant l'intégration aux niveaux bilatéral, sous-régional, hémisphérique, intra-régional et multilatéral. Le Réseau de centres de recherche et d'intégration de l'INTAL a entrepris des études de l'impact de l'intégration régionale sur les investissements inter et intra-régionaux, afin de contribuer de façon empirique à l'identification et à la mise en œuvre d'actions stratégiques par des responsables des gouvernements et du secteur privé de la région. En ce qui concerne le renforcement institutionnel dans le domaine des négociations commerciales, les participants aux négociations ont accordé une attention particulière aux questions relevant de la compétence de l'OMC en matière multilatérale. Parmi les autres activités de l'année figure la diffusion d'informations à travers plusieurs publications, bases de données et services du Centre de documentation de l'INTAL. Cette action a permis un engagement plus avisé de la part de vastes secteurs de la société civile aux échelons régional et international dans le processus d'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes.

En 2001, l'Institut interaméricain pour le développement social (INDES) a continué à former du personnel pour les gouvernements et institutions opérant dans les secteurs sociaux de la région. Quatre cours fondamentaux ont été donnés à Washington, D. C., auxquels ont assisté 118 stagiaires, dont tous avaient la responsabilité de programmes sociaux dans leurs pays respectifs. L'un de ces cours s'adressait aux dirigeants autochtones de la région.

Outre les activités régionales, l'INDES a organisé deux programmes nationaux au

Nicaragua et en République Dominicaine ; appuyé l'exécution d'un Programme d'aide à la gestion sociale pour le Gouvernement bolivien ; coopéré à la conception d'un programme national au Honduras, qui doit débiter en janvier 2002 ; donné un cours pilote et entrepris la conception et la négociation d'un programme national au Guatemala ; et participé à la conception et à la négociation d'un programme national au Venezuela. Quelque 803 personnes ont ainsi reçu une formation à travers l'ensemble de ces programmes nationaux.

Le secteur privé

Le développement du secteur privé est indispensable à la croissance économique et constitue une priorité pour les gouvernements de l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'intensification des réformes des marchés et de la libéralisation dans la région, en particulier dans les secteurs de l'infrastructure, a eu pour effet de renforcer les économies. Grâce à elle, le secteur privé, notamment dans les pays les plus grands, se montre plus résistant aux revers macroéconomiques. La solidité des entreprises privées est d'une importance cruciale pour l'accroissement de la productivité et, par conséquent, pour un développement durable.

Au sein du Groupe de la Banque, les organes qui travaillent avec le secteur privé sont le Département du secteur privé, le Département du développement durable et les Départements des opérations régionales, le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) et la Société interaméricaine d'investissement (SII). L'appui de la Banque au secteur privé est particulièrement important dans les pays moins avancés, dont le niveau et l'ampleur de leur économie – et, par conséquent, de leur secteur privé – les défavorisent par rapport aux autres pays de la région et au reste du monde. Le développement du secteur privé de ces pays est donc clairement l'une des grandes priorités pour la région si elle veut combattre efficacement la pauvreté.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Privatesect>

Pour renforcer la compétitivité dans ces pays, le groupe du secteur privé s'emploie activement à promouvoir et financer la participation de ce secteur à de nombreux aspects de l'activité économique. La Banque appuie des efforts qui vont de la conception de réformes permettant la participation du secteur privé et du soutien à leur mise en œuvre à l'établissement de cadres réglementaires appropriés, et de l'identification de grands projets visant à améliorer certains éléments clés de l'infrastructure à l'aide aux micro, petites et moyennes entreprises.

Si chacun des quatre organes du Groupe de la BID qui travaillent avec le secteur privé a ses propres objectifs et instruments, et répond à un aspect ou à un élément donné du développement du secteur privé, il existe une coordination et une interaction étroites entre ces organes. Le Département du secteur privé, les Départements régionaux et le Département du développement durable, la SII et le MIF apportent tous un appui aux pays pour l'établissement des conditions appropriées pour une participation du secteur privé. Le Département du développement durable se concentre sur la conception de stratégies et de politiques de nature à favoriser le développement de l'infrastructure, des marchés financiers et des marchés des capitaux et la participation du secteur privé, tandis que les Départements régionaux préparent des opérations spécifiques visant à promouvoir les réformes dans ce sens et à faciliter les initiatives en aval. Par exemple, un prêt sectoriel de la Banque dont l'initiative revient à un Département régional est utilisé pour réformer un secteur, c'est-à-dire pour favoriser les réformes structurelles, préparer les lois correspondantes et établir le cadre réglementaire voulu. Ensuite, une opération du MIF, par exemple une ligne d'activité pour l'octroi de concessions, est utilisée pour ouvrir la voie à la privatisation d'une entreprise publique. Enfin, le Département du secteur privé participe au financement du programme d'investissements proposé par le concessionnaire. Les petites et moyennes entreprises bénéficiant des programmes de crédit et de prise de participation de la SII profitent souvent des projets du MIF visant à améliorer la conjoncture économique.

L'appui de la Banque aux petites et moyennes entreprises est un autre exemple de la complémentarité de l'action de la BID dans le secteur privé. Le Programme d'aide à l'initiative privée à vocation sociale est destiné à développer et renforcer les activités productives des chefs de micro-entreprises à faible revenu, qu'il s'agisse de personnes appartenant aux populations autochtones, de femmes, de jeunes ou d'éléments d'autres catégories marginalisées, et joue un rôle crucial dans le développement des institutions financières locales. En 2001, la Banque a approuvé une aide de \$6,2 millions pour 18 projets de microentreprises. Le MIF a approuvé 22 projets pour un total de \$18,4 millions à l'appui d'un large éventail d'institutions desservant les micro-entreprises et d'institutions de microfinancement.

Outre son appui direct à l'infrastructure et aux entreprises, le groupe d'aide au secteur privé encourage de plus en plus le développement de marchés financiers et boursiers locaux, considérant qu'un marché des capitaux dynamique aide le pays à créer un contexte plus favorable à l'investissement. Un secteur financier plus solide favorise l'épargne, car il offre aux investisseurs de nouveaux instruments qui leur permettent de diversifier leurs portefeuilles de placements et de réduire ainsi le risque encouru. Dans ce contexte, la Banque a créé un groupe qui appuie activement le développement des marchés des capitaux et encourage la création de nouveaux instruments financiers, tels que les garanties partielles contre le risque de crédit lié à la monnaie, utilisées principalement pour les émissions locales d'obligations en monnaie nationale.

L'objectif fondamental de ces garanties, qui améliorent la qualité du crédit, est de combler le fossé entre les exigences des investisseurs et les besoins des organes d'émission d'instruments de dette à long terme et de promouvoir le développement des marchés obligataires locaux du secteur privé. En soutenant la dette des émetteurs locaux d'obligations, la Banque espère aider les emprunteurs locaux à présenter des risques de crédit acceptables pour les investisseurs institutionnels locaux à long terme, telles que les caisses de pensions, et favoriser ainsi le développement de marchés des capitaux locaux.

Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a pour mission de promouvoir le développement du secteur privé dans toute la région. Il s'emploie particulièrement à aider les micro et petites entreprises, et à dispenser une assistance technique pour améliorer le fonctionnement des marchés. Utilisant à la fois des dons pour le financement de l'assistance technique et des mécanismes d'investissement (prêts, financements participatifs et quasi-participatifs), le MIF teste de nouvelles approches du développement et fait fonction de catalyseur pour la mise en œuvre de réformes de plus grande envergure.

À la différence des programmes de plus grande ampleur, le MIF peut se permettre d'expérimenter, afin d'essayer des idées nouvelles de nature à répondre aux besoins de développement perçus à l'échelon local. L'aptitude du MIF à fonctionner en partenariat direct avec les ONG, les groupes de représentants d'entreprises et les entités gouvernementales en fait un élément clé des efforts en vue d'associer un échantillon plus représentatif de la société au processus de développement. Plus de 75 % des projets du MIF sont exécutés avec des partenaires nouveaux pour la BID.

Au cours de ses huit années d'opérations, le MIF a approuvé \$748 millions¹ pour des projets dans toute la région, qui visaient à améliorer la conjoncture économique, à renforcer le fonctionnement des marchés commerciaux et financiers et des marchés du travail, et à promouvoir le développement des petites et microentreprises. En 2001, le MIF a approuvé l'octroi de \$94 millions à 66 projets. Son portefeuille se décompose comme suit :

- Amélioration du contexte dans lequel sont menés les efforts de développement du secteur privé : \$180 millions (24 %);
- Valorisation des ressources humaines : \$192 millions (25 %);
- Développement des petites et micro-entreprises : \$176 millions (23 %);

¹ À l'exclusion des annulations.

- Fonds d'investissement dans les petites entreprises : \$207 millions (28 %).

La Société interaméricaine d'investissement (SII), qui a commencé à fonctionner en 1989, est conçue pour appuyer et favoriser le développement de petites et moyennes entreprises n'ayant pas accès à des sources appropriées de financement participatif ou de prêts à long terme. Filiale de la BID, la SII accorde des prêts à ces entreprises ou y fait des investissements directs ou indirects à travers des intermédiaires financiers ou des fonds de participation privés. Elle n'exige pas de garanties souveraines. Pour pouvoir bénéficier de ses concours financiers, les projets doivent promouvoir un développement durable par la création d'emplois, l'élargissement de la propriété du capital, la création d'un revenu net en devises, les transferts de ressources et de technologie et l'utilisation des ressources locales d'une manière écologiquement responsable, et promouvoir l'épargne locale ou l'intégration économique de la région.

En 2001, la SII a approuvé l'octroi d'un volume de \$128 millions sous la forme de prêts directs et de prises de participation à 19 opérations, dont beaucoup – telles que le projet de renforcement du marché de la titrisation des crédits hypothécaires – ont représenté une innovation pour la SII et pour l'ensemble de la région. Au nombre des opérations approuvées au cours de l'année figuraient six transactions avec des institutions financières et un fonds de participation privé qui permettront à la SII de canaliser plus de \$425 millions vers des entreprises encore plus petites de toute la région.

Le Département du secteur privé de la BID (PRI) prépare des prêts et des garanties afin de mobiliser la participation financière du secteur privé à de grands projets d'infrastructure et d'améliorer l'aptitude des marchés financiers locaux à mettre au point des instruments de financement à long terme. Le PRI travaille en partenariat avec des banques commerciales et d'autres co-prêteurs pour offrir à des entreprises du secteur privé les fonds dont elles ont besoin pour entreprendre de

grands projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, des transports, des communications, de l'eau et de l'assainissement.

Au cours de ses sept années d'opérations en faveur du secteur privé, la banque a accordé des concours financiers pour 56 projets dans 13 pays, soit plus de \$2,1 milliards sous forme de prêts directs, et aidé d'autres bailleurs de fonds au moyen de garanties à consentir pour \$531 millions de prêts supplémentaires. Par ailleurs, \$3,7 milliards financés par l'intermédiaire du Programme de participation de prêts « B » de la Banque, avec des fonds provenant de 52 banques commerciales et de 15 investisseurs institutionnels, sont venus compléter cet engagement financier de la BID. Le coût total de ces projets se monte approximativement à \$16 milliards.

En 2001, la Banque a approuvé cinq opérations représentant un total de \$279 millions et mobiliser des apports supplémentaires de \$586 millions auprès de banques commerciales. Elle a également conclu son premier accord de réassurance, ce qui lui a permis de renforcer son rôle de catalyseur sur les marchés financiers privés en partageant le risque de crédit avec des assureurs internationaux. La Banque a l'intention de réassurer jusqu'à 50 % de ses garanties contre le risque politique, et dispose à cet égard du soutien d'importantes compagnies d'assurance.

En 2001, au nombre des transactions du Département du secteur privé figurait un appui à la société de distribution d'électricité de la République Dominicaine, afin d'aider cette société à réduire les pertes du réseau ; le financement de centrales et d'une ligne de transport de l'Argentine au Brésil, pour répondre à l'accroissement de la demande d'électricité et diversifier les sources d'énergie en passant de l'énergie hydroélectrique à l'électricité thermique ; et une aide à l'industrie chilienne des transports maritimes, par la construction d'un terminal portuaire polyvalent destiné à améliorer la capacité de manutention de marchandises.

En 2001, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé un accroissement du volume des prêts et des garanties au secteur privé qui est passé de 5 à 10 % de l'encours total des prêts et des garanties de la Banque, sous réserve d'une collaboration

encore plus étroite entre les divers organes du Groupe de la Banque travaillant avec le secteur privé (PRI, MIF et SII), et de la mise en œuvre de procédures de gestion des risques sensiblement renforcées. Cette décision souligne l'attachement de la Banque à continuer d'offrir en temps opportun et de façon novatrice des instruments financiers destinés à aider au développement dans la région de secteurs privés dynamiques en finançant des opérations et des initiatives dans les domaines de l'infrastructure et des marchés locaux des capitaux.

Gestion du portefeuille

En 2001, face aux défis lancés par la région, la Banque a fait des progrès substantiels. Certains facteurs externes, résultant de la situation macroéconomique, politique et écologique, ont contraint la Banque et ses emprunteurs à repenser les priorités, à maximiser les ressources humaines et financières disponibles et à promouvoir des pratiques de gestion de portefeuille durables. La BID a intensifié son action afin de répondre aux nouvelles priorités et aux besoins croissants des gouvernements, du secteur privé et de la société civile, et s'est employée avec diligence à favoriser la réalisation de ses objectifs de développement. D'autres outils, instruments de prêt et mécanismes d'évaluation ont été élaborés, et les relations de partenariat avec les emprunteurs et les clients ont été renforcées par une gestion synergique des prêts, des examens de projets à mi-parcours, une concertation étroite sur les politiques et les programmes, et par des initiatives de formation.

Le Rapport annuel de la Banque sur les projets en cours d'exécution résume les faits saillants de la gestion du portefeuille et fournit des données sur la situation et la performance du portefeuille, les difficultés actuelles et nouvelles et les mesures prises pour y faire face. Au 31 décembre 2000, le portefeuille actif de la BID comprenait 538 projets, représentant un volume total d'engagements de \$44,7 milliards. Par rapport aux engagements, les prêts pour des investissements

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?portfoliomngt>

BARBADE : PROJET PILOTE POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ

La Barbade bénéficie à l'heure actuelle d'un cadre économique stable, et son programme économique vise de plus en plus à préparer et à mettre en œuvre des initiatives destinées à consolider l'épargne et les rendements des investissements. L'accent est mis aussi sur l'accroissement de la compétitivité de l'économie, surtout face aux implications profondes de la libéralisation des échanges pour le secteur productif.

Dans le cadre des efforts visant à améliorer les résultats économiques, le gouvernement, le secteur privé et le mouvement syndical ont entamé des concertations tripartites, officialisées par l'adoption de la loi sur la productivité nationale en 1993. Le Conseil national de la productivité (BNPC)

a ensuite été créé à titre de volet institutionnel d'une structure économique de gestion, avec pour mission d'accroître la compétitivité en augmentant la productivité.

Ce projet du MIF approuvé en 2001 vise à apporter un concours technique au secteur privé pour élaborer des mesures, des technologies, des points de référence internationaux et des bonnes pratiques permettant d'impulser la productivité et la rentabilité. Cela à son tour contribue à l'amélioration de l'ensemble des résultats économiques. Le projet prévoit entre autres des mesures destinées à accroître la productivité et à renforcer les moyens dont dispose le BNPC pour guider le secteur privé et lui apporter un concours technique.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site

<http://www.iadb.org/goto.pl?Mif>

représentaient 81 % du portefeuille actif, tandis que les prêts à l'appui de réformes et les opérations du secteur privé en représentaient 16 % et 3 % respectivement.

En ce qui concerne la composition sectorielle du portefeuille, le rapport indique que 43 % des engagements étaient consacrés aux secteurs sociaux, conformément au mandat de la Huitième reconstitution ; venaient ensuite les projets d'infrastructure, les réformes et la modernisation de l'État, et les secteurs productifs. Du fait de la diminution du rôle du secteur public dans les dépenses d'infrastructure due à la privatisation des entreprises publiques, les prêts au secteur privé sont en train de devenir un élément significatif du portefeuille de la BID. Les projets de réforme atteignent à présent environ 21 % du volume des engagements et du nombre de projets. Les pays du Groupe II ont continué de se tailler la part du lion du portefeuille de projets (61 %), et représentent plus d'un quart des engagements.

La performance du portefeuille est évaluée sur la base de cotes attribuées par chaque Bureau de pays et indiquée dans le Rapport annuel de la Banque sur les projets en cours d'exécution selon

deux grandes classifications : la mesure dans laquelle les projets affichent des progrès dans leur exécution, et les chances qu'ils ont d'atteindre leurs objectifs de développement. Malgré les difficultés qu'a connues la région au cours de l'année, ce rapport indique que 88 % des projets du portefeuille et 87,5 % des engagements ont été jugés conformes aux prévisions et en passe d'atteindre leurs objectifs de développement. Douze pour cent des projets figurant au rapport ont été classés comme projets à problèmes ou ayant peu de chances d'atteindre leurs objectifs de développement. Dans l'ensemble, 76 % des projets du portefeuille ont été classés comme ayant fait des progrès satisfaisants dans leur exécution, chiffre semblable aux niveaux indiqués pour 1999.

L'exécution des projets devient de plus en plus complexe, surtout dans les secteurs sociaux et dans les domaines des réformes, où il est souvent nécessaire de réunir un consensus et d'amender les lois. Le rapport souligne que de nombreux problèmes structurels liés à des contraintes macroéconomiques ou budgétaires ou à d'autres obstacles juridiques, réglementaires ou institutionnels sur lesquels la Banque n'a aucun pouvoir

continuent de miner les gains enregistrés dans la performance du portefeuille et de s'opposer à l'obtention des impacts voulus sur le développement. Tous les groupes de pays se sont heurtés à des difficultés au cours de ces dernières années ; toutefois, en 2001, le problème a été plus aigu dans les pays du Groupe I, et surtout dans les secteurs sociaux et en ce qui concerne les réformes.

Le Rapport annuel de la Banque sur les projets en cours d'exécution fait également état de certaines mesures prises par la Direction et les emprunteurs pour suivre les projets dans une optique anticipative et aider ceux qui se heurtent à des difficultés à surmonter leurs obstacles. Un nouveau Système d'alerte en ligne a été institué cette année pour alerter le personnel afin qu'il prenne des dispositions pour remédier à des difficultés non encore graves auxquelles se heurtent certains projets qui présentent toutefois certains travers qui pourraient accroître leurs risques d'échec à l'avenir. La Banque a intensifié ses efforts afin de former des partenariats étroits avec ses clients de manière à protéger les progrès réalisés dans la gestion de son portefeuille et couper court aux risques de dégradation de sa qualité. À cet égard, le rapport met en lumière diverses stratégies destinées à donner une nouvelle impulsion aux portefeuilles-pays. Il évoque notamment les mesures prises en Colombie pour revoir le portefeuille, redéfinir ou annuler certaines opérations qui ne sont plus jugées hautement prioritaires ou conformes aux objectifs et réajuster le portefeuille de manière à le maintenir dans les limites du plafond imposé pour 2001. Au Paraguay, la Banque a collaboré avec le gouvernement pour surmonter les obstacles liés notamment aux questions de passation de marchés, qui nuisent à l'ensemble du portefeuille.

Le rapport décrit également des initiatives en cours, qui visent à rationaliser les pratiques de suivi et d'établissement de rapports, de manière à assurer plus d'homogénéité à l'ensemble des opérations et des secteurs figurant dans le portefeuille de la Banque. La Direction a rendu compte d'un certain nombre de mesures prises dans le courant de l'année pour promouvoir l'utilisation d'indicateurs de performance précis, et a commencé par améliorer la façon dont les projets sont

évalués, de manière à assurer un meilleur suivi des résultats. Pour la première fois, elle a également élaboré un Plan de travail sur l'évaluation des opérations et la présentation de rapports de performance, en réponse au nouveau concept de « partage des responsabilités » entre elle et le Bureau de l'évaluation et de la supervision. Les rôles de chacun ont été définis avec plus de précision, et des progrès ont été également réalisés dans la coordination des tâches, de manière à produire plus de synergie et de complémentarité et à éviter les redondances.

La Banque s'emploie activement à promouvoir une approche plus globale du suivi des résultats. Un certain nombre d'initiatives en cours devraient faciliter une meilleure compréhension de l'ensemble du cycle de suivi et d'évaluation des projets, et de l'importance des leçons à en tirer et, par conséquent, de l'utilité de mettre en place de meilleurs systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés. À cet égard, le Rapport annuel de la Banque sur les projets en cours d'exécution note qu'un nouveau mécanisme de « Dépannage » est en train d'être mis en place pour fournir des renseignements pertinents et un appui immédiat concernant les cadres logiques et les indicateurs sectoriels. La formation du personnel à affecter à ce mécanisme a pris un tour plus concret, et un système d'appui en ligne doit être lancé en 2002. D'importants efforts ont également été consacrés à la révision des actuels formats et directives concernant les Rapports de suivi de la performance des projets et les Rapports d'achèvement de projet, et à l'harmonisation des rapports intérimaires, afin d'alléger le processus d'établissement de rapports. Par ailleurs, un prototype de base de données en ligne sur les enseignements de l'expérience des projets a été mis au point, et sera lié par la suite aux Rapports de suivi de la performance des projets, aux Rapports d'achèvement de projet et autres sources d'informations pertinentes telles que les examens à mi-parcours, les visites d'inspection et les examens du portefeuille. Ces types d'initiatives de gestion du portefeuille continueront à être lancées et évaluées au cours de l'année à venir, dans le cadre de l'approche intégrée de l'amélioration du portefeuille.

Le rapport a également fait état de progrès constants dans la rationalisation des méthodes de travail et des charges de travail des Bureaux extérieurs, notamment en ce qui concerne les processus administratifs et opérationnels de l'administration des prêts, du suivi des projets et de la passation des marchés. Ces progrès devraient permettre aux spécialistes de se consacrer plus activement à la recherche de solutions aux problèmes et d'accorder plus d'attention aux questions d'impact sur le développement. La question des faiblesses institutionnelles des agents d'exécution ayant été citée par les Bureaux extérieurs comme étant la principale cause des insuffisances observées dans l'exécution des projets, la Banque s'est efforcée de concevoir de nouveaux outils pour aider les spécialistes à effectuer une analyse plus approfondie des institutions au stade de la conception des projets et pour mieux mettre en lumière les considérations de gestion financière et de durabilité.

En ce qui concerne les principales leçons qui se dégagent au niveau des opérations, le Rapport annuel de la Banque sur les projets en cours d'exécution fait ressortir certains des éléments à prendre en compte lors de la conception ou de la programmation de nouvelles opérations. Parmi ces éléments, le rapport souligne la nécessité que la conception des projets reste simple et réaliste, et la nécessité de limiter le nombre de conditionnalités. En outre, pour en faciliter le suivi, les projets doivent être assortis d'indicateurs de progrès identifiables, et ils doivent être à la mesure de la capacité financière, budgétaire et institutionnelle de l'homologue national et de l'agent d'exécution. La participation des principaux intéressés à tous les aspects de la conception, de l'exécution et de l'évaluation du projet financé par la Banque est également essentielle à l'attachement du pays à celui-ci. La formation et l'assistance technique dispensées aux emprunteurs sur les ressources du Plan d'action pour les pays des Groupes C et D ou sur d'autres ressources ont apporté une aide précieuse au maintien de la continuité dans l'application des politiques et des procédures de la Banque pendant l'exécution des projets. Enfin, le rapport souligne l'intérêt commun que portent la Banque, les emprunteurs et les agents d'exécution à l'accès à

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Effect>

une base de données centralisée regroupant les leçons tirées de l'expérience, comme moyen de tirer profit de la riche expérience opérationnelle découlant des projets de la Banque.

Efficacité de l'œuvre de développement de la Banque

Dans le monde d'aujourd'hui, les institutions sont jugées sur ce qu'elles accomplissent. Pour mesurer l'efficacité d'une institution de développement, il faut donc examiner les résultats de ses interventions.

Les résultats des programmes de la BID qui sont importants pour le développement sont toujours le fait de deux protagonistes : la Banque et le pays emprunteur. Se fondant sur cette considération, la Banque, dans sa Stratégie institutionnelle, a formulé les engagements suivants :

« La BID est prête à assumer la responsabilité de la qualité de ses travaux et à partager avec les pays emprunteurs la responsabilité de l'obtention de résultats concrets en matière de développement. »

Pour produire des résultats sur la base de cet engagement commun, il faut des efforts répétés à chaque étape du cycle du projet. La programmation par pays doit être renforcée, et il convient d'accorder une plus grande attention aux objectifs de performance, afin que les interventions de la Banque soient axées sur les résultats. Le travail stratégique au niveau sectoriel ou thématique doit se concentrer davantage sur les critères de performance et les repères, afin d'aider la Banque et les pays à se fixer des buts et objectifs significatifs pour leurs interventions. Lors de la conception des projets, il faut donner plus de poids aux possibilités d'évaluation en fixant des objectifs et des jalons pour l'obtention de résultats. Pour améliorer la qualité du portefeuille, l'exécution du projet doit s'attacher davantage à obtenir des résultats qu'à gérer les décaissements.

Des progrès ont été accomplis dans tous ces domaines en 2001. La Direction a établi de nouvelles directives pour la préparation des Études de

pays, et le Bureau de l'évaluation et de la supervision de la Banque (OVE) a présenté un rapport établissant les moyens d'améliorer les possibilités d'évaluation des programmes de pays. La Direction a lancé un examen détaillé et une actualisation de l'ensemble complet de stratégies sectorielles, afin de s'assurer que les stratégies suivies peuvent être mises en œuvre et qu'elle dispose de moyens adéquats de suivi et d'évaluation. L'OVE a procédé à des études des possibilités d'évaluation de tous les projets soumis au Comité des projets, afin d'améliorer l'efficacité des différentes opérations du point de vue du développement. Les travaux entrepris par la Direction et l'OVE sur le suivi du portefeuille serviront à la préparation d'un Plan d'action pour l'amélioration du portefeuille qui doit être terminé en 2002.

Des progrès sensibles ont déjà été constatés dans la qualité de la préparation des opérations que la Direction soumet au Conseil d'administration. Cette « qualité initiale » est une condition nécessaire mais pas suffisante pour améliorer l'efficacité des opérations de la Banque pour le développement. La Banque s'efforce d'améliorer cette qualité initiale :

- En veillant à ce que les opérations soient conformes aux Études de pays.
- En renforçant la conception des opérations en s'assurant que les équipes de projet tiennent compte des leçons de la riche expérience de la Banque. Ces leçons émanent de plusieurs sources, notamment de l'auto-évaluation en temps réel effectuée par la Direction et des évaluations rétrospectives effectuées par l'OVE. Elles sont accessibles aux fonctionnaires de la Banque à travers les contacts personnels, les « réseaux » thématiques ou sectoriels informels et les rapports écrits. Pour les équipes de projet, l'accès sera encore plus simple, une fois que la base de données en ligne des leçons de l'expérience sera pleinement opérationnelle.
- En examinant le processus d'examen interne des projets, initiative lancée par la Direction. Le processus en est au stade des réglages de précision.
- En améliorant les possibilités d'évaluation des opérations soumises à l'approbation du Conseil d'administration. La Direction attache

une grande importance à cet effort, ce qui signifie plus précisément que les opérations devront avoir des objectifs clairement définis ; et des composantes allant visiblement dans le sens de ces objectifs ; que les indicateurs de suivi sont établis en fonction de ces objectifs et que les moyens de collecte et de traitement des données permettent d'évaluer les résultats sans ambiguïté. Les opérations sont également censées comporter des dispositions plus précises pour une évaluation rétrospective fondée sur des directives applicables à toute la Banque, actuellement en préparation par la Direction.

- En veillant à promouvoir une participation plus étroite du personnel des Bureaux extérieurs à la « faisabilité », de manière à fonder la conception et la conditionnalité des opérations sur l'expérience. Ainsi, les opérations que la Direction soumet au Conseil seront de plus en plus « faisables », ce qui veut dire que leur complexité sera plus conforme à la capacité d'exécution de l'emprunteur, et leur conditionnalité (y compris les conditions préalables au premier décaissement) sera plus limitée à ce qui est véritablement nécessaire et applicable.

Des progrès sensibles ont été réalisés en ce qui concerne la qualité d'exécution des opérations approuvées par le Conseil. La qualité d'exécution est cruciale, car en son absence, même le portefeuille le mieux conçu ne peut produire les effets attendus sur le développement. La Banque s'efforce d'améliorer la qualité d'exécution de ses opérations de diverses façons :

- En réponse à une demande récente du Conseil, la Direction a entrepris d'établir un Plan d'action pour l'amélioration du portefeuille, qui doit être présenté en 2002. Ce Plan sera fondé sur des indicateurs de qualité fiables (à définir par l'OVE) et contiendra des objectifs quantitatifs pour l'amélioration de la qualité du portefeuille.
- La Banque continuera d'aider les emprunteurs à renforcer leur capacité d'exécution des opérations. Les emprunteurs continueront d'honorer les obligations que leur confèrent les contrats de prêt et qui sont essentielles à la bonne exécution du projet. Ils devront notamment fournir les fonds de contrepartie en temps voulu,

veiller à ce que les agents d'exécution aient les compétences en gestion et les compétences techniques nécessaires, et établir de solides systèmes de gestion financière des opérations.

- La qualité d'exécution dépend de la présence de personnel ayant les compétences adéquates dans les Bureaux extérieurs pour aider les emprunteurs à exécuter des opérations de plus en plus complexes et inédites. À cet égard, la Direction continuera d'appuyer les efforts en vue de renforcer les compétences administratives et techniques des Bureaux extérieurs, de manière à permettre à ceux-ci de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités concernant la gestion du portefeuille.

L'amélioration de l'efficacité des opérations de la Banque sera un processus constant et à long terme, comportant à la fois des changements internes et une meilleure coopération avec les autorités des pays membres emprunteurs. L'importance donnée par la Stratégie institutionnelle à se concentrer davantage sur les résultats nécessitera un renforcement considérable des organes de gestion budgétaire, de suivi et d'évaluation de ces pays. La Banque appuie cet effort à travers ses prêts et sa coopération technique, ainsi qu'à travers le programme de renforcement de la capacité d'évaluation de l'OVE.

Les prêts en 2001

Résumé

Ce chapitre comprend un résumé des opérations de prêt de l'année, dont des résumés sur chaque pays avec de brèves descriptions des prêts, des opérations de coopération technique (CT) (de \$1 million et plus), des petits projets, et des opérations du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) (de \$1 million et plus) autorisées par la Banque en 2001. Dans le paragraphe d'introduction pour chaque pays, nous avons inclus le nombre d'opérations de coopération technique et du MIF approuvées par la Banque en 2001 d'un montant égal ou supérieur à \$500 000, mais uniquement les opérations d'un montant supérieur à \$1 million ont été décrites. Ce chapitre se termine par des informations sur le programme de prêts et de coopérations techniques de la Banque et l'État des prêts et garanties approuvées pour l'année.

Les prêts et garanties autorisés par la Banque en 2001 ont été financés à partir des sources suivantes :

- **Capital ordinaire (CO)** : 76 prêts, représentant un montant de \$7 411 millions, ce qui a porté le volume cumulé des prêts, moins annulations, à 1 533 pour un total de \$92 987 millions ; et le nombre des garanties à six opérations, pour un total de \$531 millions au 31 décembre 2001.

- **Fonds des opérations spéciales (FOS)** : 24 prêts représentant un montant total de \$443 millions, ce qui a porté le volume cumulé des prêts, moins annulations, à 1 086, pour un total de \$15 328 millions, au 31 décembre 2001.

- **Mécanisme de financement intermédiaire (MFI)** : La Banque a accepté de couvrir à hauteur de cinq points de pourcentage les intérêts de 14 prêts, représentant un montant de \$260 millions, approuvés en 2001 sur les

TABLEAU III.

RÉPARTITION DES PRÊTS

(En millions de dollars des États-Unis)

Secteur	2001	%	1961-2001	%
Production				
Agriculture et pêche	\$ 683,2	8,7	\$ 12 278,1	11,1
Industrie, mines et tourisme	1 060,2	13,5	11 367,7	10,3
Sciences et technologie	6,8	0,1	1 616,7	1,5
Infrastructure matérielle				
Énergie	303,7	3,9	16 022,2	14,5
Transports et communications	391,7	5,0	12 870,1	11,6
Social				
Assainissement	123,0	1,6	8 803,5	8,0
Aménagement urbain	168,8	2,1	6 622,3	6,0
Éducation	711,5	9,1	4 911,7	4,4
Investissement social	1 784,8	22,7	8 910,7	8,1
Santé	110,3	1,4	2 107,7	1,9
Environnement	79,5	1,0	1 541,8	1,4
Microentreprises	0,0	0,0	381,2	0,3
Autres				
Réforme et modernisation de l'État	2 419,1	30,8	19 309,0	17,4
Financement des exportations	11,0	0,1	1 536,7	1,4
Autres	0,0	0,0	2 285,4	2,1
TOTAL	\$7 853,5		\$110 564,8	

TABLEAU IV.

VOLUME ANNUEL (2001) ET CUMULÉ (1961-2001)¹ DES PRÊTS ET DES GARANTIES

(En millions de dollars des États-Unis)

Pays	Répartition par fonds							
	Montant total		Capital ordinaire ²		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés	
	2001	1961-2001	2001	1961-2001	2001	1961-2001	2001	1961-2001
Argentine	\$1 655,9	\$ 16 757,2	\$ 1 655,9	\$16 063,3	\$ -	\$ 644,9	\$ -	\$ 49,0
Bahamas	46,2	334,6	46,2	332,6	-	-	-	2,0
Barbade	8,8	377,5	8,8	315,7	-	42,8	-	19,0
Belize	7,0	92,2	7,0	92,2	-	-	-	-
Bolivie	113,2	2 832,8	-	970,5	113,2	1 791,1	-	71,2
Brésil	2 055,5	23 651,5	2 055,5	21 963,8	-	1 558,5	-	129,2
Chili	60,4	4 602,3	60,4	4 357,2	-	203,3	-	41,8
Colombie	800,0	8 471,0	800,0	7 651,5	-	759,3	-	60,2
Costa Rica	22,4	2 088,6	22,4	1 598,8	-	351,8	-	138,0
El Salvador	277,0	2 792,6	277,0	1 902,7	-	745,8	-	144,1
Équateur	65,1	3 615,0	65,1	2 596,6	-	931,1	-	87,3
Guatemala	32,2	2 212,0	32,2	1 514,4	-	627,5	-	70,1
Guyana	53,3	747,6	-	102,3	53,3	638,4	-	6,9
Haïti	-	752,8	-	-	-	746,5	-	6,3
Honduras	96,4	2 175,5	-	484,3	96,4	1 625,8	-	65,4
Jamaïque	112,0	1 618,6	112,0	1 255,8	-	163,8	-	199,0
Mexique	1 102,0	14 401,5	1 102,0	13 791,2	-	559,0	-	51,3
Nicaragua	180,0	1 841,4	-	243,0	180,0	1 533,5	-	64,9
Panama	35,7	1 866,0	35,7	1 543,4	-	280,0	-	42,6
Paraguay	22,2	1 699,7	22,2	1 116,2	-	571,7	-	11,8
Pérou	343,3	5 408,0	343,3	4 768,9	-	418,1	-	221,0
République Dominicaine	275,0	2 234,7	275,0	1 450,5	-	699,0	-	85,2
Surinam	14,7	72,6	14,7	70,3	-	2,3	-	-
Trinité et Tobago	-	951,1	-	895,3	-	30,6	-	25,2
Uruguay	303,9	2 576,8	303,9	2 430,9	-	104,1	-	41,8
Venezuela	97,5	3 730,3	97,5	3 556,0	-	101,4	-	72,9
Région	74,0	2 660,6	74,0	2 450,3	-	197,2	-	13,1
TOTAL	\$7 853,5	\$110 564,8	\$7 410,8	\$93 518,0	\$442,7	\$15 327,5	\$ -	\$1 719,3

¹ Après annulations et ajustements au titre des changes. Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

² Y compris des prêts du secteur privé, à l'exclusion des participations.

ressources du Capital ordinaire, à l'aide de fonds du MFI créé au titre de la Sixième reconstitution.

■ **Autres Fonds** : Aucun prêt n'a été approuvé en 2001. Le total cumulé des prêts, moins annulations, était de 209 pour un montant total de \$ 1 719 millions au 31 décembre 2001.

■ **Financement des exportations** : Les augmentations de \$ 11 millions des crédits approuvés précédemment pour le financement des exportations ont porté le total cumulé de ces crédits à \$ 1 142 millions au 31 décembre 2001.

Coût total des projets

Le volume de \$7,9 milliards de prêts et de garanties de la Banque a contribué à financer des projets représentant un investissement total supérieur à \$13 milliards. Les prêts de la Banque ne couvrent qu'une partie du coût total des projets exécutés par les pays emprunteurs. Le solde en sus des contributions de la Banque vient principalement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

TABLEAU V.

VOLUME ANNUEL (2001) ET CUMULÉ (1961-2001)¹ DES DÉCAISSEMENTS

(En millions de dollars des États-Unis)

Pays	Répartition par fonds							
	Montant total		Capital ordinaire ²		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés	
	2001	1961-2001	2001	1961-2001	2001	1961-2001	2001	1961-2001
Argentine	\$1 544,6	\$12 828,6	\$1 535,7	\$12 151,0	\$ 8,9	\$628,6	\$ -	\$ 49,0
Bahamas	21,1	250,7	21,1	248,7	-	-	-	2,0
Barbade	24,2	256,0	24,2	194,2	-	42,8	-	19,0
Belize	18,3	34,3	18,3	34,3	-	-	-	-
Bolivie	84,6	2 352,2	6,6	958,9	78,0	1 322,1	-	71,2
Brésil	1 148,2	17 720,1	1 134,8	16 069,1	13,4	1 521,8	-	129,2
Chili	69,3	4 026,5	69,3	3 781,4	-	203,3	-	41,8
Colombie	790,3	7 393,3	785,3	6 602,1	5,0	731,0	-	60,2
Costa Rica	31,5	1 676,8	31,5	1 196,9	-	351,8	-	128,1
El Salvador	169,4	2 173,9	168,8	1 295,2	0,6	744,6	-	134,1
Équateur	184,3	3 333,0	160,5	2 326,6	23,8	919,1	-	87,3
Guatemala	98,5	1 748,1	87,6	1 071,6	10,9	616,4	-	60,1
Guyana	50,4	546,3	-	102,3	50,4	437,1	-	6,9
Haïti	8,1	540,2	-	-	8,1	533,9	-	6,3
Honduras	104,1	1 769,7	0,6	483,9	103,5	1 235,3	-	50,5
Jamaïque	21,4	1 261,3	21,4	898,5	-	163,8	-	199,0
Mexique	762,8	11 578,2	762,4	10 970,7	-	559,0	0,4	48,5
Nicaragua	110,0	1 361,9	-	243,0	110,0	1 069,0	-	49,9
Panama	82,2	1 383,8	82,2	1 071,2	-	280,0	-	32,6
Paraguay	61,9	1 265,0	61,8	681,5	0,1	571,7	-	11,8
Pérou	378,0	4 741,8	378,0	4 102,7	-	418,1	-	221,0
République Dominicaine	142,4	1 474,0	136,9	689,8	5,4	699,0	-	85,2
Surinam	0,2	35,5	0,2	33,5	-	2,0	-	-
Trinité et Tobago	28,7	643,4	28,7	587,6	-	30,6	-	25,2
Uruguay	214,2	2 071,5	214,2	1 925,6	-	104,1	-	41,8
Venezuela	222,5	3 093,6	222,5	2 919,3	-	101,4	-	72,9
Région	88,5	2 050,7	84,6	1 840,7	3,9	196,9	-	13,1
TOTAL	\$6 459,7	\$87 610,6	\$6 037,2	\$72 480,4	\$422,0	\$13 483,6	\$0,4	\$1 646,6

¹ Après annulations et ajustements au titre des changes. Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

² Y compris des prêts du secteur privé, à l'exclusion des participations.

Décaissements

En 2001, le total des décaissements de la BID au titre des prêts autorisés s'est élevé à \$6 459 millions, contre \$7 069 millions en 2000. Au 31 décembre 2001, le volume cumulé des décaissements, y compris les ajustements de change, représentait un total de \$87 611 millions, soit 79 % du montant des prêts autorisés par la Banque. Les décaissements de 2001 et les totaux cumulés par fonds se présentent comme suit :

- **Capital ordinaire** : \$6 037 millions, portant le total cumulé à \$72 480 millions au 31 décembre 2001.

- **Fonds des opérations spéciales** : \$422 millions, portant le total cumulé à \$13 484 millions au 31 décembre 2001.

- **Autres fonds** : \$400 000, portant le total cumulé sur les fonds administrés par la Banque à \$1 647 millions au 31 décembre 2001.

TABLEAU VI.

FINANCEMENT ANNUEL (2001) ET CUMULÉ (1961-2001)¹ DES PROJETS*(En millions de dollars des États-Unis)*

Pays	Coût total		Prêts et garanties de la Banque ²		Contributions de l'Amérique latine	
	2001	1961-2001	2001	1961-2001	2001	1961-2001
Argentine	\$ 2 287,7	\$ 40 479,0	\$1 655,9	\$ 16 757,2	\$ 631,8	\$ 23 721,8
Bahamas	66,0	555,7	46,2	334,6	19,8	221,1
Barbade	12,5	693,4	8,8	377,5	3,7	315,8
Belize	8,9	139,9	7,0	92,2	1,9	47,7
Bolivie	131,3	4 700,9	113,2	2 832,8	18,1	1 868,1
Brésil	4 025,8	69 511,8	2 055,5	23 651,5	1 970,3	45 860,2
Chili	159,6	11 429,2	60,4	4 602,3	99,2	6 826,8
Colombie	806,7	20 267,0	800,0	8 471,0	6,7	11 796,2
Costa Rica	32,0	3 692,1	22,4	2 088,6	9,6	1 603,4
El Salvador	345,8	4 277,6	277,0	2 792,6	68,8	1 485,0
Équateur	74,3	6 876,5	65,1	3 615,0	9,2	3 261,5
Guatemala	38,4	3 832,5	32,2	2 212,0	6,2	1 620,5
Guyana	62,5	943,8	53,3	747,6	9,3	196,2
Haïti	0,0	1 055,7	0,0	752,8	0,0	302,9
Honduras	114,9	3 965,9	96,4	2 175,5	18,6	1 790,4
Jamaïque	130,0	2 452,6	112,0	1 618,6	18,0	834,0
Mexique	2 683,4	42 070,5	1 102,0	14 401,5	1 581,4	27 669,1
Nicaragua	209,5	2 991,7	180,0	1 841,4	29,5	1 150,3
Panama	50,7	3 738,8	35,7	1 866,0	15,0	1 872,8
Paraguay	29,8	2 557,4	22,2	1 699,7	7,6	857,8
Pérou	476,7	10 067,4	343,3	5 408,0	133,4	4 659,4
République Dominicaine	388,2	2 799,2	275,0	2 234,7	113,2	564,4
Surinam	19,3	92,9	14,7	72,6	4,6	20,3
Trinité et Tobago	0,0	1 551,8	0,0	951,1	0,0	600,7
Uruguay	338,3	4 240,6	303,9	2 576,8	34,4	1 663,8
Venezuela	177,0	13 312,0	97,5	3 730,3	79,5	9 581,7
Région	394,5	14 499,4	74,0	2 660,6	320,5	11 838,7
TOTAL	\$13 063,8	\$272 795,3	\$7 853,5	\$110 564,8	\$5 210,3	\$162 230,6

¹ Prêts cumulatifs après annulations et ajustements au titre des changes. Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

² À l'exclusion des participations du secteur privé.

Remboursements

En 2001, les remboursements de prêts se sont élevés à \$ 2 208 millions. Le montant cumulé des remboursements au 31 décembre 2001 était de \$ 35 093 millions. Les remboursements reçus par la Banque au cours de l'année et cumulés au 31 décembre 2001, se présentent comme suit :

- **Capital ordinaire** : \$ 1 926 millions, portant le total cumulé, avant remboursements aux participants, à \$ 27 519 millions au 31 décembre 2001.

- **Fonds des opérations spéciales** :

\$ 268 millions, portant le total cumulé à \$ 6 002 millions au 31 décembre 2001.

- **Autres fonds** : \$ 14 millions, portant le total cumulé à \$ 1 572 millions au 31 décembre 2001.

Description de projets

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les projets approuvés par la Banque en l'an 2001, veuillez consulter le site Internet de la Banque : www.iadb.org/gotop!/?projects.

ARGENTINE

En 2001, la Banque a approuvé cinq prêts et deux financements du MIF en faveur de l'Argentine. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 218 prêts et une garantie pour un total de \$16 757 millions et les décaissements se sont montés à \$12 829 millions.

Amélioration du système d'enseignement (Prêt de \$600 millions du CO)

Ce programme d'ensemble améliorera la qualité, l'équité et l'efficacité de l'enseignement en offrant un meilleur accès à la scolarisation et en renforçant les résultats scolaires. Cette opération permettra d'étendre la couverture de l'enseignement secondaire, de réduire les taux d'abandon et de redoublement et d'améliorer les résultats des élèves en langues, mathématiques et sciences sociales et naturelles. Elle prévoit de financer des travaux de rénovation et construction scolaire ; un programme national de bourses pour élèves du secondaire en premier cycle, et d'équipements et de fournitures pour les établissements qu'ils fréquentent ; la mise en place de matériel d'information et de communication ; un programme de formation d'enseignants ; la création de centres d'adaptation pédagogique et d'innovation, dotés de ressources multimédias ; et des améliorations des dépenses d'éducation aux niveaux fédéral et provincial pour améliorer l'efficacité de l'enseignement.

Programme d'appui au secteur des services financiers

(Prêt de \$500 millions et prêt de \$2 millions du CO au titre de la Coopération technique)

Ce programme permettra de rendre les services financiers plus compétitifs et plus équitables en appuyant d'importantes réformes des régimes de pension et d'assurance et des marchés financiers du pays. Les changements qui seront apportés au cadre législatif et réglementaire favoriseront le jeu de la concurrence entre prestataires de services financiers, l'offre de services de meilleure qualité et plus économiques, et un plus large éventail de choix en matière de pension, d'assurance et autres instruments d'épargne et de placement. L'obligation de fournir davantage d'informations sur les régimes de pension et d'assurance se traduira par une plus grande transparence des marchés financiers et par une meilleure protection des consommateurs et des investisseurs. Ces réformes devraient entraîner un accroissement de la population active couverte par des régimes de pension et d'assurance et du volume de transactions sur les marchés des titres.

Appui à l'engagement du Gouvernement fédéral de promouvoir la croissance et la discipline financière

(Prêt de \$500 millions du CO)

Ce prêt sectoriel à décaissement rapide appuiera la mise en œuvre de réformes structurelles destinées à moderniser et normaliser l'administration fiscale aux niveaux des administrations fédérale et provinciales. Il sera décaissé par tranches au fur et à mesure de la mise en œuvre de politiques et de programmes plus transparents de gestion financière, budgétaire et fiscale, visant en particulier à renforcer l'efficacité des dépenses sociales et la discipline fiscale dans les provinces. Compte tenu de l'importance de bonnes relations entre les

administrations nationale et provinciales pour le maintien de l'équilibre budgétaire en Argentine, ce programme prévoit la mise en place de mécanismes de rationalisation de la répartition des recettes fédérales, de réforme de la fiscalité au niveau des provinces, d'élimination des distorsions des marchés causées par la fiscalité et de renforcement de la compétitivité.

**Programme d'amélioration des conditions de vie dans les peuplements spontanés
"Rosario Habitat"**

(Prêt de \$43 millions du CO)

Des investissements dans des travaux d'infrastructure et des initiatives sociales financés dans le cadre de ce programme amélioreront les conditions de vie dans les *villas miserias*, bidonvilles de Rosario, l'une des plus grandes villes de l'Argentine, où vivent quelque 100 000 personnes. Il prévoit l'amélioration des services essentiels tels que l'eau, l'assainissement, la voirie, l'électricité, l'enlèvement des ordures et des aménagements récréatifs. Une assistance technique et juridique sera consacrée à aider les habitants de ces bidonvilles à obtenir des titres de propriété. Des services sociaux aux familles et aux enfants comprendront des programmes de formation et d'emploi pour les jeunes.

Services à la main-d'œuvre du secteur privé
(Don de \$1,7 million du MIF)

Ce projet permettra d'établir des liens plus efficaces entre l'offre et la demande des marchés du travail de l'agglomération de Buenos Aires et de quatre autres grandes villes. En facilitant la prestation de services de placement, ce projet contribuera à améliorer l'insertion et la réinsertion des travailleurs sur le marché de la main-d'œuvre. Les services offerts comprendront le développement des capacités en informatique et en gestion et la fourniture de conseils en matière d'emploi, d'orientation professionnelle, de placement et de techniques destinées à aider les demandeurs d'emploi à se trouver eux-mêmes un emploi.

Normes de qualité et certification
(Don de \$1,6 million du MIF)

Ce projet permettra de rendre les petites et moyennes entreprises plus compétitives en améliorant la qualité de leur gestion et de leurs produits. Il permettra de renforcer le Système national de normes, de garantie de qualité et de certification en favorisant la reconnaissance à l'échelle internationale de la Commission argentine d'accréditation et en stimulant la demande de services d'accréditation.

BAHAMAS

En 2001, la Banque a approuvé un prêt en faveur des Bahamas. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 17 prêts pour un total de \$335 millions et les décaissements se sont montés à \$251 millions.

Programme de transports à New Providence
(Prêt de \$46.2 millions du CO)

New Providence est une île de 32 km de long qui est le centre touristique de l'archipel qui constitue ce pays et abrite Nassau, sa capitale. Cette opération permettra d'atténuer les embouteillages sur l'île, grâce à la construction de nouvelles routes et à la réfection et l'élargissement de routes existantes, et grâce à la mise en place de mesures d'amélioration de la circulation automobile et de mesures de sécurité. Les travaux comprendront l'achèvement de la construction de deux couloirs nord-sud au milieu de l'île et d'un couloir est-ouest dans son secteur ouest. Parmi les autres travaux figureront l'amélioration de certaines intersections, la mise en place de panneaux de signalisation, d'une signalisation lumineuse avec chronométrage, et l'aménagement de trottoirs, de passages pour piétons, d'arrêts d'autobus et d'aires de stationnement sur bas-côtés.

BARBADE

En 2001, la Banque a approuvé un prêt en faveur de la Barbade. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 38 prêts pour un total de \$378 millions et les décaissements se sont montés à \$256 millions.

Administration de la justice (Prêt de \$8,8 millions du CO)

Ce programme permettra de moderniser l'appareil judiciaire en renforçant l'administration des tribunaux, en améliorant l'accès à la justice et en réduisant les coûts économiques et sociaux liés à la conduite des délinquants. Ce prêt servira à financer l'informatisation de l'administration des tribunaux, la modernisation du système d'établissement de procès-verbaux et l'installation d'un système informatique pour l'ensemble de l'appareil judiciaire. Une assistance technique appuiera le recours à de nouveaux mécanismes de règlement des différends, la mise en œuvre de techniques modernes de gestion des dossiers et une étude du système d'aide judiciaire. Pour aider à la prévention de la criminalité et à la réadaptation des délinquants, ce programme visera à améliorer la capacité de gestion et la formation du personnel du département de gestion de la liberté surveillée, des établissements d'éducation surveillée et autres établissements pour délinquants. Enfin, une école professionnelle sera construite pour dispenser une formation professionnelle aux adolescents en danger.

BELIZE

En 2001, la Banque a approuvé un prêt en faveur de Belize. Sur une base cumulative, la Banque a accordé neuf prêts pour un total de \$92 millions et les décaissements se sont montés à \$34 millions.

Gestion foncière (Prêt de \$7 millions du CO)

Ce programme vise à promouvoir un développement durable par son appui à l'attribution de

titres de propriété foncière et à l'établissement de levés topographiques, à plus d'efficacité dans les transactions foncières et à une meilleure planification de l'utilisation des terres. Plus de 15 000 parcelles feront l'objet de l'attribution de titres de propriété ou de clarifications, et des levés topographiques ou cadastraux seront effectués pour des milliers d'autres. Une assistance technique permettra de regrouper tous les titres de propriété foncière en un seul registre, de simplifier les processus d'évaluation et de taxation des terrains, d'étendre les services de l'administration foncière à six bureaux de district et d'établir des plans cadastraux locaux afin de déterminer les limites géographiques des villages.

BOLIVIE

En 2001, la Banque a approuvé quatre prêts et un financement du MIF en faveur de la Bolivie. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 150 prêts pour un total de \$2 833 millions et les décaissements se sont montés à \$2 352 millions.

Développement local et responsabilité financière (Prêt de \$47 millions du FOS)

Ce programme vise à améliorer et à développer les services fournis par les municipalités en finançant des projets locaux de développement et en renforçant le cadre institutionnel et financier des administrations municipales. Se fondant sur la poursuite des objectifs définis dans les contrats de réforme institutionnelle conclus avec chaque municipalité, il financera des crédits ou des transferts pour des projets dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, les transports, l'alimentation en eau et l'assainissement et le développement des petites entreprises. Une assistance technique et des équipements permettront d'améliorer l'administration fiscale et financière locale, les systèmes d'information et de gestion interne, les ressources humaines et la prestation de services. Ce programme prévoit également d'établir des registres des biens fonciers et immobiliers locaux et d'améliorer la gestion municipale en renforçant les

transferts interadministrations, en actualisant les systèmes de base de données financières et en appuyant l'utilisation de nouvelles modalités financières, en particulier par le secteur privé.

Programme d'aide au secteur social à l'appui de la stratégie de lutte contre la pauvreté
(Prêt de \$40 millions du FOS avec cofinancement du Département du développement international du Royaume-Uni)

Dans le cadre du programme d'allègement de la dette dont elle bénéficie au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, la Bolivie doit maintenir certaines normes macroéconomiques et concevoir une stratégie de réduction de la pauvreté favorisant l'inclusion sociale. Pour l'aider dans ses efforts, ce prêt sera décaissé par tranches en fonction des progrès réalisés dans l'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la réduction de la pauvreté et de mécanismes destinés à accroître la participation de la société civile à la conception de mesures sociales. Les dépenses sociales seront traitées en priorité, de manière à assurer la protection des programmes de santé et d'éducation de base en faveur des catégories les plus pauvres et les plus vulnérables de la société pendant la période d'ajustement budgétaire. Enfin, ce programme appuiera l'adoption de textes de loi visant à développer les services sociaux offerts aux populations autochtones et à protéger les droits de ces populations, et à renforcer la politique d'égalité entre les sexes.

Modernisation de la gestion financière des municipalités
(Prêt de \$20 millions du FOS)

Ce programme permettra d'améliorer l'efficacité et le contrôle de l'utilisation des fonds publics en mettant en place un outil de gestion dénommé SIGMA dans les municipalités et en le reliant aux organes de l'administration centrale qui supervisent la gestion des finances à l'échelon sous-national. SIGMA est un ensemble de politiques, de règlements, de procédures et de techniques d'information destiné à permettre une gestion financière plus systématique. La mise en œuvre de cet

ensemble dans 91 municipalités aura pour effet de renforcer la préparation d'états financiers et de budgets, et de favoriser ainsi une plus grande transparence. Ce programme prévoit également l'établissement d'un réseau de télécommunications qui reliera les municipalités dotées de ce système, et contribuera à renforcer l'aptitude technique de l'Office de la comptabilité publique à faciliter le fonctionnement d'un système de gestion intégrée.

Renforcement de la formation technique et technologique
(Prêt de \$6 millions du FOS)

Conception d'un programme national de formation visant à doter le pays de compétences techniques et technologiques adaptées aux besoins du marché du travail. Des projets serviront à tester certaines politiques novatrices destinées à offrir des stages de formation aux jeunes sans emploi ayant abandonné l'école, à mettre en place un modèle de gestion par délégation supervisé par le secteur privé dans trois écoles techniques post-secondaires de l'enseignement public, et à dispenser une formation à la gestion d'entreprise aux femmes des régions rurales. Des études et services-conseil tendront à institutionnaliser ces approches en examinant leur cadre organique et juridique et leurs modes de financement, ainsi que le personnel et les programmes d'enseignement technique. Ce programme prévoit également l'élaboration d'une stratégie d'information à son sujet et la mise en place des systèmes d'information nécessaires à son exécution.

Promotion de la mobilisation de l'épargne dans le secteur du microfinancement
(Don de \$1,2 million du MIF)

Ce projet vise à tirer profit des efforts du secteur privé, de l'État, des organismes de coopération internationale et d'autres institutions afin de consolider un programme destiné à améliorer et à développer la prestation de services de dépôt dans les établissements de microfinancement. Ce projet comprendra trois composantes : i) améliorer l'offre de services de dépôt de qualité, fondés sur la

demande ; ii) accroître la demande de tels services, principalement parmi les groupes à faible revenu ; et iii) améliorer la réglementation de l'ouverture de comptes de dépôt dans les établissements de microfinancement.

BRÉSIL

En 2001, la Banque a approuvé dix prêts et cinq financements du MIF en faveur du Brésil. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 289 prêts et deux garanties pour un total de \$23 652 millions et les décaissements se sont montés à \$17 720 millions.

Appui aux micro, petites et moyennes entreprises

(Prêt de \$900 millions du CO)

Les micro, petites et moyennes entreprises procurent 80 % des emplois au Brésil, mais leur potentiel de production continue de se heurter à des difficultés d'accès au crédit. Ce programme est destiné à offrir un financement à long terme à ces entreprises pour les aider à se développer, à se moderniser et à diversifier leurs gammes de produits et services. Les fonds seront canalisés depuis la Banque nationale pour le développement économique et social à travers un réseau de 180 institutions financières de second rang disposant de quelque 15 000 succursales dans tout le pays. Ce programme permettra non seulement de renforcer la compétitivité des petites entreprises, mais aussi de favoriser le développement des marchés financiers en aidant les banques commerciales à dégager des ressources.

Programme sectoriel de renforcement du capital humain

(Prêt de \$500 millions du CO)

Ce prêt servira à financer la mise en œuvre de quatre programmes nationaux de transferts destinés à arracher certaines familles à la pauvreté : *Bolsa Escola*, *Bolsa Alimentação*, *Agente Jovem*, et *Programa de Erradicação do Trabalho Infantil*. Des subventions seront accordées directement aux

familles pauvres vivant en dessous d'un certain niveau de revenu en échange de leur participation à des programmes de soins de santé, de nutrition, d'éducation ou de formation. Ce prêt sera décaissé en fonction de l'application de mesures destinées à rendre les programmes de subventions plus efficaces. Ces mesures viseront à mettre au point des moyens de ciblage destinés à élargir la couverture de ces programmes, des plans stratégiques et des politiques d'amélioration de leur gestion, des instruments juridiques et administratifs de nature à rendre ces programmes plus durables, et des méthodes d'évaluation d'impact propres à garantir que ces programmes touchent les bénéficiaires visés.

Expansion des marchés pour les petites et moyennes entreprises du Nord-Est

(Prêt de \$150 millions du CO)

Le crédit, la formation et l'assistance technique prévus par ce programme permettront d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises manufacturières des neuf États du Nord-Est du pays. Le crédit dispensé par des intermédiaires financiers servira à financer l'achat et l'installation d'équipements, d'éléments d'infrastructure industrielle et d'autres biens d'équipement. Il appuiera également l'adoption de méthodes, d'instruments et de procédés de gestion novateurs, la recherche et le développement de nouvelles technologies, et des activités de promotion commerciale.

Réfection de routes dans l'État de São Paulo

(Prêt de \$120 millions du CO)

L'État de São Paulo est l'État le plus peuplé et le plus industrialisé du Brésil, de sorte que son réseau routier est d'une importance critique pour le commerce national. Ce programme prévoit la remise en état de 1 000 km de routes dans les régions non métropolitaines de l'État, l'amélioration des gares routières des réseaux de bus interurbains et le renforcement de la gestion et de l'entretien du réseau de transport de l'État. Les travaux routiers comprendront la réfection des chaussées, leur élargissement par la construction

de voies supplémentaires, la construction ou la remise en état d'accotements, des travaux de maçonnerie et la construction de réseaux de drainage, la stabilisation des remblais et la construction de trottoirs, de pistes cyclables et de passerelles. Vingt gares routières seront construites, et l'expansion de 40 autres comprendra des modifications destinées à en améliorer l'accès pour les personnes handicapées. Une assistance technique et des équipements seront fournis pour améliorer la gestion routière, les systèmes de statistiques sur les transports, la capacité technique et les analyses environnementales.

Plan social d'assainissement
(Prêt de \$100 millions du CO)

Au Brésil, beaucoup de pauvres vivent dans des communautés urbaines de moins de 50 000 habitants, souvent dans des conditions précaires et sans l'infrastructure sociale la plus élémentaire. Ce programme servira à financer la construction ou l'expansion d'une soixantaine de réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement de base pour quelque 1,2 million d'habitants de ces communautés. Ces nouvelles installations comprendront des prises d'eau, des installations de traitement et de stockage, et des réseaux d'adduction et de distribution, ainsi que des réseaux d'assainissement et d'évacuation des déchets. Des services de gestion d'entreprise aideront les municipalités à mettre sur pied des entreprises de service public indépendantes, afin de faire en sorte que les nouveaux services soient financièrement viables.

Développement durable dans la région de Mata, dans l'État de Pernambuco
(Prêt de \$90 millions du CO)

Ce programme permettra de renforcer les services municipaux et d'appuyer la diversification économique et une mise en valeur durable des ressources naturelles dans une région durement frappée par la baisse de la production sucrière, qui est traditionnellement la principale industrie de la région. Utilisant un processus de planification fondé sur la prise de décisions à l'échelon local et sur la participation de la société civile, ce pro-

gramme servira à financer des projets locaux de santé, d'éducation et d'infrastructure comme l'eau et l'assainissement – marchés locaux et routes. Des volets assistance technique et formation favoriseront le développement d'agroindustries et d'entreprises non agricoles, ainsi que la recherche agricole. Ce programme prévoit également l'élaboration d'un plan d'action pour la gestion de l'environnement et le financement de projets de foresterie et de gestion des déchets solides.

Projet de production combinée d'électricité et de vapeur Termobahia
(Prêt de \$62,8 millions du CO, avec un prêt de type " B " de \$124,16 millions)

Ce projet servira à financer la construction et la mise en service d'une centrale thermique de 190 MW alimentée au gaz naturel à Mataripe, dans l'État de Bahia. Cette centrale à cycle combiné produira également 350 tonnes de vapeur à usage industriel par heure. Ce projet sera réalisé par une entreprise privée brésilienne, Termobahia Ltda.; un fonds de placement privé, A&A Electricity Investment (Jersey) Limited; et la société pétrolière nationale Petrobrás. Ce projet est un élément clé des efforts que consacre le Brésil à répondre à ses besoins en électricité dans les situations d'urgence et à diversifier ses sources d'énergie par l'utilisation de centrales thermiques plus efficaces et moins polluantes. Aux termes du contrat de conversion de 20 ans de ce projet, Petrobrás sera l'acheteur exclusif de l'électricité et de la vapeur produites, et fournira le gaz naturel, l'eau et les autres services nécessaires à l'exploitation de cette centrale.

Modernisation du régime des pensions
(Prêt de \$57 millions du CO)

Les systèmes d'information et les modèles de gestion modernes mis en œuvre dans le cadre de ce programme permettront d'améliorer l'efficacité et la transparence de l'Institut national de sécurité sociale, qui dessert quelque 25 millions de travailleurs et trois millions d'entreprises privées. Ce programme jettera les bases d'un régime de retraite moderne et devrait permettre d'économiser

jusqu'à 20 % en réduisant les paiements par erreur ou par fraude. Des services de consultants, une formation et une assistance technique contribueront à moderniser tous les aspects de la gestion administrative et à mettre en œuvre un plan directeur en matière de technologie de l'information qui sera appliqué aux recettes, au contrôle, au règlement des différends et à la confirmation des prestations. Des programmes pilotes permettront de doter 200 municipalités brésiliennes de cadres juridiques et de modèles de gestion sous-nationale des pensions.

**Projet de production d'électricité
Termopernambuco**

(Prêt de \$42,4 millions du CO avec un prêt de type " B " de \$ 150 millions)

Ce projet porte sur la construction et l'exploitation d'une centrale thermique à cycle combiné de 520 MW alimentée au gaz naturel à Port of Suape dans la commune d'Ipojuca. Il comprend également la construction d'une ligne de transport de 27 km, d'une sous-station et d'installations d'interconnexion avec le gaz et de traitement de l'eau. Les sociétés de distribution d'électricité des États de Pernambuco et de Bahia ont conclu des contrats d'achat d'électricité de 20 ans avec Termopernambuco S.A., la société privée brésilienne qui réalisera ce projet. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un programme d'urgence destiné à accélérer la construction de centrales au gaz plus propres et d'un meilleur rendement énergétique, afin de répondre à la pénurie d'énergie dont souffre le Brésil. Au titre du prêt syndiqué de type " B ", des institutions financières apporteront une contribution financière, conformément aux accords conclus avec la BID.

Programme multiphases d'amélioration du logement à São Paulo
(Prêt de \$34 millions du CO)

La phase initiale de ce programme servira à financer la rénovation ou l'achat de logements par quelque 5 000 familles vivant dans le centre de São Paulo, et à lancer une initiative communautaire à long terme de renouvellement urbain de plus grande envergure. Ce programme prévoit

l'octroi de prêts hypothécaires complétés par des subventions directes aux familles vivant dans des logements ne répondant pas aux normes d'habitabilité minimale. En même temps, des réseaux de services sociaux communautaires seront établis afin de mobiliser les intéressés pour la recherche de solutions à leurs problèmes de logement. Ce programme permettra de financer l'exécution de travaux d'ingénierie et d'architecture et d'offrir une aide technique et sociale aux participants.

Fonds de participation pour les petites et moyennes entreprises du Nord-Est du Brésil
(Fonds de participation de \$6 millions du MIF et don de \$750 000 du MIF)

Ce projet vise à promouvoir la croissance de petites entreprises novatrices en leur offrant un accès au financement de leur capital, en renforçant les compétences des chefs d'entreprise et en modernisant leurs pratiques de gestion. Le fonds de capital-risque sera utilisé pour investir dans des entreprises ayant un volume de ventes de moins de \$5 millions et un effectif de moins de 100 employés. Il concentrera son action sur les entreprises naissantes de secteurs technologiques à forte croissance, tels que logiciel, produits de chimie fine, microélectronique et biotechnologie. La composante don appuiera la création de services de formation en gestion d'entreprise pour ce secteur en pleine croissance.

Fonds pour entrepreneurs alimentés par des travailleurs expatriés (Dekassegui Fund)
(Fonds de participation de \$5 millions du MIF)

Ce projet vise à promouvoir la création d'entreprises par des travailleurs temporaires brésiliens rentrés de l'étranger (principalement du Japon) qui veulent créer une entreprise au Brésil. Ce fonds fournira des conseils techniques et un capital de démarrage afin d'aider à transformer des idées d'activité privée en plans d'entreprise et en opérations viables appuyées par des capitaux d'investissement. Il servira également de moyen d'investissement pour les Brésiliens qui vivent encore à l'étranger.

Fonds de placement pour sociétés technologiques naissantes

(Fonds de placement de \$3 millions du MIF)

Ce fonds effectuera des investissements de capital-risque et des investissements dans l'expansion de petites et moyennes entreprises technologiques ayant de gros potentiels de croissance et de part de marché et faisant preuve d'innovation dans le domaine technologique. Les secteurs visés par les investissements sont ceux de la technologie de l'information, des communications, de la logistique, des médias et des équipements et composants électroniques.

Transfert de technologie et appui aux entreprises agricoles à base technologique

(Don de \$1,6 million du MIF)

Ce programme a pour objet de mettre les nouveaux produits et services technologiques à la disposition des producteurs agricoles. En mettant en œuvre un mécanisme d'incubation pour l'adaptation de l'entreprise agricole aux nouvelles technologies, ce projet facilitera les transferts de technologie au secteur agricole et limitera les risques inhérents à la création d'entreprise dans un secteur traditionnellement peu enclin à de nouvelles initiatives.

Cadre institutionnel destiné à favoriser les investissements de capital-risque

(Don de \$1,1 million du MIF)

Ce projet favorisera le développement de nouvelles entreprises technologiques en permettant la création d'un marché du capital-risque et en encourageant le secteur privé à investir dans ces entreprises. Il aidera à réunir tout un ensemble de mécanismes d'investissement de capital-risque de manière à accroître le nombre de responsables de la gestion de fonds. Parmi les éléments de ce projet figurent la formulation d'instruments propres à favoriser la diffusion d'informations et à promouvoir la qualité de la gestion d'entreprises, le renforcement des mécanismes institutionnels et la formation de personnel.

CHILI

En 2001, la Banque a approuvé deux prêts et deux financements du MIF en faveur du Chili. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 124 prêts et une garantie pour un total de \$4 602 millions et les décaissements se sont montés à \$4 027 millions.

Programme de développement intégré pour les communautés autochtones

(Prêt de \$34,8 millions du CO)

Plus d'un tiers de la population autochtone du Chili est pauvre, ce qui représente une proportion beaucoup plus élevée que pour l'ensemble de la population. Ce programme permettra d'améliorer les conditions de vie des populations autochtones en finançant des projets productifs de développement et de diversification agricoles et de gestion des ressources naturelles ; en offrant une assistance technique et une formation pour renforcer les capacités d'autogestion et de planification des collectivités ; en appuyant les initiatives d'enseignement et de développement culturel bilingues ; et en concevant des modèles de soins de santé interculturels de nature à améliorer l'accès aux services de santé. Quelque 12 000 familles appartenant aux populations autochtones Mapuche, Aymara et Atacameño et vivant dans 600 communautés rurales ciblées bénéficieront de la première phase de cette opération, qui en comportera deux.

Projet de Terminal 1 de Mejillones

(Prêt de \$25 millions du CO avec un prêt de type " B " de \$34 millions)

Ce prêt aidera à financer la construction d'un vaste complexe portuaire destiné à répondre à l'accroissement de la demande de transport maritime de l'industrie du cuivre. Antofagasta, le principal port actuel du nord du Chili, n'est pas assez profond pour recevoir les navires modernes à gros tonnage, et ne dispose pas d'aires d'entreposage suffisantes ni de place pour leur expansion. Ce projet permettra de financer la construction, dans

la ville voisine de Mejillones, d'un terminal polyvalent comprenant trois postes d'amarrage capables d'assurer la manutention de cathodes de cuivre et de diverses autres cargaisons en conteneurs. Ce terminal pourra recevoir les navires de gros tonnage qui transitent par le Canal de Panama et aura une capacité de manutention de deux millions de tonnes de cuivre et autres cargaisons apparentées. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan directeur pour la construction d'un complexe portuaire qui doit être établi aux termes d'un accord de construction-exploitation entre l'emprunteur, la Compañía Portuaria Mejillones S.A. et une filiale de Codelco, la plus grosse entreprise mondiale d'exploitation du cuivre.

Modernisation du réseau de transports en commun

(Don de \$1,3 million du MIF)

Ce don aidera à financer le Plan 2000-2006 de transports urbains de Santiago, qui vise à réduire les coûts, améliorer le service et maîtriser la pollution de l'air. Le MIF apportera une aide pour la conception d'un meilleur cadre réglementaire et juridique, et la définition de nouvelles exigences techniques et de nouvelles règles concernant les itinéraires et les horaires pour le service d'autobus. Ces changements serviront de base à un nouveau système de concessions destiné à promouvoir un accroissement de l'investissement privé et une meilleure organisation ainsi que l'intégration du réseau de transport de surface.

Intégration de la production des microentreprises

(Don de \$1,1 million du MIF)

Ce programme vise à mieux intégrer la production des microentreprises en renforçant la compétitivité de divers secteurs de l'économie et en développant les régions où ces entreprises alimentent des chaînes de production. Plus de 200 micro et petites entreprises seront ainsi renforcées, de manière à desservir cinq chaînes de production locales.

COLOMBIE

En 2001, la Banque a approuvé trois prêts en faveur de la Colombie. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 191 prêts et une garantie pour un total de \$8 471 millions et les décaissements se sont montés à \$7 393 millions.

Programme sectoriel de réforme financière sous-nationale

(Prêt de \$400 millions du CO)

Ce programme appuiera l'adoption d'un système plus viable, coordonné et durable de gestion financière par les administrations sous-nationales du pays, c'est-à-dire les municipalités, les départements, la capitale et certains districts spéciaux. Ce prêt sera décaissé par tranches au fur et à mesure de la mise en œuvre de réformes de nature à favoriser la stabilité macroéconomique, à réduire le passif des entités sous-nationales et à leur imposer des contraintes budgétaires rigoureuses ; à délimiter les pouvoirs des différents niveaux de gouvernement ; et à renforcer la compétence technique des institutions associées au processus de décentralisation. Des mécanismes seront mis en place pour réduire le volume excessif de la dette et des dépenses aux niveaux sous-nationaux par le biais de décisions législatives et réglementaires, d'une restructuration des procédures de partage des recettes et d'une réforme fiscale.

Programme de réforme sociale

(Prêt de \$390 millions et prêt de \$10 millions au titre de la Coopération technique du CO)

Ce prêt sectoriel à décaissement rapide sera utilisé pour établir un fonds de stabilisation afin d'aider les pauvres en période de crise économique et d'appuyer des réformes propres à garantir que les programmes sociaux profitent aux éléments les plus nécessiteux de la population. Ce fonds permettra de mettre de côté jusqu'à 1 % du PIB pendant les périodes de croissance pour être utilisé comme supplément aux dépenses publiques d'aide sociale en période de ralentissement de l'activité économique. Pour mieux cibler les dépenses

sociales, ce programme prévoit de modifier le processus d'identification des bénéficiaires en ajustant le mécanisme d'indexation, en mettant en œuvre un système de contrôle de qualité et en renforçant la capacité locale de gestion de programmes. Cette opération permettra également d'étendre la couverture de l'assurance maladie, de réorganiser le personnel enseignant et le processus de transferts budgétaires à l'éducation ; elle favorisera en outre l'adoption d'un texte de loi pour la création d'emplois et le passage de travailleurs du secteur non structuré au secteur structuré.

COSTA RICA

En 2001, la Banque a approuvé un prêt en faveur du Costa Rica. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 97 prêts pour un total de \$2 089 millions et les décaissements se sont montés à \$1 677 millions.

Administration de la justice (Deuxième Phase)

(Prêt de \$22,4 millions du CO)

Ce programme permettra la poursuite du vaste effort de modernisation de l'appareil judiciaire et visera à réduire l'arriéré de dossiers en instance, à améliorer la capacité du ministère public, à protéger les droits de l'accusé, à renforcer la prévention de la criminalité et à aider les victimes d'actes criminels. Les installations des services judiciaires seront réparées ou développées, et une assistance technique et des équipements seront fournis pour restructurer l'administration de la justice et informatiser l'instruction des dossiers. Ce programme favorisera la mise en place d'améliorations dans l'administration et la gestion des cabinets du ministère public et du défenseur public et la conception de stratégies nationales de prévention du crime et de mécanismes de règlement hors cour des différends. Le personnel judiciaire recevra une formation en matière de techniques d'investigation, de collecte de preuves et de témoignages et d'administration non discriminatoire de la justice.

EL SALVADOR

En 2001, la Banque a approuvé six prêts et trois financements du MIF en faveur d'El Salvador. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 103 prêts pour un total de \$2 793 millions et les décaissements se sont montés à \$2 174 millions.

Programme de logement

(Prêt de \$70 millions du CO avec une bonification d'intérêts du MFI)

Ce programme servira à financer des améliorations des services de base dans les quartiers urbains pauvres et des subventions pour la construction ou la remise en état de logements. Quelque 50 000 familles devraient bénéficier de ce programme, y compris 8 000 familles qui recevront des subventions pour reconstruire leurs logements détruits ou endommagés lors des tremblements de terre de janvier et février 2001. Une assistance technique aidera à concevoir des instruments financiers destinés à répondre à la demande à long terme de logements en renforçant le marché des prêts hypothécaires, l'établissement de titres de propriété, l'application des règlements par diverses subdivisions administratives et la modernisation des organismes de développement immobilier et urbain. Ce programme aidera à établir des cartes des régions à risque, afin d'atténuer les effets sur les municipalités vulnérables de catastrophes naturelles telles que glissements de terrain et inondations.

Programme de développement local

(Prêt de \$70 millions du CO)

Ce programme est destiné à appuyer les efforts de reconstruction des régions dévastées par les tremblements de terre, dans le cadre de l'actuel processus de développement local, qui donne aux localités frappées la possibilité de s'exprimer lors de la définition des priorités et de l'affectation des ressources. Les tremblements de terre qui ont frappé El Salvador en janvier et février 2001 ont fait plus de 1 100 morts et laissé 200 000 familles sans abri. Ce programme permettra de financer les travaux de réparation d'écoles, de dispensaires, de réseaux

d'alimentation en eau et d'assainissement, d'équipements communautaires et de réseaux d'électricité. Des fonds seront alloués à quelque 238 municipalités par le biais d'appels d'offres ou selon la formule d'une échelle mobile en fonction de l'ampleur des dégâts. Les communes admises à bénéficier d'une aide – qu'elles aient été frappées par les tremblements de terre ou qu'elles soient simplement pauvres – seront tenues de préparer un plan de développement municipal établi selon un processus de participation locale. Ce programme prévoit également une formation et une assistance technique afin de renforcer les capacités de gestion et d'administration des municipalités et de les aider en même temps que les organisations communautaires dans la planification et la formulation de projets.

Programme multiphases d'amélioration durable des routes des régions rurales
(Prêt de \$58 millions du CO)

La mise en valeur du potentiel économique des régions rurales pauvres d'El Salvador nécessite un réseau routier en bon état durant toute l'année pour l'acheminement des produits vers les marchés, les déplacements pour raison professionnelle et la possibilité de bénéficier de la prestation de services sociaux. La phase initiale de ce programme prévoit de financer des travaux de réparation sur 300 km de routes tertiaires non revêtues reliant les sièges des municipalités au réseau de routes principales et aux autres routes fortement fréquentées et importantes pour l'économie. Des réparations seront également effectuées sur 100 km de routes endommagées par le tremblement de terre de janvier 2001, en particulier dans la région est de Berlín-Santiago de María et la région montagneuse de Bálsamo. Cette opération appuiera également un programme d'entretien routier au titre duquel les travaux d'entretien locaux seront confiés à des microentreprises.

Programmes de reconstruction d'urgence
(Deux prêts d'un total de \$40 millions du CO, avec une bonification d'intérêts du MFI)

En janvier et février 2001, El Salvador a été frappé par de puissants tremblements de terre évalués

à 6,1 et 7,6 sur l'échelle de Richter. Ces tremblements de terre ont fait des milliers de morts, de blessés et de sans abri et causé de graves dommages dans tout le pays. Ces opérations d'urgence permettront d'effectuer des travaux de réparation de logements ou d'offrir des logements provisoires à plus de 80 000 familles, dont beaucoup appartiennent aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la population. Des projets de stabilisation des terrains en pente permettront de protéger les régions exposées au danger de glissements de terrain, et des systèmes d'alerte avancée et d'organisation communautaire seront mis en place pour soutenir les efforts de prévention contre de futures catastrophes. Ce programme permettra également de financer la remise en état de 433 km de routes dans les départements de Cuscatlán, La Paz, San Vicente et Cabañas, qui ont été les plus durement touchés par le tremblement de terre de février.

Modernisation des agroindustries
(Prêt de \$25 millions du CO)

Ce projet permettra de moderniser et de diversifier la production agricole en améliorant les systèmes d'information et les programmes de santé végétale et de sécurité alimentaire, en introduisant de nouvelles technologies de production agricole et animale, et en développant l'infrastructure d'irrigation et de drainage. Vingt nouveaux centres de services aideront les producteurs à améliorer les compétences de leur entreprise dans des domaines tels que la commercialisation et les transferts de technologie. Une formation et une assistance technique compléteront les investissements consacrés à l'expansion des zones irriguées et à la réparation des équipements endommagés par les tremblements de terre de cette année. L'appui apporté à la recherche permettra de sceller des alliances entre secteurs public et privé pour le développement des techniques agricoles et forestières et l'amélioration de la compétitivité.

Programme de redressement pour les micro-entreprises frappées par les tremblements de terre de 2001

(Prêt de \$2,6 millions et don de \$135 000 du MIF)

Ce projet permettra d'établir un mécanisme de nature à garantir l'accès à des secours financiers destinés à aider au redressement des microentreprises victimes des tremblements de terre en 2001. Il permettra à des institutions de microfinancement d'obtenir la liquidité nécessaire pour établir des mécanismes destinés à atténuer les effets de telles catastrophes sur leurs clients et à protéger leur viabilité financière et opérationnelle.

Appui aux coopératives de crédit et aux systèmes bancaires pour travailleurs

(Don de \$2 millions du MIF)

Ce projet est destiné à offrir aux micro et petites entreprises un accès plus large aux ressources financières en modernisant et en renforçant le système de coopératives de crédit et de banques pour travailleurs. Il comprend des plans en matière d'organisation, de gestion financière, de développement des services à la clientèle et de renforcement du contrôle interne, de l'audit, des communications et de l'informatique.

Système d'intermédiation avec la main-d'œuvre

(Don de \$1,6 million du MIF)

Ce projet a pour but d'améliorer l'efficacité du marché du travail en El Salvador en lançant une opération pilote de service d'intermédiation avec la main-d'œuvre destinée à aligner les aptitudes professionnelles de la main-d'œuvre sur les besoins des employeurs. Il devrait desservir 5 000 entreprises et mobiliser 39 000 travailleurs. Les établissements de formation bénéficieront aussi de cette opération dans la mesure où ils disposeront d'un mécanisme central qui leur permettra de mieux placer leurs stagiaires et de recevoir des demandes de travailleurs ayant besoin de formation.

En 2001, la Banque a approuvé quatre prêts et un financement du MIF en faveur de l'Équateur. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 164 prêts pour un total de \$3 615 millions et les décaissements se sont montés à \$3 333 millions.

Fonds d'investissement social

(Troisième phase)

(Prêt de \$40 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI)

Les projets de participation sociale financés par ce prêt dans les régions les plus pauvres du pays permettront de renforcer l'aptitude des communautés pauvres à gérer leur développement social. Une formation et une assistance technique seront dispensées à quelque 500 collectivités pour les aider à concevoir et mettre en œuvre des projets adaptés aux besoins locaux, y compris des projets de construction d'écoles primaires, de dispensaires, de crèches et de foyers pour personnes âgées, d'installations d'alimentation en eau et d'assainissement et de routes rurales. Au moins la moitié des communes inscrites à ce programme sont habitées par des populations à majorité autochtones ou afroéquatoriennes. Le Fonds d'investissement dans des opérations de secours social a été créé en 1993 pour élargir la couverture du réseau de services sociaux de base aux communautés et régions marginalisées.

Régularisation et administration des terrains ruraux

(Prêt de \$15,2 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI)

Ce programme permettra d'établir un système moderne, fiable et constamment actualisé de garantie de la propriété foncière dans neuf cantons ruraux. L'utilisation des techniques de photographie aérienne et de cartographie facilitera la tenue du cadastre et la régularisation des titres de propriété sur quelque 110 000 propriétés foncières. Ce programme prévoit également de créer un système décentralisé d'information

pour faciliter la gestion du cadastre, du processus d'attribution des titres de propriété et de leur enregistrement. Pour encourager les producteurs à faible revenu à procéder à l'enregistrement d'une propriété foncière, des dons leur seront accordés pour de petits projets de développement rural et de protection de l'environnement, par exemple, pour des projets de reboisement. Ce programme permettra également d'améliorer l'adjudication des terres domaniales en collaborant avec l'Administration nationale du développement agricole à la mise en œuvre de systèmes de suivi, de contrôle et de gestion financière et à la réduction des délais d'attribution des titres de propriété.

Renforcement institutionnel du Ministère des affaires économiques et des finances
(Prêt de \$5,1 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI)

Cette opération appuiera les efforts déployés par le pays pour assurer la stabilité macroéconomique, en permettant la mise en œuvre de réformes de la politique financière et le renforcement de certains secteurs clés du Ministère des affaires économiques et des finances. Elle prévoit de fournir une assistance technique, une formation, des équipements et un appui aux systèmes d'information, afin d'aider à formuler et à analyser la politique économique, à moderniser la gestion de la dette publique, à améliorer le suivi des finances aux échelons sous-nationaux, à mieux définir et mettre en application les politiques d'investissement public et à renforcer la gestion des ressources humaines. Grâce au renforcement de ses capacités institutionnelles, ce ministère devrait jouer un rôle de premier plan dans le processus de réforme financière du pays.

Appui à la décentralisation
(Prêt de \$4,8 millions du CO avec bonification d'intérêts du MFI)

Depuis le milieu des années 90, une série d'amendements à la Constitution et de lois ont préparé le terrain pour la décentralisation d'un certain nombre de services gouvernementaux à transférer aux provinces et aux municipalités. Toutefois, ce

processus a été ralenti par l'absence de cadre approprié pour la gestion et de procédures clairement établies pour le transfert de pouvoirs. L'assistance technique et la formation dispensées dans le cadre de ce programme aideront à faire avancer les choses en traitant les principaux problèmes d'ordre législatif et institutionnel, en rendant la distribution des fonds publics aux administrations sous-nationales plus efficace, plus transparente et plus équitable et en renforçant l'aptitude des pouvoirs locaux à prendre des décisions et à fournir des services. Ce programme permettra de mettre en œuvre des plans annuels de décentralisation, de regrouper les dispositions réglementaires, financières et fiscales sous-nationales en un seul système et de mettre en place des systèmes d'information pour suivre les résultats financiers à l'échelon local.

Programme d'appui aux microentreprises et aux travailleurs migrants équatoriens
(Ligne de crédit de \$2 millions et don de \$200 000 du MIF)

Ce programme a trait à une ligne de crédit renouvelable d'un montant pouvant atteindre \$2 millions, avec une tranche supplémentaire de 10 % (soit un maximum de \$200 000) pour l'assistance technique. Il a pour buts d'étendre la couverture du système financier formel aux microentreprises, en particulier dans les zones rurales, et d'aider à la consolidation d'un intermédiaire financier privé réglementé, faisant partie du système financier formel. Il permettra aussi à Banco Solidario d'instruire à des coûts moins élevés les envois de fonds des Équatoriens vivant à l'étranger.

GUATEMALA

En 2001, la Banque a approuvé deux prêts en faveur du Guatemala. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 105 prêts pour un total de \$2 212 millions et les décaissements se sont montés à \$1 748 millions.

Réforme de l'enseignement (Phase II)

(Prêt de \$22 millions du CO, avec une bonification d'intérêts du MFI)

Améliorer la qualité de l'éducation du jeune enfant, et améliorer l'accès à cette éducation sont les buts de cette phase d'un programme qui vise à long terme l'enseignement primaire universel. Opérant dans neuf départements, ce programme étendra la couverture de l'enseignement scolaire à 40 % des enfants de six ans d'ici à 2004. Quelque 15 600 instituteurs recevront une formation portant sur des méthodes d'enseignement participatives, multiculturelles et novatrices, tandis que 4 400 autres recevront une formation bilingue en langues mayas. Ce programme permettra la création de bibliothèques, la fourniture de livres et de matériel et la modernisation de la gestion de l'enseignement en offrant une formation et un budget d'équipement pour des services décentralisés et en appuyant certaines nouvelles initiatives, telles que l'enseignement à distance, la réforme des programmes et des incitations pour les enseignants.

Appui au commerce extérieur

(Prêt de \$5 millions du CO, avec une bonification d'intérêts du MFI)

Ce prêt, qui vise à améliorer la capacité de négociation commerciale du Guatemala, est la première opération lancée dans le cadre du nouveau Mécanisme d'aide au secteur commercial de la BID, instrument souple de prêt à décaissement rapide pour les secteurs prioritaires. Ce programme permettra de dispenser une assistance technique et une formation au Vice-Ministère de l'intégration et du commerce extérieur, afin de renforcer son aptitude à analyser, concevoir et évaluer des instruments de politique commerciale favorisant l'efficacité, la compétitivité et l'accès aux marchés mondiaux. Le prêt sera également utilisé pour développer de nouvelles technologies de l'information et créer un centre d'information sur les questions commerciales.

GUYANA

En 2001, la Banque a approuvé deux prêts et un don de coopération technique en faveur du Guyana. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 39 prêts pour un total de \$748 millions et les décaissements se sont montés à \$546 millions.

Réfection de la Route Mahaica-Rosignol

(Prêt de \$33 millions du FOS)

Ce prêt servira à financer des travaux de remise en état d'une route très fréquentée le long de la côte du Guyana et à renforcer l'aptitude du gouvernement à planifier et à exécuter des programmes de construction et d'entretien de l'infrastructure routière. La route de 41 km qui relie Mahaica à Rosignol offre le seul accès à la deuxième ville, New Amsterdam, et à la principale région agricole du pays, la région de Berbice. Cette opération servira à financer divers travaux sur cette route : le revêtement de la chaussée et l'élargissement des accotements, des travaux de drainage, la construction de rebords, de trottoirs et de voies de stationnement, la pose d'une signalisation routière et d'autres mesures de sécurité, ainsi que des travaux d'entretien. Une assistance technique, une formation et un matériel informatique appuieront l'action d'un groupe de travail créé par le gouvernement pour exécuter les travaux de planification, conception, passation des marchés, contrôle de qualité et suivi de tous les contrats de construction et d'entretien des routes et des ponts du pays.

Programme d'amélioration de l'impact social – SIMAP III

(Prêt de \$20 millions du FOS)

Utilisant une approche axée sur la demande, selon laquelle les collectivités elles-mêmes aident à concevoir et mettre en œuvre la petite infrastructure dont elles ont besoin, cette opération permettra d'améliorer les conditions de vie et le potentiel économique de la population pauvre du pays. Ce programme servira à financer la construction de centres, ouvrages de voirie et marchés urbains, ainsi que de réseaux d'assainissement et

d'établissements de santé et d'éducation, et de crèches. Les collectivités bénéficiaires seront choisies à partir de cartes de pauvreté et visant particulièrement les communautés amérindiennes. L'assistance technique et la formation prévues serviront à renforcer la capacité locale d'organisation, de gestion et d'initiative, de manière à assurer la qualité et la viabilité du projet. Ce programme prévoit également un financement direct pour améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables tels que les personnes âgées, les handicapés, les femmes victimes de mauvais traitements, les jeunes à risques et les personnes atteintes du sida.

Programme de gestion de l'environnement (Phase II)

(Don de \$1,3 million du FOS)

Ce projet vise l'établissement de bases solides pour une gestion durable de l'environnement par le renforcement de l'Agence de protection de l'environnement du Guyana ainsi que des organisations non gouvernementales travaillant dans ce secteur. Une assistance technique appuiera les travaux de cette agence dans les domaines de la gestion des déchets dangereux et de la planification de sa réponse aux situations d'urgence et ses campagnes d'éducation du public. La formation portera sur la supervision et la gestion des projets, l'établissement de permis, l'audit, les études d'impact, le suivi et l'échantillonnage, les pratiques de laboratoire, la lutte contre la pollution, les systèmes d'information géographique, la gestion des bases de données et les équipements de contrôle de la qualité de l'eau pour les stations de terrain.

HAÏTI

En 2001, la Banque a approuvé un don en faveur d'Haïti. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 47 prêts pour un total de \$753 millions et les décaissements se sont montés à \$540 millions.

Services de santé de base et VIH/sida (Don de \$1 million du FOS)

Ce programme appuie une initiative lancée par plusieurs organisations internationales pour aider à concevoir et mettre en œuvre un programme complet de lutte contre le VIH/sida en Haïti, pays qui a le taux d'infection par le VIH le plus élevé du continent. Une assistance technique et une formation faciliteront la prestation de services de santé et de services sociaux à travers des contrats passés avec des organisations locales et des groupes d'aide aux personnes séropositives. Ce programme permettra également d'élaborer un plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida, qui comprendra une campagne d'information du public et des procédures de gestion des stocks de sang du pays.

HONDURAS

En 2001, la Banque a approuvé cinq prêts et deux opérations de coopération technique en faveur du Honduras. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 129 prêts pour un total de \$2 176 millions et les décaissements se sont montés à \$1 770 millions.

Réforme institutionnelle et mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté (Prêt de \$30 millions du FOS)

Cette opération est destinée à créer les mécanismes de gestion financière, de suivi et de coordination nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté dont a besoin le Honduras pour pouvoir bénéficier de l'allègement de la dette prévu au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Un appui technique facilitera la coopération intersectorielle entre les organes chargés de la mise en œuvre des politiques sociales, et le gouvernement appliquera des mesures financières et budgétaires propres à assurer la transparence dans l'utilisation des ressources affectées à la lutte contre la pauvreté. Un organe consultatif sera créé pour promouvoir la participation de la

société civile au choix et à la conception de projets prioritaires.

Gestion des ressources naturelles des bassins hydrographiques prioritaires (Phase I)
(Prêt de \$25 millions du FOS)

Cette opération est destinée à favoriser un développement rural durable et à renforcer la gestion des ressources naturelles dans les régions importantes du point de vue économique et écologiquement fragiles. La région visée est celle des bassins des fleuves Ulúa, Nacaome et Chamelecón, qui couvrent une superficie de 17 500 km² et fournissent une part importante du PIB national. En facilitant aux habitants de cette région l'accès aux services de crédit, de commercialisation, d'attribution des titres de propriété foncière et de certification de leurs produits, ce programme contribuera à promouvoir des processus de production rentables et durables dans des secteurs tels que l'agroforesterie, l'emploi non agricole, et une production caféière non nuisible à l'environnement. Une assistance technique renforcera la participation des citoyens à ce programme, la planification de l'utilisation des sols, la gestion des zones protégées, des ressources en eau et des ressources forestières, et la décentralisation des processus de gestion.

Développement des compétences techniques des communautés pauvres
(Prêt de \$8,5 millions du FOS)

En raison de la distance à couvrir, les méthodes traditionnelles de prestation des services sociaux dans les régions reculées du Honduras sont coûteuses. Ce programme novateur offrira à une centaine de communautés pauvres et isolées des "enveloppes technologiques" destinées à améliorer leur accès à l'éducation, à l'information et à la connaissance des marchés. Des centres locaux de communication seront créés et équipés pour une alimentation en énergie renouvelable – cellules photovoltaïques – et dotés de perfectionnements tels que téléphones cellulaires, ordinateurs, télécopieurs et branchements magnétiques et par satellite avec les médias. Une assistance technique

sera dispensée pour aider les communautés à utiliser ces technologies de façon productive. Les centres permettront aux étudiants de suivre les cours du programme national d'études sur des versions informatiques, et offriront une formation à la gestion aux chefs de microentreprises.

Recensement de la population et des logements

(Prêt de \$3 millions du FOS, avec un financement parallèle de l'USAID, de l'Agence suédoise de développement international (SIDA) et du Gouvernement japonais)

L'assistance technique dispensée dans le cadre de ce programme facilitera l'exécution du recensement de 2001, qui comprend le 16^{ème} recensement national de la population et le cinquième recensement des logements du pays. Ce programme servira à financer le travail de terrain, ainsi que la publication et la diffusion des résultats du recensement. Celui-ci fournira des données essentielles pour la formulation programmes de développement, et présente une importance particulière pour les administrations sous-régionales dont il est pratiquement la seule source de données statistiques. Le recensement de 2001 permettra d'actualiser les cartes statistiques du pays, qui pourront ainsi servir de base aux prochains recensements de données économiques et agricoles. Ce programme permettra également de dispenser une formation au personnel de l'Office national des statistiques pour l'exécution de recensements à venir.

Appui aux communautés autochtones et noires
(Prêt de \$1 million du FOS et don de \$1 million du Fonds fiduciaire autrichien)

Ce programme vise à promouvoir une meilleure compréhension des problèmes qui se posent aux minorités et à aider à la préparation de textes de loi tendant à normaliser leurs droits culturels et juridiques fondamentaux. Les populations noires et autochtones représentent environ 12,8 % de la population du Honduras. La formation des fonctionnaires qui travaillent pour ces groupes, de même que les ateliers pour représentants de leurs

communautés, permettront de faire en sorte que les préoccupations locales soient prises en compte lors de la conception de projets économiques et sociaux. Des projets pilotes exécutés dans deux communautés utiliseront le processus consultatif pour concevoir et exécuter des projets communautaires d'infrastructure. Cette opération prévoit également de créer des groupes de personnes à consulter aux échelons local, régional et national pour la rédaction de projets de loi en vue de l'établissement d'un cadre réglementaire national destiné à promouvoir l'équité pour les femmes et les minorités.

Formation pour la conception et la gestion des politiques et des programmes sociaux
(Don de \$1,7 million du Département du développement international du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord)

Ce projet aidera à renforcer les institutions du secteur social en enseignant à leurs fonctionnaires des techniques modernes de gestion de nature à leur permettre de concevoir des politiques et des programmes plus efficaces et plus équitables. Plus de 500 représentants de tous les niveaux de l'administration, des organisations de la société civile et des universités participeront à des ateliers et stages organisés par l'INDES. Le but visé est de dispenser une formation à ces cadres, qui façonnent et administrent les politiques et les programmes sociaux du pays, et de leur apprendre les concepts, méthodes et moyens modernes de gestion sociale. Ce projet appuiera également la création d'un réseau de formateurs capables de mettre en œuvre des programmes de formation similaires au niveau des municipalités.

JAMAÏQUE

En 2001, la Banque a approuvé quatre prêts et deux opérations de coopération technique en faveur de la Jamaïque. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 82 prêts pour un total de \$1 619 millions et les décaissements se sont montés à \$1 261 millions.

Réforme du régime de protection sociale
(Prêt de \$60 millions du CO, avec une bonification d'intérêts et un don de \$1,1 million du FOS au titre de la Coopération technique)

Ce prêt sectoriel permettra d'améliorer le ciblage des programmes de protection sociale tout en préservant les services sociaux de base pendant la période de réforme financière du pays. Un test d'application uniforme sera conçu pour assurer un accès équitable et opportun aux services sociaux. Trois programmes de transferts seront regroupés de manière à mieux cibler les éléments les plus pauvres de la population, et les subventions pour l'école secondaire et pour des programmes de repas à l'école seront ajustées de manière à aider au mieux les personnes les plus nécessiteuses. Le don accordé parallèlement au titre de la coopération technique servira à financer une formation et des programmes pilotes à l'appui des réformes. Enfin, cette opération devra assurer la poursuite du financement des services sociaux essentiels lorsque la Jamaïque entreprendra de profondes réformes macroéconomiques.

Amélioration des services routiers nationaux
(Prêt de \$24,5 millions du CO)

Ce programme prévoit la mise en place d'un système destiné à assurer durablement le maintien d'un réseau routier national sûr et fiable en soustrayant les travaux d'entretien courant et en modernisant les services de transport public. Des procédures fondées sur la performance et sur des paiements forfaitaires assureront la prestation de services d'un bon rapport coût-efficacité par des entreprises privées, et un système informatique de planification et de gestion sera installé pour suivre et évaluer la qualité des travaux d'entretien. Une formation et une assistance technique renforceront la capacité du Ministère des transports en matière de planification, de financement et d'information, et de formulation de règlements concernant l'environnement, la sécurité, les considérations sociales, la circulation routière et le respect des lois. Ce programme servira également à financer des études relatives à de futurs projets d'amélioration de certains tronçons prioritaires du réseau routier.

Programme de promotion de la justice et de la sécurité des citoyens

(Prêt de \$16 millions du CO, avec une bonification d'intérêts du MFI et un don de \$500 000 du FOS au titre de la Coopération technique)

L'incidence accrue de la criminalité et de la violence à l'intérieur des villes continue de peser lourdement sur la vie économique et sociale de la Jamaïque. Cet effort d'ensemble, qui vise à renforcer la justice criminelle du pays et à encourager l'action communautaire, comprendra des mesures destinées à prévenir et à réduire la violence, à améliorer la capacité de gestion de la criminalité des autorités et à moderniser les services judiciaires. Par l'intermédiaire des centres communautaires de neuf quartiers de l'agglomération de Kingston, les organisations de la société civile offriront des services tels que divers modes de règlement des différends, stages d'insertion à un emploi, enseignement de rattrapage, préparation au rôle de parents et conseils aux personnes pharmacodépendantes. Des Comités d'action communautaire seront créés pour mobiliser la population contre le crime et améliorer les rapports entre la communauté et sa police. Une assistance technique, une formation et des équipements seront fournis pour aider à l'élaboration d'une stratégie nationale intégrée pour la prévention de la violence, pour mettre en œuvre une campagne de promotion sociale et d'éducation publique, pour créer un réseau interinstitutions d'informations sur la criminalité et la violence et pour améliorer les régimes correctionnels et les programmes de réinsertion destinés aux jeunes adultes.

Programme d'alimentation en eau des régions rurales

(Prêt de \$10 millions du CO)

Ce prêt servira à financer la construction de réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans les régions rurales pauvres et la création d'institutions communautaires légalement autonomes pour les gérer. Il favorisera la participation du secteur privé par le biais de contrats de " construction-exploitation " aux termes desquels les communautés bénéficiaires

pourront choisir une entreprise privée pour la construction et l'exploitation de leur réseau. Ce programme touchera quelque 25 000 personnes et visera les régions rurales les plus pauvres du pays. Il aidera également le Ministère de l'eau et du logement à mettre en place un cadre institutionnel pour une initiative nationale d'alimentation en eau des zones rurales fondée sur une approche communautaire similaire.

Projet de renouveau urbain de Kingston

(Don de \$1,2 million du FOS)

Ce don appuiera une initiative communautaire destinée à apporter de petites améliorations sociales et économiques aux quartiers pauvres des sections Southside et Tel Aviv de Kingston. Il permettra de créer un ensemble d'organismes communautaires qui seront chargés de concevoir et d'exécuter des projets d'amélioration de la signalisation urbaine et de la gestion des déchets solides, d'aménagement d'installations sanitaires communautaires et de conversion d'espaces inoccupés en aires de loisirs. Un centre de développement de l'activité économique sera créé pour dispenser une assistance technique aux petites entreprises. Enfin, ce programme appuiera les efforts en vue de réduire la violence dans les quartiers et au sein des familles, et des études et enquêtes aideront à régulariser le régime de propriété immobilière et à concevoir des solutions d'un coût abordable au problème du logement.

MEXIQUE

En 2001, la Banque a approuvé trois prêts et un financement du MIF en faveur du Mexique. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 173 prêts pour un total de \$14 401 millions et les décaissements se sont montés à \$11 578 millions.

Appui aux petits exploitants agricoles dans le cadre du programme PROCAMPO

(Prêt de \$500 millions du CO)

Créé pour indemniser les agriculteurs touchés par les réformes comportant l'élimination progres-

sive des prix de soutien à certaines récoltes, PROCAMPO offre des paiements annuels par hectare à quelque 3,3 millions de petits exploitants, dont beaucoup vivent en économie de subsistance. Ce prêt permettra à PROCAMPO de verser les allocations de soutien avant que les récoltes ne soient ensesencées, ce qui représente un changement important qui devrait améliorer la trésorerie des exploitants, réduire leur besoin de recourir à un financement coûteux pour la saison des semis et stimuler leur productivité et leur revenu net. Le montant de ce prêt servira à financer jusqu'à 50 % de l'avance sur les allocations versées par PROCAMPO. Une assistance technique permettra de renforcer le système d'information géographique utilisé pour suivre les versements effectués, d'analyser l'impact du programme sur l'environnement et d'élaborer des procédures qui permettront à PROCAMPO de financer directement ces avances.

Programme d'appui à la formation et à l'emploi (Phase I)

(Prêt de \$300 millions du CO)

Face à la croissance d'une population économiquement active et à une faible productivité, le Mexique a du mal à répondre aux exigences d'une économie ouverte. Les programmes de formation professionnelle et de placement appuyés par cette opération permettront de rendre la main-d'œuvre plus compétitive. Le financement prévu permettra au Service national de l'emploi de répondre chaque année aux besoins d'environ 1,2 million de travailleurs au chômage ou sous-employés, soit près de deux fois le nombre de cas actuellement traités, et de mieux coordonner la formation et les placements avec les offres d'emploi. La formation qui sera dispensée aux travailleurs de micro, petites et moyennes entreprises devrait aider chaque année quelque 100 000 entreprises à améliorer leur productivité. Ce projet permettra d'élargir le champ d'action des services de formation et de placement en décentralisant certaines responsabilités au niveau des États et des municipalités et en favorisant les programmes de marketing social et d'enseignement à distance.

Programme d'investissement et de renforcement financier et institutionnel au profit des États et des municipalités

(Prêt de \$300 millions du CO)

Ce programme appuiera la décentralisation au Mexique en renforçant les capacités financières et administratives des États et des municipalités, et en finançant des projets d'investissement sous-nationaux à haut rendement social. Le prêt sera décaissé par tranches au fur et à mesure des progrès réalisés par les administrations sous-nationales dans l'adoption des pratiques nationales et internationales optimales dans des domaines tels que la planification des investissements, la gestion des ressources humaines, la comptabilité, l'audit, la programmation et le budget, la gestion de l'environnement et l'information du public. Les États et municipalités participants auront accès à une ligne de crédit qui pourra leur fournir jusqu'à 50 % des fonds nécessaires au financement de projets d'infrastructure et de services financiers et sociaux. Un projet pilote appuiera les plans de financement de 10 municipalités ayant un fort pourcentage de population pauvre.

Capitalisation des envois de fonds de travailleurs émigrés au profit du développement économique local

(Don de \$1,1 million du MIF)

Ce projet aidera à l'établissement ou au renforcement de mécanismes pilotes destinés à canaliser les envois de fonds des travailleurs émigrés vers des projets d'entreprises productives dans les États à forte migration de Guanajuato, Zacatecas et Puebla. Ce projet, qui bénéficiera de la participation des pouvoirs locaux, d'investisseurs privés locaux et d'organisations de Mexicains émigrés, offrira une assistance technique à de petites entreprises pour la préparation de leurs plans d'entreprise, et aidera ainsi à renforcer la compétitivité des collectivités locales.

NICARAGUA

En 2001, la Banque a approuvé sept prêts et un financement du MIF en faveur du Nicaragua. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 115 prêts pour un total de \$1 841 millions et les décaissements se sont montés à \$1 362 millions.

Travaux de réparation sur la route Managua-Rama

(Prêt de \$35 millions du FOS)

Ce prêt servira à financer des travaux de réparation sur un tronçon de la route principale est-ouest qui relie la région Atlantique du pays à la capitale. La BID financera les travaux de réfection de 88 km de route entre San Lorenzo et Muhan, y compris la remise en état de six ponts. La Banque mondiale et l'Agence danoise de développement international (DANIDA) financent les travaux de réparation effectués sur d'autres tronçons de cette route qui s'étend sur 288 km, de Rama à Managua. Ce programme appuiera également un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'entretien routier, y compris un système de gestion actualisé, l'adoption de règlements et de procédures de recrutement, et le financement de matériel de réparation.

Programme de développement socio-économique et forestier (POSAF II)

(Prêt de \$32,7 millions du FOS avec financement parallèle du Fonds nordique de développement)

Ce programme est destiné à aider les agriculteurs à mettre sur pied des systèmes de production durables, de nature à leur procurer des revenus plus élevés tout en protégeant les ressources naturelles. Une assistance technique visera à initier plus de 14 000 agriculteurs vivant dans des régions pauvres et écologiquement fragiles aux techniques d'agroforesterie, d'exploitation sylvo-pastorale, de plantation forestière, de conservation des sols, de lutte contre les ennemis des cultures, de labour suivant les courbes de niveau et de culture en terrasses. En collaboration avec les municipalités et les organisations communau-

taires rurales, ce programme prévoit également de cofinancer l'exécution de travaux publics afin de prévenir les catastrophes naturelles et d'en atténuer les effets.

Réforme du régime des pensions

(Prêt de \$30 millions du FOS)

Sans une réforme radicale, le régime des pensions obligatoires du secteur public n'est pas viable, en raison des déséquilibres structurels entre le volume des cotisations et celui des prestations. Ce prêt à décaissement rapide est destiné à appuyer l'adoption d'ajustements afin de maîtriser les coûts du régime actuel de retraite par répartition tout en aidant le pays à effectuer la transition vers un régime de pensions entièrement privatisé fonctionnant par capitalisation. Les tranches du prêt seront décaissées au fur et à mesure de l'introduction des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles nécessaires à une refonte complète du régime des pensions. Ces réformes sont conçues pour assurer la stabilité à long terme du régime, en élargissant la base des cotisants, en éliminant les distorsions et en renforçant l'équité, en augmentant la transparence et en développant les marchés financiers nationaux.

Programme complet de garderies d'enfants – Phase 2

(Prêt de \$25 millions du FOS)

Environ les deux-tiers des enfants nicaraguayens d'âge préscolaire vivent en milieu pauvre et n'ont pas accès aux soins de santé, à la nutrition et aux activités d'éveil nécessaires à leur succès à l'école primaire. Pour rompre avec ce cycle de pauvreté, ce programme financera des projets de garderies pour quelque 80 000 enfants d'âge préscolaire vivant dans des communes ciblées. Les services offerts comprendront une éducation préscolaire, la distribution de suppléments alimentaires, le suivi de la croissance, des soins aux femmes enceintes ou aux mères qui allaitent et des instructions à l'intention des parents sur les soins à l'enfant. Pour étendre le succès de la première phase de ce programme à l'ensemble du pays, une assistance technique sera dispensée pour renfor-

cer les institutions s'occupant des soins aux enfants. Il sera fait appel à des organisations de la société civile pour fournir un grand nombre des services à l'enfant et à la famille par l'entremise des centres communautaires et d'équipes mobiles.

Renforcement et développement des municipalités

(Prêt de \$12 millions du FOS)

Cette opération est destinée à encourager quelque 16 municipalités comptant chacune plus de 20 000 habitants à améliorer l'infrastructure et les services locaux de manière à répondre aux problèmes croissants de l'urbanisation. Elle prévoit de financer des travaux d'infrastructure pour les municipalités qui réforment et modernisent leurs systèmes d'administration, leurs finances, leur prestation de services, leur gestion de l'environnement et leur développement urbain. Une assistance technique aidera les municipalités participantes à apporter ces améliorations. Lorsque ces municipalités atteindront les objectifs fixés, elles pourront avoir accès à des ressources pour des projets d'investissement dans des secteurs tels que les transports, l'alimentation en eau et l'assainissement, les parcs et la protection contre les catastrophes naturelles.

Renforcement de l'appareil judiciaire et amélioration de l'accès à la justice

(Prêt de \$12 millions du FOS)

Cette opération appuiera les réformes judiciaires entreprises au Nicaragua en finançant la construction de nouveaux locaux pour la justice, l'expansion de l'accès aux services juridiques, le renforcement de l'administration de la justice et la valorisation des ressources humaines. Un Complexe judiciaire central sera construit à Managua, ouvrant ainsi la voie à l'application de nouveaux modes d'organisation et de gestion destinés à améliorer la qualité des services. Des programmes d'assistance, de médiation, d'information, d'orientation et d'aide aux victimes seront créés afin d'étendre la prestation des services judiciaires aux plus nécessiteux. De nouvelles technologies de l'information seront introduites

afin de simplifier les procédures judiciaires, et des cours sur la justice et la fonction publique seront offerts pour améliorer la performance du personnel judiciaire.

Programme d'innovation technique

(Prêt de \$6,8 millions du FOS)

Cette opération servira à financer les transferts de technologie et les innovations de petites et moyennes entreprises cherchant à étendre leur rayonnement à l'économie mondiale. Les entreprises du secteur scientifique et technologique qui investissent dans des projets novateurs peuvent postuler pour recevoir des subventions de contrepartie pour financer des services de consultants, une formation, des équipements ou des activités de promotion des exportations ou des importations, telles que des études de marché. Ce programme prévoit également la création d'un réseau de centres d'échanges technologiques qui offriront une formation et favoriseront les échanges d'informations entre prestataires de services technologiques et entreprises. Il a pour but de préparer le terrain pour l'établissement d'un système national d'innovation destiné à favoriser et à coordonner le progrès technologique dans une perspective à long terme.

Élaboration et mise en œuvre d'un Système national d'achats et de passation de marchés
(Don de \$1 million du MIF)

Ce don aidera à mettre sur pied un système national de passation de marchés plus efficace, propre à favoriser un accroissement de la compétitivité, de la transparence et de la participation du secteur privé. Ce projet prévoit l'établissement d'un système électronique d'information, l'adoption de normes plus actuelles et l'amélioration du contrôle interne pour la passation des marchés, et une formation à l'intention d'éléments du secteur privé.

PANAMA

En 2001, la Banque a approuvé un prêt et un financement du MIF en faveur du Panama. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 114 prêts pour un total de \$1 866 millions et les décaissements se sont montés à \$1 384 millions.

Réforme institutionnelle du secteur de la santé (Phase I)

(Prêt de \$35 millions du CO)

Cette opération permettra d'étendre la couverture de services de santé de base de qualité et d'améliorer l'efficacité de la prestation de ces services. Elle offrira à 450 000 bénéficiaires à faible revenu un ensemble complet et économique de services de santé primaires par le biais d'arrangements contractuels avec des organisations non gouvernementales, confessionnelles et civiques. Pour améliorer l'accès aux services et l'efficacité d'affectation des ressources, de nouveaux instruments de gestion, de nouveaux systèmes d'information et des techniques de marketing social seront utilisés pour décentraliser les systèmes de santé dans cinq régions, réorganiser les opérations des établissements régionaux de soins et améliorer la gestion de cinq hôpitaux. Une assistance technique aidera le Ministère de la santé à améliorer ses procédés administratifs et techniques, à valoriser ses ressources humaines et à coordonner son action avec celle d'autres organismes tels que l'Institut de sécurité sociale.

Système "d'accélération" de l'adoption de nouvelles technologies

(Don de \$1,2 million du MIF)

Ce don devrait favoriser le développement et la croissance de nouvelles entreprises dans les domaines de la technologie de l'information et des communications. Il appuiera la mise en place d'un "modèle d'accélérateur", c'est-à-dire d'une société de capital-risque créée pour investir dans l'infrastructure de l'Internet, le logiciel, les télécommunications et autres entreprises technologiques. Cette société offrira des conseils à ses

clients sur la stratégie et la technologie à adopter, l'activité des banques d'affaires, et sur le capital-risque mobilisé sur les ressources internes ou par le biais de réseaux de partenaires mondiaux.

PARAGUAY

En 2001, la Banque a approuvé deux prêts en faveur du Paraguay. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 108 prêts pour un total de \$1 700 millions et les décaissements se sont montés à \$1 265 millions.

Eau potable et assainissement dans les petites communautés

(Prêt de \$12 millions du CO)

Cette opération visera certains éléments des populations les plus pauvres du pays : c'est ainsi que 100 communautés comptant chacune en moyenne 750 habitants bénéficieront de l'installation de branchements à domicile pour l'alimentation en eau potable et la mise en place d'un système adéquat pour l'évacuation des eaux usées. Dans le cadre d'un programme pilote, des réseaux d'alimentation en eau seront également construits dans dix communautés indigènes de la région du Chaco. Pour assurer une utilisation rationnelle et efficace de l'eau et un entretien convenable des réseaux, une composante "développement communautaire" offrira une assistance technique et une formation pour aider à organiser des conseils locaux de l'assainissement.

Développement des petites et moyennes entreprises

(Prêt de \$10 millions du CO)

Les petites et moyennes entreprises procurent plus de la moitié des emplois au Paraguay, mais leur capacité de production souffre de la mauvaise qualité de leur gestion et des réseaux d'information. Ce projet permettra de financer une assistance technique et une formation pour aider ces entreprises à absorber les nouvelles techniques de production et de gestion et à utiliser les technologies informatiques modernes dans leurs opéra-

tions. Un mécanisme de cofinancement sera établi pour offrir à ces entreprises des incitations financières à mettre en œuvre des plans d'exploitation. Ce programme favorisera le transfert de savoir-faire international aux fournisseurs locaux de services aux entreprises afin de les aider à renforcer et à élargir leurs gammes de produits et services de développement aux entreprises.

PÉROU

En 2001, la Banque a approuvé quatre prêts, une opération de coopération technique et un financement du MIF en faveur du Pérou. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 155 prêts pour un total de \$5 408 millions et les décaissements se sont montés à \$4 742 millions.

Réforme des politiques fiscale, sociale et judiciaire

(Prêt de \$250 millions du CO)

Cette opération permettra de renforcer les institutions démocratiques et de promouvoir la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques en mettant en œuvre des réformes destinées à rendre le secteur public plus transparent et plus responsable. En même temps, les fonds serviront à soutenir les programmes prioritaires de lutte contre la pauvreté et les programmes judiciaires contre les compressions budgétaires qui auront lieu pendant la période d'ajustement macroéconomique du pays. Des mesures propres à assurer la diffusion en temps utile d'informations sur le budget, les ressources humaines et les passations de marchés, à simplifier la présentation des dépenses fiscales et à rendre les procédures fiscales plus équitables et plus transparentes amélioreront l'accès du public aux données financières du gouvernement – y compris à celles des Ministères de la défense et de l'Intérieur. Des mécanismes seront également mis en place pour améliorer la réponse du Gouvernement aux chocs tels que crises économiques et catastrophes naturelles, et pour lancer un programme de lutte contre la corruption et apporter d'autres réformes à l'appareil judiciaire.

Programme d'amélioration de l'infrastructure de transport rural (Phase II)

(Prêt de \$50 millions du CO, avec un financement parallèle de \$50 millions de la Banque mondiale)

Cette opération permettra de financer et d'entretenir les routes rurales de 12 départements de la région de la Sierra, où plus des deux-tiers de la population vivent dans la pauvreté. L'amélioration des routes permettra à ces communautés reculées d'avoir accès aux marchés ainsi qu'aux services essentiels de santé et d'éducation. Ce programme financera des travaux de réparation sur 3 575 km de routes rurales et secondaires et 3 100 km de routes non carrossables, ainsi que l'entretien des routes réparées durant la première phase de cette opération. Une assistance technique et une formation permettront d'aider les municipalités à planifier et à gérer leurs réseaux routiers. Enfin, cette opération permettra de financer un projet pilote de transport intermodal le long du fleuve Ucayali.

Attribution et enregistrement de titres de propriété foncière (Phase II)

(Prêt de \$23,3 millions du CO)

En garantissant les droits de propriété et en renforçant le système d'enregistrement et de cadastre rural, ce programme contribuera à promouvoir des marchés des terres efficaces et transparents, ce qui stimulera l'investissement rural et améliorera la productivité et l'accès au crédit. Ce prêt sera utilisé pour finaliser les formalités techniques, juridiques et administratives nécessaires pour officialiser les limites et les titres des propriétés, dresser les cartes, et enregistrer et délivrer quelque 525 000 titres de propriété dans la région côtière et la région de la Sierra. Plus de 500 terrains communaux et communautés indigènes se verront ainsi délivrer un titre légal, et il sera procédé à la délimitation définitive de 15 réserves naturelles. Enfin, un équipement, une formation et une assistance technique favoriseront la modernisation du cadastre rural et de l'enregistrement des terres, de manière à développer et actualiser efficacement le processus d'établissement des titres de propriété.

Programme de secours d'urgence aux régions frappées par le tremblement de terre
(Prêt de \$20 millions du CO)

Le tremblement de terre qui a frappé le sud du Pérou en juin 2001 était de 6,9 sur l'échelle de Richter et a fait de nombreux morts, blessés ou disparus. Quelque 60 000 logements ont été détruits et de graves dommages ont été causés aux routes et à l'infrastructure. Ce prêt d'urgence aidera à rétablir les services essentiels et à prendre des mesures afin d'éviter de nouveaux dommages dans les régions sinistrées des départements d'Arequipa, Moquegua, Tacna et Ayacucho. Les activités prévues comprendront l'enlèvement des gravats et la démolition des bâtiments instables, le contrôle et la stabilisation des ponts, des décharges, des routes, des installations de télécommunications et des barrages ; le rétablissement des services de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement ; et la construction de logements provisoires.

Modernisation du réseau de transports d'Arequipa
(Don de \$1 million du Fonds fiduciaire japonais pour services de consultants)

Les études financées par ce don permettront de jeter les bases pour des services de transport urbain plus sûrs, plus propres et plus accessibles, et économiquement viables. Au cours de la dernière décennie, Arequipa, deuxième ville du Pérou, a eu du mal à développer son réseau de transports en commun au rythme d'accroissement de sa population. Ce don permettra à la municipalité d'identifier et d'évaluer plusieurs options pour améliorer ce réseau, de concevoir un plan pour l'exécution de son projet dans ce domaine et de résoudre les problèmes techniques, institutionnels, financiers et juridiques que pose cette exécution. Au nombre des aspects à étudier figurent les modes de transport en commun, les itinéraires, l'exploitation, les transports non motorisés et l'infrastructure routière, la sécurité et l'entretien de la voirie.

Redressement des établissements de micro-financement du Sud
(Don de \$1,6 million du MIF)

Ce projet facilitera la conception d'un mécanisme propre à garantir l'accès à une aide financière d'urgence en cas de catastrophe. Le but visé est de faciliter le redressement des microentreprises dans les régions touchées par les tremblements de terre et autres catastrophes naturelles. Ce projet aidera les petites institutions privées réglementées et non réglementées des régions touchées en leur assurant l'accès aux ressources permettant de mettre immédiatement au point des mécanismes de nature à renforcer leur propre viabilité financière et opérationnelle et celles de leurs clients.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

En 2001, la Banque a approuvé deux prêts en faveur de la République Dominicaine. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 78 prêts et une garantie pour un total de \$2 235 millions et les décaissements se sont montés à \$1 474 millions.

Réforme des institutions du secteur social
(Prêt de \$200 millions du CO)

Ce programme appuiera la mise en œuvre de réformes structurelles destinées à améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques dans certains secteurs sociaux ciblés, tels que la santé et l'éducation. Ce prêt sera décaissé par tranches, au fur et à mesure de la mise en œuvre de réformes tendant à renforcer le cadre institutionnel des secteurs sociaux, à améliorer leur gestion budgétaire et à amorcer le processus de décentralisation des services de santé et d'éducation. Ce programme permettra également de protéger les dépenses des secteurs sociaux pendant le processus de réforme macroéconomique du pays, en appuyant des mesures tendant à imposer certains plafonds aux dépenses budgétaires et à améliorer les moyens d'affectation et de gestion des ressources budgétaires. Enfin, ce programme renforcera l'aptitude du Conseil des portefeuilles sociaux du

Gouvernement dominicain à coordonner et à suivre la politique sociale.

Projet de distribution d'électricité EDE

Sur/EDE Norte

(Prêt de \$75 millions du CO, avec un prêt de type " B " de \$113 millions)

Ce prêt aidera à offrir un approvisionnement en énergie efficace et fiable en appuyant des investissements envisagés par deux distributeurs d'énergie privés pour moderniser leurs services et en étendre la couverture. Ces deux entreprises – les Compagnies de distribution du Nord et du Sud – étaient parmi celles auxquelles ont été attribués les équipements de distribution de la compagnie d'électricité du secteur public lors de sa privatisation, en 1999. Ce programme financera la réparation et l'expansion des réseaux de distribution, l'augmentation de la capacité des sous-stations et l'installation de postes mobiles, afin de prévenir les pannes et les coupures de courant ; de réduire les pertes par le branchement ou la réparation de quelque 400 000 compteurs pour usagers résidentiels, industriels ou publics, et par l'installation de systèmes de télécontrôle dans 17 sous-stations ; de régulariser 316 km de lignes de distribution, afin de faciliter la lecture des compteurs, d'accroître la sécurité et de protéger le réseau de la fraude ; et d'améliorer les bureaux des services commerciaux et les services d'information.

SURINAM

En 2001, la Banque a approuvé deux prêts en faveur du Suriname. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 11 prêts pour un total de \$73 millions et les décaissements se sont montés à \$36 millions.

Logements sociaux

(Prêt de \$9,8 millions du CO, avec une bonification d'intérêts du MFI)

Ce programme permettra de financer la construction ou la remise en état de quelque 4 000 logements pour familles à revenu faible à modéré par

l'octroi de subventions accordées sur la base d'un engagement accru des propriétaires et du secteur privé. Traditionnellement, l'État fait appel à de grandes entreprises pour la construction de logements relativement grands qui sont ensuite vendus à des prix fortement subventionnés, système qui s'est révélé inefficace pour les familles à faible revenu. Au titre de ce programme, les subventions par famille seront réduites sensiblement à environ un quart seulement du coût des logements, mais les acheteurs seront libres de choisir leur constructeur. Ces changements permettront de multiplier les subventions accordées tout en améliorant la viabilité du programme. Une assistance technique tendra à promouvoir des modes de financement immobilier plus efficaces et à renforcer les politiques et institutions du secteur des logements sociaux.

Décentralisation et renforcement des administrations locales

(Prêt de \$4,9 millions du CO, avec une bonification d'intérêts du MFI)

Bien que le Surinam ait adopté une loi en 1989 qui visait à décentraliser sa structure gouvernementale centrale, les progrès ont été ralentis par les faiblesses de la législation fiscale. Ce programme vise à accélérer l'application de cette loi en renforçant les moyens des administrations locales pour qu'elles puissent assurer elles-mêmes la gestion de leurs finances et la prestation de services locaux essentiels. Une assistance technique aidera les dix districts du pays à élaborer des systèmes de planification, d'administration, de gestion des travaux publics et de mobilisation de leurs citoyens. Ce programme tendra également à promouvoir des réformes législatives essentielles afin de conférer aux districts le pouvoir d'établir leur budget, d'effectuer des paiements et de dégager des revenus.

TRINITE ET TOBAGO

En 2001, la Banque a approuvé un financement du MIF en faveur de la Trinité et Tobago. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 32 prêts pour un total de \$951 millions et les décaissements se sont montés à \$643 millions.

Achat d'obligations pour le développement du microfinancement, Fonds limité de développement du financement

(Achat de \$2,8 millions d'obligations par le MIF)

Cette transaction permettra d'améliorer l'accès au crédit et aux services financiers pour quelque 2 000 microentreprises de la Trinité et Tobago, de la Barbade et du Guyana. En faisant l'acquisition de ces obligations, évaluées à leur prix du marché, le MIF aide la Caribbean Microfinance Limited à s'établir comme établissement de crédit et de services financiers. Cette opération est la première du MIF dans les Caraïbes.

URUGUAY

En 2001, la Banque a approuvé quatre prêts et un financement du MIF en faveur de l'Uruguay. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 111 prêts pour un total de \$2 577 millions et les décaissements se sont montés à \$2 072 millions.

Modernisation de l'administration publique
(Prêt sectoriel de \$150 millions et prêt de \$3,6 millions du CO au titre de la Coopération technique)

Ce prêt sectoriel à décaissement rapide permettra d'améliorer la qualité et la productivité de l'administration et des services publics en améliorant le recouvrement des recettes, en allégeant les dépenses, en limitant l'intervention de l'État dans le secteur privé et en modernisant la gestion des ressources humaines. Les fonds seront décaissés par tranches au fur et à mesure de la mise en œuvre de réformes destinées à rendre le recouvrement des impôts, les dépenses publiques et les appels d'offres pour les marchés publics plus efficaces et plus transparents, et à rationaliser les procédures, les prix et les taxes appliqués par l'État. Les services publics ayant une incidence sociale particulière devront atteindre les objectifs fixés en ce qui concerne les délais et les coûts. Enfin, ce programme permettra de moderniser le cadre juridique dans lequel s'inscrivent les recrutements effectués par l'État et de réformer l'Office national de la fonction publique.

Réforme du secteur de la santé

(Prêt de \$75 millions du CO)

Les réformes visent à moderniser la gestion des systèmes de santé public et privé et à créer un cadre plus compétitif pour les prestataires de services, afin de réduire les coûts, d'améliorer la qualité des soins et d'assurer un accès plus équitable aux services. Ce prêt sera décaissé par tranches en fonction des progrès réalisés pour : i) la systématisation du cadre réglementaire, de manière à mieux soutenir les régimes d'assurance complémentaire et autres programmes, à protéger les droits des usagers et à surveiller les établissements de soins de santé ; ii) la restructuration des établissements de soins privés, afin de rétablir leur solvabilité, d'améliorer leur efficacité et de normaliser les soins qu'ils dispensent ; et iii) la simplification des modèles de budget et de gestion du système de soins de santé publique, afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de mieux cibler les groupes à faible revenu.

Modernisation de l'enseignement secondaire et formation d'enseignants

(Prêt de \$75 millions du CO)

Ce programme permettra de financer la construction d'établissements d'enseignement secondaire et la mise en œuvre de réformes de l'enseignement visant à maintenir les jeunes à l'école et à les préparer pour les nouvelles conditions du marché de l'emploi. Le principal objectif est de généraliser la fréquentation des classes de la septième à la neuvième année d'études et d'offrir aux élèves des options techniques et générales pour leurs études secondaires. Ce programme financera la construction de 16 nouveaux lycées et de cinq écoles techniques, ainsi que celle d'installations multimédias. La réforme des programmes et la formation d'enseignants mettront l'accent sur l'offre d'études de qualité pour l'ensemble de la population d'âge scolaire. Les heures de classe seront prolongées et le recours au système des classes alternées sera réduit dans les écoles adoptant les réformes. Un programme modulaire plus souple sera offert aux élèves ayant quitté l'école, afin de les aider à terminer leur cycle d'études de base.

Allègement des coûts dans le secteur public
(Don de \$1,3 million du MIF)

Ce projet permettra de moderniser le système et de réduire le coût des procédures de passation. La rationalisation des procédures administratives et l'amélioration de la compétitivité permettront d'atténuer l'impact des coûts de l'administration centrale sur le secteur privé. L'allègement des principales procédures et l'ouverture d'un guichet unique pour les entreprises amélioreront l'accès aux services de l'administration centrale.

VENEZUELA

En 2001, la Banque a approuvé deux prêts en faveur du Venezuela. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 74 prêts pour un total de \$3 730 millions et les décaissements se sont montés à \$3 094 millions.

Réforme de la justice pénale
(Prêt de \$75 millions du CO)

L'accroissement des taux de criminalité combiné à la lenteur des procédures judiciaires a porté préjudice à la confiance témoignée par le public vénézuélien en la justice pénale. Ce programme doit aider à rétablir cette confiance en améliorant l'efficacité, le professionnalisme et la probité des enquêtes et des procès criminels et la réhabilitation des auteurs de délits. La formation d'agents du ministère public et de la police et d'autres membres du personnel de la justice pénale aux méthodes d'investigation, d'interrogation et de médecine légale, en permettant une préparation plus scientifique des charges et des dossiers, permettra de réduire les arriérés d'affaires en instance. De nouveaux systèmes d'information étendront les possibilités de poursuites et relieront entre eux tous les bureaux du Ministère de la justice. Des campagnes d'éducation permettront d'informer les citoyens du nouveau code pénal du pays et du rôle du public dans les procès et d'autres aspects de la justice pénale. Ce programme apportera son appui aux organisations de la société civile qui aident à la réinsertion des délin-

quants en les plaçant dans des centres de préparation à leur libération sur parole ou en les enrôlant dans des programmes de préparation en vue de leur libération.

Programme de développement technologique du secteur agricole
(Prêt de \$22,5 millions du CO)

Ce programme permettra d'accroître la productivité du secteur agricole en favorisant les innovations et en renforçant les institutions offrant les services et les technologies dont ce secteur a besoin pour être compétitif. Une formation, une assistance technique et des équipements permettront d'améliorer les technologies biologiques et informatiques, d'accréditer 18 laboratoires de l'Institut national de recherche agronomique (INIA), d'appuyer la recherche sur les innovations technologiques à vocation commerciale et de répondre aux nouvelles conditions environnementales imposées en matière de commerce et de production. Les systèmes de gestion de l'information technique et de gestion institutionnelle de l'INIA seront renforcés de manière à mieux aider les producteurs à accroître les rendements de leurs récoltes, à réduire les pertes causées par les ennemis des cultures et les maladies et à améliorer la qualité de leurs produits. Enfin, ce programme prévoit la fourniture de services de technologie d'entreprise et la création d'un fonds de capital à l'appui de projets du secteur privé offrant de bonnes perspectives commerciales.

RÉGION

En 2001, la Banque a approuvé six prêts, deux opérations de coopération technique et six financements du MIF en faveur de la région. Sur une base cumulative, la Banque a accordé 61 prêts pour un total de \$2 661 millions et les décaissements se sont montés à \$2 051 millions.

Système d'interconnexion électrique centraméricain (SIEPAC)

(\$120 millions de prêts du CO, \$50 millions de prêts du FOS, \$70 millions de prêts du Fonds espagnol du Cinquième centenaire, et don de \$1,65 million du FOS)

Ces prêts appuieront la création d'un marché de l'électricité pour l'ensemble de l'Amérique centrale et la construction du premier réseau régional auquel seront connectés les pays. Ce projet prévoit l'installation d'une ligne de 230 kV de 1 830 km de long qui fonctionnera comme ligne de transport principale indivisible allant du Guatemala au Panama et reliant entre elles 16 sous-stations. Cette ligne du SIEPAC permettra de porter la capacité de transfert entre pays à 300 MW. Ce projet prévoit également l'établissement de règles de type marché commun pour l'ensemble des transactions concernant l'électricité entre les six pays, et la création de deux institutions régionales qui assureront l'exploitation et la réglementation du système. Ces dispositions régionales, combinées à l'accroissement de la puissance installée, devraient faciliter la coordination et la concurrence nécessaires à l'intégration des réseaux d'électricité de l'Amérique centrale. Cette opération reformule une précédente opération de prêt au SIEPAC sur la base des progrès réalisés par la BID en ce qui concerne la modernisation des institutions et des structures des marchés de l'électricité de l'Amérique centrale.

Interconnexion électrique Argentine-Brésil

(Prêt de \$74 millions du CO avec un prêt de type " B " de \$169,9 millions)

Cette opération servira à financer la construction par une entreprise privée d'une interconnexion de 1 000 MW 500 kV entre Rincón (Argentine) et Itá (Brésil). Ce projet comprend la construction d'une ligne de transport de 510 km, l'amélioration des sous-stations aux deux extrémités de la ligne et la construction d'une station de conversion à Garabí, au Brésil. Une ligne à fibres optiques sera également posée le long de la route de l'interconnexion. Cette nouvelle capacité est particulièrement importante pour le Brésil, menacé d'une

pénurie d'énergie parce que ses investissements n'ont pas suivi le rythme d'accroissement de la demande d'électricité.

Programme trinational de développement durable dans le Bassin du Haut Lempa

(Prêts du CO de \$14 millions à El Salvador et de \$4,5 millions au Guatemala et prêt du FOS de \$3,3 millions au Honduras, avec un financement parallèle du Fonds nordique de développement et des dons de la GTZ)

Ce programme appuiera le développement durable d'une région frontalière pauvre et écologiquement fragile en y améliorant la gestion des ressources naturelles, en y favorisant la diversification économique et en y réduisant la vulnérabilité aux dangers naturels. L'assistance technique permettra d'introduire des pratiques culturelles financièrement durables, en particulier pour les agriculteurs pauvres des régions aux forêts et aux sols dégradés. Pour développer les possibilités de revenu, des activités de formation et de commercialisation tendront à promouvoir le développement des microentreprises et des activités non agricoles. Le financement couvrira la construction de petites installations d'alimentation en eau et d'assainissement, ainsi que des projets de stabilisation des terrains en pente, de lutte contre les inondations et de protection de berges. Un système d'alerte avancée et de surveillance sera mis en place pour prévenir les catastrophes naturelles ou en atténuer les effets.

Stages de formation de l'INDES

(Don de \$2,5 millions du FOS)

Cette opération financera une formation par l'Institut interaméricain de développement social dans les domaines de la formulation et de la gestion de politiques et de programmes sociaux à l'intention de plus de 1 300 spécialistes de la région, y compris des cadres supérieurs, des experts techniques et des instructeurs appartenant à des services gouvernementaux, à des organisations non gouvernementales, à la société civile et à des établissements d'enseignement post-secondaire ou professionnel. Ce financement couvrira les coûts

des participants, des instructeurs et les coûts matériels. Plus de la moitié des participants recevront une formation à distance, par CD-ROM, l'Internet et le système de téléconférence.

Fonds d'appui aux entreprises latinoaméricaines de services énergétiques (Fonds ESCO)
(Investissement participatif de \$10 millions du MIF)

Le but de ce fonds est de faire des investissements participatifs ou quasi-participatifs dans de petites entreprises novatrices fonctionnant comme sociétés de services énergétiques. Ainsi, ce fonds aidera ces entreprises à obtenir un accès à un financement et à des compétences techniques. Au début, ce fonds recherchera l'investissement direct dans des sociétés de services énergétiques (ESCO) qui regroupent des projets de petite et moyenne envergure visant à rendre la production, la distribution et la consommation d'électricité ou d'énergie thermique plus efficaces.

Financement de travaux d'infrastructure
(Ligne d'activité du MIF de \$10 millions pour l'octroi de dons)

Cette opération servira à financer des projets d'un coût maximum de \$500 000 visant à renforcer, consolider et garantir la viabilité du processus de réforme et à associer le secteur privé au développement de l'infrastructure.

Ligne d'activité pour la sécurité aux aéroports
(Ligne d'activité du MIF de \$10 millions pour l'octroi de dons)

Le but de ce programme est de soutenir les politiques et les règlements de l'aviation civile, d'améliorer les services administratifs et de former le personnel chargé de la surveillance et de l'application des nouveaux règlements. Le MIF contribuera au financement de projets jugés admissibles à concurrence de \$500 000. Elle s'accompagnera d'une contribution de contrepartie du pays à hauteur de 30 à 50 % de la valeur totale du projet.

Programme d'emploi pour les jeunes : les technologies au lieu de travail
(Don de \$10 millions du MIF)

Ce projet visera à améliorer les possibilités d'emploi pour les jeunes adultes défavorisés grâce à une alliance entre organisations non gouvernementales, centres de formation et les entreprises afin d'aider les jeunes à répondre aux besoins du secteur des technologies de l'information qui connaît une croissance rapide. Par la suite, les participants seront placés à des emplois où ils pourront utiliser ces technologies, tirer profit des leçons apprises et promouvoir l'utilisation de pratiques optimales à mesure qu'évoluera le projet.

Instruments pour l'amélioration de la qualité
(Don de 2,3 millions du MIF)

Ce projet financera l'établissement d'un marché de services destiné à favoriser l'application de systèmes de gestion fondés sur des modèles et des normes de qualité, de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire. Du côté de la demande comme de celui de l'offre, le but est de renforcer la capacité, la concurrence et la transparence du marché, et de faciliter ainsi la mise en place de tels systèmes dans les petites entreprises tout en renforçant leur compétitivité.

Évaluation du risque que représentent les institutions de microfinancement
(Don de \$1,5 million du MIF)

Ce projet est destiné à aider les institutions de microfinancement à accéder à des sources de financement privées. Un fonds de cotation sera chargé d'offrir des bons aux institutions pour qu'elles puissent acheter des services de cotation. En outre, il sera créé une bourse d'informations électroniques pour fournir des informations aux institutions de microfinancement et diffuser des données sur les projets et leurs résultats.

Coopération technique

Le Programme de coopération technique de la Banque est depuis longtemps un outil efficace pour faciliter la conception de projets, préparer le programme de prêts de la Banque et partager des connaissances et des expériences entre les pays de la région. Au cours des dernières années, le programme a canalisé un concours technique précieux vers des initiatives régionales visant à renforcer le dialogue sur la pauvreté, le commerce et l'environnement.

La mise en œuvre du programme de coopération technique repose sur les mandats de la Huitième reconstitution des ressources, sur les programmations par pays et sur la Stratégie institutionnelle de la Banque. Ces documents déclinent les priorités à moyen terme pour le programme de coopération technique en faveur des pays membres emprunteurs i) en améliorant la qualité et l'efficacité des services pour le secteur social ; ii) en augmentant les efforts de lutte contre la pauvreté ; iii) en intensifiant les initiatives visant à moderniser les agences publiques ; iv) en renforçant les programmes de gestion de l'environnement ; et v) en favorisant le développement des petites et très petites entreprises. La Banque s'attache aussi à intervenir rapidement lorsque des catastrophes naturelles créent des situations d'urgence.

En 2001, la Banque a approuvé \$71 millions pour 376 projets de coopération technique. Les opérations de coopération technique à l'échelon national ont représenté un montant total de \$59 millions. Citons à titre d'exemple les réformes sociales en Colombie et en Jamaïque, un programme antisida en Haïti, un concours en faveur des groupes indigènes et des populations noires au Honduras, des réformes financières en Argentine et la modernisation des transports à Arequipa (Pérou).

Le programme de coopération technique à l'échelon régional a financé 55 opérations représentant un montant de \$12 millions.

TABLEAU VII.

FONDS AFFECTÉS À LA COOPÉRATION TECHNIQUE NON REMBOURSABLE¹

(En milliers de dollars des États-Unis)

Pays	2001	1961-2001
Argentine	\$ 824	\$ 68 049
Bahamas	33	20 874
Barbade	77	18 013
Belize	533	6 229
Bolivie	1 304	72 996
Brésil	1 699	156 779
Chili	398	10 036
Colombie	2 826	53 402
Costa Rica	291	42 319
El Salvador	2 867	47 043
Équateur	4 416	60 775
Guatemala	4 393	48 764
Guyana	3 162	48 657
Haïti	1 530	48 852
Honduras	5 844	54 622
Jamaïque	4 181	34 288
Mexique	569	17 747
Nicaragua	2 229	67 733
Panama	2 028	33 612
Paraguay	1 681	56 567
Pérou	2 758	80 314
République Dominicaine	3 005	49 903
Surinam	452	22 305
Trinité et Tobago	77	19 475
Uruguay	3 400	31 165
Venezuela	253	11 896
Région	20 376	641 481
TOTAL	\$71 206	\$1 823 896

¹ À l'exclusion des financements de petits projets.

Les projets de réforme du secteur social ont concentré leurs efforts sur la formation de cadres dans toute la région. Des financements ont été mis à disposition pour élaborer un plan de travail régional destiné à améliorer la couverture et la qualité des services sociaux à l'intention des personnes âgées les plus démunies. D'autres opérations renforcent les moyens dont disposent les municipalités centraméricaines pour réduire la vulnérabilité des quartiers pauvres face aux risques environnementaux, réalisent des études et favorisent le dialogue pour mieux articuler les réformes dans le domaine de la santé et encouragent l'insertion sociale des handicapés.

Des programmes de modernisation de l'État assurent la formation des fonctionnaires, impulsent les organisations de la société civile et renforcent des partenariats stratégiques entre l'État, le secteur privé et la société civile pour mettre au point et organiser des services sociaux. La Banque apporte aussi son concours à des initiatives destinées à améliorer la qualité et la diffusion des données des recensements nationaux et des

enquêtes auprès des ménages. D'autres opérations favorisent l'harmonisation des pratiques relatives aux marchés publics dans les pays de la CARICOM, soutiennent la création de la Cour caribéenne de justice, un programme de formation pour les procureurs et les juges afin de prévenir le blanchiment d'argent, et encouragent l'échange d'informations sur les fonctions législatives entre les assemblées nationales en Amérique centrale.

La coopération technique de la Banque favorise aussi la compétitivité dans la région en renforçant les moyens d'analyse des pays et en traçant des stratégies et priorités nationales. Des premiers pas ont été faits pendant l'année pour mettre au point des mécanismes destinés à faire progresser l'intégration et l'harmonisation des marchés financiers régionaux, dont la collecte et l'analyse des informations sur l'environnement économique dans lequel les petites et moyennes entreprises exercent leurs activités dans quelques pays.

Un nombre d'activités liées à l'intégration sous-régionale et régionale ont été financées, y compris le renforcement des institutions sous-régionales ; le soutien aux plans de développement infrastructurel et à leur réalisation dans les pays sud-américains ; la conception d'une stratégie et d'un plan d'action visant l'intégration de l'infrastructure de base entre le Mexique et les pays d'Amérique centrale ; et l'évaluation de l'impact des tarifs extérieurs communs sur le commerce de la Communauté andine.

Cofinancement

En 2001, le cofinancement des projets soutenus par la BID s'est élevé au total à \$629 millions, dont \$591 millions provenaient de cinq donateurs multilatéraux et \$38 millions de douze donateurs bilatéraux. Ces fonds ont aidé à financer 22 projets dans dix pays et deux projets régionaux.

Le cofinancement de projets est en voie d'être redéfini dans le contexte évolutif où œuvre la Banque. Une plus grande importance est accordée à la coordination des politiques avec d'autres institutions plutôt qu'au traditionnel « mariage des ressources ». Dans ce contexte, la Banque a lancé de nouvelles initiatives pour resserrer ses liens avec des cofinanciers actuels,

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Cofinance>

comme la Commission européenne et l'Allemagne. Il est prévu que ces initiatives permettront de mieux comprendre les politiques, les priorités et les procédures des uns et des autres, ce qui entraînera une meilleure communication lors de la préparation et de la mise en œuvre des projets. La Banque a tenu sa première réunion officielle de coordination avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) nouvellement créée pour discuter d'éventuels domaines de collaboration dans l'avenir. En novembre, la JICA et la Banque ont coparrainé un forum technique sur la lutte contre les catastrophes naturelles et leur prévention.

Une importance plus grande est accordée à la qualité des activités de cofinancement. La sélection des projets se fait sur la base de discussions générales avec les partenaires de la Banque concernant les politiques et les stratégies. Pour le cofinancement, la valeur ajoutée n'est pas que financière, elle doit également être présente dans la préparation des projets, le montage de ses divers volets, la mise en œuvre et l'évaluation. Par exemple, on reconnaît de plus en plus l'importance de suivre la réalisation des projets. Dans un effort de sensibilisation à cette question, la Banque a, dans un premier temps, invité plusieurs agences donatrices à participer à un séminaire intitulé « Projets cofinancés : notations et expériences ».

Fonds administrés

Le Programme de développement de la coopération technique entre les pays membres de la Banque a été créé pour financer des contrats de consultants à court et moyen terme et des activités de formation telles que séminaires et ateliers. Depuis 1991, 34 fonds fiduciaires ont été créés dans le cadre de ce programme avec des contributions totales de \$157 millions, et cinq accords en nature ont été conclus pour la prestation de

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?TCfunds>

TABLEAU VIII.

CONCOURS FINANCIERS EN 2001

(En millions de dollars des États-Unis)

Cofinancier	Pays bénéficiaires	Projet	Financement de la BID ¹	Montant cofinancé
Autriche	Nicaragua	Transparence dans les marchés publics	\$ 18,0	\$ 0,5
Agence canadienne pour le développement international (ACDI)	Honduras	Transparence dans les marchés publics	14,6	0,6
	Nicaragua	Transparence dans les marchés publics	18,0	0,3
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	Bolivie	Développement local et responsabilité financière	47,0	0,2
Agence allemande de coopération technique (GTZ)	El Salvador	Projet du Haut Lempa	14,0	0,8
	Guatemala	Projet du Haut Lempa	4,5	0,5
Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	Bolivie	Aide aux petites et microentreprises	35,0	5,0
	El Salvador	Programme d'urgence II	20,5	5,0
	Nicaragua	Fonds d'investissement social (FISE III)	50,0	5,5
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Costa Rica	Programme de développement électrique III - projet éolien Tejona	30,0	3,3
Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Argentine	Programme d'hygiène et sécurité du travail (MIF)	2,3	0,1
	Honduras	Recensement de la population 2001 et des logements	3,0	1,0
Pays-Bas	Nicaragua	Transparence dans les marchés publics	18,0	1,0
Fonds nordique de développement (NDF)	Honduras	Programme d'éducation	22,9	6,6
	Honduras	Projet du Haut Lempa	3,3	3,0
	Nicaragua	Programme de développement forestier (POSFAF II)	32,7	3,0
Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)	Nicaragua	Transparence dans les marchés publics	18,0	0,3
Ministère royal norvégien des Affaires Étrangères	Honduras	Transparence dans les marchés publics	14,6	3,2
	Région	Système de renseignements en matière de l'environnement (COFAB) ²	-	0,2
Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)	Haïti	Programme d'eau et d'assainissement	54,0	6,6
	Honduras	Programme d'eau et d'assainissement	26,0	5,0
Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA)	Honduras	Transparence dans les marchés publics	14,6	1,0
	Honduras	Recensement de la population et des logements 2001	3,0	2,4
	Nicaragua	Transparence dans les marchés publics	18,0	0,3
	Région	FORTAL – Lutte contre la pauvreté urbaine en Amérique centr. et dans les Caraïbes (COFAB) ²	-	0,2
Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni	Honduras	Formation pour la conception et la gestion des politiques et programmes sociaux (COFAB) ²	-	1,7
	Bolivie	Appui de la stratégie de lutte contre la pauvreté (COFAB) ²	40,0	4,3
	Honduras	Transparence dans les marchés publics	14,6	1,0
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Nicaragua	Transparence dans les marchés publics	18,0	1,0
	Honduras	Recensement de la population et des logements 2001	3,0	0,1
Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	Honduras	Recensement de la population et des logements 2001	3,0	1,1
	Nicaragua	Transparence dans les marchés publics	18,0	1,0
Banque mondiale	Argentine	Modernisation du gouvernement provincial de Córdoba	215,0	303,0
	Colombie	Programme de protection sociale	270,0	150,0
	Honduras	Lutte contre la pauvreté et le développement local	50,0	60,0
	Pérou	Infrastructure de transport rural	50,0	50,0
TOTAL			\$1 133,6	\$628,8

¹ Cette liste représente des projets dont les cofinanciers ont approuvé le cofinancement en 2001, bien que l'approbation de la BID desdits projets pourrait avoir été faite auparavant.

² COFAB signifie Cofinancing Grant Administered by the Bank (opération de cofinancement non remboursable administrée par la Banque).

services. Des contributions ont été apportées par tous les pays membres non emprunteurs de la Banque sauf trois. Des fonds ont été créés par l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, Israël, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et l'Union européenne. En 2001, les contributions apportées par ces pays donateurs se sont élevées à \$18 millions. La Banque et le Gouvernement canadien ont institué le Programme canadien de coopération technique grâce à une contribution de 6 millions de dollars canadiens. Hors du cadre du Programme TC/Funds, le ministère espagnol de l'Économie et la Banque ont créé le Fonds de coopération générale de l'Espagne en 2001, avec une contribution initiale de \$44,4 millions, et la Corée du Sud a doté son fonds fiduciaire de \$590 000 pour soutenir les pays d'Amérique centrale et la Colombie.

En 2001, le Programme TC/Funds a été la première source de financement d'opérations de coopération technique non remboursable. Sur le total de \$71 millions approuvés par le programme de coopération technique non remboursable de la Banque, la moitié a été financée à l'aide de ressources provenant des fonds fiduciaires. Le Programme TC/Funds a financé 26 % de l'ensemble des approbations, le Fonds spécial du Japon 21 % et les autres fonds des donateurs 9 %. La plupart des ressources ont été allouées au pays du Groupe II, tandis que 36 % des ressources ont été affectées à des projets régionaux.

Fonds japonais

En 2001, le Fonds spécial du Japon (JSF) a continué à jouer un rôle essentiel dans l'apport de ressources financières aux activités de coopération technique de la Banque. L'un des fonds les plus anciens et les plus importants confiés à la Banque, le JSF a approuvé en 2001 29 projets représentant un total de \$16,6 millions. Créé en 1988, le JSF finance des projets dans la plupart des domaines prioritaires de la Banque, qui concernent surtout les programmes de protection sociale, les femmes et le développement, la nutrition, la santé, l'éducation et l'environnement. Le

gouvernement japonais a apporté de nouvelles contributions en 2001 au JSF, à hauteur de 429 millions de yen (soit environ \$3,4 millions), portant sa contribution totale à 24 634 millions de yen (soit environ \$204 millions).

En 2001, le gouvernement japonais a créé dans le cadre du JSF le Programme de réduction de la pauvreté, doté de \$30 millions. Ce programme quinquennal vise à soutenir des projets axés sur la collaboration avec les groupes à faible revenu ou ceux qui ont un impact direct sur la pauvreté.

En 2001, le Programme du Japon a approuvé 19 projets représentant un total de \$2,6 millions. Ce programme a été créé en 1999 avec un budget de \$30 millions sur 15 ans afin de faciliter le transfert de connaissances et l'échange de méthodes les plus perfectionnées entre la région et l'Asie.

Le Fonds fiduciaire japonais pour des services de conseil (JCF), qui est le fonds le plus important dans le Programme TC/Funds de la Banque, a été créé en 1995. En 2001, le JCF a approuvé neuf projets pour un montant de \$3,1 millions. Cinquante pour cent des financements du JCF sont liés au financement de consultants japonais ou de sociétés de conseil japonaises. Tous les secteurs de la Banque où le savoir-faire japonais a été établi sont admis à un financement, notamment l'environnement, la santé, les finances et les équipements économiques. Les contributions du Japon à ce fonds se sont élevées, en 2001, à 286 millions de yen (environ \$2,3 millions), portant sa contribution totale à 2 846 millions de yen (environ \$24,5 millions).

La Banque a continué d'administrer le programme de bourses Japon-BID alimenté par des dons pour la valorisation des ressources humaines de la région. Ce programme offre des possibilités d'entreprendre des études universitaires supérieures en sciences sociales, gestion, ingénierie et autres domaines liées au développement dans des universités des pays membres. Il a permis d'accorder des bourses à 34 étudiants au cours de l'année universitaire 2001-2002. À la fin de 2001, le volume cumulé des ressources de ce programme s'élevait à 2,217 millions de yen (soit environ \$19,2 millions). Depuis sa création, ce programme a permis l'attribution de 362 bourses.

TABLEAU IX.

FONDS ADMINISTRÉS

Nom	Date de création	Commis par	Monnaie	Contributions ¹	Secteur ou objectif
				exprimées en millions de dollars E.U.	
Fonds de gestion pour le progrès social	1961	États-Unis	\$E.U.	525	Agriculture, assainissement, éducation, social
Fonds canadien	1964	Canada	\$Can	47,2	Infrastructure matérielle et autres secteurs
Fonds de gestion du Venezuela	1975	Bolívar vénézuélien	\$E.U. 100	400	Intégration, ressources naturelles, industrie, exportations
Fonds norvégien de développement pour l'Amérique latine	1987	Norvège	\$E.U.	2,0	Groupes économiquement faibles, santé, éducation, agriculture et petite industrie
Fonds spécial du Japon	1988	Japon	Yen	200,4	Assistance technique, petits projets, aide d'urgence
Fonds espagnol du Cinquième centenaire	1990	Espagne	EUR	83,8	Enseignement technique, agriculture, santé, communications, aménagement urbain
Fonds fiduciaire pour les experts-conseils belges	1991	Belgique	EUR	3,1	Assistance technique pour la préparation de projets
Programme de bourses d'études de 3 ^e cycle de la BID	1991	Japon	Yen	19,2	Bourses pour études supérieures
Fonds portugais de coopération technique	1991	Portugal	EUR	2,7	Assistance technique, bourses d'études et formation
Fonds suédois pour les petits projets et pour l'assistance technique pour l'Amérique latine	1991	Suède	\$E.U.	5,0	Financement de petits projets pour les économiquement faibles
Fonds fiduciaire autrichien pour la coopération technique	1992	Autriche	\$E.U.	0,6	Préparation, exécution et supervision de projets
Fonds fiduciaire israélien pour des services de conseil (Banque d'Israël)	1992	Israël	\$E.U.	0,7	Préparation et évaluation de projets de développement économique et social
Fonds italien pour les cabinets-conseils et institutions spécialisées	1992	Italie	\$E.U.	9,0	Etudes sectorielles et programmes spéciaux
Fonds fiduciaire italien pour experts-conseils	1992	Italie	\$E.U.	2,7	Services de conseil à court terme pour des projets de développement
Fonds norvégien de développement en faveur des femmes	1993	Norvège	\$E.U.	5,9	Assistance technique, études, formation et séminaires dans le cadre du programme pour les femmes dans le développement
Fonds suédois pour des activités de microentreprise en Bolivie	1993	Suède	\$E.U.	3,9	Activités de TPE et petites entreprises en Bolivie
Fonds fiduciaire néerlandais de coopération technique en faveur de l'environnement	1993	Pays-Bas	EUR	2,9	Assistance technique pour des activités écologiques
Programme canadien pour la coopération technique	2001	Canada	\$Can	11,2	Services de conseil dans tous les secteurs, en particulier pour la réforme sociale
Fonds danois pour des services de conseil	1994	Danemark	\$E.U.	10,0	Etudes de pré faisabilité et de faisabilité dans l'infrastructure, l'environnement, la santé et l'éducation
Fonds fiduciaire norvégien de coopération technique pour des services de conseil	1994	Norvège	\$E.U.	7,7	Etudes de pré faisabilité et de faisabilité dans l'infrastructure, l'environnement, la santé et l'éducation
Fonds espagnol pour des services de conseil (ICEX)	1994	Espagne	EUR	10,9	Tous les secteurs, de préférence l'agroindustrie et la restructuration industrielle
Fonds suisse pour des services de conseil	1994	Suisse	\$E.U.	4,0	Activités parrainées par la Banque et le Programme Bolívar
Fonds du Royaume-Uni pour des services de conseil	1994	Royaume-Uni	£	0,8	Tous les secteurs d'activité, en particulier pour des études d'évaluation de projets et de soutien technique

PRÊTS

Nom	Date de création	Commis par	Monnaie	Contributions ¹ exprimées en millions de dollars E.U.	Secteur ou objectif
Fonds fiduciaire japonais pour des services de conseil	1995	Japon	Yen	24,5	Tous les domaines d'activité pour la préparation et l'exécution de projets
U.S. Trade Development Agency (USTDA-BID) Fonds « Evergreen » d'assistance technique	1995	États-Unis	\$E.U.	3,5	Tous les secteurs, de préférence des projets liés à l'infrastructure et l'industrie
Fonds spécial européen pour l'assistance technique en Amérique latine	1997	Union européenne	EUR	6,0	Préparation des projets, du transfert de technologie, et de la valorisation des ressources humaines
Fonds spécial européen pour le financement de petits projets productifs	1997	Union européenne	EUR	19,7	Petits projets et assistance technique
Fonds fiduciaire finlandais de coopération technique pour des services de conseil	1997	Finlande	\$E.U.	2,0	L'identification, la préparation et l'exécution de projets, formation, études sectorielles
Fonds français de coopération technique pour les services de conseil et la formation	1997	France	EUR	9,8	Services de conseil et formation
Fonds norvégien pour l'innovation dans des programmes sociaux	1997	Norvège	\$E.U.	4,1	Coopération technique pour des programmes du secteur social, dans les pays les plus pauvres de la Région 2
Fonds indigène	1998	Région	\$E.U.	8,9	Fonds de dotation pour aider les indigènes
Fonds norvégien pour le développement de micro-entreprises	1998	Norvège	\$E.U.	1,6	Coopération technique pour des projets de TPE dans les pays les plus pauvres
Fonds régional pour la technologie agricole	1998	Région	\$E.U.	29,0	Fonds de dotation pour aider dans des projets agricoles
Fonds fiduciaire suédois contre la violence domestique	1998	Suède	\$E.U.	0,2	Financement de projets concernant la violence domestique et dans la société
Fonds fiduciaire suédois pour la gouvernance, la réforme de l'État et la société civile	1998	Suède	\$E.U.	1,1	Financement pour la modernisation de l'État et la société civile
Fonds fiduciaire suédois pour les services de conseil	1998	Suède	\$E.U.	14,0	Services de conseil et formation dans le développement économique et social
Fonds du Royaume-Uni de renforcement des moyens des institutions locales en Amérique centrale	1999	Royaume-Uni	\$E.U.	2,4	Renforcement des moyens des institutions locales en Amérique centrale
Fonds de la BID d'aide et de reconstruction à la suite des catastrophes	1999	Autriche	\$E.U.	4,1	Aide et reconstruction des pays endommagés par le cyclone Mitch
Fonds fiduciaire italien pour la préparation de projets du MIF	2000	Italie	\$E.U.	1,0	Soutenir la préparation de projets du MIF
Programme suédois-SIDA en partenariat avec la BID	2000	Suède	\$E.U.	1,3	Secteurs sociaux des pays centraméricains les plus pauvres, endommagés par le cyclone Mitch
Ministère de l'Énergie des États-Unis-Fonds hémisphérique de l'énergie durable	2000	États-Unis	\$E.U.	1,3	Soutenir des projets qui visent à la technologie de l'énergie efficace et propre
Programme écologique en partenariat	2000	Pays-Bas	\$E.U.	1,0	Projets de soutien à l'environnement
Pays-Bas-Projet de promotion des femmes pour la bonne gestion des affaires publiques	2000	Pays-Bas	\$E.U.	0,6	Soutien à la promotion des femmes dans la vie civique et publique
Fonds fiduciaire coréen	2000	Corée	\$E.U.	0,6	Aide aux pays centraméricains et aux projets sociaux en Colombie
Programme espagnol-Fonds de coopération générale	2001	Espagne	EUR	44,4	Soutenir des projets pour la modernisation de l'État, la gouvernance, l'intégration régionale et la compétitivité

¹ Les montants reflètent les taux de change historiques.

Passation des marchés

Les directives de la Banque stipulent que les marchés de fournitures, travaux et services de consultants passés dans le cadre des projets financés par la BID doivent être conformes aux principes d'économie, d'efficacité, de compétence, de transparence et de respect de la légalité. Les marchés doivent être passés selon un processus de sélection ouverte et de compétitivité, et au-dessus de certains seuils, ils doivent faire l'objet d'appels d'offres internationaux. Seules les sociétés des pays membres peuvent répondre aux appels d'offres pour les marchés financés par la BID.

Les emprunteurs sont responsables de l'exécution et de la gestion des projets, y compris du processus d'appel d'offres, de la rédaction des dossiers d'appel d'offres jusqu'à l'adjudication et la gestion des marchés. Les bureaux extérieurs de la Banque sont chargés de suivre ce processus et de coopérer avec les agences d'exécution, afin d'assurer le plein respect des procédures de la Banque.

Le Bureau de la politique et de la coordination des marchés est chargé de formuler les normes et procédures à suivre pour la passation des marchés. Il organise systématiquement des séminaires et ateliers de formation sur les procédures de passation de marchés de la Banque à l'intention du personnel des agences d'exécution.

La Banque poursuit ses efforts visant à harmoniser ses réglementations et ses procédures en matière de passation des marchés avec celles des institutions multilatérales de développement. Cette démarche, qui consiste essentiellement à adopter les techniques les plus adaptées recensées par les diverses institutions, pourra aboutir à une documentation uniforme pour les appels d'offres au sein de toutes les institutions concernées.

La Banque a également mis en chantier un projet visant à faire connaître des expériences régionales concernant la réalisation de procédures de passation de marchés au moyen de l'Internet. Il s'agit d'incorporer l'utilisation de la télématique dans les procédures de passation de marchés de la Banque, en vue d'un accroissement important de l'efficacité et de la transparence.

Le Comité des marchés de la Banque est un groupe de haut niveau, au sein duquel siègent des

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Procure>

cadres de différents départements, qui examine et supervise les politiques et procédures de passation des marchés. Ce Comité est également chargé de résoudre tous les graves problèmes de passation de marchés qui peuvent se poser au sujet des projets financés par la Banque.

Les montants décaissés en 2001 en monnaies convertibles pour le paiement de fournitures, de travaux et de services de consultants au titre de prêts pour des projets d'investissement ou de prêts sectoriels se sont élevés au total à \$6,5 milliards. Les pays membres emprunteurs ont reçu \$4,6 milliards, soit 71,3 % de ce total. Les marchés de fournitures, travaux et services de consultants d'origine locale passés dans le cadre de projets dans les pays emprunteurs ont représenté un total de \$3,3 milliards, contre \$1,9 milliard pour les marchés passés auprès de pays non emprunteurs. Les tableaux ci-joints (Décaissements au titre des marchés de fournitures et de services par pays d'origine, Tableaux X, XI et XII) présentent une ventilation des décaissements de tous les prêts de la Banque – prêts sectoriels et prêts pour des projets d'investissement. Le cas échéant, ces tableaux présentent une ventilation détaillée des achats locaux et des exportations de fournitures, travaux et services de consultants.

La Banque encourage la transparence dans la passation des marchés pour les projets qu'elle finance en s'efforçant de diffuser des informations sur les possibilités de marché offertes par ces projets. Le Bureau des relations extérieures organise régulièrement des séminaires pour fournisseurs, entrepreneurs et consultants à Washington et dans tous les pays membres de la Banque.

Le service d'information sur les marchés de la Banque, *IDB Projects Online*, est à présent offert aux abonnés à <http://www.condc05.iadb.org/idb-projects>. Ce site offre aux abonnés une abondance d'informations sur la réserve de projets de la Banque, ainsi que sur les projets approuvés. Il présente également des avis de passation de marché et des informations sur les attributions de marché. *IDB Projects Online* est mis à jour toutes les semaines.

TABLEAU X.

DÉCAISEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR FOURNISSEURS (PRÊTS D'INVESTISSEMENT ET SECTORIELS)

(En millions de dollars des États-Unis)

	1961-2000						2001						1961-2001						
	Achats locaux		Exportations		Total		Achats locaux		Exportations		Total		Achats locaux		Exportations		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
PAYS EMPRUNTEURS																			
Argentine	\$ 3 142,7	10,1	\$ 1 439,0	4,0	\$ 4 581,7	6,8	\$ 254,5	7,7	\$ 132,7	4,1	\$ 387,2	5,9	\$ 3 397,2	9,9	\$ 1 571,7	3,9	\$ 4 968,9	6,7	
Bahamas	22,0	0,1	91,2	0,2	113,2	0,2	1,7	0,1	0,0	0,0	1,7	0,0	23,7	0,1	91,2	0,2	114,9	0,2	
Barbade	46,8	0,2	6,2	0,0	53,0	0,1	13,1	0,4	0,5	0,0	13,6	0,2	59,9	0,2	6,7	0,0	66,6	0,1	
Belize	8,8	0,0	0,6	0,0	9,4	0,0	20,1	0,6	29,5	0,9	49,6	0,8	28,9	0,1	30,1	0,1	59,0	0,1	
Bolivie	759,0	2,4	70,7	0,2	829,7	1,2	58,6	1,8	22,2	0,7	80,8	1,2	817,6	2,4	92,9	0,2	910,5	1,2	
Bésil	8 980,4	28,9	3 052,1	8,3	12 032,5	17,8	1 246,5	3,7	669,8	20,6	1 916,3	29,2	10 226,9	29,7	3 721,9	9,3	13 948,8	18,8	
Chili	2 159,5	6,9	269,8	0,7	2 429,3	3,6	39,3	1,2	87,5	2,7	126,8	1,9	2 198,8	6,4	357,3	0,9	2 556,1	3,4	
Colombie	1 765,2	5,7	354,8	1,0	2 120,0	3,1	149,6	4,5	34,4	1,1	184,0	2,8	1 914,8	5,6	389,2	1,0	2 304,0	3,1	
Costa Rica	369,8	1,2	228,8	0,6	598,6	0,9	11,1	0,3	13,7	0,4	24,8	0,4	380,9	1,1	242,5	0,6	623,4	0,8	
El Salvador	605,8	1,9	54,4	0,1	660,2	1,0	75,0	2,3	7,7	0,2	82,7	1,3	680,8	2,0	62,1	0,2	742,9	1,0	
Equateur	1 461,6	4,7	234,2	0,6	1 695,8	2,5	94,2	2,9	54,0	1,7	148,2	2,3	1 555,8	4,5	288,2	0,7	1 844,0	2,5	
Guatemala	436,4	1,4	90,0	0,2	526,4	0,8	79,5	2,4	10,8	0,3	90,3	1,4	515,9	1,5	100,8	0,3	616,7	0,8	
Guyana	71,9	0,2	2,4	0,0	74,3	0,1	16,3	0,5	0,0	0,0	16,3	0,2	88,2	0,3	2,4	0,0	90,6	0,1	
Haiti	2 418	8,8	9,6	0,0	2 514	0,3	9,0	0,3	0,0	0,0	9,0	0,1	250,8	0,7	9,6	0,0	260,4	0,4	
Honduras	369,3	1,2	40,7	0,1	410,0	0,6	46,2	1,4	0,2	0,0	46,4	0,7	415,5	1,2	40,9	0,1	456,4	0,6	
Jamaïque	233,6	0,8	86,6	0,2	320,2	0,5	5,0	0,2	0,2	0,0	5,2	0,1	238,6	0,7	86,8	0,2	325,4	0,4	
Mexique	4 950,6	15,9	1 059,1	3,0	6 009,7	8,9	559,6	16,9	141,1	4,3	700,7	10,7	5 510,2	16,0	1 200,2	3,0	6 710,4	9,0	
Nicaragua	344,1	1,1	23,6	0,1	367,7	0,5	40,9	1,2	1,6	0,0	42,5	0,6	385,0	1,1	25,2	0,1	410,2	0,6	
Panama	452,2	1,5	105,1	0,3	557,3	0,8	55,9	1,7	0,3	0,0	56,2	0,9	508,1	1,5	105,4	0,3	613,5	0,8	
Paraguay	576,9	1,8	87,9	0,2	664,8	1,0	63,0	1,9	10,7	0,3	73,7	1,1	639,9	1,9	98,6	0,2	738,5	0,8	
Pérou	1 518,4	4,8	164,0	0,4	1 682,4	2,4	106,3	3,2	3,0	0,1	109,3	1,7	1 624,7	4,7	167,0	0,4	1 791,7	2,4	
Rép. Dominicaine	424,3	1,4	37,2	0,1	461,5	0,7	39,2	1,2	0,0	0,0	39,2	0,6	463,5	1,3	37,2	0,1	500,7	0,7	
Surinam	0,7	0,0	1,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	1,0	0,0	1,7	0,0	
Trinité et Tobago	230,3	0,7	92,8	0,3	323,1	0,5	21,5	0,7	16,1	0,6	37,6	0,6	251,8	0,7	108,9	0,3	360,7	0,5	
Uruguay	861,0	2,8	193,9	0,5	1 054,9	1,6	86,6	2,6	27,9	0,9	114,5	1,7	947,6	2,7	221,8	0,6	1 169,4	1,6	
Venezuela	1 083,1	3,5	744,4	2,0	1 827,5	2,7	211,5	6,3	109,9	3,3	321,4	4,9	1 294,6	3,7	854,3	2,2	2 148,9	2,9	
Total emprunteurs	\$31 116,2	100,0	\$8 540,1	23,1	\$39 656,3	58,6	\$3 304,2	100,0	\$1 373,8	42,2	\$4 678,0	71,3	\$34 420,4	100,0	\$9 913,9	24,9	\$44 334,3	59,7	
PAYS NON EMPRUNTEURS																			
Allemagne	\$ 2 468,8	6,8	\$ 2 468,8	6,8	\$ 2 468,8	3,6			\$ 148,0	4,5	\$ 148,0	2,3			\$ 2 616,8	6,6	\$ 2 616,8	3,5	
Autriche	111,3	0,3	111,3	0,3	111,3	0,2			7,8	0,2	7,8	0,1			119,1	0,3	119,1	0,2	
Belgique	245,8	0,7	245,8	0,7	245,8	0,4			0,0	0,0	0,0	0,0			245,8	0,6	245,8	0,3	
Canada	661,3	1,8	661,3	1,8	661,3	1,0			42,5	1,3	42,5	0,6			703,8	1,8	703,8	0,9	
Croatie	4,1	0,0	4,1	0,0	4,1	0,0			0,3	0,0	0,3	0,0			4,4	0,0	4,4	0,0	
Danemark	144,2	0,4	144,2	0,4	144,2	0,2			7,4	0,2	7,4	0,1			151,6	0,4	151,6	0,2	
Espagne	1 195,6	3,3	1 195,6	3,3	1 195,6	1,8			131,0	4,0	131,0	2,0			1 326,6	3,3	1 326,6	1,8	
États-Unis	13 731,5	37,6	13 731,5	37,6	13 731,5	20,3			909,3	27,9	909,3	13,9			14 640,8	36,8	14 640,8	19,7	
Finlande	77,9	0,2	77,9	0,2	77,9	0,1			34,1	1,0	34,1	0,5			112,0	0,3	112,0	0,2	
France	1 804,7	5,0	1 804,7	5,0	1 804,7	2,7			106,1	3,3	106,1	1,7			1 910,8	4,8	1 910,8	2,6	
Israël	135,5	0,4	135,5	0,4	135,5	0,2			17,3	0,5	17,3	0,3			152,8	0,4	152,8	0,2	
Italie	2 618,1	7,2	2 618,1	7,2	2 618,1	3,9			137,1	4,2	137,1	2,1			2 755,2	6,9	2 755,2	3,7	
Japon	1 967,8	5,4	1 967,8	5,4	1 967,8	2,9			133,1	4,2	133,1	2,0			2 100,9	5,3	2 100,9	2,8	
Norvège	47,7	0,1	47,7	0,1	47,7	0,1			2,3	0,1	2,3	0,0			50,0	0,1	50,0	0,1	
Pays-Bas	573,6	1,6	573,6	1,6	573,6	0,8			22,4	0,7	22,4	0,3			596,0	1,5	596,0	0,8	
Portugal	49,4	0,1	49,4	0,1	49,4	0,1			7,9	0,2	7,9	0,1			57,3	0,1	57,3	0,1	
Royaume-Uni	912,2	2,5	912,2	2,5	912,2	1,3			61,1	1,9	61,1	0,9			973,3	2,4	973,3	1,3	
Slovenie	25,1	0,1	25,1	0,1	25,1	0,0			15,4	0,5	15,4	0,2			40,5	0,1	40,5	0,1	
Suède	529,9	1,4	529,9	1,4	529,9	0,8			49,4	1,5	49,4	0,8			579,3	1,5	579,3	0,8	
Suisse	707,9	2,0	707,9	2,0	707,9	1,0			49,2	1,5	49,2	0,8			757,1	1,9	757,1	1,0	
Yougoslavie	14,3	0,0	14,3	0,0	14,3	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0			14,3	0,0	14,3	0,0	
Total non emprunteurs	\$28 026,7	100,0	\$28 026,7	76,9	\$28 026,7	41,4	\$3 304,2	100,0	\$3 255,5	100,0	\$1 881,7	28,7	\$34 420,4	100,0	\$29 908,4	75,1	\$29 908,4	40,3	
TOTAL	\$31 116,2	100,0	\$36 566,8	100,0	\$67 683,0	100,0	\$3 304,2	100,0	\$3 255,5	100,0	\$6 559,7	100,0	\$34 420,4	100,0	\$39 822,3	100,0	\$74 242,7	100,0	

TABLEAU XI.

TABLEAU XI. DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR FOURNISSEURS (PRÊTS SECTORIELS)¹

(En millions de dollars des États-Unis)

	1990-2000				2001				1990-2001					
	Achats locaux		Exportations		Achats locaux		Exportations ²		Achats locaux		Exportations		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS														
Argentine	\$ 682,3	4,2	\$ 712,3	4,3	\$ 45,1	1,80	\$ 45,1	1,8	\$ 30,0	40,2	\$ 727,4	3,9	\$ 757,4	4,0
Bahamas	6,4	0,0	6,4	0,0	0,5	0,02	0,5	0,0			6,4	0,0	6,4	0,0
Barbade	4,2	0,0	4,2	0,0	29,4	1,20	29,4	1,2			4,7	0,0	4,7	0,0
Belize	0,5	0,0	0,5	0,0	21,8	0,90	21,8	0,9			29,9	0,2	29,9	0,2
Bolivie	327	0,2	327	0,2	469,4	18,40	469,4	18,4			54,5	0,3	54,5	0,3
Bésil	1 478,8	9,1	1 478,8	9,0	82,5	3,20	82,5	3,2			1 948,2	10,3	1 948,2	10,3
Chili	199,8	1,2	199,8	1,2	31,8	1,30	31,8	1,3			282,3	1,5	282,3	1,5
Colombie	222,0	1,4	222,0	1,4	10,4	0,40	10,4	0,4			253,8	1,3	253,8	1,3
Costa Rica	69,1	0,4	69,1	0,4	6,6	0,30	6,6	0,3			79,5	0,4	79,5	0,4
El Salvador	23,5	0,1	23,5	0,1	38,7	1,50	38,7	1,5			30,1	0,2	30,1	0,2
Equateur	191,7	1,2	191,7	1,2	9,8	0,40	9,8	0,4			230,4	1,2	230,4	1,2
Guatemala	36,1	0,2	36,1	0,2							45,9	0,2	45,9	0,2
Guyana	1,7	0,0	1,7	0,0							1,7	0,0	1,7	0,0
Haiti	0,0	0,0	14,6	0,1					14,6	19,5		0,0	14,6	0,1
Honduras	9,6	0,1	9,6	0,1							9,6	0,1	9,6	0,1
Jamaïque	3,4	0,0	3,4	0,0							3,4	0,0	3,4	0,0
Mexique	409,4	2,5	409,4	2,5	78,9	3,10	78,9	3,1			488,3	2,6	488,3	2,5
Nicaragua	1,4	0,0	1,8	0,0	1,4	0,10	1,4	0,1			2,8	0,0	3,2	0,0
Panama	64,1	0,4	93,8	0,6					0,4	0,5	64,1	0,3	93,8	0,4
Paraguay	43,6	0,3	43,6	0,3	9,7	0,40	9,7	0,4	29,7	39,8	53,3	0,3	53,3	0,3
Pérou	72,7	0,4	72,7	0,4							72,7	0,4	72,7	0,4
Rép. Dominicaine	0,6	0,0	0,6	0,0							0,6	0,0	0,6	0,0
Surinam	1,0	0,0	1,0	0,0							1,0	0,0	1,0	0,0
Trinité et Tobago	41,5	0,3	41,5	0,3	14,2	0,60	14,2	0,6			55,7	0,3	55,7	0,3
Uruguay	154,9	0,9	154,9	0,9	27,4	1,00	27,4	1,0			182,3	1,0	182,3	1,0
Venezuela	552,3	3,4	552,3	3,4	106,7	4,20	106,7	4,2			659,0	3,5	659,0	3,5
Total emprunteurs	\$ 4 303,3	26,3	\$ 4 378,0	26,6	\$ 984,3	38,8	\$ 984,3	38,8	\$ 74,7	100,0	\$ 5 287,6	28,0	\$ 5 362,3	28,2
PAYS NON EMPRUNTEURS														
Allemagne	\$ 1 133,2	7,0	\$ 1 133,2	6,9	\$ 132,3	5,20	\$ 132,3	5,2			\$ 1 265,5	6,7	\$ 1 265,5	6,7
Autriche	43,4	0,3	43,4	0,3	6,0	0,20	6,0	0,2			49,4	0,3	49,4	0,3
Belgique	155,6	1,0	155,6	1,0							155,6	0,8	155,6	0,8
Canada	327,2	2,0	327,2	2,0	35,7	1,40	35,7	1,4			362,9	1,9	362,9	1,9
Croatie	1,8	0,0	1,8	0,0	0,2	0,00	0,2	0,0			2,0	0,0	2,0	0,0
Danemark	43,5	0,2	43,5	0,3	7,4	0,30	7,4	0,3			50,9	0,3	50,9	0,3
Espagne	455,9	2,8	455,9	2,8	90,2	3,50	90,2	3,5			546,1	2,9	546,1	2,9
États-Unis	6 748,9	41,3	6 748,9	41,1	808,5	31,20	808,5	31,2			7 557,4	40,0	7 557,4	39,9
Finlande	48,3	0,3	48,3	0,3	13,8	1,00	13,8	1,0			62,1	0,3	62,1	0,3
France	475,0	3,0	475,0	2,9	98,6	3,90	98,6	3,9			573,6	3,0	573,6	3,0
Israël	38,7	0,2	38,7	0,2	11,3	0,40	11,3	0,4			50,0	0,3	50,0	0,3
Italie	658,1	4,0	658,1	4,0	92,8	3,70	92,8	3,7			750,9	4,0	750,9	4,0
Japon	768,7	4,7	768,7	4,7	121,7	4,80	121,7	4,8			890,4	4,7	890,4	4,7
Norvège	34,4	0,2	34,4	0,2	2,3	0,10	2,3	0,1			36,7	0,2	36,7	0,2
Pays-Bas	377,0	2,3	377,0	2,3	21,7	0,90	21,7	0,9			398,7	2,1	398,7	2,0
Portugal	15,0	0,1	15,0	0,1							15,0	0,1	15,0	0,1
Royaume-Uni	324,7	2,0	324,7	2,0	46,0	1,80	46,0	1,8			370,7	2,0	370,7	2,0
Slovenie	4,7	0,0	4,7	0,0	0,5	0,00	0,5	0,0			5,2	0,0	5,2	0,0
Suède	159,3	1,0	159,3	1,0	45,4	1,80	45,4	1,8			204,7	1,1	204,7	1,1
Suisse	217,5	1,3	217,5	1,3	27,1	1,00	27,1	1,0			244,6	1,3	244,6	1,3
Yougoslavie	0,8	0,0	0,8	0,0							0,8	0,0	0,8	0,0
Total non emprunteurs	\$ 12 031,7	73,7	\$ 12 031,7	73,4	\$ 1 561,5	61,2	\$ 1 561,5	61,2	\$ 74,7	100,0	\$ 13 593,2	72,0	\$ 13 593,2	71,8
TOTAL	\$ 74,7	100,0	\$ 16 335,0	100,0	\$ 2 545,8	100,0	\$ 2 545,8	100,0	\$ 74,7	100,0	\$ 18 880,8	100,0	\$ 18 955,5	100,0

¹ Les prêts sectoriels ont débuté en 1990.² À partir de 1998, l'information reprise dans le présent tableau reflète les décaissements au titre des prêts d'ajustement à chaque emprunteur au prorata des importations autorisées de l'emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières données disponibles sur les importations publiées dans les Statistiques commerciales des Nations Unies.

TABLEAU XII.

DÉCAISEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR FOURNISSEURS (PRÊTS D'INVESTISSEMENT)

(En millions de dollars des États-Unis)

	1961-2000						2001						1961-2001						
	Achats locaux		Exportations		Total		Achats locaux		Exportations		Total		Achats locaux		Exportations		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
PAYS EMPRUNTEURS																			
Argentine	\$ 3 112,7	10,0	\$ 756,7	3,7	\$ 3 869,4	7,5	\$ 254,5	7,70	\$ 87,6	12,3	\$ 342,1	8,5	\$ 3 367,2	9,8	\$ 844,3	4,0	\$ 4 211,5	7,6	
Bahamas	22,0	0,1	84,8	0,4	106,8	0,2	1,7	0,10	1,7	0,0	1,7	0,0	23,7	0,1	84,8	0,4	108,5	0,2	
Barbade	46,8	0,2	2,0	0,0	48,8	0,1	13,1	0,40	13,1	0,3	13,1	0,3	59,9	0,2	2,0	0,0	61,9	0,1	
Belize	8,8	0,0	0,1	0,0	8,9	0,0	20,1	0,60	0,1	0,0	20,2	0,5	28,9	0,1	0,2	0,0	29,1	0,1	
Bolivie	759,0	2,4	38,0	0,2	797,0	1,5	58,6	1,80	0,4	0,1	59,0	1,5	817,6	2,4	38,4	0,2	856,0	1,6	
Brsil	8 980,4	28,9	1 573,3	7,8	10 553,7	20,6	1 246,5	37,70	200,4	28,2	1 446,9	36,1	10 226,9	29,8	1 773,7	8,4	12 000,6	21,7	
Chili	2 159,5	7,0	70,0	0,3	2 229,5	4,3	39,3	1,20	5,0	0,7	44,3	1,1	2 198,8	6,4	75,0	0,4	2 273,8	4,1	
Colombie	1 765,2	5,7	132,8	0,7	1 898,0	3,7	149,6	4,50	2,6	0,4	152,2	3,8	1 914,8	5,6	135,4	0,7	2 050,2	3,7	
Costa Rica	369,8	1,2	159,7	0,8	529,5	1,0	11,1	0,30	3,3	0,5	14,4	0,4	380,9	1,1	163,0	0,8	543,9	1,0	
El Salvador	605,8	2,0	30,9	0,2	636,7	1,2	75,0	2,30	1,1	0,2	76,1	1,9	680,8	2,0	32,0	0,2	712,8	1,3	
Equateur	1 461,6	4,7	42,5	0,2	1 504,1	3,0	94,2	2,90	15,3	2,2	109,5	2,7	1 555,8	4,5	57,8	0,3	1 613,6	2,9	
Guatemala	436,4	1,4	53,9	0,3	490,3	1,0	79,5	2,40	1,0	0,1	80,5	2,0	515,9	1,5	54,9	0,3	570,8	1,0	
Guyana	71,9	0,2	0,7	0,0	72,6	0,1	16,3	0,50	0,0	0,0	16,3	0,4	88,2	0,3	0,7	0,0	88,9	0,2	
Haiti	227,2	0,7	9,6	0,0	236,8	0,5	9,0	0,30	0,2	0,0	9,0	0,2	236,2	0,7	9,6	0,1	245,8	0,4	
Honduras	369,3	1,2	31,1	0,2	400,4	0,8	46,2	1,40	0,2	0,0	46,4	1,2	415,5	1,2	31,3	0,2	446,8	0,8	
Jamaïque	233,6	0,8	83,2	0,4	316,8	0,6	5,0	0,10	0,2	0,0	5,2	0,1	238,6	0,6	83,4	0,4	322,0	0,6	
Mexique	4 950,6	15,9	649,7	3,2	5 600,3	11,0	559,6	16,90	62,2	8,8	621,8	15,5	5 510,2	16,0	711,9	3,3	6 222,1	11,3	
Nicaragua	343,7	1,1	22,2	0,1	365,9	0,7	40,9	1,20	0,2	0,0	41,1	1,0	384,6	1,1	22,4	0,1	407,0	0,7	
Panama	422,5	1,4	41,0	0,2	463,5	0,9	55,9	1,70	0,3	0,0	56,2	1,4	478,4	1,4	41,3	0,2	519,7	0,9	
Paraguay	576,9	1,9	44,3	0,2	621,2	1,2	63,0	1,90	1,0	0,1	64,0	1,6	639,9	1,9	45,3	0,2	685,2	1,2	
Pérou	1 518,4	4,9	91,3	0,5	1 609,7	3,2	106,3	3,20	3,0	0,4	109,3	2,7	1 624,7	4,7	94,3	0,5	1 719,0	3,1	
Rép. Dominicaine	424,3	1,4	36,6	0,2	460,9	0,9	39,2	1,20	0,0	0,0	39,2	1,0	463,5	1,4	36,6	0,2	500,1	0,9	
Surinam	0,7	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Trinité et Tobago	230,3	0,7	51,3	0,3	281,6	0,5	21,5	0,70	1,9	0,3	23,4	0,6	251,8	0,7	53,2	0,3	305,0	0,6	
Uruguay	861,0	2,8	39,0	0,2	900,0	1,8	86,6	2,60	0,5	0,0	87,1	2,2	947,6	2,8	39,5	0,2	987,1	1,8	
Venezuela	1 083,1	3,5	192,1	0,9	1 275,2	2,5	211,5	6,40	3,2	0,5	214,7	5,4	1 294,6	3,7	195,3	0,8	1 489,9	2,7	
Total emprunteurs	\$31 041,5	100,0	\$4 236,8	20,9	\$35 278,3	68,8	\$3 304,2	100,00	\$389,5	54,8	\$3 693,7	92,1	\$34 345,7	100,0	\$4 626,3	22,2	\$38 972,0	70,5	
PAYS NON EMPRUNTEURS																			
Allemagne	\$ 1 335,6	6,6	\$ 1 335,6	6,6	\$ 1 335,6	2,6			\$ 15,7	2,2	\$ 15,7	0,4			\$ 1 351,3	6,5	\$ 1 351,3	2,4	
Autriche	67,9	0,3	67,9	0,3	67,9	0,1			1,8	0,3	1,8	0,0			69,7	0,3	69,7	0,1	
Belgique	90,2	0,4	90,2	0,4	90,2	0,2			6,8	1,0	6,8	0,2			90,2	0,4	90,2	0,2	
Canada	334,1	1,7	334,1	1,7	334,1	0,7			0,1	0,0	0,1	0,0			340,9	1,5	340,9	0,6	
Croatie	2,3	0,0	2,3	0,0	2,3	0,0			0,1	0,0	0,1	0,0			2,4	0,0	2,4	0,0	
Danemark	100,7	0,5	100,7	0,5	100,7	0,2			40,8	5,8	40,8	1,0			100,7	0,5	100,7	0,2	
Espagne	739,7	3,7	739,7	3,7	739,7	1,4			100,8	14,2	100,8	2,5			780,5	3,7	780,5	1,4	
États-Unis	6 982,6	34,5	6 982,6	34,5	6 982,6	13,6			20,3	2,9	20,3	0,5			7 083,4	33,8	7 083,4	12,8	
Finlande	29,6	0,1	29,6	0,1	29,6	0,1			7,5	1,1	7,5	0,2			49,9	0,2	49,9	0,1	
France	1 329,7	6,6	1 329,7	6,6	1 329,7	2,6			0,7	0,1	0,7	0,0			1 337,2	6,4	1 337,2	2,4	
Israël	96,8	0,5	96,8	0,5	96,8	0,2			6,0	0,9	6,0	0,2			102,8	0,5	102,8	0,2	
Italie	1 960,0	9,7	1 960,0	9,7	1 960,0	3,9			44,3	6,2	44,3	1,1			2 004,3	9,6	2 004,3	3,6	
Japon	1 199,1	5,9	1 199,1	5,9	1 199,1	2,3			11,4	1,5	11,4	0,3			1 210,5	5,8	1 210,5	2,2	
Norvège	13,3	0,1	13,3	0,1	13,3	0,0			0,7	0,1	0,7	0,0			13,3	0,1	13,3	0,0	
Pays-Bas	196,6	1,0	196,6	1,0	196,6	0,4			0,7	0,1	0,7	0,0			197,3	0,8	197,3	0,4	
Portugal	34,4	0,2	34,4	0,2	34,4	0,1			7,9	1,1	7,9	0,2			42,3	0,2	42,3	0,1	
Royaume-Uni	587,5	2,9	587,5	2,9	587,5	1,1			15,1	2,1	15,1	0,4			602,6	2,8	602,6	1,1	
Slovenie	20,4	0,1	20,4	0,1	20,4	0,0			14,9	2,1	14,9	0,4			35,3	0,2	35,3	0,1	
Suède	370,6	1,8	370,6	1,8	370,6	0,7			4,0	0,6	4,0	0,1			374,6	1,8	374,6	0,7	
Suisse	490,4	2,4	490,4	2,4	490,4	1,0			22,1	3,1	22,1	0,6			512,5	2,6	512,5	0,9	
Yougoslavie	13,5	0,1	13,5	0,1	13,5	0,0									13,5	0,1	13,5	0,0	
Total non emprunteurs	\$15 995,0	79,1	\$15 995,0	79,1	\$15 995,0	31,2	\$3 304,2	100,0	\$320,2	45,2	\$320,2	7,9	\$34 345,7	100,0	\$16 315,2	77,8	\$16 315,2	29,5	
TOTAL	\$31 041,5	100,0	\$20 231,8	100,0	\$51 273,3	100,0	\$3 304,2	100,00	\$709,7	100,0	\$4 013,9	100,0	\$34 345,7	100,0	\$20 941,5	100,0	\$55 287,2	100,0	

LISTE DES PRÊTS ET GARANTIES APPROUVÉS EN 2001

Capital ordinaire

Pays	Projet	Numéro du prêt	Montant (Exprimé en millions de dollars E.U.)
Argentine	Amélioration du système d'enseignement	1345/OC-AR	\$600
	Programme d'appui au secteur des services financiers	1324/OC-AR	500
		1325/OC-AR	2
	Appui à l'engagement du Gouvernement fédéral de promouvoir la croissance et la discipline financière	1341/OC-AR	500
	Programme d'amélioration des conditions de vie dans les peuplements spontanés « Rosario Habitat »	1307/OC-AR	43
Bahamas	Programme de transports à New Providence	1320/OC-BH	46,2
Barbade	Administration de la justice	1332/OC-BA	8,8
Belize	Gestion foncière	1322/OC-BL	7
Brésil	Appui aux micro, petites et moyennes entreprises	1374/OC-BR	900
	Programme sectoriel de renforcement du capital humain	1378/OC-BR	500
	Expansion des marchés pour les petites et moyennes entreprises du Nord-Est	1308/OC-BR	150
	Réfection de routes dans l'État de São Paulo	1351/OC-BR	120
	Plan social d'assainissement	1356/OC-BR	100
	Développement durable dans la région de Mata, dans l'État de Pernambuco	1357/OC-BR	90
	Projet de production combinée d'électricité et de vapeur Termobahia	1367A/OC-BR ¹	62,1
	Modernisation du Régime des pensions	1346/OC-BR	57
	Projet de production d'électricité Termopernambuco	1380A/OC-BR ²	42,4
	Programme multiphases d'amélioration du logement à São Paulo	1354/OC-BR	34
Chili	Programme de développement intégré pour les communautés autochtones	1311/OC-CH	34,8
	Projet de Terminal 1 de Mejillones	1364A/OC-CH ³	25
Colombie	Programme sectoriel de réforme financière sous-nationale	1335/OC-CO	400
	Programme de réforme sociale	1381/OC-CO	390
		1382/OC-CO	10
Costa Rica	Administration de la justice (Deuxième Phase)	1377/OC-CR	22,4
El Salvador	Programme de logement	1379/OC-ES ⁴	70
	Programme de développement local	1352/OC-ES	70
	Programme multiphases d'amélioration durable des routes dans les régions rurales	1314/OC-ES	58
	Programmes de reconstruction d'urgence	1310/OC-ES ⁴	20
		1315/OC-ES ⁴	20
	Modernisation des agroindustries	1327/OC-ES	25
Équateur	Fonds d'investissement social (Troisième phase)	1373/OC-EC ⁴	40
	Régularisation et administration des terrains ruraux	1376/OC-EC ⁴	15,2
	Renforcement institutionnel du Ministère des affaires économiques et des finances	1366/OC-EC ⁴	5,1
	Appui à la décentralisation	1358/OC-EC ⁴	4,8

¹ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de \$124 millions.

² Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de \$150 millions.

³ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de \$34 millions.

⁴ Taux d'intérêt subventionné en partie par le Mécanisme de financement intermédiaire.

⁵ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de \$113 millions.

PRÊTS

LISTE DES PRÊTS ET GARANTIES APPROUVÉS EN 2001

Capital ordinaire

Pays	Projet	Numéro du prêt	Montant (Exprimé en millions de dollars E.U.)
Guatemala	Réforme de l'enseignement (Phase II)	1326/OC-GU ⁴	22
	Appui au commerce extérieur	1318/OC-GU ⁴	5
Jamaïque	Réforme du régime de protection sociale	1355/OC-JA ⁴	60
	Amélioration des services routiers nationaux	1363/OC-JA	24,5
	Programme de promotion de la justice et de la sécurité des citoyens	1344/OC-JA ⁴	16
	Programme d'alimentation en eau des régions rurales	1360/OC-JA	10
Mexique	Appui aux petits exploitants dans le cadre du programme PROCAMPO	1334/OC-ME	500
	Programme d'appui à la formation et à l'emploi	1384/OC-ME	300
	Programme d'investissement et de renforcement financier et institutionnel au profit des États et des municipalités	1383/OC-ME	300
Panama	Réforme institutionnelle du secteur de la santé (Phase I)	1350/OC-PN	35
Paraguay	Eau potable et assainissement dans les petites communautés	1312/OC-PR	12
	Développement des petites et moyennes entreprises	1349/OC-PR	10
Pérou	Réforme des politiques fiscale, sociale et judiciaire	1321/OC-PE	250
	Programme d'amélioration de l'infrastructure de transport rural (Phase II)	1328/OC-PE	50
	Attribution et enregistrement de titres de propriété foncière (Phase II)	1340/OC-PE	23,3
	Programme de secours d'urgence aux régions frappées par le tremblement de terre	1329/OC-PE	20
République Dominicaine	Réforme des institutions du secteur social	1333/OC-DR ⁴	200
	Projet de distribution d'électricité EDE Sur/EDE Norte	1319A/OC-DR ⁵	75
Surinam	Logements sociaux	1342/OC-SU ⁴	9,8
	Décentralisation et renforcement des administrations locales	1343/OC-SU ⁴	4,9
Uruguay	Modernisation de l'administration publique	1336/OC-UR	150
		1337/OC-UR	3,6
	Réforme du secteur de la santé	1348/OC-UR	75
	Modernisation de l'enseignement secondaire et formation d'enseignants	1361/OC-UR	75
Venezuela	Réforme de la justice pénale	1362/OC-VE	75
	Programme de développement technologique du secteur agricole	1359/OC-VE	22,5
Région	Système d'interconnexion électrique centraméricain (SIEPAC)	1368/OC-CR ⁶	30
		1369/OC-ES ⁶	30
		1370/OC-GU ⁶	30
		1371/OC-PN ⁶	30
	Interconnexion électrique Argentine-Brésil	1338A/OC-RG ⁷	49
		1339A/OC-RG ⁸	25
	Programme trinational de développement durable dans le Bassin du Haut Lempa	1330/OC-ES	14
		1331/OC-GU	4,5

⁶ Prêts reformulés.

⁷ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de \$153 millions.

⁸ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication jusqu'à concurrence de \$15 millions.

LISTE DES PRÊTS ET GARANTIES APPROUVÉS EN 2001*Fonds des opérations spéciales*

Pays	Projet	Numéro du prêt	Montant (Exprimé en millions de dollars E.U.)
Bolivie	Développement local et responsabilité financière	1075/SF-BO	\$47
	Programme d'aide au secteur social à l'appui de la stratégie de lutte contre la pauvreté	1097/SF-BO	40
	Modernisation de la gestion financière des municipalités	1091/SF-BO	20
	Renforcement de la formation technique et technologique	1093/SF-BO	6
Guyana	Réfection de la Route Mahaica-Rosignol	1094/SF-GY	33
	Programme d'amélioration de l'impact social – SIMAP III	1085/SF-GY	20
Honduras	Réforme institutionnelle et mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté	1087/SF-HO	30
	Gestion des ressources naturelles des bassins hydrographiques prioritaires (Phase I)	1077/SF-HO	25
	Développement des compétences techniques des communautés pauvres	1092/SF-HO	8,5
	Recensement de la population et des logements	1078/SF-HO	3
	Appui aux communautés autochtones et noires	1090/SF-HO	1,6
Nicaragua	Travaux de réparation sur la route Managua-Rama	1088/SF-NI	35
	Programme de développement socioéconomique et forestier (POSAF II)	1084/SF-NI	32,7
	Réforme du régime des pensions	1089/SF-NI	30
	Programme complet de garderies d'enfants – Phase 2	1081/SF-NI	25
	Renforcement et développement des municipalités	1086/SF-NI	12
	Renforcement de l'appareil judiciaire et amélioration de l'accès à la justice	1074/SF-NI	12
	Programme d'innovation technique	1079/SF-NI	6,8
Région	Système d'interconnexion électrique centraméricain (SIEPAC)	1095/SF-HO	25
		1096/SF-NI	25
	Programme trinational de développement durable dans le Bassin du Haut Lempa	1082/SF-HO	3,3

Questions institutionnelles

Évaluation et audit interne

L'année 2001 a été la première année complète d'activité pour le Bureau de l'évaluation et du contrôle depuis son réaménagement. Conformément à ses nouvelles missions définies par le Conseil d'administration, le Bureau a réalisé un programme de travail dans cinq grands domaines : 1) contrôle du système d'évaluation de la Banque ; 2) évaluation des programmes nationaux ; 3) évaluation des stratégies ; 4) évaluation des politiques et des instruments ; et 5) renforcement des moyens d'évaluation.

Le « Rapport annuel sur le contrôle et l'évaluation » se veut un tableau de bord du système d'évaluation de la Banque qui peut servir de point de comparaison pour les rapports à venir. Le Bureau a également dressé un bilan important du système de suivi et de communication d'informations de la Banque sur les projets de prêt. Il a aussi rendu d'autres rapports, notamment une note de contrôle sur les affectations de ressources aux travaux d'évaluation, des notes méthodologiques sur l'évaluabilité des monographies sur les pays et 80 déterminations de l'évaluabilité de divers projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil.

Le Bureau a procédé à l'évaluation des programmes qui correspondent à Haïti, au Honduras, au Mexique, au Pérou et à la Trinité et Tobago. Dans le cadre de chaque évaluation, il a examiné l'éventail complet des concours apportés récemment par la Banque au pays en question, afin de contribuer au dialogue entre la Banque et les autorités nationales concernant l'établissement de la prochaine monographie sur ce pays.

Les évaluations des stratégies ont été menées pour les programmes qui visent les groupes indigènes, la décentralisation et la participation des citoyens, l'eau et l'assainissement, ainsi que la justice. Dans le cadre de chaque évaluation, le Bureau a examiné les stratégies à la fois explicites

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Evaleng>

et implicites qui président aux opérations de la Banque dans un domaine particulier.

Parmi les évaluations que le Bureau a réalisées en 2001, il y a les bilans économiques ainsi que les évaluations du système d'informations sociales. Le Bureau a aussi évalué les prêts que la Banque consent pour faire face à des crises financières et les grandes opérations de coopération technique. En outre, le Bureau a collaboré avec la SII et le MIF pour mettre au point des méthodes d'évaluation visant les opérations du secteur privé.

Une analyse théorique du renforcement des moyens d'évaluation dans les pays membres emprunteurs a été réalisée au cours de l'année et soumise au Conseil d'administration pour délibération. Le Bureau fait avancer aussi le dossier du renforcement des moyens d'évaluation par des actions qu'il mène de son propre chef et par une coopération plus étroite avec la Direction dans le cadre de la conception des programmes de prêts. Sur le plan externe, le Bureau a favorisé l'idée de renforcer les moyens d'évaluation dans les pays membres emprunteurs. Il coopère aussi de manière assidue avec la Banque de développement des Caraïbes, l'Université des Indes occidentales et la Banque centraméricaine d'intégration.

En 2001, le Bureau du Contrôleur général a continué à coordonner tous les efforts d'audit interne avec les audits extérieurs afin d'assurer la couverture la plus large possible des activités de la Banque. Au siège, l'accent a été mis sur les transferts de fonds électroniques et les améliorations du Système de gestion des prêts, dispositif qui sert au Programme de prêts et de garanties de la Banque. Le Bureau du Contrôleur général a aussi continué à examiner le Système de gestion des emprunts, notamment sous l'angle des améliorations à apporter à la communication d'informations

sur les dérivés financiers selon les nouvelles normes comptables. Le Bureau a par ailleurs examiné les essais du plan de secours pour les systèmes informatiques essentiels à la mission de la Banque ainsi que les améliorations qui lui ont été apportées. Il a continué à surveiller et examiner la sélection, la réalisation et la mise à niveau des grandes applications informatiques. Le futur Système de gestion budgétaire et financière de la Banque remplacera les systèmes servant actuellement au budget, au grand livre, aux comptes fournisseurs, aux achats, à la comptabilité des bureaux extérieurs et à la comptabilité des projets. Le Système de gestion des investissements de la Banque sera également remplacé. En outre, le Bureau a examiné la gestion des activités des Fonds fiduciaires et il a coordonné l'examen interne continu de la maîtrise des risques au sein du programme de prêts accordés par la Banque au secteur privé.

Au sein des Départements des opérations régionales et hors siège, le Bureau du Contrôleur général a concentré son effort sur le Système de contrôle de la gestion au siège de la Banque, ainsi que sur toutes les fonctions de contrôle opérationnelles clés dans les bureaux extérieurs qui se rapportent à l'encadrement des projets, à la passation des marchés, aux décaissements, à la communication des informations et à la gestion des ressources. Outre les audits menés de manière continue sur les opérations des bureaux extérieurs, le Bureau a examiné l'efficacité des fonctions de contrôle clés pour les projets très décentralisés, y compris les conditions d'admissibilité pour la réalisation des examens ex post des marchés et des décaissements, la validité et l'opportunité des contrôles de la Banque, les responsabilités des auditeurs et des conseils externes concernant les projets et la validité des normes actuelles visant la communication des informations. En outre, le Bureau du Contrôleur général a travaillé à la mise sur pied de la stratégie de prévention de la corruption de la Banque et à la révision du Code de déontologie. Il a apporté son soutien à l'examen par les Départements des opérations régionales de certaines agences d'exécution afin d'accroître leur transparence et d'améliorer les conditions générales dans lesquelles s'effectuent les con-

trôles. Le Bureau a également poursuivi l'examen de la participation des institutions nationales d'audit à la vérification des projets financés par la Banque.

Bureaux extérieurs

Les bureaux extérieurs de la Banque continuent de jouer un rôle de toute première importance en favorisant de manière générale l'aide au développement et l'accompagnement des clients. L'exercice de mobilité interne du personnel a renforcé de nombreux bureaux extérieurs l'année dernière. Dans certains bureaux, au Chili par exemple, la Banque a recruté des spécialistes sectoriels supplémentaires en raison de l'augmentation du volume des activités de prêt. D'autres ont accru l'efficacité de leurs méthodes de travail et de leur accompagnement de la clientèle en innovant. Ainsi, en Équateur, les procédures internes ont été révisées pour réduire les doublons et des recommandations ont été formulées pour délester à terme des spécialistes sectoriels de nombreuses tâches routinières pour qu'ils puissent concentrer leurs efforts sur le suivi du portefeuille, la préparation des projets et l'accompagnement de la clientèle. À cette fin, la Banque a attaché à son service un spécialiste de la passation des marchés et elle a reclassé des postes administratifs pour qu'ils servent d'attachés de projet. Un programme de formation interne a été mis sur pied et il est en cours. Il aide les attachés de projet à s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités opérationnelles.

En matière de *préparation des projets*, les bureaux extérieurs ont lancé un certain nombre d'initiatives pour faire participer les acteurs du dossier plus tôt dans le cycle du projet. Des discussions en amont avec les ministres des Finances et de la Planification ont été cruciales pour déterminer la bonne envergure et les conditions financières d'une opération, recenser les fonds de contrepartie disponibles et faire le bilan de la capacité d'absorption du pays. Des ateliers ont été organisés avec des membres des assemblées législatives lors de la conception des projets pour dégager des consensus, surtout lorsqu'il s'agissait de réformes difficiles à engager.

ÉTHIQUE ET DÉVELOPPEMENT

Plus de 400 délégués de tous les horizons de la société ont participé à la Réunion centraméricaine sur l'éthique et le développement, qui s'est tenue du 1^{er} au 3 septembre 2001 à Tegucigalpa (Honduras). Le Président du Honduras Carlos Flores, le Président de la BID Enrique V. Iglesias et le cardinal du Honduras Monseigneur Oscar Rodriguez Maradiaga y ont dit quelques mots de bienvenue. Ministres, experts internationaux, universitaires et acteurs importants de la société civile de l'Amérique centrale et de tout le continent ont réfléchi aux défis moraux qui se posent à la région dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'environnement, le développement de l'enfance et les groupes ethniques et aux rôles des secteurs public et privé et de la société civile.

Ce vigoureux appel à l'action sur l'éthique et le développement débouche sur l'élaboration de politiques au sein de la Banque et sur la définition d'actions communes à mener dans tous les secteurs dans la région. Les rendez-vous précédents avaient eu lieu à l'occasion de la réunion annuelle de la Banque au Chili en mars 2001 et au Venezuela en février.

L'Initiative interaméricaine sur le capital social, l'éthique et le développement - initiative du Président Iglesias qui bénéficie du concours du Gouvernement norvégien - a suscité de l'intérêt sur l'ensemble du continent. De nombreuses organisations ont décidé d'unir leurs forces à celles de la Banque. Un réseau de maisons d'enseignement appuiera directement et coordonnera ses activités et assurera la diffusion de ses produits dans les divers pays. Le réseau se compose de 15 centres accrédités dans la région, aux États-Unis et en Europe.

L'initiative a les principaux objectifs suivants :

- Analyser les défis moraux dans le contexte du développement de la région, et les responsabilités des principaux acteurs de la société à cet égard.
- Favoriser la mobilisation du capital social dans la région dans des domaines tels que le renforcement des organisations bénévoles, la responsabilité sociale du secteur privé et l'implication des institutions religieuses dans l'action sociale.
- Encourager l'intégration de programmes systématiques en vue de l'enseignement de l'éthique pour le développement dans les programmes d'études du premier degré.
- Soutenir des études et des recherches dans ce domaine à l'échelle universitaire.

Des pas importants sont faits qui font progresser l'initiative. Des réunions ayant pour thèmes des problèmes sociaux sont coordonnées avec des institutions religieuses, une réunion sur la responsabilité sociale des entreprises est en voie d'organisation tout comme un atelier sur les méthodologies qui concernera notamment l'incorporation des critères de capital social et d'éthique dans la formulation des projets de développement. En outre, des préparatifs sont faits en vue d'un séminaire à l'intention des universités de la région sur l'enseignement de l'éthique pour le développement, et il y aura un projet visant à enseigner des valeurs au niveau primaire.

De nombreux experts ont apporté leur contribution à l'initiative, notamment les Prix Nobel Amartya Sen et Joseph Stiglitz, ainsi qu'Edgard Morin, Peter Singer, Astrid Fishel, le Père Fernando Montes, le Père Luis Ugalde, George Alleyne, Patricio Aylwin, Raul Alfonsin, le Père Diarmud Martin, Ignacy Sachs, et bien d'autres encore.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site
<http://www.iadb.org/goto.pl?Ethics>

L'importance d'associer les acteurs de la société civile aux discussions de la Banque est restée entière dans la région. À la demande du Président, les bureaux extérieurs ont élaboré un plan d'action pour institutionnaliser leurs rapports avec les organisations de la société civile. Des concertations concernant la première ébauche d'un cadre stratégique pour la participation de ces organisations ont d'ores et déjà eu lieu dans au moins dix pays, et un certain nombre de conseils consultatifs sur la société civile se forment. Des représentants des pays caribéens d'expression anglaise et des pays andins se sont réunis en Colombie pour échanger leurs expériences et discuter du cadre stratégique en chantier. En Guyana, des agences internationales comme l'ACDI, le PNUD et USAID ont manifesté leur intérêt à ce sujet et ensemble elles recensent les organisations de la société civile et dressent leur carte.

Les personnels des bureaux extérieurs continuent aussi à jouer un rôle plus actif dans la préparation de nouvelles opérations, notamment les tâches qui consistent à coordonner la préparation du cadre logique, à faire l'analyse institutionnelle de l'emprunteur, à rédiger le chapitre dans les documents sur la mise en œuvre des projets et à s'exprimer utilement sur la définition des conditions auxquelles sera subordonné le premier décaissement du projet. Les spécialistes des bureaux extérieurs se sont associés davantage à la discussion des projets en chantier, bon nombre d'entre eux assistant aux réunions d'examen de la gestion ou y participant par téléconférence. Les bureaux extérieurs ont également fait des efforts considérables pour associer les acteurs du dossier à la discussion et à la préparation du cadre logique dès le début de la conception du projet - par souci de mieux donner à l'emprunteur le sentiment d'être maître du projet.

En ce qui concerne *le suivi et la mise en œuvre des projets*, de nombreux bureaux extérieurs ont organisé des ateliers de concert avec des maîtres d'œuvre sur le lancement d'un projet afin de monter de nouvelles opérations et d'orienter les équipes nationales de contrepartie pour ce qui est de la mise en application des politiques et procédures de la Banque. Ces ateliers ont aidé à nouer des partenariats plus forts avec des

agences nationales de contrepartie et ont permis d'examiner avec les emprunteurs le cadre logique actuel, la présentation d'informations concernant les projets et les outils pour le suivi. L'expérience montre que lorsque les maîtres d'œuvre s'impliquent dans la réalisation du projet, l'emprunteur y est plus attentif, tout au long du projet.

Les bureaux extérieurs se sont acquittés d'une autre mission clé : le dialogue permanent avec les autorités publiques concernant l'état général du portefeuille. La difficile conjoncture économique en 2001 a obligé bon nombre de bureaux extérieurs à collaborer étroitement avec les gouvernements nationaux pour réduire l'ampleur de certaines opérations compte tenu de la réduction des budgets publics consacrés aux financements. Dans le cas de certaines opérations jugées problématiques ou susceptibles de ne pas réaliser leurs objectifs en matière de développement, des projets ont été reformulés, annulés ou réorientés vers des financements plus prioritaires. Des plans d'action précis pour ces projets ont également été dressés avec les autorités publiques pour accompagner des mesures de suivi ou de redressement plus intensives. Un dialogue en amont a également été très important dans les pays où il y a eu un changement de gouvernement et où la rotation du personnel des maîtres d'œuvre a augmenté.

S'agissant des autres activités de suivi du portefeuille, les bureaux extérieurs se sont réunis avec les autorités publiques pour examiner le portefeuille tout entier sur une base trimestrielle. Au Honduras, par exemple, la Banque a organisé des séances de travail où des responsables du ministère des Finances, des maîtres d'œuvre et du bureau extérieur se réunissaient pour discuter des facteurs influençant les résultats du portefeuille et des mesures de redressement à prendre. D'autres bureaux extérieurs, comme celui au Brésil, règlent des questions de portefeuille en unissant leurs forces à celles d'autres bureaux pour mener ensemble des missions d'administration de projet, favoriser l'échange d'expériences et mettre en commun les leçons qui en sont tirées. Ce type de gestion intensive de portefeuille a permis de revitaliser des opérations qui piétinaient, de recenser les goulets d'étranglement à l'échelle

macro-économique et de resserrer les liens entre la Banque et les autorités nationales en accordant une attention plus grande aux questions de portefeuille.

La Banque et les emprunteurs ont encore une fois souligné que l'organisation d'actions de formation à l'appui de la mise en œuvre de projets dans les pays C et D était essentielle pour améliorer les résultats du portefeuille. De nombreux ateliers à l'intention des emprunteurs dans le domaine du cadre logique, de la passation des marchés, de la gestion de projets et de l'évaluation seront réalisés grâce aux ressources du Plan d'action C et D. Dans les pays où la rotation du personnel est élevée du fait des changements de gouvernement, ces actions de formation se sont révélées cruciales pour entretenir le dialogue avec les institutions concernées. En outre, le Plan d'action C et D a facilité l'embauche de consultants pour répondre aux besoins immédiats dans la mise en œuvre des projets, surtout ceux qui éprouvent des difficultés. Les bureaux extérieurs ont encore une fois serré les rangs au lendemain des diverses catastrophes naturelles qui se sont produites en 2001, par exemple les séismes qui ont ébranlé El Salvador et le Pérou, et les cyclones Michelle et Iris, qui ont frappé diverses régions du Belize, de la Jamaïque et de pays d'Amérique centrale. Les efforts pour accompagner l'organisation des secours ont commencé par l'évaluation des dégâts et dans certains pays, ils se sont poursuivis avec la coordination des activités de reconstruction. Bon nombre d'activités de reconstruction qui avaient été amorcées après le passage du cyclone Mitch se sont prolongées en Amérique centrale.

Bureau spécial en Europe

Le Bureau spécial en Europe a pour mission de contribuer à resserrer les liens et les coopérations entre la Banque et ses 17 pays membres extra-régionaux, l'Union européenne et les organisations internationales basées en Europe. Une nouvelle stratégie qui a été élaborée pendant l'année pour impulser la présence de la Banque au sein de ces pays met l'accent sur les actions suivantes :

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Europe>

- Favoriser les liens avec des institutions européennes dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de la gestion des affaires publiques, de la société civile, de l'égalité des sexes, de l'environnement et du développement des petites et moyennes entreprises.

- Créer un réseau de maisons d'enseignement et de centres de recherche européens spécialisés chargés d'observer les évolutions macroéconomiques en Amérique latine.

- Accroître l'importance de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le programme des principaux acteurs européens dans le domaine du commerce et de l'intégration, surtout avec les organismes privés et publics et les médias.

- Coopérer sur des questions de développement relatives à la culture, à l'enseignement supérieur et à la science.

La BID et la Commission européenne ont approuvé en 2001 un protocole d'accord destiné à faire converger les coopérations en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Espagne, la France, la Norvège et les Pays-Bas ont signé des accords avec la Banque portant sur la création et l'élargissement de fonds spéciaux et la mise sur pied de programmes dans des secteurs ciblés comme l'environnement ainsi que l'éthique et le développement. Cinq pays européens – la Belgique, la Finlande, la Norvège, le Portugal et la Suède – ont adhéré à la filiale de la Banque, la Société inter-américaine d'investissement (SII), qui œuvre en faveur du secteur privé. La SII a également signé un accord de coopération avec l'Institut israélien des exportations.

Le Bureau spécial en Europe a aidé à organiser diverses réunions de groupes donateurs en Europe pendant l'année pour favoriser l'intégration et l'investissement en Amérique centrale, soutenir la reconstruction en El Salvador au lendemain des séismes qui ont eu lieu au début de l'année, apporter son concours au programme de redressement du Pérou, encourager le processus de paix colombien et juguler la production et le trafic de stupéfiants en Équateur. Le Bureau a également mené des actions de proximité telles

TABLEAU XIII.

DÉPENSES ADMINISTRATIVES CONSOLIDÉES

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	1999 Résultats	2000 Résultats	2001 Résultats
Assemblée des gouverneurs	\$ 2 512,5	\$ 2 095,9	\$ 2 885,0
Conseil d'administration	16 027,9	14 751,1	14 918,1
Bureau d'évaluation	3 212,5	3 633,8	4 581,5
Personnel du siège social et des bureaux extérieurs	305 556,6	292 102,2	305 159,1
Prestations complémentaires de retraite	4 300,0	1 200,0	–
Total avant remboursements ^{1,2,3}	331 609,6	313 783,1	327 543,8
Remboursement de Fonds administrés et de la SII	(2 132,4)	(2 526,9)	(2 333,9)
Total des frais administratifs	329 477,2	311 256,2	325 209,9
Capitaux	14 197,2	10 750,0	20 206,2
TOTAL DES FRAIS ADMINISTRATIFS ET CAPITAUX	\$343 674,4	\$322 006,2	\$345 416,1

¹ Exclusion faite au titre de la dépréciation s'élevant à \$14,5 millions en 1999, à \$15,7 millions en 2000 et à \$15,3 millions en 2001.

² À l'exception de certains articles de revenus d'un montant de \$13,7 millions, \$13,1 millions, et \$11,6 millions en 1999, 2000 et en 2001, respectivement.

³ Y compris \$24,3 millions en 1999, de coûts de retraite payés de manière anticipée.

que des missions d'information commerciale en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, ainsi que des activités visant à favoriser les contacts avec le secteur privé et d'autres acteurs comme les ONG et les médias européens.

Plusieurs programmes de la BID visaient à lier les activités économiques et les travaux de recherche de la Banque avec ceux des institutions européennes. Dans le domaine de l'intégration et du commerce, des communications ont été faites lors de réunions à Paris, à Bruxelles et à Buenos Aires par le titulaire de la chaire Mercosur de l'Institut des sciences politiques de Paris, qui est cofinancée par la BID. De concert avec le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), la BID a organisé un séminaire à Washington ayant pour thème les répercussions des accords de libéralisation du commerce sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Le 12^e Forum BID/OCDE sur l'Amérique latine a été tenu à Madrid conjointement avec le SECIB, Secrétariat ibéro-américain à la coopération.

Dans le domaine de la culture, la BID a coparrainé un séminaire avec l'UNESCO sur les industries culturelles et la mondialisation, et elle a participé aux conférences ibéro-américaines sur la coopération culturelle à Madrid.

Elle a également fait paraître un ouvrage intitulé *Foreign Direct Investment in Latin America: The Role of the European Investors* [L'investissement étranger direct en Amérique latine : le rôle des investisseurs européens].

Le bureau au Japon

En 2001, le Bureau de la BID au Japon a poursuivi son programme de rapprochement et de diffusion afin d'informer les milieux japonais sur la situation sociale et économique de l'Amérique latine et des Caraïbes et sur les possibilités d'affaires créées par des opérations financées par la Banque. Le Bureau a également fourni des informations sur les perspectives de commerce et d'investissement et il a favorisé l'échange d'expériences relatives au développement entre le Japon, les pays de l'Asie de l'Est et les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Bureau a tenu un certain nombre d'ateliers et de séminaires. Par exemple :

- De concert avec l'Institut de développement social de la Banque (INDES) et le

Pour un complément d'information, prière de consulter le site <http://www.iadb.org/goto.pl?Japan>

Programme du Japon, avec les deux Programmes régionaux et le Département de l'intégration (INT), le Bureau a organisé à Tokyo et dans la préfecture de Shimane un atelier sur « les priorités et les stratégies de la lutte contre la pauvreté rurale ». Cet atelier a rassemblé un groupe éminent de responsables politiques et de praticiens de l'Asie de l'Est, du Japon et de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ils ont échangé leurs expériences et leurs bonnes pratiques concernant la conception et la mise en œuvre de programmes qui réussissent à faire reculer la pauvreté et qui favorisent une plus grande égalité sociale dans les zones rurales des deux régions.

- Une communication sur le *Rapport sur le progrès économique et social* (IPES) de 2001 de la Banque intitulé *Competitiveness: The Business of Growth* [Compétitivité : une affaire de croissance] a souligné les efforts que fait la Banque pour lever les contraintes auxquelles font face les pays membres dans les secteurs productifs du crédit, des ressources humaines, des équipements et des technologies de l'information. Ces problèmes entravent les pays qui cherchent à être compétitifs dans une économie qui se mondialise de plus en plus, et ils se répercutent sur les possibilités qu'ont les investisseurs japonais.

- Le Bureau a organisé des séminaires faisant la promotion du commerce et des investissements à l'occasion de la visite au Japon des Présidents du Costa Rica, du Guatemala et de l'Uruguay, et du Vice-président d'El Salvador.

- Il a aussi organisé des séminaires faisant la promotion des investissements dans les secteurs pétrolier et énergétique du Brésil, de la Colombie, du Mexique et du Venezuela et dans le secteur des technologies de l'information en Uruguay.

- Des communications sur la situation sociale et économique et les perspectives de l'Amérique latine et des Caraïbes ont eu lieu à l'occasion des visites au Japon du Président Enrique V. Iglesias et de l'économiste en chef de la Banque, Guillermo Calvo.

- Le Bureau a participé à une conférence internationale en Malaisie sur « L'amélioration de la compétitivité et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Amérique latine

et dans les Caraïbes ainsi qu'en Asie ». C'est l'une des premières activités que la Banque a menées dans le contexte de l'accord de partenariat signé par la BID et la Banque asiatique de développement lors de l'assemblée annuelle de la Banque à Santiago du Chili.

- D'autres séminaires ont eu lieu sur des questions intéressant l'intégration régionale.

Le Bureau au Japon a également contribué à favoriser et à organiser des discussions bilatérales sur le cofinancement des projets et le recours à des fonds japonais dans le cadre du programme des Fonds fiduciaires. Il a notamment organisé, de concert avec le Sous-département des services financiers (FSS) du Département des opérations régionales 2 (RE2), la réunion de coordination BID-JBIC à Tokyo pour discuter de stratégies et de projets de cofinancement faisant intervenir les deux organisations.

Administration

Au cours de l'année, les efforts ont privilégié la mise en œuvre de la Stratégie pour les ressources humaines, qui comprend l'évaluation et le développement du sens des responsabilités, la formation à la gestion, le plan de dotation en personnel, la mobilité et l'évolution des carrières, la politique de rémunération, un plan d'action pour la diversité et la politique concernant la cessation de service.

Trois sessions complètes ont été organisées dans le cadre du Programme d'évaluation et de développement du sens des responsabilités – qui est conçu pour cerner, mesurer et développer le potentiel des employés qui peuvent aspirer à des postes de direction. Le Programme de développement de la gestion, qui vise à améliorer les compétences des nouveaux cadres, des cadres actuels et des cadres supérieurs a tenu plusieurs ateliers, forums et séminaires, et il a réalisé un programme de leçons particulières.

En plus de mettre en œuvre le Plan d'évaluation et de développement du sens des responsabilités et le Plan de développement de la gestion, le Bureau de l'apprentissage s'est attaché à répondre aux besoins de ses clients tout en mettant en place des incitations importantes à la participation du personnel. Les formations ont

porté sur la participation de la société civile et l'intégration sociale et il y a eu des ateliers pour les équipes-projets et les spécialistes sectoriels.

La méthodologie pour le premier plan de dotation en personnel a été mise au point, permettant à la Banque d'amorcer une vaste planification de ses ressources humaines en harmonie avec les buts et les programmes de la Banque. Un exercice de mobilité des carrières destiné à faciliter l'évolution des carrières a été mené pour les administratifs. Le nouveau modèle d'emploi a été mis en œuvre et les politiques qui y correspondent ont été élaborées. Le Conseil d'administration étudie une nouvelle politique de rémunération. Un plan d'action en faveur de la diversité a été approuvé par la Banque et sera mis en œuvre en 2002.

L'exercice relatif aux consultants à long terme a été achevé en 2001. À la fin de 2001, la catégorie des consultants à long terme a cessé d'exister à la Banque. De nouveaux postes de fonctionnaires ont été créés pour les fonctions essentielles exercées jusque-là par les consultants

à long terme. Cette démarche par concours prévoyait la classification des emplois, la formation de comités de sélection, des entretiens et des embauches. Les nouveaux fonctionnaires prendront leurs fonctions en janvier 2002.

Un budget administratif de \$367 millions et un plan d'amélioration de l'équipement de \$24,2 millions ont été autorisés pour 2002. Le Tableau XIII indique les dépenses totales pour 1999, 2000 et 2001. En 2001, les dépenses administratives totales, qui se sont élevées à \$325,2 millions, ont représenté 93 % du budget approuvé.

À la fin de 2001, le personnel de la Banque qui émerge au budget administratif, à l'exclusion du Conseil d'administration et du Bureau de l'évaluation, comptait au total 1 730 personnes, dont 1 243 cadres et 487 administratifs. Sur ce nombre, 526 personnes étaient affectées aux bureaux extérieurs. À la fin de l'année, la Banque comptait 454 cadres féminins, soit 36,5 % de l'ensemble de ses cadres.

Finances

Principaux indicateurs financiers

Au 31 décembre 2001, tous les prêts financés au moyen du Capital ordinaire ont été productifs, sauf certains prêts accordés à des emprunteurs du secteur privé sans garantie de l'État, qui ont été classés dans les prêts à provisionner et qui n'étaient pas comptabilisés. D'autres opérations au titre du Capital ordinaire ont dégagé un revenu de \$1 milliard, contre \$846 millions en 2000. Le revenu d'exploitation est resté élevé en raison des intérêts et commissions sur un nombre restreint de prêts à court terme approuvés en 1998-1999 pour faire face à une crise de liquidité pendant ces années-là. Le taux de couverture des intérêts s'est élevé à 1,44 en 2001. Au 31 décembre 2001, le total des réserves du Capital ordinaire s'élevait à \$8,9 milliards, contre \$8,1 milliard l'année précédente. À la fin de 2001, le ratio des réserves au volume net des prêts et des garanties était de 20,3 %. Ces chiffres sont conformes à la politique de la Banque et témoignent de la solidité financière de l'institution.

En 2001, la Banque a encore une fois reçu la qualification AAA des principales agences de notation, comme cela a toujours été le cas depuis sa première cotation.

La Banque a fixé sa marge de prêt à 0,5 % pendant les premier et second semestres de 2001, soit au même niveau que pour l'exercice précédent. De la même manière, la commission d'inspection et de supervision est restée à 1 % pendant les premier et second semestres. La commission d'ouverture de crédit a été fixée à 0,75 % pour les premier et second semestres. Le prélèvement des commissions de base s'est révélé nécessaire en 2001 pour permettre à la Banque d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés au titre

TABLEAU XIV.

CAPITAL DE LA BANQUE

(En milliers de dollars des États-Unis)¹

Pays	Souscriptions au 31 décembre 2001		
	Versé	Exigible	Total
Allemagne	\$ 82 273	\$ 1 831 446	\$ 1 913 719
Argentine	465 118	10 393 829	10 858 947
Autriche	6 900	153 688	160 588
Bahamas	11 533	198 347	209 880
Barbade	5 634	124 253	129 887
Belgique	14 235	316 762	330 997
Belize	7 202	103 516	110 718
Bolivie	37 324	834 355	871 680
Brésil	465 118	10 393 829	10 858 947
Canada	173 677	3 866 209	4 039 887
Chili	127 716	2 853 919	2 981 634
Colombie	127 716	2 853 919	2 981 634
Costa Rica	18 662	417 081	435 743
Croatie	2 087	46 384	48 471
Danemark	7 347	163 435	170 782
El Salvador	18 662	417 081	435 743
Équateur	24 911	556 788	581 699
Espagne	82 273	1 831 446	1 913 719
États-Unis	1 303 020	29 006 704	30 309 724
Finlande	6 900	153 688	160 588
France	82 273	1 831 446	1 913 719
Guatemala	24 911	556 788	581 699
Guyana	7 793	153 773	161 566
Haïti	18 662	417 081	435 743
Honduras	18 662	417 081	435 743
Israël	6 804	151 541	158 345
Italie	82 273	1 831 446	1 913 719
Jamaïque	24 911	556 788	581 699
Japon	217 106	4 833 154	5 050 260
Mexique	298 980	6 681 308	6 980 288
Nicaragua	18 662	417 081	435 743
Norvège	7 347	163 435	170 782
Panama	18 662	417 081	435 743
Paraguay	18 662	417 081	435 743
Pays-Bas	14 633	325 640	340 273
Pérou	62 235	1 390 745	1 452 980
Portugal	2 316	51 656	53 972
République Dominicaine	24 911	556 788	581 699
Royaume-Uni	41 776	929 946	971 722
Slovénie	1 267	28 096	29 362
Suède	14 139	314 807	328 946
Suisse	20 411	454 249	474 660
Surinam	5 718	82 852	88 570
Trinité et Tobago	18 662	417 081	435 743
Uruguay	49 870	1 114 335	1 164 206
Venezuela	249 339	5 568 456	5 817 795
Sous-Total	4 339 289	96 596 415	100 935 704
Sans affectation	1 363	22 317	23 680 ²
TOTAL	\$4 340 652	\$96 618 732	\$100 959 384

¹ Les nombres étant arrondis au millième, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

² Montant total non affecté de \$23 680, comportant 1 963 actions (113 actions de capital versé et 1 850 actions de capital exigible), correspondant au solde de l'ex-République fédérale de Yougoslavie.

TABLEAU XV.**QUOTES-PARTS DES CONTRIBUTIONS
AU FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES¹***(En milliers de dollars des États-Unis)*

Pays	Au 31 décembre 2001
Allemagne	\$ 226 856
Argentine	486 094
Autriche	17 312
Bahamas	10 383
Barbade	1 716
Belgique	40 156
Belize	7 472
Bolivie	47 958
Brésil	535 635
Canada	289 572
Chili	155 259
Colombie	151 262
Costa Rica	23 012
Croatie	5 064
Danemark	18 454
El Salvador	21 036
Équateur	29 821
Espagne	195 652
États-Unis	4 814 697
Finlande	17 352
France	205 161
Guatemala	32 366
Guyana	8 201
Haïti	21 417
Honduras	26 174
Israël	17 813
Italie	196 749
Jamaïque	28 313
Japon	531 661
Mexique	323 373
Nicaragua	23 808
Norvège	18 467
Panama	25 004
Paraguay	27 562
Pays-Bas	33 656
Pérou	78 575
Portugal	7 041
République Dominicaine	33 431
Royaume-Uni	170 095
Slovénie	3 206
Suède	34 805
Suisse	57 893
Surinam	6 195
Trinité et Tobago	20 590
Uruguay	54 930
Venezuela	310 539
Sous-Total	9 391 788
Sans affectation	88 525
TOTAL	\$9 480 313

¹ Après les ajustements au titre des changes.

Pour un complément d'information, prière de consulter le site
<http://www.iadb.org/goto.pl?Finance>

des revenus pour l'année. Pour obtenir une description plus détaillée des conditions financières dont sont assortis les divers prêts de la Banque, consultez le site Web de la Banque (www.iadb.org).

Au 31 décembre 2001, le portefeuille de prêts du Fonds des opérations spéciales (FOS) était pleinement productif. Les opérations du FOS ont permis de dégager, avant les dépenses de coopération technique et les allègements de dette consentis aux PPTÉ, un revenu net de \$129 millions, contre \$134,8 millions en 2000.

Un montant de \$54,5 millions du FOS a été alloué au Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) en 2001 pour ses opérations courantes, pour l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et dans le cadre de l'accord sur les ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999. Le transfert s'était élevé à \$66,5 millions en 2000.

TABLEAU XVI.**ENCOURS DES EMPRUNTS PAR MONNAIES AU
31 DÉCEMBRE 2001***(En millions de dollars des États-Unis)*

Monnaie ¹	Montant
Couronne danoise	\$ 47
Couronne suédoise	47
Dollar australien	343
Dollar canadien	720
Dollar de Hong Kong	1 370
Dollar de Nouvelle-Zélande	208
Dollar des États-Unis	24 463
Dollar nouveau de Taiwan	901
Euro	3 753
Forint hongrois	36
Franc suisse	2 221
Livre sterling britannique	3 617
Rand sud-africain	25
Yen japonais	4 334
Zloty polonais	101
TOTAL	\$42 186

¹ Emprunts à moyen terme et à long terme, avant les swaps, les ajustements de couverture au titre de la norme No. 133 et les décotes nettes non amorties.

TABLEAU XVII.

EMPRUNTS¹, EXERCICE 2001*(En millions de dollars des États-Unis)*

Monnaie	Émissions	Montant	Montant (équivalent en \$E.U.)
Dollar australien	Taux d'intérêt de 5,00 %, échéance 2006	675	\$ 333
Dollar de Hong Kong	Taux d'intérêt de 6,1475 %, échéance 2011	250	32
	Taux d'intérêt de 5,55 %, échéance 2004	2 000	256
Dollar des États-Unis	Taux d'intérêt de 5,375 %, échéance 2006	2 000	2 000
	Taux d'intérêt de 4,65 %, échéance 2004	115	115
	Taux d'intérêt de 4,72 %, échéance 2005	85	85
	Taux d'intérêt de 5,22 %, échéance 2011	300	300
	Taux d'intérêt de 5,00 %, échéance 2003 ³	100	100
	Taux d'intérêt de 5,2225 %, échéance 2004	100	100
	Taux d'intérêt de 6,50 %, échéance 2004	250	250
	Taux d'intérêt de 5,00 %, échéance 2008	70	70
	Taux d'intérêt de 3,875 %, échéance 2004	2 500	2 500
Dollar nouveau de Taiwan	Taux d'intérêt de 4,01 %, échéance 2002	1 000	29
	Taux d'intérêt de 4,01 %, échéance 2003	1 000	29
	Taux d'intérêt de 4,02 %, échéance 2003	1 000	29
	Taux d'intérêt de 4,03 %, échéance 2003	1 000	29
	Taux d'intérêt de 4,05 %, échéance 2003	1 000	29
	Taux d'intérêt de 3,30 %, échéance 2006 ²	1 000	29
	Taux d'intérêt de 3,30 %, échéance 2006 ²	1 000	29
	Taux d'intérêt de 3,32 %, échéance 2006 ²	1 000	29
	Taux d'intérêt de 3,32 %, échéance 2006 ²	1 000	29
	Taux d'intérêt de 3,34 %, échéance 2006 ²	1 000	29
	Taux d'intérêt de 3,40 %, échéance 2007	1 000	29
	Taux d'intérêt de 3,50 %, échéance 2008	1 000	29
Forint hongrois	Taux d'intérêt de 9,50 %, échéance 2002	10 000	35
Franc suisse	Taux d'intérêt de 3,00 %, échéance 2007	300	182
Livre sterling britannique	Taux d'intérêt de 5,25 %, échéance 2003	200	293
Zloty polonais	Taux d'intérêt de 15,00 %, échéance 2003	300	74
	Taux d'intérêt de 11,125 %, échéance 2002	100	24
TOTAL DES EMPRUNTS			\$7 097

¹ Emprunts à moyen terme et à long terme, avant les swaps.² L'émetteur a une seule option d'achat.³ L'émetteur a de multiples options d'achat.

En 2001, la Bolivie a atteint le point d'achèvement, devenant alors admise à recevoir \$307 millions au titre de la valeur actuelle nette (VAN) dans le cadre des allègements de dette consentis aux PPTÉ. Le Conseil d'administration a approuvé un financement provisoire au titre de l'allègement de la dette des PPTÉ au Honduras et au Nicaragua, qui se chiffre en montants nominaux à \$43,8 millions (\$23,2 millions en 2001) et \$56,3 millions (\$20,7 millions en 2001), respectivement. Du fait de ces décisions, le FOS a enregistré un allègement de la dette des PPTÉ de \$540,8 millions en 2001 conformément à la politique comptable pour ces transactions.

Les états financiers vérifiés du Capital ordinaire, du Fonds des opérations spéciales et du Mécanisme intermédiaire de financement figurent aux pages 101-154 du présent rapport.

Emprunts

En 2001, la Banque a émis des obligations totalisant l'équivalent de \$7,1 milliards, avec une échéance moyenne de 4,1 ans. Ce financement continue de s'inscrire dans une stratégie qui consiste à conjuguer quelques obligations de référence très importantes libellées dans la monnaie principale de la Banque à de petites transactions

libellées dans diverses monnaies, selon les occasions qui se présentent. C'est ainsi que la Banque a lancé deux émissions d'obligations mondiales libellées en dollars des États-Unis, de \$2 milliards chacune, comportant des échéances de trois et cinq ans. L'émission mondiale à échéance de trois ans a par la suite été augmentée de \$500 millions. En outre, la Banque a lancé de petites émissions

d'obligations libellées dans sept autres monnaies, dont pour la première fois un emprunt national en dollars australiens et une émission inaugurale libellée en forints hongrois. La Banque a maintenant une vaste répartition géographique de ses émissions, à raison de 42 % en Asie, de 34 % en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, et de 25 % en Europe et au Moyen-Orient.

PARTIE II :
ÉTATS FINANCIERS

CAPITAL ORDINAIRE

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Capital ordinaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2001		2000	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 267 477		\$ 185 954	
Titres de placement				
Transactions	8 384 364		11 020 779	
Détenu jusqu'à l'échéance	3 370 235	\$12 022 076	3 101 208	\$14 307 941
Encours des prêts	44 950 977		41 871 615	
Provision pour pertes sur prêts	(1 423 849)	43 527 128	(1 308 146)	40 563 469
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	103 954		98 849	
Sur prêts	805 086	909 040	689 439	788 288
À recevoir des membres				
Souscriptions au capital	11 617		20 021	
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	578 831		733 560	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	56 991	647 439	56 367	809 948
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — Transactions	41 688		5 461	
Emprunts	739 277	780 965	92 926	98 387
Actifs divers				
Biens, nets	271 405		266 507	
Intérêts échus et commissions sur swaps, nets	150 364		124 105	
Coûts des emprunts non amortis	113 216		139 477	
Autres	159 499	694 484	124 006	654 095
Total des actifs		\$58 581 132		\$57 222 128
PASSIF ET CAPITAL				
Passif				
Emprunts				
Court terme	\$ 490 361		\$ 1 070 944	
Moyen et long terme	42 676 726	\$43 167 087	41 370 180	\$42 441 124
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Prêts	132 102		190 534	
Emprunts	8 709		—	
Total des swaps	1 159 904	1 300 715	1 153 046	1 343 580
Intérêts échus sur emprunts		749 387		832 639
Dettes passives et charges à payer		110 295		161 093
Total du passif		45 327 484		44 778 436
Capital				
Capital social				
Capital souscrit : 8 369 043 actions	100 959 384		100 959 384	
Moins fraction non appelée des Souscriptions	(96 618 732)		(96 618 732)	
Réserve générale	4 340 652		4 340 652	
Réserve spéciale	6 535 821		5 542 421	
Revenu cumulé et autres éléments de résultat global	2 665 500		2 665 500	
Total du passif et capital	(288 325)	13 253 648	(104 881)	12 443 692
		\$58 581 132		\$57 222 128

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT ET RÉSERVE GÉNÉRALE

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	2001	2000
Revenus		
Revenus de prêts		
Intérêts	\$2 994 938	\$2 838 581
Commissions de crédit	114 687	136 506
Droits de supervision et d'inspection	81 344	85 700
	<u>3 190 969</u>	<u>3 060 787</u>
Placements	540 917	765 479
Autres revenus	45 162	51 633
Total des revenus	<u>3 777 048</u>	<u>3 877 899</u>
Charges		
Frais liés aux emprunts		
Intérêts	2 269 439	2 527 017
Amortissement des coûts d'émission	40 116	42 811
Rachat de la dette	10 955	—
	<u>2 320 510</u>	<u>2 569 828</u>
Provision pour pertes sur prêts	147 303	174 428
Frais administratifs	299 777	287 587
Total des charges	<u>2 767 590</u>	<u>3 031 843</u>
Revenu d'exploitation	1 009 458	846 056
Perte nette des activités de couverture au titre de la Norme 133	(39 697)	—
Revenu avant effet cumulé de la modification du principe comptable	969 761	846 056
Effet cumulé de la modification du principe comptable	50 839	—
Revenus nets	<u>1 020 600</u>	<u>846 056</u>
Affectation au Fonds des opérations spéciales	(27 200)	(27 200)
Addition à la Réserve générale pour l'exercice	993 400	818 856
Réserve générale en début d'année	5 542 421	4 723 565
Réserve générale en fin d'année	<u>\$6 535 821</u>	<u>\$5 542 421</u>

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	2001	2000
Revenus nets	\$1 020 600	\$ 846 056
Autres éléments du résultat global (perte)		
Ajustements de conversion	(207 049)	(151 722)
Effet cumulé de la modification du principe comptable	44 760	—
Perte nette sur les activités de couverture de la trésorerie au titre de la Norme 133	(21 155)	—
Total des autres éléments du résultat global	<u>(183 444)</u>	<u>(151 722)</u>
Revenus globaux	<u>\$ 837 156</u>	<u>\$ 694 334</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Exercices clos le	
	31 décembre	
	2001	2000
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement		
Prêts		
Décaissements (nets des participations)	\$ (6 037 233)	\$ (6 682 526)
Recouvrements (nets des participations)	1 925 760	2 312 434
Trésorerie nette utilisée pour les opérations de prêts	(4 111 473)	(4 370 092)
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	(15 159 919)	(18 864 271)
Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	14 801 386	18 696 210
Achat de biens	(20 220)	(10 747)
Actifs et passifs divers	5 683	(12 401)
Trésorerie nette utilisée pour les activités de prêt et de placement	(4 484 543)	(4 561 301)
Trésorerie issue des activités de financement		
Emprunts à moyen et à long terme		
Produit brut des nouvelles émissions	7 081 689	8 143 176
Remboursement des emprunts	(5 399 508)	(4 123 468)
Emprunts à court terme		
Produit brut	2 900 790	4 519 656
Remboursements	(3 479 867)	(4 232 094)
Capital :		
Recouvrement de montants à recevoir des membres	164 148	159 963
Trésorerie nette issue des activités de financement	1 267 252	4 467 233
Trésorerie issue des activités d'exploitation		
Recouvrements du revenu des prêts	3 028 763	2 990 522
Intérêts et autres charges liées aux emprunts	(2 366 599)	(2 486 565)
Revenus de placements	577 643	750 533
Autres revenus	14 862	17 194
Frais administratifs	(318 481)	(253 204)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	936 188	1 018 480
Ajustement sur les effets à recevoir des membres	(1 639)	(1 177)
Variation de la valeur des placements de portefeuille	4 612	17 535
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les placements de portefeuille	(154 903)	(254 236)
Affectation au Fonds des opérations spéciales	(27 200)	(27 200)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et des placements de portefeuille ..	(2 460 233)	659 334
Encaisse et placements de portefeuille en début d'année	11 021 660	10 362 326
Encaisse et placements de portefeuille en fin d'année	\$ 8 561 427	\$ 11 021 660
Composition de l'encaisse et des placements de portefeuille :		
Encaisse	\$ 267 477	\$ 185 954
Placements détenus en portefeuille	8 384 364	11 020 779
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt — Placements de portefeuille — net	(90 414)	(185 073)
	\$ 8 561 427	\$ 11 021 660

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. La Banque finance ses principales activités sur son Capital ordinaire, et à ses opérations s'ajoutent celles du Fonds des opérations spéciales (FOS) et du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le FOS a été créé aux fins de consentir aux pays membres moins avancés d'Amérique latine et des Caraïbes des prêts assortis de conditions fortement concessionnelles. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen du Capital ordinaire.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers de la Banque sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Nouvelles dispositions comptables

En septembre 2000, le « Financial Accounting Standards Board » (FASB) a publié la Norme No. 140, intitulée « Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities – A replacement of SFAS N. 125 » (Comptabilité pour Transferts et Service des Actifs financiers et Extinction du Passif – qui remplace la Norme No. 125). Cette norme est une révision des normes de comptabilité des opérations de titrisation et autres transferts d'actifs financiers et sûretés, et exige un certain supplément de publicité. Cette norme n'a pas d'effet tangible sur les états financiers de la Banque.

Adoption de la Norme No. 133

Le 1^{er} janvier 2001, la Banque a adopté la Norme SFAS No. 133 intitulée « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities » (Comptabilité pour instruments financiers dérivés et opérations de couverture), amendée par la Norme No. 138, « Accounting for Certain Derivative Instruments and Certain Hedging Activities » (Comptabilité pour certains instruments

financiers dérivés et certaines opérations de couverture). Ainsi amendée, la Norme No. 133 fixe les règles de comptabilité et de notification, qui exigent que chaque instrument financier dérivé (y compris certains instruments financiers dérivés figurant dans d'autres contrats) soit inscrit au Bilan comme actif ou passif mesuré à sa valeur vénale. Les variations de la valeur vénale des instruments financiers dérivés sont consignées pour chaque période dans les bénéfices d'exploitation ou autres revenus globaux, selon qu'un instrument financier dérivé est désigné ou non comme élément d'une opération de couverture et, si tel est le cas, selon le type d'opération de couverture. Conformément aux dispositions provisoires de la Norme No. 133 amendée, la Banque a enregistré un ajustement cumulatif de 96 101 000 dollars (gain) des gains pour tenir compte de tous les instruments financiers dérivés à leur valeur vénale désignés comme instruments de couverture au 31 décembre 2000. La Banque a également enregistré un ajustement cumulatif de 45 262 000 dollars (perte) des gains pour tenir compte de la valeur comptable des actifs, passifs et engagements fermes, conformément aux dispositions provisoires de la Norme No. 133. En outre, la Banque a enregistré un ajustement cumulatif de 44 760 000 dollars (gain) sur ses revenus globaux, pour tenir compte de tous les instruments financiers dérivés à leur valeur vénale désignés comme instruments de couverture de la trésorerie.

Les instruments dérivés de placements de portefeuille sont déjà enregistrés à leur valeur du marché comme éléments du portefeuille de titres de placement, et ne sont donc pas touchés par la Norme No. 133.

Reclassifications

Certaines informations de l'exercice précédent ont été reclassées conformément à la présentation choisie pour le présent exercice.

Bases de conversion

Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres. Ces monnaies proviennent de son capital, de ses emprunts et de ses revenus cumulés dans diverses monnaies. La Banque applique un certain nombre de principes généraux qui visent à réduire le risque de change inhérent aux opérations en monnaies multiples. Elle a pour politique d'investir et de prêter le produit de ses emprunts (après opérations de swap) et des souscriptions au capital reçues dans les monnaies dans lesquelles ces dernières ont été reçues. En outre, elle effectue périodiquement des conversions de monnaies de manière à aligner le plus possible les monnaies composant sa Réserve générale et sa Réserve spéciale sur celles de l'encours de ses prêts.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Les actifs et passifs découlant de ces emprunts (après swaps), libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis, sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates des états financiers. Les fluctuations des taux de change sont sans effet sur la contre-valeur en dollars des États-Unis des montants dans ces monnaies composant la fraction libérée du capital, en raison des dispositions du maintien de la valeur décrites ci-dessous. Les revenus et dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux de change approximatifs en vigueur chaque mois. Les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis des actifs et passifs sont débités ou crédités aux ajustements de conversion et indiqués comme élément distinct des autres revenus globaux dans le Compte de résultat global.

Évaluation du capital

Les statuts stipulent que le Capital ordinaire doit être exprimé en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978 et par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur du capital social de la Banque, et aux fins du maintien de la valeur des avoirs en monnaie de la Banque. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision des organes directeurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,2063 dollar courant, en raison des dévaluations du dollar des États-Unis en 1972 et 1973. Si le DTS avait remplacé le dollar des États-Unis de 1959 le 31 décembre 2001, la situation financière et les résultats des opérations de la Banque n'en auraient pas été sensiblement modifiés.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de sa souscription au Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959.

Réserve générale et Réserve spéciale

Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, le revenu net du Capital ordinaire de la Banque est généralement ajouté à la Réserve générale pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux rentrées.

La Réserve spéciale comprend les commissions sur prêt mises de côté depuis la création de la Banque jusqu'en 1998, conformément à l'Article III, Section 13 de l'Accord constitutif, qui sont maintenues sous forme de liquidités. Ces liquidités ne peuvent être utilisées que pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts ou de garanties en cas de défaut de paiement sur des prêts consentis ou garantis par la Banque ou auxquels elle a participé.

Placements

Les titres de placement sont classés selon l'intention de la Direction à la date de l'achat. Les titres de placement que la Direction a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont inclus dans le portefeuille de titres de placement à détenir jusqu'à leur échéance et présentés à leur coût d'amortissement. Tous les autres titres de placement sont détenus dans un portefeuille de titres à négocier. Les titres de placement et instruments dérivés connexes (pour la plupart, des swaps de monnaies et de taux d'intérêt) détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont présentés à leur valeur sur le marché, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont inclus dans le revenu des placements. En raison de leur nature et de la politique de la Banque concernant leur niveau et leur utilisation, les titres de placement à négocier figurent dans l'État de la Trésorerie comme équivalents monétaires.

Prêts

La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, à des institutions et entités politiques de ces membres ou à des entreprises privées situées sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou inter-gouvernementales, la Banque applique la règle générale adoptée en 1967, qui est d'exiger une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Jusqu'à 10 % des prêts et garanties en cours de la Banque, à l'exception des prêts pour des opérations de secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé sans garantie du gouvernement, à condition que les prix et le provisionnement soient fonction du marché (Programme de prêts au secteur privé). Ces prêts sont assortis d'un certain nombre de restrictions, notamment d'un plafond de financement de 25 % du coût total d'un projet ou de 75 millions de dollars, le plus faible de ces deux

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

montants étant retenu ; toutefois, pour certains pays spécifiés, la Banque peut financer jusqu'à 40 % des coûts totaux d'un projet donné ou jusqu'à 75 millions de dollars, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Les garanties partielles sont également assorties d'un plafond de financement de 50 % du coût total d'un projet ou de 150 millions de dollars, le plus faible de ces deux montants étant retenu.

Une part représentant environ 50 % de l'encours des prêts de la Banque est remboursable dans diverses monnaies dont le choix est déterminé en fonction du système de pool de devises. Le principal des prêts financés au titre du pool de devises est remboursable, globalement, dans les monnaies dans lesquelles il a été consenti. Les prêts en monnaies multiples approuvés avant le 1^{er} janvier 1983 et les prêts en monnaie unique sont remboursables dans les monnaies des décaissements.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers de la Banque. En ce qui concerne les « prêts pour des opérations de secours d'urgence », les commissions d'ouverture sont différées et amorties de façon linéaire sur les quatre premières années du prêt, ce qui est à rapprocher de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque a pour principe de classer comme non productifs tous les prêts consentis à un membre de la Banque ou garantis par celui-ci si le remboursement du principal, des intérêts et autres frais relatifs à ce prêt est en retard de plus de 180 jours. En outre, si des prêts consentis à un pays membre par le FOS ou tout fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis à ce membre ou garantis par lui sont également déclarés improductifs. Lorsque les prêts consentis à un membre sont déclarés improductifs, les intérêts et autres frais impayés sur l'encours des prêts consentis à ce membre sont déduits du revenu de la période en cours. Les intérêts et autres frais sur prêts improductifs ne sont inclus dans les revenus que dans la mesure où la Banque a effectivement reçu des paiements. Le jour où le membre paie la totalité des montants en retard, les prêts qui lui ont été consentis sont retirés de la liste des prêts improductifs ; il recouvre le droit d'obtenir de nouveaux prêts, et tous les frais en situation d'arriéré (y compris ceux des exercices précédents) sont reconnus comme revenu des prêts de la période en cours.

Pour les prêts du Programme du secteur privé, la Banque a pour principe de déclarer non productifs les prêts consentis à un emprunteur lorsque le remboursement des intérêts ou autre frais accuse un retard de plus de 90 jours ou moins, lorsque la Direction a des doutes quant aux possibilités de recouvrer le principal ou les intérêts liés à ce prêt. Par la suite, le revenu est enregistré au titre de la trésorerie ou selon une

combinaison des méthodes de la trésorerie ou du recouvrement des coûts, jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service du prêt. Si le risque de non recouvrement est jugé particulièrement élevé lors du remboursement des arriérés, les prêts consentis à l'emprunteur ne sont pas automatiquement retirés de la liste des prêts improductifs.

La Banque a pour politique de ne pas rééchelonner le remboursement de ses prêts au secteur public financés sur son Capital ordinaire et n'a jamais eu à passer par pertes et profits un tel prêt. Elle suit constamment l'état des remboursements de ses prêts et inscrit comme dépenses des provisions pour pertes sur prêts conformément à son évaluation du risque de non recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts et de garanties.

La Banque considère un Programme de prêts au secteur privé comme déprécié lorsque, compte tenu des informations et des événements, il est probable qu'elle ne pourra pas recouvrer la totalité des montants exigibles aux conditions initiales du contrat de prêt. Une provision spécifique pour pertes sur prêts dépréciés est constituée sur la base de l'opinion de la Direction concernant la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus actualisée au taux d'intérêt effectif du prêt ou sur la base de la valeur vénale de la sûreté.

Garanties

La Banque offre des garanties partielles pour le financement de la dette afin d'encourager le secteur privé à prêter et à investir. Les garanties partielles contre les risques et les garanties partielles de crédit sont accordées principalement pour les projets d'infrastructure et peuvent être accordées à titre indépendant ou conjointement avec un prêt de la Banque. Ces garanties peuvent être non assorties d'une contre-garantie du gouvernement au titre du plafond de 10 % pour les opérations du Programme de prêts au secteur privé mentionné précédemment, ou assorties d'une telle contre-garantie. Les droits afférents à ces garanties sont établis sur la base de la durée de la garantie.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue, non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement direct de la totalité ou d'une partie quelconque de la fraction libérée de la souscription d'un membre au capital.

Biens

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé selon la méthode

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)*au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000*

linéaire par rapport à la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les améliorations et quatre à quinze ans pour les équipements).

Emprunts

Pour s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour ses prêts et ses besoins de liquidités, la Banque emprunte sur les marchés financiers internationaux en offrant ses titres à des acheteurs privés ou publics. La Banque émet des instruments à moyen et long terme libellés dans diverses monnaies et assortis de taux d'intérêt fixes et ajustables. Elle émet également des effets à court terme vendus au dessous du pair pour des raisons de gestion de liquidités. Les emprunts sont comptabilisés au bilan à leur valeur au pair (valeur nominale) ajustée de toute variation de la valeur vénale attribuable au risque couvert, lorsqu'ils font partie d'une relation de couverture (ajustement de base) et pour toute prime ou décote non amortie. Les ajustements de base des emprunts couverts et de l'amortissement correspondant, suivant le cas, sont enregistrés comme gain net (perte nette) sur les activités de couverture au titre de la Norme No. 133 sur le Compte de résultat et la Réserve générale. La Banque commence à amortir les ajustements de base lorsque la couverture correspondante arrive à expiration. Les primes et décotes sont amorties selon la méthode linéaire, qui est proche de la méthode de l'intérêt effectif. L'amortissement des primes et décotes est comptabilisé comme intérêt dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et la Réserve générale. Les coûts d'émission liés à une offre d'obligations sont différés et amortis selon la méthode linéaire, ce qui donne un résultat voisin de celui obtenu avec la méthode de l'intérêt effectif, sur la période d'encours de la dette correspondante. Le solde non amorti des coûts d'émission est présenté séparément sous le titre actifs divers au Bilan, et l'amortissement des coûts d'émission est présenté comme un élément séparé dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et la Réserve générale.

Produits dérivés

Dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif, la Banque utilise les produits dérivés, constitués pour la plupart de swaps de monnaies et de swaps de taux d'intérêt, dans ses opérations de placement, de prêt et d'emprunt. Ces produits dérivés permettent de modifier les caractéristiques liées aux taux d'intérêt et/ou aux monnaies de l'opération en question de manière à produire le type de taux d'intérêt et/ou de monnaie voulu.

Depuis le 1^{er} janvier 2001, tous les produits dérivés sont comptabilisés au Bilan à leur valeur vénale et classés comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) du montant net de cette valeur. À la date à laquelle le contrat d'acquisition d'un

produit dérivé est signé, la Banque désigne le produit dérivé en question comme couverture de la valeur vénale d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de la valeur vénale), ou comme couverture de la variabilité des entrées ou sorties de trésorerie liées à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de trésorerie) ou détenu dans le portefeuille de titres à négocier (produit dérivé de placements de portefeuille). Les variations de la valeur vénale d'un produit dérivé efficace, désigné et reconnu comme couverture de la valeur vénale, de même que le gain ou la perte enregistré sur l'actif ou le passif couvert et imputable au risque de couverture (y compris les gains ou pertes enregistrés sur des engagements fermes) sont comptabilisés comme gain net (perte nette) découlant des opérations de couverture au titre de la Norme No. 133 sur le Compte de résultat et la Réserve générale. La fraction effective des variations de la valeur vénale d'un produit dérivé efficace, désigné et reconnu comme couverture des flux de trésorerie, est comptabilisé comme Autres revenus jusqu'à ce que les effets de la variabilité des flux de trésorerie se fassent sentir sur les gains. La fraction inopérante, résultant d'un excédent de trésorerie attendu sur le produit dérivé, est comptabilisée comme gain net (perte nette) découlant des opérations de couverture au titre de la Norme No. 133 sur le Compte de résultat et la Réserve générale. Les variations de la valeur vénale des produits dérivés liés à des placements de portefeuille sont comptabilisées comme revenu des placements. La composante intérêt des produits dérivés est comptabilisée comme ajustement du rendement du placement, du revenu d'un prêt ou du coût d'un emprunt, suivant le cas, calculé sur la durée de validité du contrat d'acquisition du produit dérivé et inclus dans la catégorie correspondante de revenu ou de dépense sur le Compte de résultat et la Réserve générale.

À l'occasion, la Banque émet des instruments de dette auxquels est incorporé un produit dérivé. Elle s'assure alors que les caractéristiques économiques du produit dérivé incorporé sont clairement et étroitement liées à celles de l'instrument de dette (c'est-à-dire du contrat d'origine), à l'exception des caractéristiques spécifiques du produit dérivé. Si le produit dérivé ainsi incorporé a des caractéristiques économiques qui ne sont pas clairement et étroitement liées à celles du contrat d'origine, ne sont pas déjà associées à des gains et répondent séparément à la définition d'un produit dérivé, ledit produit dérivé incorporé est séparé du contrat, comptabilisé à sa valeur vénale et désigné comme couverture de la valeur vénale ou de flux de trésorerie.

Avant l'adoption de la Norme No. 133, les produits dérivés de placements étaient comptabilisés à leur valeur du marché comme élément du portefeuille de titres à négocier, tandis que ceux des emprunts et des prêts étaient comptabilisés à leur coût (swaps de monnaies) ou traités comme postes hors-bilan (swaps

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

de taux d'intérêt). En outre, les années précédentes, la Banque déclarait séparément les montants bruts à recevoir et à payer sur les swaps de monnaies respectivement comme actif et passif. À cet égard, les montants comparables des exercices précédents ont été reclassés selon la présentation du présent exercice.

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales d'après une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. En 2001, ces frais ont été imputés à 84,0 % au Capital ordinaire et à 16,0 % au Fonds des opérations spéciales (contre 83,6 % et 16,4 %, respectivement en 2000).

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le Bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Prêts : La Banque est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts bénéficiant au développement. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque juge qu'en raison du caractère unique de ses opérations de prêt et de l'absence de marché secondaire, il est difficile d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Swaps : La valeur vénale des swaps sur intérêts et devises de la Banque se fonde sur la cote officielle ou sur des modèles de fixation des prix et représente le coût estimatif de remplacement de ces contrats.

Emprunts : Le cas échéant, la valeur vénale des emprunts à long terme de la Banque se fonde sur la cote officielle. Si les emprunts ne sont pas inscrits à la cote, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2001, le poste « espèces » comprend un montant de 112 749 000 dollars (contre 119 030 000 dollars en 2000) dans les monnaies non convertibles de pays membres régionaux

dont 22 612 000 dollars (contre 23 219 000 dollars en 2000) ont été soumis à restrictions par un des pays membres, et doivent, conformément aux dispositions de l'Accord, être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque effectue des placements dans des obligations d'État, d'entreprises et d'institutions publiques et de banques, dans des dépôts à terme, et à une hypothèque des titres de sociétés, y compris des titres adossés à des actifs, et instruments financiers connexes à risque hors-bilan, notamment des contrats financiers à terme et des swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Obligations d'État et d'institutions publiques : Ces obligations comprennent les obligations, bons et autres titres obligataires non subordonnés et négociables émis ou garantis de façon inconditionnelle par un gouvernement ou un pays, une organisation multilatérale ou tout autre organisme financier. La Banque n'investit que dans i) des obligations émises ou garanties par le gouvernement d'un État membre dans la monnaie duquel est effectué le placement ; ii) des obligations libellées dans n'importe quelle monnaie, émises ou garanties de façon inconditionnelle par une institution ou un organe du gouvernement de certains États membres ou tout autre organisme officiel ayant une cote de crédit équivalant à AA ou mieux (les titres immobiliers garantis par hypothèque nécessitent une cote AAA) ; iii) des obligations d'organisations multilatérales ayant une cote de crédit équivalant à AAA dans n'importe quelle monnaie ; et iv) des obligations en devises de gouvernements de certains États membres ou garanties par les gouvernements de certains États membres dont la cote de crédit équivalait à AA ou mieux.

Obligations bancaires et dépôts à terme : Ces obligations comprennent les certificats de dépôt, les acceptations bancaires et autres obligations émis ou garantis de façon inconditionnelle par des banques ou autres institutions financières. La Banque n'investit dans ces types d'obligations que si les titres obligataires de l'entité émettrice ou garante sont cotés A ou mieux.

Titres de sociétés : Ces obligations comprennent des bons, billets ou autres titres d'endettement faisant l'objet d'émissions publiques, non subordonnés et négociables, émis ou garantis de façon inconditionnelle par des sociétés non bancaires ou sociétés fiduciaires. La Banque n'investit dans ce type d'obligations que s'ils jouissent d'une cote de crédit AAA.

Titres adossés à des actifs ou à une hypothèque : Les titres adossés à des actifs ou à une hypothèque comprennent des obligations

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

non subordonnées, négociables, adossées à des actifs ou à une hypothèque sur un bien immobilier émises ou garanties de façon inconditionnelle par des entreprises ou des sociétés fiduciaires. Les flux de trésorerie de ces instruments sont fondés sur ceux d'un pool d'actifs gérés par une entité spéciale, ou société fiduciaire, qui permet une amélioration de la qualité des créances, afin d'assurer une meilleure cote de crédit. La Banque n'investit dans des titres de ce type que s'ils ont une cote de crédit AAA. En outre, la Banque n'investit que dans des titres et dans des effets de commerce à court terme adossés à des actifs ayant les cotes de crédit à court terme les plus élevées.

Swaps de monnaies : Les swaps de monnaies sont des accords d'échange de flux de trésorerie en différentes monnaies à une ou plusieurs occasions données à l'avenir. Les flux de trésorerie sont fondés sur un taux de change prédéterminé et sur une formule qui reflète des taux d'intérêt fixes ou flottants et un échange de principal.

Swaps de taux d'intérêt : Les swaps de taux d'intérêt sont des accords qui transforment une obligation de paiement à taux d'intérêt fixe dans une monnaie donnée en une obligation de paiement à taux d'intérêt flottant dans cette monnaie, ou vice versa.

Portefeuille de titres à négocier : Les titres de placement détenus aux 31 décembre 2001 et 2000 dans le portefeuille de titres à négocier figurent à l'État récapitulatif des titres de placement et des swaps à l'Annexe I-1.

Des gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s de 3 135 000 dollars sur les instruments de portefeuille de titres à négocier au 31 décembre 2001 (1 612 000 en 2000) ont été inclus(es) dans le revenu des titres de placement. Le rendement moyen des titres de placement à négocier, après swaps, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, a été respectivement de 4,18 % et de 5,70 % en 2001 et 2000.

Portefeuille de titres détenus jusqu'à l'échéance : Les titres de placement détenus jusqu'à l'échéance et la structure des échéances du portefeuille aux 31 décembre 2001 et 2000 figurent à l'État récapitulatif des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance à l'Annexe I-2. Le rendement moyen des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance a été respectivement de 3,97 % pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 et de 3,70 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Note E – Encours des prêts et des garanties

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé par ces prêts ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque l'emprunteur et le garant

éventuel ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque. La Banque s'est engagée de manière irrévocable à décaisser approximativement 60 589 000 dollars sur les soldes non décaissés de ses prêts au 31 décembre 2001.

Le taux d'intérêt moyen perçu sur l'encours des prêts a été de 7,02 % en 2001 et de 7,24 % en 2000. Le rendement total moyen de l'encours des prêts a été de 7,48 % en 2001 et de 7,81 % en 2000.

Un état récapitulatif des prêts est présenté à l'Annexe I-3 et un état récapitulatif de l'encours des prêts de la Banque par monnaie, par type d'instrument et selon les échéances aux 31 décembre 2001 et 2000 figure à l'Annexe I-4.

Prêts en devises multiples – avec garantie de l'État

Prêts à taux fixe : Avant le 1^{er} janvier 1983, le taux d'intérêt perçu sur tous les montants décaissés était le taux d'intérêt en vigueur à la date d'approbation du prêt. En 1982, la Banque a institué un Système de pool de devises pour uniformiser le risque encouru par tous les emprunteurs et pour déterminer leurs obligations de remboursement. Le taux d'intérêt perçu sur les prêts financés au moyen du pool de devises approuvés entre le 1^{er} janvier 1983 et le 31 décembre 1989 est fixé au moment de chaque décaissement, pendant la durée de vie du prêt, à un niveau qui représente le coût des fonds empruntés par la Banque pour financer ces prêts pendant les deux semestres antérieurs à la date de décaissement, majoré d'une marge qui, commissions comprises, est censée couvrir les coûts administratifs et autres.

Prêts à taux variable : Le 1^{er} janvier 1990, la Banque a cherché à atténuer son risque lié au taux d'intérêt en passant d'un taux fixe à un taux variable pour tous les prêts financés selon le Système du pool de devises à compter de cette date. Ce taux, qui est révisé deux fois par an, représente le coût effectif, pendant les six mois précédents, d'un pool d'emprunts affecté au financement de ces prêts, majoré d'une marge qui, commissions comprises, est censée couvrir les coûts administratifs et autres et permettre d'atteindre les objectifs de revenu visés.

Échéance moyenne : La Banque maintient délibérément une certaine composition de son pool de devises. Le ratio actuellement visé est de 50 % pour le dollar des États-Unis, de 25 % pour le yen et de 25 % en devises européennes (principalement le franc suisse et l'euro). La composition monétaire des prêts en devises multiples est fonction des monnaies choisies pour les décaissements sur ces prêts et pour les remboursements du principal, qui sont tous deux déterminés de façon à maintenir la composition des prêts en devises multiples alignée avec le ratio visé. Le choix des monnaies effectué par la Banque pour la facturation ne permet pas de déterminer les caractéristiques

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

d'échéance moyenne par monnaie pour les prêts en devises multiples. C'est pourquoi la Banque notifie les échéances moyennes pour chacun de ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples en équivalent dollar des États-Unis.

Prêts en devise unique – avec garantie de l'État

Prêts à taux variable : En 1996 a été approuvé le Mécanisme en devise unique selon lequel les emprunteurs peuvent choisir de libeller chaque prêt financé au titre du Système de pool de devises dans l'une des quatre devises suivantes : dollar des États-Unis, euro, yen ou franc suisse, ou en une combinaison des devises du pool et ces devises. Les taux perçus sur les prêts consentis au titre du Mécanisme en devise unique sont réajustés semestriellement en fonction du coût effectif, pendant les six mois précédents, de chacun des emprunts en devise unique affectés au financement de ces prêts, majoré d'une marge qui, commissions comprises, est censée couvrir les coûts administratifs et autres et permettre d'atteindre les objectifs de revenu visés.

Prêts à taux fondé sur le LIBOR : En 1994 a été approuvé un programme de prêts (le Programme du Guichet en dollars des États-Unis) destinés à des emprunteurs du secteur privé, au titre duquel les prêts sont libellés et décaissés uniquement en dollars des États-Unis et sont garantis par un gouvernement. Le montant total approuvé pour ce programme est actuellement de 500 millions de dollars par année civile. Les emprunteurs qui ont recours à ce programme peuvent choisir un prêt à taux fixe fondé sur le LIBOR ou un prêt à taux flottant. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fixé pour chaque décaissement, pendant toute la durée du prêt, à un taux fixé sur la base du LIBOR. Pour les prêts à taux flottant, le taux d'intérêt est fixé tous les six mois sur la base du LIBOR. Dans les deux cas, l'emprunteur paie la marge et les commissions bancaires.

En décembre 1998, des directives ont été approuvées pour un programme de prêts pour secours d'urgence afin de participer à un effort concerté d'aide financière internationale d'urgence aux pays membres, destiné à contrer les effets de la crise mondiale de liquidité. Ces prêts, qui devaient être approuvés au plus tard à la fin de 1999, ont une échéance ne dépassant pas cinq ans, avec un différé d'amortissement de trois ans, et portent intérêt au LIBOR à six mois majoré d'une marge de 400 points de base, d'une commission initiale de 1 % du montant total du prêt et d'une commission d'engagement de 0,75 % l'an sur le solde non décaissé. Aux termes des directives approuvées, ces prêts ne peuvent actuellement bénéficier des exonérations habituelles sur ces commissions décrites ci-dessous. Le volume des prêts pour secours d'urgence s'est élevé à 7 610 000 000 de dollars. Au 31 décembre 2001, le volume des annulations de ces prêts s'élevait

à 370 345 000 dollars (contre 64 500 000 dollars en 2000) et le volume des décaissements s'élevait à 7 239 511 000 dollars (contre 6 492 136 000 dollars en 2000) et le volume des remboursements s'élevait à 240 500 000 dollars (contre 240 500 000 en 2000). Au 31 décembre 2001, l'encours des prêts pour secours d'urgence s'élevait à 6 999 011 000 dollars (contre 6 251 636 000 dollars en 2000).

La Banque envisage d'approuver la création d'un nouveau mécanisme de prêts pour secours d'urgence, dont l'encours pourra atteindre à tout moment jusqu'à 6 milliards de dollars de prêts à court terme, assortis de taux d'intérêt plus élevés, et qui servira également à financer une aide internationale concertée destinée à parer aux situations financières d'urgence que pourra connaître la région.

Charges perçues sur les prêts assortis d'une garantie de l'État (à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence)

En plus du taux d'intérêt, pour les prêts financés selon le Système du pool de devises, au titre du Programme de prêts du Guichet en dollars des États-Unis et au titre du Mécanisme de financement en devise unique, la Banque perçoit une commission de crédit de 0,75 % (1,25 % pour les prêts approuvés avant le 1^{er} janvier 1989) l'an sur la fraction non décaissée en devise convertible de chaque prêt, et une commission forfaitaire d'inspection et de supervision de 1 % du principal de chaque prêt, qui est capitalisée par tranches trimestrielles et ajoutée au solde du prêt pendant la période de décaissement. Des exonérations de ces commissions sont accordées, à la discrétion du Conseil d'administration, lorsque leur recouvrement n'est pas nécessaire pour atteindre les objectifs de revenu souhaités. Les marges d'intérêt, la commission de crédit et la commission forfaitaire d'inspection et de supervision appliquées aux 31 décembre 2001 et 2000 étaient respectivement les suivantes :

	Marge d'intérêt %	Commission de crédit %	Commission forfaitaire d'inspection et de supervision %
2000 : Premier semestre . . .	0,50	Total	1,00
Deuxième semestre . .	0,50	Total	1,00
2001 : Premier semestre . . .	0,50	Total	1,00
Deuxième semestre . .	0,50	Total	1,00

Prêts en devise unique – sans garantie de l'État

Aux termes de la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque et d'accords ultérieurs, la Banque est autorisée à affecter, au titre du Programme de prêts au secteur privé, jusqu'à 10 % de l'encours de ses prêts et garanties, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence, à des établissements du secteur privé sans garantie de l'État, aux conditions de taux et de provisionnement du marché et sous réserve d'un certain nombre

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

de restrictions. Les décaissements se font en dollars des États-Unis, et les emprunteurs peuvent choisir entre un taux fixe basé sur le LIBOR ou un taux flottant. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fixé sur approbation ou pour chaque décaissement, pendant toute la durée du prêt, à un taux fondé sur le coût de financement au LIBOR majoré d'une marge de crédit. Pour les prêts à taux flottant, le taux d'intérêt est fixé tous les six mois sur la base du LIBOR majoré d'une marge de crédit. Les marges de crédit et les commissions appliquées au Programme de prêts au secteur privé sont fixées au cas par cas.

Au 31 décembre 2001, le total cumulé des prêts consentis au titre du Programme de prêts au secteur privé, net d'annulations et de participations, s'élevait à 1 765 230 000 dollars (contre 1 568 730 000 dollars en 2000). Au 31 décembre 2001, l'encours de ces prêts, net de participations, s'élevait à 1 059 428 000 dollars (contre 722 398 000 dollars en 2000).

Société interaméricaine d'investissement (SII)

Actuellement, la Banque a approuvé un prêt à la SII, d'un montant de 300 millions de dollars. Les décaissements au titre de ce prêt sont libellés en dollars des États-Unis, et le taux d'intérêt est établi sur la base du LIBOR. Aux 31 décembre 2001 et 2000, il n'y avait pas d'encours.

Participations aux prêts et garanties

Aux termes des contrats de prêt avec les emprunteurs, la Banque peut vendre des participations à ses prêts à des banques commerciales ou à d'autres organismes publics ou privés, mais elle se réserve la gestion de ces prêts. Au 31 décembre 2001, l'encours des participations en prêts du Programme du secteur privé non inscrit au Bilan s'élevait à 1 725 023 000 dollars (contre 1 071 876 000 dollars en 2000).

Au 31 décembre 2001, la Banque a approuvé des garanties sans contre-garantie de l'État d'un montant de 531 250 000 dollars (contre 531 250 000 dollars en 2000), dont 337 104 000 dollars (contre 93 662 000 dollars en 2000), étaient sujets à appel. Au 31 décembre 2001, la valeur actuelle nette des engagements à titre de garanties, qui est le montant comptabilisé au titre du plafond du Programme d'aide au secteur privé, était de 312 000 000 dollars. Les garanties ne sont pas incluses dans les soldes de prêt déclarés.

Subvention du Mécanisme de financement intermédiaire

Le Mécanisme de financement intermédiaire a été établi en 1983 par l'Assemblée des gouverneurs aux fins de subventionner une partie des paiements d'intérêt dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen des ressources du Capital ordinaire de la Banque. En outre, au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui est une initiative internationale

concertée pour faire face aux problèmes d'endettement d'un groupe de pays définis comme pays pauvres très endettés, à laquelle participe la Banque, le MFI subventionnera 100 % de certains paiements de principal et d'intérêts sur des prêts du Capital ordinaire. En 2001, ce mécanisme a payé 73 328 000 dollars (contre 70 820 000 dollars en 2000) sur les intérêts dus par ces emprunteurs et 1 243 000 dollars (0 dollar en 2000) sur le principal pour le compte de ces emprunteurs. Ce mécanisme est financé principalement par la Réserve générale du FOS de la Banque.

Prêts improductifs et dépréciés et provision pour pertes sur prêts

Au 31 décembre 2001, tous les prêts étaient productifs sauf certains prêts du Programme du secteur privé qui ont été classés comme dépréciés et déclarés improductifs. Au 31 décembre 2001, le volume des opérations de la Banque déclarées comme prêts dépréciés du Programme de prêts au secteur privé s'élevait à 185 004 000 dollars (contre 28 660 000 dollars en 2000). En 2001, le volume moyen des prêts dépréciés du Programme du secteur privé était de 60 439 000 dollars (contre 12 137 000 dollars en 2000). Le revenu des intérêts sur les prêts dépréciés du Programme du secteur privé s'élevait à 3 676 000 dollars en 2001 (contre 1 539 000 dollars en 2000). Le revenu des intérêts sur ces prêts pendant la période au cours de laquelle ils étaient dépréciés aurait été de 7 599 000 dollars en 2001, contre 1 539 000 dollars en 2000. Tous les prêts dépréciés ont une provision pour pertes sur prêt qui s'élevait à 66 887 000 dollars au 31 décembre 2001 (contre 14 617 000 dollars au 31 décembre 2000).

Les provisions cumulées pour pertes sur prêts aux 31 décembre 2001 et 2000 respectivement étaient les suivantes (en milliers de dollars) :

	2001	2000
Solde au 1 ^{er} janvier	\$1 308 146	\$1 166 736
Provisions pour pertes sur prêts	147 303	174 428
Ajustements de conversion	(31 600)	(33 018)
Solde au 31 décembre	<u>\$1 423 849</u>	<u>\$1 308 146</u>

Note F – Biens

Aux 31 décembre 2001 et 2000, les biens de la Banque—Capital ordinaire—se composent de ce qui suit (en milliers de dollars) :

	2001	2000
Terrains, bâtiments, améliorations, logiciel et équipement, au prix coûtant	\$ 466 546	\$ 446 326
Moins amortissement cumulé	(195 141)	(179 819)
	<u>\$ 271 405</u>	<u>\$ 266 507</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Note G – Emprunts

La politique d'emprunt de la Banque a pour principal objectif de mobiliser les ressources nécessaires pour financer le programme de prêts de l'institution au coût le plus faible possible pour les emprunteurs. Les emprunts à moyen et à long terme de la Banque se composent de prêts, de billets à ordre et d'obligations émis dans différentes monnaies, à des taux d'intérêt qui varient entre 0,50 % et 15,00 %, avant swaps, correspondant à des taux de 0,52 % à 12,77 % après swaps, et dont les échéances s'étalent jusqu'en 2027. Un état récapitulatif du portefeuille des emprunts à moyen et à long terme aux 31 décembre 2001 et 2000 est présenté à l'Annexe I-5.

La Banque a un mécanisme d'emprunts à court terme au titre duquel des effets vendus avec décote sont émis pour des montants non inférieurs à 100 000 dollars et des échéances ne dépassant pas 360 jours.

En 2001 et 2000, le coût moyen de l'encours des emprunts s'est élevé respectivement à 6,18 % et 6,23 % avant swaps, et à 5,34 % et 6,07 % après swaps.

Aux 31 décembre 2001 et 2000, la valeur vénale estimative des emprunts était respectivement de 44 872 000 000 dollars et de 43 985 000 000 dollars.

Note H – Produits dérivés et opérations de couverture
Stratégie de gestion du risque et utilisation
des produits dérivés

La stratégie de la Banque en ce qui concerne la gestion du risque financier est conçue pour renforcer l'aptitude de l'institution à accomplir sa mission. Cette stratégie comprend l'établissement et le maintien de pratiques financières compatibles avec sa préférence en matière de risque, principalement par la mise en œuvre, l'actualisation et le suivi de son ensemble coordonné de politiques financières et de directives et par l'utilisation d'un assortiment approprié d'instruments financiers et de structures internes. Les instruments financiers dérivés sont un élément important de l'ensemble des instruments financiers utilisés par la Banque pour faciliter un accroissement de son efficacité financière tout en atteignant ses objectifs en matière de gestion des risques. La Banque utilise les instruments financiers dérivés, principalement les swaps de monnaies et de taux d'intérêt, exclusivement pour des raisons de couverture, dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif. Cette approche lui permet de réduire ses coûts de financement et d'accroître le revenu de ses placements sans augmenter son exposition au risque du marché. Par conséquent, chaque fois qu'elle conclut un contrat portant sur un produit dérivé, la Banque identifie la relation de couverture et, conformément à la Norme No. 133 amendée, documente la transaction de couverture et évalue son efficacité

afin de déterminer si cette transaction répond ou non aux conditions de comptabilisation des opérations de couverture.

La plupart des opérations actuelles d'emprunt de la Banque comprennent des swaps destinés à couvrir un passif donné, en produisant les fonds nécessaires (c'est-à-dire la monnaie et le taux appropriés). Les opérations de la Banque comprennent également des swaps de taux d'intérêt pour la couverture des prêts à taux fixe au secteur privé et des swaps d'investissements destinés à couvrir un titre de placement donné et à produire le moyen approprié d'investir des fonds disponibles. Les swaps d'investissements sont détenus sur le portefeuille de titres à négocier, qui est comptabilisé et déclaré à sa valeur du marché. À compter du 1^{er} janvier 2001, la Banque se conforme aux règles de comptabilité des opérations de couverture définies dans la Norme No. 133 amendée pour tous les swaps de monnaies et de taux d'intérêt à l'exception d'un petit nombre de swaps de base et de swaps de placements déjà comptabilisés à leur valeur du marché, et décrites ci-dessous.

Opérations de couverture à la valeur vénale

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et de change lorsqu'elle convertit ses dettes dans les monnaies et les types de taux d'intérêt voulus, la Banque conclut des accords de swap de monnaies et/ou de taux d'intérêt afin de convertir une dette à moyen ou à long terme à taux fixe en une dette à taux flottant. Pour aligner ses prêts au secteur privé sur le financement obtenu pour ces prêts, la Banque conclut également des accords de swap de taux d'intérêt afin de convertir ses prêts à taux fixe à ce secteur en prêts à taux flottant. En 2001, la Banque a accusé une perte nette de 26 698 000 dollars (qui figure au poste Perte nette sur les opérations de couverture au titre de la Norme No. 133 sur le Compte de résultat et la Réserve générale), qui représentait la fraction inopérante de toutes les opérations de couverture à la valeur vénale.

Opérations de couverture de trésorerie

La Banque conclut des accords de swap de monnaies pour convertir sa dette dans les monnaies nécessaires tout en protégeant sa dette en devises à taux fixe à moyen et à long terme contre la variabilité des flux de trésorerie résultant des fluctuations des taux de change. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001, l'inefficacité des opérations de couverture de la trésorerie n'a pas été significative. Tous les éléments de gain ou de perte sur chaque produit dérivé figurent dans l'évaluation de l'efficacité des opérations de couverture. En 2001, un montant d'environ 8 400 000 dollars lié à l'ajustement de transition consécutif à l'adoption de la Norme No. 133 a été reclassé comme gain. Le montant net estimé, inclus dans les autres revenus globaux cumulés au 31 décembre 2001, qui devrait être reclassé comme

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

gain dans les 12 prochains mois pour compenser la variabilité des flux de trésorerie pendant cette période, n'est pas significatif. La durée maximale sur laquelle la Banque couvre son exposition au risque de variabilité des flux de trésorerie à venir est de 9,3 ans.

Évaluation de l'efficacité des opérations de couverture

La Banque documente officiellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion des risques qu'elle suit dans ses diverses opérations de couverture. Pour ce faire, elle lie tous les produits dérivés désignés comme opérations de couverture à la valeur vénale ou opérations de couverture de trésorerie à un actif ou un passif donné du Bilan ou à des engagements fermes donnés. La Banque s'efforce de déterminer formellement, tant à l'origine de l'opération de couverture que de façon constante, si les produits dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont censés conserver leur haute efficacité à l'avenir.

Cessation de la comptabilité des opérations de couverture

La Banque cesse de comptabiliser les opérations de couverture lorsque le produit dérivé ne contribue plus efficacement à compenser les variations de la valeur vénale ou de la trésorerie d'un élément couvert ou lorsque la Direction conclut que la désignation du produit dérivé comme instrument de couverture ne convient plus. En règle générale, lorsque cesse la comptabilisation d'une opération de couverture, le produit dérivé désigné dans une opération de couverture à la valeur vénale continue d'être comptabilisé à sa valeur vénale dans le Bilan ; l'actif ou le passif couvert n'est plus ajusté des variations de sa valeur vénale et l'ajustement de la base correspondante est amorti sur ce qui reste de la durée de vie de l'actif ou du passif. De même, le produit dérivé désigné dans l'opération de couverture de trésorerie continue d'être comptabilisé à sa valeur vénale dans le Bilan, et les gains et pertes qui se sont accumulés sur les autres revenus globaux sont reclassés comme gains pendant la période ou les périodes où la transaction couverte influe sur les gains. La Banque cesse également de comptabiliser les opérations de couverture lorsque le produit dérivé arrive à expiration, est vendu, lorsqu'il y est mis fin ou lorsque le droit y afférent est exercé.

Note I – Risque de crédit commercial

Le risque de crédit commercial est la perte potentielle pouvant résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation de titres de l'une des contreparties de la Banque à un placement, une transaction ou une opération de swap. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments de dette dans lesquels la Banque investit ses liquidités. La gestion des liquidités de la Banque a pour principal but

le maintien d'une exposition prudente aux risques du marché, de crédit et de trésorerie. Par conséquent, la Banque n'investit que dans des instruments de dette d'une grande qualité émis par des organismes souverains, des banques et des entreprises.

En outre, dans le cadre de ses activités habituelles de placement, de financement et de gestion d'actif et de passif, la Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps, uniquement à des fins de couverture sans s'exposer davantage aux risques du marché. Pour faire face au risque d'insolvabilité de ses activités de placement, de financement et de gestion d'actif et de passif, la Banque limite ces activités à des opérateurs et contreparties agréés, choisis sur la base de politiques prudentes de gestion des risques. La Banque établit également de strictes limites de crédit pour chaque contrepartie et, pour les contreparties à des swaps, elle a conclu des accords-cadres de swap comportant des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée, et elle a mis en place des accords de constitution de garanties pour le cas où l'exposition aux cours du marché dépasse certaines limites contractuelles, qui sont fonction de la cote de crédit de la contrepartie. Le suivi des engagements de la Banque et la gestion de ces risques est un processus continu. La Banque ne prévoit pas de défaillance de l'une quelconque de ses contreparties. Au 31 décembre 2001, elle avait reçu pour 244 700 000 dollars de garanties au titre de ses accords de swap. Aucune de ces garanties n'a été inscrite à l'actif de la Banque.

Le risque de crédit ci-dessous représente la perte potentielle maximale, calculée sur la base de la valeur vénale brute de l'instrument financier, que la Banque subirait si les parties aux instruments financiers dérivés visés aux précédents paragraphes ne se conformaient pas totalement aux termes des contrats et de la garantie ou autre sûreté, le cas échéant, du montant exigible déclaré irrécouvrable. Aux 31 décembre 2001 et 2000, le risque de crédit, avant que soit considéré un accord-cadre de swap ou un accord de garantie, s'établissait comme suit (en milliers de dollars) :

	2001	2000
Placements — Portefeuille de transactions		
Swaps de monnaies	\$ 33 191	\$ 3 333
Swaps de taux d'intérêt	3 061	2 128
Portefeuille d'emprunts		
Swaps de monnaies	318 860	192 115
Swaps de taux d'intérêt	587 452	294 500

**Note J – Capital social
Composition**

Le capital social de la Banque comprend des actions « libérées » et des actions « exigibles ». La fraction « libérée » du capital a été ou doit être payée en or ou en dollars des États-Unis et dans la monnaie du pays membre qui, dans certains cas, doit être

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

rendue librement convertible, en accord avec les termes de l'augmentation respective du capital. Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été et seront acceptées en lieu et place du paiement immédiat d'une partie quelconque de la fraction libérée des souscriptions du capital. La fraction non appelée des souscriptions au Capital autorisé ne peut être exigible que pour permettre à la Banque de faire face aux engagements résultant d'emprunts à inclure dans le Capital ordinaire de la Banque, ou de garanties de prêts imputables à ces ressources, et elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie librement convertible du pays membre, soit encore dans la monnaie requise pour honorer les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. L'Annexe I-6 présente l'État des souscriptions au capital aux 31 décembre 2001 et 2000.

Droit de vote

Aux termes de l'Accord, chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action du Capital ordinaire qu'il détient. L'Accord, amendé aux termes de la Huitième augmentation des ressources de la Banque, stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au Capital ordinaire ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des pays membres en développement de la région à moins de 50,005 %, celui des États-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du nombre total de voix, ce qui laisserait le nombre de voix attribué aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 15,995 %, dont environ 5 % pour le Japon.

En ce qui concerne le Fonds des opérations spéciales et le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire, le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux déterminés par les dispositions de l'Accord susmentionné.

Évolution pendant la période visée

Le 31 juillet 1995, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a approuvé la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque, qui prévoyait, sous réserve de souscription par les pays membres, une augmentation du capital social de la Banque de 40 000 000 000 de dollars, dont 1 000 000 000 de dollars de capital « libéré » et 39 000 000 000 de dollars de capital « sujet à appel ». Au cours de l'année 2000, les membres ont achevé leurs souscriptions à cette augmentation.

Le total des souscriptions d'actions du Capital ordinaire et le nombre total de voix des pays membres au 31 décembre 2001 sont indiqués dans l'État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux pays membres présenté à l'Annexe I-7.

La composition des souscriptions au capital et des montants à recevoir des pays membres aux 31 décembre 2001 et 2000 est la suivante (en milliers de dollars) :

	Souscriptions au capital			Total
	Actions	libérés	Montants sujets à appel	
Solde au 1 ^{er}				
janvier 2000	8 362 584	\$4 337 769	\$96 543 697	\$100 881 466
Souscriptions				
effectuées en 2000	6 459	2 883	75 035	77 918
Solde aux 31 décembre				
2000 et 2001	<u>8 369 043</u>	<u>\$4 340 652</u>	<u>\$96 618 732</u>	<u>\$100 959 384</u>
À recevoir des membres			2001	2000
Membres régionaux en développement ..			\$525 891	\$601 703
États-Unis			30 733	51 222
Canada			5 468	8 096
Membres extra-régionaux			85 347	148 927
Total			<u>\$647 439</u>	<u>\$809 948</u>

Adhésions

Le 21 avril 1993, le Conseil d'administration de la Banque a décidé que la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) avait cessé d'être membre de la Banque et que la République de Bosnie-Herzégovine, la République de Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la République de Slovénie et la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Montenegro) étaient autorisées à succéder à la RSFY en tant que membres de l'Institution. En conséquence, les actions du Capital ordinaire de la Banque détenues auparavant par la RSFY ont été classées comme non affectées jusqu'à l'adhésion de chaque république ayant succédé à la RSFY. Depuis lors, les Républiques de Croatie et de Slovénie sont devenues membres de la Banque et ont souscrit respectivement les 1 142 actions et les 655 actions qui leur avaient été allouées. Le 21 juin 1993, le Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine a décliné la proposition de succéder à la RSFY en tant que membre de la Banque.

Note K – Affecation du Revenu net

L'accord relatif à la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque prévoit l'allocation au FOS d'un montant pouvant atteindre 136 000 000 de dollars de contributions spéciales non affectées à payer sur les contributions des pays membres. Toute fraction non payée doit être payée au FOS par virements périodiques prélevés sur le revenu net du Capital ordinaire, conformément aux règles de gestion financière prudente entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2004. Au 31 décembre 2001, aucune contribution de ce type n'avait été versée par

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

les pays membres. En conséquence, en 2000, puis de nouveau en 2001, la Banque a transféré un montant de 27 200 000 dollars, soit chaque année, un cinquième du montant des contributions spéciales non affectées, prélevé sur le revenu net du Capital ordinaire, au FOS.

Note L – Montant cumulé des autres pertes globales

Les autres pertes globales résultent notamment des effets de l'application de la Norme No. 133 amendée, et des ajustements de conversion de monnaies. Ces éléments sont récapitulés dans le Compte de résultat global.

On trouvera ci-après un état récapitulatif des autres pertes globales pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 (en milliers de dollars) :

	Ajustements de conversion de monnaies		Ajustements au titre de la norme No. 133	Total
	Réserve générale	Réserve spéciale		
Solde au 1 ^{er} janvier 2000	\$ 249 436	\$(202 595)	\$ —	\$ 46 841
Ajustements de conversion	(81 490)	(70 232)	—	(151 722)
Solde au 31 décembre 2000	167 946	(272 827)	—	(104 881)
Ajustements de conversion	(150 976)	(56 073)	—	(207 049)
Effet cumulé de la modification du principe comptable	—	—	44 760	44 760
Perte nette sur les opérations de couverture des flux de trésorerie	—	—	(21 155)	(21 155)
Solde au 31 décembre 2001	\$ 16 970	\$(328 900)	\$ 23 605	\$(288 325)

Note M – Caisses de pensions et autres prestations de retraite

La Banque a deux régimes de pensions de retraite pour ses employés, l'un bénéficiant à son personnel international et à celui de la SII et l'autre aux employés nationaux des bureaux hors siège. Ces régimes sont financés par capitalisation des cotisations des employés et des contributions de la Banque, conformément à leurs dispositions ; toutes les contributions de la Banque à ces régimes sont irrévocables, et détenues séparément dans des caisses de retraite à seule fin de versement de prestations aux bénéficiaires de ces régimes.

La Banque offre également des prestations pour soins de santé et autres prestations aux retraités. Tous les membres actuels du personnel de la Banque et de la SII qui cotisent à l'une ou l'autre des deux caisses de pension pendant leur période de service actif et qui répondent à certaines conditions ont droit aux prestations de retraite prévues par le Régime des autres prestations de retraite. Les retraités versent une cotisation d'assurance

maladie fondée sur un barème de primes établi par la Banque. Celle-ci verse le solde du coût des futures prestations de santé et autres déterminé de façon actuarielle. Bien que toutes les contributions versées par la Banque et tous les autres actifs et revenus du Régime des autres prestations de retraite restent la propriété de la Banque, ils sont détenus et administrés séparément et indépendamment des autres biens et actifs de la Banque à seule fin de versement de prestations au titre dudit Régime.

Le tableau ci-dessous récapitule la modification de l'obligation de versement de prestations, la variation des actifs et l'état de capitalisation des Caisses de pensions et du Régime des autres prestations de retraite reconnus au Bilan pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 (en milliers de dollars) :

	Pensions		Prestations de retraite	
	2001	2000	2001	2000
Modification de l'obligation de versement de prestations				
Obligation de versement de prestations en début d'année				
d'année	\$1 444 637	\$1 379 638	\$695 781	\$657 661
Coût du service	40 161	38 050	18 099	22 472
Coût des intérêts	83 724	83 740	33 419	40 792
Cotisations des participants	15 550	14 416	—	—
(Gain actuariel) perte actuarielle	26 048	(27 957)	(112 231)	(15 928)
Paiements de prestations	(43 117)	(43 250)	(10 942)	(9 216)
Obligation de versement de prestations en fin d'année	1 567 003	1 444 637	624 126	695 781
Variation des actifs				
Valeur vénale des actifs du régime en début d'année				
d'année	1 949 616	1 971 011	813 842	840 173
Rendement effectif des actifs du régime	(81 094)	5 730	(48 059)	(17 115)
Contribution de l'employeur	1 881	1 753	—	—
Cotisations des participants	15 550	14 416	—	—
Paiements de prestations	(43 117)	(43 250)	(10 942)	(9 216)
Versements nets (à) par d'autres régimes	57	(44)	—	—
Valeur vénale des actifs du régime en fin d'année	1 842 893	1 949 616	754 841	813 842
État de capitalisation	275 890	504 979	130 715	118 061
Non capitalisé				
Gain actuariel net	(174 700)	(415 756)	(94 751)	(106 135)
Avant coût de service	7 214	8 667	(5 023)	(6 797)
Coût des prestations cumulées payées d'avance	\$ 108 404	\$ 97 890	\$ 30 941	\$ 5 129
Les montants capitalisés au Bilan comprennent :				
Coût des prestations payées d'avance				
d'année	\$ 108 404	\$ 97 890	\$ 31 077	\$ 7 143
Prestations cumulées à payer	—	—	(136)	(2 014)
Montant net capitalisé	\$ 108 404	\$ 97 890	\$ 30 941	\$ 5 129

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Les pertes et gains actuariels non capitalisés qui dépassent 10 % de l'obligation de versement de prestations ou de la valeur vénale des actifs du régime en début de période, celui de ces deux montants qui est le plus élevé étant retenu, sont amortis sur la durée moyenne de service restante des employés censés recevoir des prestations au titre des deux régimes de pensions de retraite, qui est respectivement d'environ 10,5 ans et 13,0 ans. Les pertes et gains actuariels excédentaires non capitalisés au titre du Régime de prestations de retraite sont amortis sur la durée moyenne de service restante des participants actifs, qui est d'environ 11,8 ans.

Les obligations nettes non capitalisées sont amorties sur 15 ans pour les Plans et sur 7 ans pour le Régime des autres prestations de retraite.

Les hypothèses actuarielles moyennes pondérées prises en compte pour le calcul des prestations aux 31 décembre 2001 et 2000 sont les suivantes :

	Pensions		Prestations de retraite	
	2001	2000	2001	2000
Taux d'actualisation	5,25 %	5,75 %	5,25 %	5,75 %
Rendement attendu des actifs				
du régime	6,00 %	6,50 %	6,00 %	6,50 %
Taux d'accroissement des traitements (personnel international)	4,33 %	4,83 %		
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	5,73 %	6,23 %		

L'obligation cumulée au titre des prestations de retraite a été déterminée sur la base de taux d'évolution des coûts des soins de santé de 10,8 % à 12,3 % pour les participants censés prendre leur retraite aux États-Unis. On a supposé que ces taux tomberaient à 5 % en 2013 et au-delà. Pour les participants censés prendre leur retraite hors des États-Unis, on a utilisé un taux d'évolution des coûts des soins de santé de 9,5 %.

Le coût net des prestations périodiques pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 comprend les éléments suivants :

	Pensions		Prestations de retraite	
	2001	2000	2001	2000
Coût du service	\$ 40 161	\$ 38 050	\$ 18 099	\$ 22 472
Coût des intérêts	83 724	83 740	33 419	40 792
Rendement attendu des actifs du régime	(121 613)	(122 136)	(57 825)	(56 188)
Amortissement :				
Des coûts avant service	1 453	1 453	(1 774)	(1 774)
Des gains nets non reconnus	(12 358)	(36 996)	(17 731)	(8 237)
Revenu périodique net des prestations	\$ (8 633)	\$ (35 889)	\$(25 812)	\$ (2 935)

Les revenus nets totaux des prestations au titre des pensions et du régime des autres prestations de retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 s'est élevé à 34 445 000 dollars (contre 38 824 000 dollars en 2000), et ont été allouées au Capital ordinaire et au FOS comme il est indiqué à la Note B. La fraction de ces revenus qui a été créditée au Capital ordinaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 s'est élevée à 27 834 000 dollars (contre 31 176 000 dollars en 2000). Le solde a été alloué au FOS.

En 2001, le Régime des pensions du personnel international et le Régime des pensions du personnel local des bureaux extérieurs ont respectivement enregistré un revenu de 11 685 000 dollars et de 25 812 000 dollars, qui a été inclus dans le revenu total de l'exercice (en 2000, le Régime des pensions du personnel international avait enregistré un revenu de 38 760 000 dollars et le Régime des pensions du personnel local, un revenu de 4 128 000 dollars). La fraction de ce revenu correspondant au Capital ordinaire, d'un montant de 30 300 000 dollars (contre 34 439 000 dollars en 2000), a été incluse au poste Autres revenus.

Les taux supposés d'évolution des coûts des soins de santé ont un effet sensible sur les montants indiqués pour le Régime des autres prestations de retraite (soins de santé). Une variation d'un point de pourcentage de ces taux aurait eu les effets suivants au 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) :

	Augmentation d'un point de pourcentage	Diminution d'un point de pourcentage
Effet sur le total des composantes		
coût du service et des intérêts	\$ 9 993	\$ (8 118)
Effet sur obligation de versement de prestations de retraite	67 487	(56 778)

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (fin)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Note N – Ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par les opérations

L'ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par les opérations, tel qu'il figure dans l'État des flux de trésorerie, se présente comme suit (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le	
	31 décembre	
	2001	2000
Revenu net	\$ 1 020 600	\$ 846 056
Différence entre les montants cumulés et les montants payés ou perçus comme :		
Revenu des prêts	(162 206)	(70 265)
Revenu des placements	41 338	2 589
Gain net non réalisé sur les placements	(4 612)	(17 535)
Intérêts et autres coûts des emprunts	(46 089)	83 263
Charges administratives, y compris amortissement	(49 004)	(56)
Provision pour pertes sur prêts	147 303	174 428
Perte nette sur les activités de couverture de la norme No. 133	39 697	—
Effet cumulé du changement de méthode comptable	(50 839)	—
Encaisse nette provenant des activités d'exploitation	<u>\$ 936 188</u>	<u>\$ 1 018 480</u>

Revenu supplémentaire provenant d'activités non monétaires

Diminution résultant de fluctuations des taux de change :

Titres de placement détenus

jusqu'à l'échéance	\$ (79 716)	\$ (107 428)
Encours des prêts	(1 032 111)	(1 050 328)
Emprunts	(1 052 391)	(1 205 721)

Note O – Présentation d'un rapport fragmentaire

La Direction a déterminé que la Banque ne peut rendre compte que d'un fragment de ses activités car elle ne gère pas ses opérations en affectant des ressources sur la base des contributions de ses différentes opérations à son revenu net. La Banque ne fait pas de différence selon la nature des produits ou services offerts, le processus de préparation ou la méthode de prestation de services aux différents pays. En 2001, les prêts consentis à, ou garantis individuellement par, trois pays ont dégagé un revenu de plus de 10 %. Le revenu des prêts de ces trois pays a été respectivement de 838 845 000, 590 772 000 et 401 225 000 dollars.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2001

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

	Dollars E.U.	Euros	Francs suisses	Yen japonais	Autres monnaies	Total
Obligations du Gouvernement						
des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Valeur comptable	117 549	344 634	—	—	—	462 183
Solde moyen durant l'exercice	122 672	207 322	—	—	—	329 994
Gains nets pour l'exercice	1 429	5 014	—	—	—	6 443
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Valeur comptable	384 090	314 844	—	692 420	10 016	1 401 370
Solde moyen durant l'exercice	557 956	284 275	—	341 233	31 282	1 214 746
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	18 690	(3 316)	—	(1 706)	98	13 766
Obligations bancaires et dépôts						
à terme :						
Valeur comptable	566 682	1 525 009	278 722	44 917	5 071	2 420 401
Solde moyen durant l'exercice	2 211 755	2 063 180	139 668	240 060	1 689	4 656 352
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	5 570	(216)	—	(114)	1	5 241
Titres de sociétés :						
Valeur comptable	296 552	—	—	7 648	105 707	409 907
Solde moyen durant l'exercice	554 977	—	—	8 260	73 697	636 934
Gains nets pour l'exercice	20 378	—	—	52	183	20 613
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Valeur comptable	3 497 358	159 002	—	34 143	—	3 690 503
Solde moyen durant l'exercice	3 415 657	165 183	—	5 697	—	3 586 537
Gains nets pour l'exercice	10 750	427	—	—	—	11 177
Total des titres de placement à négocier :						
Valeur comptable	4 862 231	2 343 489	278 722	779 128	120 794	8 384 364
Solde moyen durant l'exercice	6 863 017	2 719 960	139 668	595 250	106 668	10 424 563
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	56 817	1 909	—	(1 768)	282	57 240
Swaps de monnaies à recevoir :						
Valeur comptable ⁽²⁾	2 279 425	—	—	357 085	—	2 636 510
Solde moyen durant l'exercice	2 309 037	—	—	648 345	—	2 957 382
Pertes nettes pour l'exercice	(5)	—	—	(33)	—	(38)
Swaps de monnaies à payer :						
Valeur comptable ⁽²⁾	(333 067)	(2 180 072)	—	(68 611)	(115 723)	(2 697 473)
Solde moyen durant l'exercice	(356 973)	(2 507 268)	—	(118 322)	(105 041)	(3 087 604)
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(134)	(1 909)	—	504	(281)	(1 820)
Swaps de taux d'intérêt nets :						
Valeur comptable ⁽²⁾	(27 054)	—	—	(2 397)	—	(29 451)
Solde moyen durant l'exercice	(17 989)	—	—	(3 176)	—	(21 165)
Pertes nettes pour l'exercice	(24 938)	—	—	(242)	—	(25 180)
Total des titres de placement à négocier et des swaps :						
Valeur comptable	6 781 535	163 417	278 722	1 065 205	5 071 ⁽¹⁾	8 293 950
Solde moyen durant l'exercice	8 797 092	212 692	139 668	1 122 097	1 627	10 273 176
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	31 740	—	—	(1 539)	1	30 202
Rendement pour l'exercice (%)	4,66	4,43	2,74	0,27	5,02	4,18

⁽¹⁾ La valeur comptable du total des placements détenus dans d'autres monnaies se compose de livres sterling.

⁽²⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies représentent la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les swaps de taux d'intérêt sont présentés net. Comme il est expliqué dans la Note B des États financiers, les accords de swap de monnaie et de taux d'intérêt sont indiqués au Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

	Dollars E.U.	Euros	Francs suisses	Yen japonais	Autres monnaies	Total
Obligations du Gouvernement						
des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Valeur comptable	355 566	—	—	—	—	355 566
Solde moyen durant l'exercice	410 467	—	—	—	—	410 467
Gains nets pour l'exercice	8 265	—	—	—	—	8 265
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Valeur comptable	389 158	266 544	—	439 634	33 883	1 129 219
Solde moyen durant l'exercice	689 713	208 816	—	891 572	31 101	1 821 202
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	2 415	11 241	—	(6 965)	408	7 099
Obligations bancaires et dépôts à terme :						
Valeur comptable	3 849 421	1 835 032	52 368	314 030	10 619	6 061 470
Solde moyen durant l'exercice	4 566 861	1 225 989	89 985	452 561	13 778	6 349 174
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	23 554	26	—	(27)	134	23 687
Autres, principalement titres adossés						
à des actifs :						
Valeur comptable	3 363 531	102 277	—	8 716	—	3 474 524
Solde moyen durant l'exercice	3 053 055	87 512	—	936	—	3 141 503
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	10 316	(67)	—	4	—	10 253
Total des titres de placement à négocier :						
Valeur comptable	7 957 676	2 203 853	52 368	762 380	44 502	11 020 779
Solde moyen durant l'exercice	8 720 096	1 522 317	89 985	1 345 069	44 879	11 722 346
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	44 550	11 200	—	(6 988)	542	49 304
Swaps de monnaies à recevoir :						
Valeur comptable ⁽²⁾	1 720 316	—	—	771 729	—	2 492 045
Solde moyen durant l'exercice	920 953	—	—	643 791	—	1 564 744
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	406	—	—	(194)	—	212
Swaps de monnaies à payer :						
Valeur comptable ⁽²⁾	(392 597)	(2 074 324)	—	(175 098)	(33 883)	(2 675 902)
Solde moyen durant l'exercice	(298 975)	(958 722)	—	(335 211)	(31 101)	(1 624 009)
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(194)	(11 102)	—	8 180	(408)	(3 524)
Swaps de taux d'intérêt nets :						
Valeur comptable ⁽²⁾	1 188	—	—	(2 404)	—	(1 216)
Solde moyen durant l'exercice	4 531	(10)	—	(1 418)	—	3 103
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(3 983)	41	—	(462)	—	(4 404)
Total des titres de placement à négocier et des swaps :						
Valeur comptable	9 286 583	129 529	52 368	1 356 607	10 619 ⁽¹⁾	10 835 706
Solde moyen durant l'exercice	9 346 605	563 585	89 985	1 652 231	13 778	11 666 184
Gains nets pour l'exercice	40 779	139	—	536	134	41 588
Rendement pour l'exercice (%)	6,75	4,21	2,34	0,22	5,96	5,70

⁽¹⁾ La valeur comptable du total des placements détenus dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$ 2 756
Livres sterling	7 863
Total	<u>\$10 619</u>

⁽²⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies représentent la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les swaps de taux d'intérêt sont présentés net. Comme il est expliqué dans la Note B des États financiers, les accords de swap de monnaie et de taux d'intérêt sont indiqués au Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2001

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

	Dollars E.U.	Euros	Francs suisses	Yen japonais	Autres monnaies	Total
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé	75 048	118 970	—	—	16 166	210 184
Gains bruts non réalisés	783	557	—	—	123	1 463
Pertes brutes non réalisées	—	706	—	—	—	706
Valeur du marché	75 831	118 821	—	—	16 289	210 941
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé	213 586	405 498	162 734	491 816	655 031	1 928 665
Gains bruts non réalisés	4 934	800	1 042	1 156	12 976	20 908
Pertes brutes non réalisées	2 042	457	427	101	290	3 317
Valeur du marché	216 478	405 841	163 349	492 871	667 717	1 946 256
Obligations bancaires et dépôts à terme :						
Montant net comptabilisé	700	6 319	2 822	34 203	205 942	249 986
Gains bruts non réalisés	—	—	—	46	19	65
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur du marché	700	6 319	2 822	34 249	205 961	250 051
Titres de sociétés :						
Montant net comptabilisé	60 488	—	—	14 598	30 048	105 134
Gains bruts non réalisés	1 030	—	—	44	569	1 643
Pertes brutes non réalisées	133	—	—	—	—	133
Valeur du marché	61 385	—	—	14 642	30 617	106 644
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé	210 838	402 707	8 900	—	253 821	876 266
Gains bruts non réalisés	7 081	2 706	—	—	7 622	17 409
Pertes brutes non réalisées	220	3 576	82	—	102	3 980
Valeur du marché	217 699	401 837	8 818	—	261 341	889 695
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé	560 660	933 494	174 456	540 617	1 161 008 ⁽¹⁾	3 370 235
Gains bruts non réalisés	13 828	4 063	1 042	1 246	21 309	41 488
Pertes brutes non réalisées	2 395	4 739	509	101	392	8 136
Valeur du marché	572 093	932 818	174 989	541 762	1 181 925	3 403 587
Rendement pour l'exercice (%)	5,87	4,04	2,87	0,34	5,56	3,97
⁽¹⁾ La valeur comptable des placements détenus dans d'autres monnaies jusqu'à l'échéance se décompose comme suit :						
Dollars canadiens	\$ 621 927					
Livres sterling	473 823					
Autres	65 258					
Total	<u>\$1 161 008</u>					

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2001

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur du marché
2002	\$ 905 583	\$ 910 014
2003	822 300	834 498
2004	709 360	717 838
2005	427 259	434 518
2006	350 604	351 178
2007	69 746	70 334
2008	70 422	70 165
2009	14 961	15 042
Total	<u>\$3 370 235</u>	<u>\$3 403 587</u>

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

	Dollars E.U.	Euros	Francs suisses	Yen japonais	Autres monnaies	Total
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé	175 066	—	—	—	—	175 066
Gains bruts non réalisés	331	—	—	—	—	331
Pertes brutes non réalisées	271	—	—	—	—	271
Valeur du marché	175 126	—	—	—	—	175 126
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé	40 181	372 656	124 895	601 571	671 819	1 811 122
Gains bruts non réalisés	1 166	164	333	149	2 983	4 795
Pertes brutes non réalisées	—	8 852	1 360	1 166	798	12 176
Valeur du marché	41 347	363 968	123 868	600 554	674 004	1 803 741
Obligations bancaires et dépôts à terme :						
Montant net comptabilisé	41 130	289 893	50 721	81 623	255 506	718 873
Gains bruts non réalisés	146	—	—	61	—	207
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	7	7
Valeur du marché	41 276	289 893	50 721	81 684	255 499	719 073
Autres, principalement titres adossés à des actifs :						
Montant net comptabilisé	165 176	31 807	—	—	199 164	396 147
Gains bruts non réalisés	3 998	—	—	—	1 196	5 194
Pertes brutes non réalisées	8	88	—	—	300	396
Valeur du marché	169 166	31 719	—	—	200 060	400 945
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé	421 553	694 356	175 616	683 194	1 126 489 ⁽¹⁾	3 101 208
Gains bruts non réalisés	5 641	164	333	210	4 179	10 527
Pertes brutes non réalisées	279	8 940	1 360	1 166	1 105	12 850
Valeur du marché	426 915	685 580	174 589	682 238	1 129 563	3 098 885
Rendement pour l'exercice (%)	5,93	3,74	2,47	0,22	5,49	3,70

⁽¹⁾ Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$ 588 678
Livres sterling	476 433
Autres	61 378
Total	<u>\$1 126 489</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur du marché
2001	\$1 464 476	\$1 463 666
2002	588 780	587 985
2003	741 103	734 642
2004	153 303	154 814
2005	124 914	127 808
2007	9 754	10 045
2008	18 878	19 925
Total	<u>\$3 101 208</u>	<u>\$3 098 885</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-3

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Pays sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Prêts			Encours 2001	Monnaies dans lesquelles une partie des prêts est recouvrable		Encours 2000
	approuvés moins annulations ^{(1),(2)}	Principal encaissé ^{(2),(3)}	Non décaissé		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies	
Argentine	\$15 555 435	\$ 3 486 171	\$ 3 799 523	\$ 8 269 741	\$ 8 174 665	\$ 95 076	\$ 7 206 829
Bahamas	332 516	62 534	83 838	186 144	186 144	—	179 068
Barbade	315 681	62 552	121 572	131 557	131 557	—	118 471
Belize	92 235	—	57 888	34 347	34 347	—	16 061
Bolivie	962 217	472 819	9 739	479 659	478 565	1 094	541 587
Bésil	21 325 668	4 685 246	5 493 583	11 146 839	11 100 180	46 659	10 662 289
Chili	4 231 164	3 175 357	475 830	579 977	575 760	4 217	586 614
Colombie	7 579 206	2 807 322	1 009 078	3 762 806	3 730 851	31 955	3 200 472
Costa Rica	1 582 045	511 422	401 908	668 715	668 715	—	732 951
El Salvador	1 902 598	373 487	607 510	921 601	921 290	311	806 985
Équateur	2 595 980	987 324	270 055	1 338 601	1 338 425	176	1 314 700
Guatemala	1 514 289	440 179	442 784	631 326	631 326	—	573 341
Guyana	102 277	77 065	—	25 212	25 212	—	30 838
Honduras	474 531	289 783	400	184 348	184 348	—	207 379
Jamaïque	1 255 702	384 598	357 368	513 736	513 736	—	540 662
Mexique	13 394 304	4 722 047	2 742 838	5 929 419	5 926 671	2 748	5 797 533
Nicaragua	232 219	111 959	—	120 260	120 260	—	135 691
Panama	1 522 733	410 584	472 192	639 957	639 957	—	612 330
Paraguay	1 115 643	173 917	434 660	507 066	506 977	89	492 085
Pérou	4 698 556	1 387 623	647 933	2 663 000	2 661 166	1 834	2 439 019
République Dominicaine	1 225 413	216 638	535 667	473 108	473 108	—	376 746
Surinam	70 346	6 971	36 870	26 505	26 505	—	27 441
Trinité et Tobago	895 227	152 850	307 704	434 673	434 673	—	458 221
Uruguay	2 418 599	477 139	505 227	1 436 233	1 436 231	2	1 309 510
Venezuela	3 555 619	881 754	636 732	2 037 133	2 032 170	4 963	1 968 314
Région	1 885 758	941 818	194 354	749 586	749 586	—	814 080
Programme au secteur privé	1 765 230	144 744	561 058	1 059 428	1 059 428	—	722 398
Société interaméricaine d'investissement	375 000	75 000	300 000	—	—	—	—
Total 2001	<u>\$92 976 191</u>	<u>\$27 518 903</u>	<u>\$20 506 311</u>	<u>\$44 950 977</u>	<u>\$44 761 853</u>	<u>\$189 124</u>	<u>\$41 871 615</u>
Total 2000	<u>\$89 418 677</u>	<u>\$26 670 998</u>	<u>\$20 876 064</u>		<u>\$41 695 765</u>	<u>\$175 850</u>	

⁽¹⁾ Dans les chiffres indiqués au 31 décembre 2001, ce tableau exclut les prêts du Programme au secteur privé qui se sont élevés à 2 792 605 dollars (contre 2 506 245 dollars en 2000). Il exclut également les garanties sans contre-garanties du gouvernement approuvées à hauteur de 531 250 dollars aux 31 décembre 2001 et 2000.

⁽²⁾ Comprend les remboursements de principal sur lignes de crédit renouvelables consenties au titre d'opérations de financement des exportations, de 504 757 dollars (contre 493 792 dollars en 2000).

⁽³⁾ Comprend les remboursements complets du principal des prêts vendus préalablement.

L'encours des prêts consentis par la Banque au titre du Programme de prêts au secteur privé se présente comme suit (en milliers de dollars) :

	Aux 31 décembre	
	2001	2000
Argentine	\$ 309 282	\$283 249
Bésil	222 131	101 331
Chili	22 500	25 000
Colombie	25 215	28 660
Mexique	300 892	184 853
Pérou	41 017	44 849
Région	73 693	4 800
Autres	64 698	49 656
	<u>\$1 059 428</u>	<u>\$722 398</u>

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2001

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 540 079	7,53	\$ —	—	—	\$ 540 079	7,53
Taux variable	2 404 599	6,29	4 836	6,09	10,11	2 409 435	6,29
Yen japonais							
Taux fixe	961 468	7,50	—	—	—	961 468	7,50
Taux variable	4 374 072	6,29	516	2,07	8,86	4 374 588	6,29
Francs suisses							
Taux fixe	527 100	7,54	—	—	—	527 100	7,54
Taux variable	2 320 435	6,29	—	—	—	2 320 435	6,29
Dollars des États-Unis							
Taux fixe	2 122 350	7,50	—	—	—	2 122 350	7,50
Taux variable	9 614 249	6,29	13 258 740	6,97	9,36	22 872 989	6,68
Fixe, basé sur le LIBOR	—	—	526 305	8,61	4,61	526 305	8,61
Flottant, basé sur le LIBOR	—	—	8 104 976	5,79	2,08	8 104 976	5,79
Autres							
Taux fixe	191 252	4,07	—	—	—	191 252	4,07
Encours des prêts							
Taux fixe	4 342 249	7,36	—	—	—	4 342 249	7,36
Taux variable	18 713 355	6,29	13 264 092	6,97	9,36	31 977 447	6,57
Fixe, basé sur le LIBOR	—	—	526 305	8,61	4,61	526 305	8,61
Flottant, basé sur le LIBOR	—	—	8 104 976	5,79	2,08	8 104 976	5,79
Total	<u>\$23 055 604</u>	<u>6,49</u>	<u>\$21 895 373</u>	<u>6,57</u>	<u>6,55</u>	<u>\$44 950 977</u>	<u>6,53</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2001

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples		Prêts en devise unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽¹⁾	Taux variable ⁽¹⁾	Taux variable	Ajustable	Total
2002	\$ 764 349	\$ 1 128 355	\$ 53 505	\$ 2 717 168	\$ 817 854	\$ 3 845 523	\$ 4 663 377
2003	721 500	1 450 400	58 400	3 899 000	779 900	5 349 400	6 129 300
2004	673 400	1 541 100	67 000	2 158 000	740 400	3 699 100	4 439 500
2005	564 500	1 548 900	65 300	873 400	629 800	2 422 300	3 052 100
2006	424 500	1 550 500	53 400	928 600	477 900	2 479 100	2 957 000
2007 à 2011	973 700	7 288 100	167 200	4 949 400	1 140 900	12 237 500	13 378 400
2012 à 2016	206 900	3 328 100	49 000	3 789 000	255 900	7 117 100	7 373 000
2017 à 2021	12 600	833 300	10 600	1 812 900	23 200	2 646 200	2 669 400
2022 à 2026	800	44 600	1 900	229 100	2 700	273 700	276 400
2027 à 2029	—	—	—	12 500	—	12 500	12 500
Total	<u>\$4 342 249</u>	<u>\$18 713 355</u>	<u>\$526 305</u>	<u>\$21 369 068</u>	<u>\$4 868 554</u>	<u>\$40 082 423</u>	<u>\$44 950 977</u>
Échéance moyenne (années)	<u>3,68</u>	<u>6,86</u>	<u>4,61</u>	<u>6,60</u>	<u>3,78</u>	<u>6,72</u>	<u>6,40</u>

⁽¹⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 672 084	7,59	\$ —	—	—	\$ 672 084	7,59
Taux variable	2 506 016	6,36	—	—	—	2 506 016	6,36
Yen japonais							
Taux fixe	1 277 406	7,56	—	—	—	1 277 406	7,56
Taux variable	4 907 228	6,36	—	—	—	4 907 228	6,36
Francs suisses							
Taux fixe	639 977	7,59	—	—	—	639 977	7,59
Taux variable	2 376 240	6,36	—	—	—	2 376 240	6,36
Dollars des États-Unis							
Taux fixe	2 548 560	7,55	—	—	—	2 548 560	7,55
Taux variable	9 815 885	6,36	9 328 424	7,03	9,45	19 144 309	6,69
Fixe, basé sur le LIBOR	—	—	443 868	8,77	3,99	443 868	8,77
Flottant, basé sur le LIBOR	—	—	7 176 747	10,22	2,98	7 176 747	10,22
Autres							
Taux fixe	179 180	4,10	—	—	—	179 180	4,10
Encours des prêts							
Taux fixe	5 317 207	7,45	—	—	—	5 317 207	7,45
Taux variable	19 605 369	6,36	9 328 424	7,03	9,45	28 933 793	6,58
Fixe, basé sur le LIBOR	—	—	443 868	8,77	3,99	443 868	8,77
Flottant, basé sur le LIBOR	—	—	7 176 747	10,22	2,98	7 176 747	10,22
Total	<u>\$24 922 576</u>	<u>6,59</u>	<u>\$16 949 039</u>	<u>8,43</u>	<u>6,57</u>	<u>\$41 871 615</u>	<u>7,34</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples		Prêts en devise unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽¹⁾	Taux variable ⁽¹⁾	Taux fixe	Taux variable	Total
2001	\$ 854 007	\$ 1 024 169	\$ 49 968	\$ 148 171	\$ 903 975	\$ 1 172 340	\$ 2 076 315
2002	796 200	1 363 300	52 900	2 484 500	849 100	3 847 800	4 696 900
2003	746 700	1 496 700	55 700	3 476 700	802 400	4 973 400	5 775 800
2004	696 500	1 532 600	62 200	1 950 100	758 700	3 482 700	4 241 400
2005	583 500	1 533 300	60 400	717 900	643 900	2 251 200	2 895 100
2006 à 2010	1 337 300	7 491 300	127 400	3 536 700	1 464 700	11 028 000	12 492 700
2011 à 2015	290 000	4 065 300	21 300	2 764 400	311 300	6 829 700	7 141 000
2016 à 2020	12 300	1 026 100	11 700	1 253 900	24 000	2 280 000	2 304 000
2021 à 2025	700	72 600	2 100	159 600	2 800	232 200	235 000
2026 à 2029	—	—	200	13 200	200	13 200	13 400
Total	<u>\$5 317 207</u>	<u>\$19 605 369</u>	<u>\$443 868</u>	<u>\$16 505 171</u>	<u>\$5 761 075</u>	<u>\$36 110 540</u>	<u>\$41 871 615</u>
Échéance moyenne (années)	<u>3,94</u>	<u>7,29</u>	<u>3,99</u>	<u>6,64</u>	<u>3,94</u>	<u>6,99</u>	<u>6,57</u>

⁽¹⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS - NOTES G ET H

au 31 décembre 2001

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ théorique à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 2 769 560	6,45	4,15	\$ —	—	—	\$ 176 258	4,64	4,88	\$ 2 945 818	6,34	4,19
	—	—	—	(366 657)	6,13	1,50	(225 298)	6,22	4,79	(591 955)	6,16	2,75
Taux variable	983 669	5,93	11,71	324 205	3,04	4,88	225 298	3,49	4,79	1 533 172	4,96	9,25
	—	—	—	(1 043 487)	5,79	11,31	(176 258)	3,04	4,88	(1 219 745)	5,39	10,38
Yen japonais												
Taux fixe	4 250 774	4,16	5,93	684 796	0,93	6,82	267 040	0,01	2,08	5 202 610	3,52	5,85
	—	—	—	(495 083)	3,59	6,03	(969 651)	1,94	7,63	(1 464 734)	2,50	7,09
Taux variable	83 460	1,46	10,97	1 109 084	(0,23)	4,12	992 413	(0,19)	7,84	2 184 957	(0,15)	6,07
	—	—	—	(22 762)	3,37	12,76	(289 802)	(0,44)	3,25	(312 564)	(0,16)	3,94
Francs suisses												
Taux fixe	2 220 831	4,90	2,08	480 489	4,96	2,04	50 677	2,74	2,74	2 751 997	4,87	2,09
	—	—	—	(298 098)	2,17	2,39	(119 239)	3,33	2,83	(417 337)	2,50	2,52
Taux variable	—	—	—	212 097	1,70	2,78	119 239	2,03	2,83	331 336	1,82	2,80
	—	—	—	—	—	—	(50 677)	1,72	2,74	(50 677)	1,72	2,74
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	24 463 000	6,26	5,41	888 383	6,45	4,55	503 973	6,70	3,46	25 855 356	6,28	5,34
	—	—	—	—	—	—	(11 698 000)	5,66	3,51	(11 698 000)	5,66	3,51
Taux variable	—	—	—	8 405 510	1,89	4,84	13 107 800	2,03	3,36	21 513 310	1,98	3,94
	—	—	—	(1 903 817)	1,96	5,36	(1 913 773)	2,10	2,48	(3 817 590)	2,03	3,92
Autres												
Taux fixe	7 357 843	6,60	3,94	—	—	—	—	—	—	7 357 843	6,60	3,94
	—	—	—	(7 000 338)	6,35	3,64	—	—	—	(7 000 338)	6,35	3,64
Taux variable	57 013	4,36	1,39	—	—	—	—	—	—	57 013	4,36	1,39
	—	—	—	(57 013)	2,05	1,39	—	—	—	(57 013)	2,05	1,39
Total												
Taux fixe	41 062 008	6,04	4,94	2 053 668	—	—	997 948	—	—	44 113 624	5,92	4,89
	—	—	—	(8 160 176)	—	—	(13 012 188)	—	—	(21 172 364)	5,62	3,76
Taux variable	1 124 142	5,52	11,13	10 050 896	—	—	14 444 750	—	—	25 619 788	1,98	4,42
	—	—	—	(3 027 079)	—	—	(2 430 510)	—	—	(5 457 589)	2,64	5,30
Principal à la valeur nominale												
Norme No. 133	42 186 150	6,03	5,10	917 309	—	—	—	—	—	43 103 459	4,14	5,11
Ajustement de base												
Ajustement de la valeur du marché ⁽²⁾	515 414	—	—	—	—	—	—	—	—	515 414	—	—
Prime nette non amortie												
Prime nette non amortie	(24 838)	—	—	—	—	—	—	—	—	(24 838)	—	—
Total	\$42 676 726	6,03	5,10	\$ 838 460	—	—	\$ (417 833)	—	—	\$ 43 097 353	4,14	5,11

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2001, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de quatre mois.

⁽²⁾ Les swaps de monnaie sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur théorique de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à payer sur les swaps de monnaies de 838 460 dollars, et la valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de 417 833 dollars au 31 décembre 2001, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de 739 277 dollars et comme passif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de 1 159 904 dollars au Bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

au 31 décembre 2001

Exprimées en milliers de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Année d'échéance
2002	2007 à 2011
\$ 4 877 789	\$13 803 008
2003	2012 à 2016
7 478 513	757 480
2004	2017 à 2021
7 019 293	721 826
2005	2022 à 2026
1 775 926	950 000
2006	2027
4 202 315	600 000
	Total
	\$42 186 150

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTES G ET H

au 31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ théorique à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 3 567 760	6,38	4,30	\$ —	—	—	\$ —	—	—	\$ 3 567 760	6,38	4,30
	—	—	—	(769 039)	5,64	1,51	(237 877)	6,22	5,79	(1 006 916)	5,78	2,52
Taux variable . .	1 038 587	5,93	12,71	—	—	—	237 877	4,98	5,79	1 276 464	5,75	11,42
	—	—	—	(1 038 587)	5,93	12,71	—	—	—	(1 038 587)	5,93	12,71
Yen japonais												
Taux fixe	5 702 802	4,46	6,01	785 519	0,93	7,82	43 516	1,71	7,37	6 531 837	4,02	6,24
	—	—	—	(567 903)	3,59	7,03	(1 112 271)	1,94	8,63	(1 680 174)	2,50	8,09
Taux variable . .	95 735	1,46	11,97	723 254	(0,03)	4,97	1 138 381	0,10	8,84	1 957 370	0,12	7,56
	—	—	—	(26 110)	3,30	13,76	(69 626)	0,77	11,29	(95 736)	1,46	11,96
Francs suisses												
Taux fixe	2 398 411	5,27	2,49	492 469	4,96	3,04	—	—	—	2 890 880	5,22	2,58
	—	—	—	(305 530)	2,17	3,39	(122 212)	3,33	3,83	(427 742)	2,50	3,52
Taux variable . .	—	—	—	—	—	—	122 212	3,32	3,83	122 212	3,32	3,83
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	21 923 644	6,66	6,07	1 306 628	6,25	3,94	455 428	7,17	4,24	23 685 700	6,65	5,92
	—	—	—	(263 644)	4,56	0,74	(9 648 715)	6,17	3,56	(9 912 359)	6,13	3,48
Taux variable . .	—	—	—	8 080 124	6,38	5,62	11 058 515	6,62	3,51	19 138 639	6,52	4,40
	—	—	—	(1 057 905)	6,61	8,01	(1 865 228)	6,65	3,39	(2 923 133)	6,64	5,06
Autres												
Taux fixe	6 606 999	6,97	4,81	—	—	—	—	—	—	6 606 999	6,97	4,81
	—	—	—	(6 238 824)	6,70	4,46	—	—	—	(6 238 824)	6,70	4,46
Taux variable . .	60 332	4,36	2,39	—	—	—	—	—	—	60 332	4,36	2,39
	—	—	—	(60 332)	4,36	2,39	—	—	—	(60 332)	4,36	2,39
Total												
Taux fixe	40 199 616	6,29	5,48	2 584 616	—	—	498 944	—	—	43 283 176	6,18	5,44
	—	—	—	(8 144 940)	—	—	(11 121 075)	—	—	(19 266 015)	5,90	4,15
Taux variable . .	1 194 654	5,49	12,13	8 803 378	—	—	12 556 985	—	—	22 555 017	5,90	5,06
	—	—	—	(2 182 934)	—	—	(1 934 854)	—	—	(4 117 788)	6,31	7,11
Principal à la valeur nominale	41 394 270	6,27	5,67	1 060 120	—	—	—	—	—	42 454 390	6,15	5,66
Prime nette non amortie	(24 090)	—	—	—	—	—	—	—	—	(24 090)	—	—
Total	\$41 370 180	6,27	5,67	\$ 1 060 120	—	—	\$ —	—	—	\$42 430 300	6,15	5,66

(1) Au 31 décembre 2000, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de quatre mois.

(2) Représente la valeur nominale ou le montant théorique de chaque swap à payer (à recevoir), classé par monnaie. La valeur nominale nette à payer sur les swaps de monnaies de 1 060 120 dollars au 31 décembre 2000 indiquée sur le tableau ci-dessus, est représentée comme actif de swap de monnaies à la valeur nominale de 92 926 dollars et comme passif de swap de monnaies à la valeur nominale de 1 153 046 dollars au Bilan. Les montants théoriques des swaps de taux d'intérêt sont inscrits hors-bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

au 31 décembre 2000

Exprimées en milliers de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Année d'échéance
2001	2006 à 2010
\$ 5 114 271	\$14 951 591
2002	2011 à 2015
4 976 288	1 200 500
2003	2016 à 2020
7 010 704	660 869
2004	2021 à 2025
3 890 292	973 814
2005	2026 à 2027
1 815 941	800 000
	Total
	\$41 394 270

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-6

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis⁽¹⁾

Pays membres	Actions	Fraction libérée du capital souscrit		Fraction exigible du capital souscrit	Total 2001	Total 2000
		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies			
Allemagne	158 638	\$ 82 273	\$ —	\$ 1 831 446	\$ 1 913 719	\$ 1 913 719
Argentine	900 154	361 059	104 059	10 393 829	10 858 947	10 858 947
Autriche	13 312	6 900	—	153 688	160 588	160 588
Bahamas	17 398	7 479	4 054	198 347	209 880	209 880
Barbade	10 767	3 879	1 755	124 253	129 887	129 887
Belgique	27 438	14 235	—	316 762	330 997	330 997
Belize	9 178	3 601	3 601	103 516	110 718	110 718
Bolivie	72 258	28 964	8 360	834 355	871 680	871 680
Brésil	900 154	361 059	104 059	10 393 829	10 858 947	10 858 947
Canada	334 887	173 677	—	3 866 209	4 039 887	4 039 887
Chili	247 163	99 149	28 566	2 853 919	2 981 634	2 981 634
Colombie	247 163	99 161	28 554	2 853 919	2 981 634	2 981 634
Costa Rica	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Croatie	4 018	2 087	—	46 384	48 471	48 471
Danemark	14 157	7 347	—	163 435	170 782	170 782
El Salvador	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Équateur	48 220	19 338	5 573	556 788	581 699	581 699
Espagne	158 638	82 273	—	1 831 446	1 913 719	1 913 719
États-Unis	2 512 529	1 303 020	—	29 006 704	30 309 724	30 309 724
Finlande	13 312	6 900	—	153 688	160 588	160 588
France	158 638	82 273	—	1 831 446	1 913 719	1 913 719
Guatemala	48 220	19 338	5 573	556 788	581 699	581 699
Guyana	13 393	5 223	2 570	153 773	161 566	161 566
Haïti	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Honduras	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Israël	13 126	6 804	—	151 541	158 345	158 345
Italie	158 638	82 273	—	1 831 446	1 913 719	1 913 719
Jamaïque	48 220	19 338	5 573	556 788	581 699	581 699
Japon	418 642	217 106	—	4 833 154	5 050 260	5 050 260
Mexique	578 632	232 076	66 904	6 681 308	6 980 288	6 980 288
Nicaragua	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Norvège	14 157	7 347	—	163 435	170 782	170 782
Panama	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Paraguay	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Pays-Bas	28 207	14 633	—	325 640	340 273	340 273
Pérou	120 445	48 278	13 957	1 390 745	1 452 980	1 452 980
Portugal	4 474	2 316	—	51 656	53 972	53 972
République Dominicaine	48 220	19 338	5 573	556 788	581 699	581 699
Royaume-Uni	80 551	41 776	—	929 946	971 722	971 722
Slovénie	2 434	1 267	—	28 096	29 362	29 362
Suède	27 268	14 139	—	314 807	328 946	328 946
Suisse	39 347	20 411	—	454 249	474 660	474 660
Surinam	7 342	3 486	2 232	82 852	88 570	88 570
Trinité et Tobago	36 121	14 500	4 162	417 081	435 743	435 743
Uruguay	96 507	38 699	11 171	1 114 335	1 164 206	1 164 206
Venezuela	482 267	216 008	33 331	5 568 456	5 817 795	5 817 795
Total avant montant non affecté	8 367 080	3 870 529	468 760	96 596 415	100 935 704	100 935 704
Non affecté (voir Note J)	1 963	1 363	—	22 317	23 680	23 680
Total 2001	<u>8 369 043</u>	<u>\$3 871 892</u>	<u>\$468 760</u>	<u>\$96 618 732</u>	<u>\$100 959 384</u>	
Total 2000	<u>8 369 043</u>	<u>\$3 871 892</u>	<u>\$468 760</u>	<u>\$96 618 732</u>		<u>\$100 959 384</u>

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-7

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE VOIX

au 31 décembre 2001

Pays membres	Actions souscrites	Nombre de voix	Pourcentage du nombre total de voix attribuées ⁽¹⁾
Membres régionaux en développement			
Argentine	900 154	900 289	10,752
Bahamas	17 398	17 533	0,209
Barbade	10 767	10 902	0,130
Belize	9 178	9 313	0,111
Bolivie	72 258	72 393	0,865
Brésil	900 154	900 289	10,752
Chili	247 163	247 298	2,953
Colombie	247 163	247 298	2,953
Costa Rica	36 121	36 256	0,433
El Salvador	36 121	36 256	0,433
Équateur	48 220	48 355	0,577
Guatemala	48 220	48 355	0,577
Guyana	13 393	13 528	0,162
Haïti	36 121	36 256	0,433
Honduras	36 121	36 256	0,433
Jamaïque	48 220	48 355	0,577
Mexique	578 632	578 767	6,912
Nicaragua	36 121	36 256	0,433
Panama	36 121	36 256	0,433
Paraguay	36 121	36 256	0,433
Pérou	120 445	120 580	1,440
République Dominicaine	48 220	48 355	0,577
Surinam	7 342	7 477	0,089
Trinité et Tobago	36 121	36 256	0,433
Uruguay	96 507	96 642	1,154
Venezuela	482 267	482 402	5,761
Total membres régionaux en développement	<u>4 184 669</u>	<u>4 188 179</u>	<u>50,018</u>
Canada	334 887	335 022	4,001
États-Unis	2 512 529	2 512 664	30,008
Membres extra-régionaux			
Allemagne	158 638	158 773	1,896
Autriche	13 312	13 447	0,161
Belgique	27 438	27 573	0,329
Croatie	4 018	4 153	0,050
Danemark	14 157	14 292	0,171
Espagne	158 638	158 773	1,896
Finlande	13 312	13 447	0,161
France	158 638	158 773	1,896
Israël	13 126	13 261	0,158
Italie	158 638	158 773	1,896
Japon	418 642	418 777	5,001
Norvège	14 157	14 292	0,171
Pays-Bas	28 207	28 342	0,338
Portugal	4 474	4 609	0,055
Royaume-Uni	80 551	80 686	0,964
Slovénie	2 434	2 569	0,031
Suède	27 268	27 403	0,327
Suisse	39 347	39 482	0,472
Total membres extra-régionaux	<u>1 334 995</u>	<u>1 337 425</u>	<u>15,973</u>
Total avant montant non affecté	8 367 080	8 373 290	100,000
Non affecté (Note J)	1 963	2 233	
TOTAL GÉNÉRAL	<u>8 369 043</u>	<u>8 375 523</u>	

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Fonds des opérations spéciales — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2001		2000	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 517 527		\$ 693 675	
Titres de placement	<u>1 041 679</u>	\$1 559 206	<u>819 069</u>	\$ 1 512 744
Encours des prêts		6 636 835		7 024 742
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	2 338		4 912	
Sur prêts	<u>48 149</u>	50 487	<u>43 755</u>	48 667
À recevoir des membres				
Quotes-parts de contribution	85 380		113 657	
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt	999 843		1 236 916	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>279 787</u>	1 365 010	<u>260 539</u>	1 611 112
Biens, net		597		654
Actifs divers		<u>11 743</u>		<u>11 448</u>
Total des actifs		\$9 623 878		\$10 209 367
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	\$ 2 349		\$ 4 987	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	132 023		155 782	
Versements anticipés des quotes-parts de contribution	—	\$ 134 372	<u>1 801</u>	\$ 162 570
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites	9 480 313		9 559 010	
Réserve générale	4 124		498 345	
Montant cumulé des ajustements de conversion	<u>5 069</u>	9 489 506	<u>(10 558)</u>	10 046 797
Total des passifs et solde du Fonds		\$9 623 878		\$10 209 367

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DES VARIATIONS DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	2001	2000
Revenus		
Revenu de prêts		
Intérêts	\$ 126 459	\$125 471
Commissions de crédit	4 704	6 603
Commissions de service	513	608
Droits de supervision et d'inspection	3 220	4 061
	<u>134 896</u>	<u>136 743</u>
Placements	41 376	42 998
Autres revenus	7 863	9 235
Total des revenus	<u>184 135</u>	<u>188 976</u>
Dépenses		
Dépenses administratives	55 604	54 211
Total des dépenses	<u>55 604</u>	<u>54 211</u>
Excédent de revenus par rapport aux dépenses avant dépenses de coopération technique et Initiative PPTE	128 531	134 765
Dépenses de coopération technique	27 424	30 919
Allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	540 828	—
Excédent de (dépenses) par rapport aux revenus	<u>(439 721)</u>	<u>103 846</u>
Réserve générale en début d'exercice	498 345	460 999
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	(54 500)	(66 500)
Réserve générale en fin d'exercice	<u>\$ 4 124</u>	<u>\$498 345</u>

ÉTAT SPÉCIAL DES REVENUS GLOBAUX

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	2001	2000
Excédent de (dépenses) par rapport aux revenus	<u>\$(439 721)</u>	<u>\$103 846</u>
Ajustements de conversion sur l'actif et le passif	<u>(64 086)</u>	<u>(81 072)</u>
Revenu (perte) global(e)	<u><u>\$(503 807)</u></u>	<u><u>\$ 22 774</u></u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	2001	2000
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement		
Prêts :		
Décaissements de prêts (nets de participations)	\$ (416 694)	\$ (383 024)
Recouvrements de prêts (nets de participations)	262 385	285 567
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt	(154 309)	(97 457)
Actifs et passifs divers	(1 096)	7 836
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt et de placement	(155 405)	(89 621)
Trésorerie issue des activités de financement		
Capital :		
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	277 357	270 881
Trésorerie nette issue des activités de financement	277 357	270 881
Trésorerie issue des activités d'exploitation		
Recouvrements du revenu des prêts	117 021	130 798
Revenu des placements	43 641	40 799
Autres revenus	7 863	9 252
Frais administratifs	(57 403)	(42 456)
Coopération technique et autres financements	(51 299)	(56 239)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	59 823	82 154
Ajustement des montants à recevoir des membres	(55 379)	(92 161)
Variation de la valeur du marché des placements	301	(91)
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	(54 500)	(66 500)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres de placement	(25 735)	(5 339)
Augmentation nette de la trésorerie et des titres de placement	46 462	99 323
Trésorerie et titres de placement en début d'exercice	1 512 744	1 413 421
Trésorerie et titres de placement en fin d'exercice	<u>\$1 559 206</u>	<u>\$1 512 744</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Le Fonds des opérations spéciales (FOS) a été fondé en vertu de l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord) aux fins de consentir des prêts aux pays membres moins avancés de l'Amérique latine et des Caraïbes à des conditions fortement concessionnelles. Le FOS dispense également une assistance technique en rapport avec des projets, mais non liée à des prêts spécifiques. Il complète les activités financées au titre du Capital ordinaire et du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le MFI a pour objet de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le FOS verse au MFI des allocations annuelles prélevées sur sa Réserve générale, comme il est indiqué à la Note H.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

En raison de la nature et de l'organisation du FOS, les états financiers ci-joints ont été préparés sur des bases comptables spéciales. Comme il ressort de la description ci-après, sur certains points, cette base comptable spéciale s'écarte des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. Ces états financiers spéciaux ont été préparés conformément à l'Article IV, Section 8(d) de l'Accord.

Base comptable

Les états financiers spéciaux du FOS sont préparés selon les principes de la comptabilité d'exercice pour le revenu des prêts, le revenu des placements et les dépenses administratives. Autrement dit, l'effet des transactions et autres événements est reconnu lorsque ceux-ci se produisent (et non pas lorsque des fonds sont reçus ou payés), et ces transactions et autres événements sont enregistrés dans les comptes et signalés dans les états financiers annuels de l'exercice auquel ils se rapportent. Le FOS suit une comptabilité spéciale décrite ci-dessous pour les prêts et contributions.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Conversion des monnaies

Les états financiers du FOS sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque mène les opérations du Fonds des opérations spéciales (FOS) dans les monnaies de tous ses pays membres. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis sont généralement convertis en dollars des États-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. Les fluctuations des taux de change n'ont généralement aucune incidence sur les équivalents en dollars des États-Unis de ces monnaies, en raison des dispositions concernant le maintien de la valeur décrites ci-dessous. Les ajustements résultant de la conversion en dollars des États-Unis des actifs, passifs et quotes-parts de contribution, qui ne sont pas protégés par les dispositions mentionnées, provenant des augmentations des contributions de 1983, 1990 et 1995, sont débités ou crédités aux ajustements de conversion et figurent séparément dans l'État spécial des variations de la Perte globale. En vertu des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites doivent être enregistrées aux taux de change en vigueur à la date d'approbation de la reconstitution correspondante.

Placements

Tous les titres de placement du FOS sont détenus dans un portefeuille des titres à négocier à leur valeur sur le marché, les gains et pertes, réalisés ou non, étant inclus dans le revenu des placements. Du fait de leur nature et de la politique de la Banque concernant leur niveau et leur utilisation, les titres de placement sont inclus dans l'État spécial de la trésorerie comme équivalents monétaires.

Prêts

Le FOS accorde des prêts fortement concessionnels en monnaies convertibles aux pays membres de la Banque les moins avancés, à des institutions et subdivisions politiques de ces membres ou à des entreprises privées situées sur leurs territoires. Le cas échéant, il accorde également des prêts concessionnels en monnaie nationale à ses membres. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou inter-gouvernementales, le FOS suit la politique générale adoptée en 1967, qui exige une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, le FOS cède des participations à certains prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, mais il se réserve le droit d'administrer ces prêts.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Les prêts sont généralement consentis pour 40 ans, avec un différé d'amortissement pouvant atteindre 10 ans pour les remboursements du principal. Ils portent généralement intérêt à 1 % pendant le différé d'amortissement, et 2 % par la suite. Le principal des prêts et les intérêts courus sont remboursables dans la monnaie du prêt.

Le FOS a pour principe de déclarer non productifs tous les prêts accordés à un pays membre lorsque le service de la dette afférent à un prêt consenti à ce pays ou garanti par lui, à partir de fonds détenus ou administrés par la Banque, accuse un retard de plus de 180 jours. Le jour où un prêt consenti à un pays membre est déclaré non productif, tous les prêts consentis à ce pays membre sont également déclarés non productifs. Lorsqu'un prêt est déclaré non productif, les charges échues qui restent impayées sont déduites du revenu de la période en cours. Les charges sur les prêts non productifs ne sont incluses dans le revenu que dans la mesure où des paiements ont été effectivement reçus par le FOS. Lorsqu'un pays membre paie la totalité de ses arriérés, ses prêts sont retirés de la liste des prêts non productifs ; il recouvre son droit à obtenir de nouveaux prêts, et toutes les charges en situation d'arriéré (y compris celles afférentes aux exercices précédents) sont reconnues comme revenu des prêts pour la période en cours. À l'exception de la passation par pertes et profits des prêts pour allègement de la dette résultant de la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) examinée à la Note M, le FOS n'a jamais passé un prêt par pertes et profits, et il a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement de ses prêts.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers du FOS.

Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les prêts sont enregistrés à leur valeur nette réalisable, avec une provision pour montants jugés irrécouvrables. La Direction a choisi de présenter les prêts sur une base comptable spéciale pour permettre de les enregistrer à la pleine valeur nominale des obligations en cours des emprunteurs. Toute perte éventuellement encourue sur un prêt serait imputée au revenu de la période en cours.

Les principaux éléments des prêts du FOS touchés par l'Initiative PPTE renforcée sont comptabilisés comme allègement de la dette des PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale et comme réduction des prêts dans l'État spécial des actifs, des passifs et du solde du Fonds lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement. L'allègement provisoire de la dette, qui est révoquant, pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement (définis dans la Note M) est comptabilisé

lorsque le pays reçoit l'allègement. Les prêts consentis au titre de l'Initiative PPTE continuent de porter intérêt et autres charges jusqu'à ce que le pays reçoive l'allègement du principal de la dette. La composante intérêt et autres charges de l'allègement de la dette, le cas échéant, est comptabilisée comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pendant la période au cours de laquelle ils ne sont pas perçus.

Quotes-parts de contribution

Comptabilisation : Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites ne doivent pas être enregistrées avant que la Banque ne reçoive un billet à ordre, garanti par le pays membre, en paiement du montant dû. Pour présenter le montant total de l'engagement du pays membre, la Direction a choisi de rendre compte des quotes-parts de contribution selon une base comptable spéciale qui permet d'enregistrer les quotes-parts de contribution à recevoir lors de l'approbation de la reconstitution pertinente par l'Assemblée des gouverneurs.

Les quotes-parts de contribution sont exigibles comme effet à recevoir pendant toute la période de reconstitution, conformément à un calendrier convenu de souscriptions et d'encaissement. La souscription et le paiement effectifs d'effets à recevoir de certains membres, lorsque ces effets deviennent exigibles, sont subordonnés aux procédures budgétaires du membre en question. Les quotes-parts de contribution sont réglées par paiement en espèces par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. Si l'effet à recevoir est réglé en espèces, le montant en espèces est enregistré comme trésorerie et placements. Le FOS encaisse les bons conformément aux dispositions de la résolution pertinente concernant la reconstitution.

Évaluation : L'Accord stipule que les montants reçus par le FOS soient exprimés en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978 et, par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur des contributions des membres au FOS, et aux fins du maintien de la valeur des avoirs en monnaie du FOS. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision du Conseil d'administration de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,2063 dollar courant, en raison des dévaluations du dollar des États-Unis en 1972 et 1973.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Si le DTS avait remplacé le dollar des États-Unis de 1959 le 31 décembre 2001, la situation financière et les résultats des opérations du FOS n'en auraient pas été sensiblement modifiés.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur des montants détenus par le FOS dans sa monnaie dans la mesure établie par les termes des différentes augmentations des quotes-parts de contribution. De même, et sous réserves des mêmes termes, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue par le FOS. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959, conformément à l'Accord. Les montants détenus au titre des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995 ne sont pas protégés par une clause de maintien de leur valeur.

Biens

Les biens sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire par rapport à la durée de vie utile estimée.

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le Capital ordinaire et le FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. En 2001, ces frais ont été imputés à 16,0 % au FOS et à 84,0 % au Capital ordinaire (contre 16,4 % et 83,6 % respectivement en 2000).

Coopération technique

Les projets de coopération technique non remboursable, ainsi que certains financements dont le recouvrement est expressément fonction d'événements qui peuvent ne pas se produire, sont enregistrés comme dépenses de coopération technique au moment de l'approbation.

Les annulations du solde non décaissé et des recouvrements de financements recouvrables sous conditions sont comptabilisées à titre de compensation aux dépenses de coopération technique pendant la période visée.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale de ses instruments financiers, le FOS a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans l'État spécial de l'actif et du passif et dans le Bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Prêts : Le FOS est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts au développement. Les intérêts s'appliquant à tous les prêts du FOS sont perçus à taux fixes. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, le FOS est d'avis que, vu la situation unique de ses opérations de prêt et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale de marché de son portefeuille de prêts.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2001, le poste « espèces » comprend un montant de 500 584 000 dollars (contre 677 924 000 dollars en 2000) dans les monnaies non convertibles de pays membres emprunteurs régionaux, dont 53 212 000 dollars (contre 64 645 000 dollars en 2000) ont été soumis à restrictions par un des pays membres, conformément aux dispositions de l'Accord, pour être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque place les ressources du FOS dans des obligations de gouvernements, de leurs institutions, de banques et de sociétés, et dans des dépôts à terme et des titres adossés à des actifs et à des hypothèques. La Banque limite les activités de placement du FOS aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. De strictes limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Obligations d'État et d'institutions publiques : Ces obligations comprennent les obligations, bons et autres titres obligataires non subordonnés et négociables émis ou garantis de façon inconditionnelle par le gouvernement d'un pays, une institution ou un organe d'un tel gouvernement, une organisation multilatérale ou tout autre organisme public. La Banque n'investit que dans i) des obligations émises ou garanties par le gouvernement du pays membre dans la monnaie duquel est effectué le placement ; ii) des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle, dans n'importe quelle monnaie, par une institution ou un organe

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

du gouvernement de certains pays membres ou tout autre organisme public ayant une cote de crédit équivalant à AA ou supérieure (les obligations adossées à une hypothèque sur un bien immobilier d'habitation nécessite une cote de crédit équivalant à AAA) ; iii) des obligations d'organisations multilatérales, dans n'importe quelle monnaie, ayant une cote de crédit équivalant à AAA ; et iv) des obligations en devises de gouvernements de certains pays membres ou garanties par des gouvernements de certains pays membres dont la cote de crédit équivalait à AA ou mieux.

Obligations bancaires et dépôts à terme : Ces obligations comprennent les certificats de dépôt, les acceptations bancaires et autres obligations émises ou garantis de façon inconditionnelle par des banques et autres institutions financières. La Banque n'investit dans ces types d'obligations que si les titres obligataires de l'entité émettrice ou garante sont cotés A+.

Titres de sociétés : Ces obligations comprennent des bons, billets ou autres titres d'endettement faisant l'objet d'émissions publiques, non subordonnés et négociables, émises ou garantis de façon inconditionnelle par des sociétés non bancaires ou sociétés fiduciaires. La Banque n'investit dans ce type d'obligations que s'ils jouissent d'une cote de crédit AAA.

Titres adossés à des actifs ou à une hypothèque : Les titres adossés à des actifs ou à des hypothèques sont notamment des obligations non subordonnées, adossées à des actifs ou à des hypothèques sur des biens immobiliers, émises ou garanties à titre inconditionnel par des entreprises ou des sociétés fiduciaires. Les flux de trésorerie de ces instruments sont fondés sur ceux d'un pool d'actifs gérés par une entité spéciale, ou société fiduciaire, qui permet une amélioration de la qualité des créances, afin d'assurer une meilleure cote de crédit. La Banque n'investit dans des titres de ce type que s'ils ont une cote de crédit AAA. En outre, la Banque n'investit que dans des titres et dans des effets de commerce à court terme adossés à des actifs ayant les cotes de crédit à court terme les plus élevées.

Portefeuille de titres à négocier : L'État récapitulatif des placements de l'Annexe II-1 contient un état de la position du FOS dans le Portefeuille de titres à négocier aux 31 décembre 2001 et 2000.

Les gains nets non réalisés de 320 000 dollars sur les titres à négocier, détenus au 31 décembre 2001 (contre 20 000 dollars en 2000) ont été inclus dans le revenu des placements. Le rendement moyen des placements, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, a été respectivement de 3,88 % et de 5,95 % en 2001 et 2000.

Note E – Encours des prêts

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque. Le FOS s'est engagé de manière irrévocable à décaisser environ 4 330 000 dollars sur les soldes non décaissés au 31 décembre 2001. L'encours des prêts du FOS figure dans l'État récapitulatif des prêts, à l'Annexe II-2.

Le Conseil d'administration a autorisé la participation du Fonds de gestion pour le progrès social aux fractions en dollars des États-Unis ou en monnaie locale de prêts effectués au titre du FOS, sous réserve que, pour ces prêts, les dispositions de l'Accord portant création du Fonds précité aient été aussi pleinement respectées que si les prêts avaient été accordés initialement au titre de ce fonds.

Au 31 décembre 2001, aucun des prêts consentis par le FOS n'a été déclaré improductif.

L'échéance moyenne pour les prêts en cours aux 31 décembre 2001 et 2000 était respectivement de 13,52 ans et de 13,01 ans, et le taux d'intérêt moyen s'appliquant à l'encours de ces prêts a été de 1,74 % pour les deux exercices.

Note F – Contributions autorisées et souscrites

Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été ou seront acceptées en lieu et place du paiement immédiat de la totalité ou d'une partie des quotes-parts de contribution des pays membres. Le paiement des quotes-parts de contribution est subordonné au processus budgétaire et, parfois, au processus législatif, des États membres. La contribution du Canada est augmentée des recouvrements du principal, de l'intérêt et des commissions de service au titre des prêts consentis sur le Fonds de gestion du Canada administré par la Banque. L'État des quotes-parts de contribution aux 31 décembre 2001 et 2000 est présenté à l'Annexe II-3.

Nombre de voix

Le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre au titre du Capital ordinaire sert de base aux décisions concernant les opérations du FOS.

Variations survenues au cours de la période considérée

Le tableau ci-après résume les variations des contributions souscrites pour les années qui ont pris fin les 31 décembre 2001 et 2000 (en milliers de dollars) :

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

	Contribution autorisées et souscrites
Solde au 1 ^{er} janvier 2000	\$9 645 641
Contribution du Canada –	
Recouvrements du Fonds de gestion	957
Contributions de la Suisse –	
Contribution supplémentaire du	
Fonds de gestion clos	444
Ajustements dus aux conversions de monnaies	
des contributions approuvées en 1983, en 1990	
et en 1995 en raison des fluctuations de	
taux de change	(86 831)
Autres	(1 201)
Solde au 31 décembre 2000	9 559 010
Contributions du Canada –	
Recouvrements du Fonds de gestion	828
Contributions de la Suisse –	
Contribution supplémentaire du Fonds	
de gestion clos	321
Ajustements dus aux conversions de monnaies	
contributions approuvées en 1983, en 1990 et en	
1995 en raison des fluctuations de taux de change .	(79 713)
Autres	(133)
Solde au 31 de décembre 2001	<u>\$9 480 313</u>

Au 31 décembre 2001, la baisse cumulée de la contre-valeur en dollars EU des quotes-parts de contribution due aux fluctuations de taux de change était de 300 717 000 dollars (contre 221 004 000 dollars en 2000).

La composition des montants à recevoir des membres pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 est la suivante (en milliers de dollars) :

À recevoir des membres	2001	2000
Membres régionaux en développement	\$1 033 258	\$1 047 239
États-Unis	—	16 574
Canada	2 508	5 729
Membres extra-régionaux	247 644	432 770
Non affecté	81 600	108 800
Total	<u>\$1 365 010</u>	<u>\$1 611 112</u>

En 2001 et en 2000, le FOS a transféré des montants respectifs de 55 319 000 dollars et de 92 161 000 dollars de sa trésorerie à ses effets à recevoir de ses membres – montants nécessaires pour maintenir la valeur de ses avoirs monétaires relatifs à ses membres régionaux en développement.

Le 31 juillet 1995, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé la huitième augmentation générale des ressources de la Banque, qui prévoyait une augmentation des quotes-parts de contribution autorisées pour le FOS d'environ 1 000 000 000 de dollars. L'encaissement des contributions au titre de cette augmentation doit se faire par tranches annuelles jusqu'en 2005. Au titre de cette augmentation, un montant pouvant atteindre 136 000 000

de dollars de contributions spéciales non affectées au FOS doit être versé sous forme de contributions des États membres. Toute fraction non payée doit être versée au FOS sous forme de virements périodiques prélevés sur le revenu net du Capital ordinaire, conformément aux règles de gestion prudentielle, entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2004. Au 31 décembre 2001, aucun versement n'avait été effectué par les membres au titre de ce montant. En conséquence, en 2000, puis de nouveau en 2001, la Banque a viré 27 200 000 dollars au FOS, soit un cinquième des contributions spéciales non affectées, prélevé sur le revenu net de son Capital ordinaire. Conformément à l'Accord, ces montants ont été crédités au total des quotes-parts de contribution de chaque membre au FOS, au prorata du nombre d'actions du Capital ordinaire détenues par ledit membre.

Adhésions

Le 21 avril 1993, le Conseil d'administration de la Banque a décidé que la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) avait cessé d'être membre de la Banque et que la République de Bosnie-Herzégovine, la République de Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la République de Slovénie et la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) étaient autorisées à succéder à la RSFY en tant que membres de l'institution. En conséquence, les contributions correspondant à l'adhésion de la RSFY au FOS de la Banque ont été classées comme étant non affectées jusqu'à ce que chaque république ait succédé à la RSFY en tant que membre. Depuis lors, les Républiques de Croatie et de Slovénie sont devenues membres de la Banque et ont versé les quotes-parts de contribution qui leur ont été allouées. Le 21 juin 1993, le Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine a décliné la proposition de succéder à la RSFY en tant que membre de la Banque.

Note G – Maintien de la valeur

Au 31 décembre 2001, les montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie figurant dans l'État spécial de l'actif et du passif et dans le Bilan du Fonds comme élément des effets à recevoir des membres, comprennent 47 302 000 dollars (contre 47 415 000 dollars en 2000) de montants dus par les pays membres au titre des ajustements pour le maintien de la valeur à la suite de changements intervenus dans la valeur des monnaies en 1972 et 1973 du fait des dévaluations du dollar des États-Unis survenues ces années et 227 570 000 dollars (contre 208 208 000 dollars en 2000) au titre des ajustements des effets à recevoir des pays membres, comme il est indiqué dans la Note F.

Note H – Réserve générale

Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, le revenu net du FOS doit être affecté à la Réserve générale.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

En 2001, l'Assemblée des gouverneurs a affecté l'équivalent de 54 500 000 dollars (contre 66 500 000 dollars en 2000) en monnaies convertibles de la Réserve générale du FOS au MFI, afin de subventionner une partie des intérêts que doivent payer certains emprunteurs sur des prêts financés sur les ressources du Capital ordinaire. Les montants qu'il est prévu d'affecter de la Réserve générale du FOS au MFI, conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiqués au tableau ci-dessous (en milliers de dollars) :

Année	Aumentations du capital ⁽¹⁾	Initiative PPTE ⁽²⁾	Accord concernant les ressources concessionnelles ⁽³⁾	Total
2002	\$ 23 500	\$ 26 700	\$ 20 000	\$ 70 200
2003	30 000	11 000	20 000	61 000
2004	30 000	11 000	20 000	61 000
2005	30 000	11 000	20 000	61 000
2006	30 000	11 000	20 000	61 000
2007	30 000	11 000	20 000	61 000
2008	30 000	11 000	20 000	61 000
2009	30 000	11 000	20 000	61 000
2010	30 000	6 000	20 000	56 000
2011	30 000	—	20 000	50 000
2012	—	—	85 000	85 000
2013	—	—	80 000	80 000
2014 à 2019	—	—	390 000	390 000
Total	<u>\$293 500</u>	<u>\$109 700</u>	<u>\$755 000</u>	<u>\$1 158 200</u>

⁽¹⁾ Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

⁽²⁾ Transferts destinés à financer des paiements additionnels à titre de subventions sur des prêts à la Bolivie, au Guyana et au Nicaragua. Voir la description de l'Initiative PPTE dans la Note M.

⁽³⁾ Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à 20 millions de dollars par an de 2000 à 2012 et à 15 millions de dollars en 2013. Des transferts additionnels d'environ 65 millions de dollars par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord de 1999 relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Ces affectations devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI.

Les variations de la Réserve générale enregistrées au cours des exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 sont récapitulées ci-dessous (en milliers de dollars) :

	Initiative PPTE	Revenu, d'autres sources que l'Initiative PPTE	Total Réserve générale
Solde au 1 ^{er} janvier 2000	\$(177 077)	\$638 076	\$ 460 999
Affectation au MFI	—	(66 500)	(66 500)
Revenu, Initiative PPTE non comprise	—	103 846	103 846
Solde au 31 décembre 2000	(177 077)	675 422	498 345
Affectation au MFI	—	(54 500)	(54 500)
Allègement de la dette (PPTE)	(540 828)	—	(540 828)
Revenu, Initiative PPTE non comprise	—	101 107	101 107
Solde au 31 décembre 2001	<u>\$(717 905)</u>	<u>\$722 029</u>	<u>\$ 4 124</u>

Note I – Ajustements de conversion cumulés

On trouvera ci-dessous un état récapitulatif des variations des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 (en milliers de dollars) :

	Actif et passif	Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	Total
Solde au			
1 ^{er} janvier 2000	\$(150 490)	\$134 173	\$(16 317)
Ajustements de conversion	(81 072)	86 831	5 759
Solde au			
31 décembre 2000	(231 562)	221 004	(10 558)
Ajustements de conversion	(64 086)	79 713	15 627
Solde au			
31 décembre 2001	<u>\$(295 648)</u>	<u>\$300 717</u>	<u>\$ 5 069</u>

Note J – Frais administratifs

Conformément à la politique décrite à la Note B, le Fonds des opérations spéciales partage toutes les dépenses engagées par la Banque au titre de son Capital ordinaire, y compris celles relatives aux contributions aux régimes de retraite et aux prestations complémentaires de retraite. En 2001, le Régime de retraite du personnel international et les prestations complémentaires de retraite ont enregistré un revenu de 37 497 000 dollars (contre 42 888 000 dollars en 2000). La part de ce revenu attribuable au FOS, qui figure au poste Autres revenus, s'élevait à 7 200 000 dollars (contre 8 449 000 dollars en 2000).

Note K – Coopération technique non décaissée et autres financements

Aux 31 décembre 2001 et 2000, les dépenses de coopération technique non décaissées comprenaient (en milliers de dollars) :

	2001	2000
Solde au 1 ^{er} janvier	\$155 782	\$181 133
Approbations	39 412	36 432
Annulations	(9 814)	(4 279)
Décaissements	(53 357)	(57 504)
Solde au 31 décembre	<u>\$132 023</u>	<u>\$155 782</u>

Note L – Ajustement de l'excédent de (dépenses) par rapport aux Revenus à la Trésorerie nette issue des activités d'exploitation

La réconciliation de l'excédent de revenu par rapport aux dépenses et de la trésorerie nette, telle qu'elle figure dans l'État spécial de la trésorerie, se présente comme suit (en milliers de dollars) :

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

	Exercice clos le 31 décembre	
	2001	2000
Excédent de revenu par rapport aux dépenses	\$ (439 721)	\$ 103 846
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :		
Revenu des prêts	(17 875)	(5 945)
Revenu des placements	2 566	(2 290)
Autres revenus	—	17
Perte (gain) nette (net) non réalisée (réalisé) sur placements	(301)	91
Charges administratives	(1 799)	11 755
Coopération technique et autres financements	(23 875)	(25 320)
Allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	540 828	—
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	\$ 59 823	\$ 82 154
Activités supplémentaires non financières rendues publiques		
Diminution résultant des fluctuations des taux de change :		
Encours des prêts	\$ (14 843)	\$(26 766)
Imputable aux membres	(23 063)	(48 933)
Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	(79 713)	(86 831)

**Note M – Initiative en faveur des pays pauvres
très endettés (PPTE)**

La Banque participe à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), initiative internationale concertée approuvée par le Groupe des Sept (G-7), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour faire face aux problèmes de la dette d'un groupe de pays identifiés comme pays pauvres très endettés et veiller à ce que les réformes entreprises par ces pays ne soient pas compromises par la persistance d'un lourd endettement extérieur. Aux termes de cette Initiative, tous les créanciers bilatéraux et multilatéraux sont censés consentir un allègement de leur dette aux pays qui appliquent durablement une saine politique afin de ramener leur dette à des niveaux supportables.

Pour la Banque, l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE, qui comprend la première phase de cette Initiative, qui date de 1998 et l'Initiative PPTE renforcée approuvée par l'Assemblée des gouverneurs en mars 2001, sera consenti à la Bolivie, au Guyana, au Honduras et au Nicaragua et devrait représenter une valeur actuelle nette d'environ 1,1 milliard de dollars, qui seront décaissés entre 1998 et 2019. Cet allègement de la dette se présentera sous la forme d'une combinaison de passations de prêts du FOS par pertes et profits, de conversions

de monnaies locales du FOS détenues par la Banque en monnaies convertibles et de dons de pays membres à travers le Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale.

Dans le cadre de la première phase de l'Initiative PPTE, en 1998, le FOS a passé par pertes et profits des prêts d'un montant de 177,1 millions de dollars à la Bolivie et au Guyana. En outre, au cours de la période 1998 — 2010, le FOS transférera l'équivalent de 138 millions de dollars en monnaies convertibles de sa Réserve générale au MFI pour permettre au MFI d'augmenter ses paiements de bonification d'intérêts pendant la période 1998 — 2015 sur les prêts du Capital ordinaire. Sur ce montant, 44 000 000 de dollars avaient déjà été transférés au 31 décembre 2001.

Initiative PPTE renforcée

Dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, le FOS offrira un allègement du service de la dette en consentant une remise des obligations au titre du service de leur dette envers le Fonds aux pays jugés admissibles. Un allègement supplémentaire du service de la dette, qui sera consenti entre 2001 et 2008, sera financé à l'aide de montants reçus du Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale qui, avec tout revenu de placements de ces ressources, sont tenus séparément des ressources du FOS sur le Compte de l'Initiative PPTE et sont destinés à être utilisés exclusivement pour couvrir les obligations des pays admissibles au titre du service de leur dette envers le FOS. Ces ressources ne sont pas incluses dans les états financiers et sont sans effet sur les opérations du FOS.

Au titre de l'Initiative PPTE renforcée, le point de décision est atteint lorsque le pays affiche trois années de réformes. Le point d'achèvement est atteint lorsque le pays fait preuve durablement de l'efficacité de ses réformes. Pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement, période désignée comme période intérimaire, un allègement partiel de la dette, ne dépassant pas un tiers du montant total de l'allègement, peut être consenti au pays. Cet allègement intérimaire est révocable et subordonné à la réalisation par le pays de progrès sensibles dans la mise en œuvre de ses réformes. Lorsque le pays atteint le point d'achèvement, l'allègement de la dette qui lui est consenti devient irrévocable.

En raison de son caractère révocable, l'allègement intérimaire n'est comptabilisé que lorsque l'allègement effectif est consenti au pays. Lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement, la valeur nominale restante de la fraction de l'allègement total de la dette à consentir sur les ressources du FOS au pays correspondant au principal est comptabilisée comme réduction des prêts dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds et comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (fin)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

des variations de la Réserve générale. La composante intérêts et autres charges de l'allégement de la dette devant être consenti éventuellement sur les ressources du FOS est comptabilisée comme allégement de la dette PPTE pendant la période d'application de l'allégement de la dette.

En 2001, le Conseil d'administration a déterminé que la Bolivie avait atteint le point d'achèvement. Par conséquent, le FOS a comptabilisé un allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE d'un montant de 514 300 000 dollars, représentant la valeur nominale estimative de la composante principale de l'allégement total de la dette de la Bolivie pourvu sur les ressources

du FOS. En 2001, le Conseil d'administration a également déterminé que le Honduras et le Nicaragua avaient atteint le point de décision, et le FOS a comptabilisé un allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE d'un montant de 13 072 000 dollars, représentant la composante principal de l'allégement de la dette consentie à ces pays en 2001. La composante intérêts et autres charges de l'allégement de la dette consenti à la Bolivie, au Honduras et au Nicaragua s'est élevée à 13 456 000 dollars en 2001 et figure comme allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale. sur les ressources du FOS.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE D*au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000**Exprimé en milliers de dollars des États-Unis*

Portefeuille de placements	2001		2000	
	Coût	Valeur du marché	Coût	Valeur du marché
Obligations des Gouvernements et institutions	\$ 99 606	\$ 99 830	\$ 3 566	\$ 3 568
Dépôts à terme	337 029	337 029	815 483	815 501
Titres adossés à un actif ou à une hypothèque	604 724	604 820	—	—
	<u>\$1 041 359</u>	<u>\$1 041 679</u>	<u>\$819 049</u>	<u>\$819 069</u>

Les montants en monnaies librement convertibles des placements susmentionnés sont les suivants :

Monnaies	2001	2000
Livre sterling	\$ 43 647	\$ 76 082
Dollar canadien	—	8 613
Euro	1 868	—
Yen japonais	37 936	4 534
Couronne suédoise	3 352	—
Franc suisse	1 013	3 856
Dollar des États-Unis	953 863	725 984
	<u>\$1 041 679</u>	<u>\$819 069</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

Membres sur le territoire desquels des prêts ont été effectués	Prêts approuvés moins annulations		Allègement de la dette		Encours 2001	Monnaie dans laquelle il faudra recouvrer les soldes des prêts en cours		
	Principal perçu ⁽¹⁾	Initiative PPTE	Non décaissée	Encours 2000		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies	Encours 2000
Argentine	\$ 644 904	\$ 461 096	\$ —	\$ 16 330	\$ 167 478	\$ 67	\$ 167 411	\$ 179 608
Barbade	40 750	22 050	—	—	18 700	18 520	180	20 224
Bolivie	1 785 342	301 609	612 744 ⁽²⁾	468 928	402 061	346 088	55 973	855 099
Brésil	1 558 308	1 098 099	—	36 715	423 494	1 845	421 649	447 087
Chili	202 992	194 439	—	—	8 553	3 600	4 953	10 655
Colombie	759 111	507 882	—	28 319	222 910	74 287	148 623	239 863
Costa Rica	346 734	222 732	—	—	124 002	113 933	10 069	135 715
El Salvador	737 140	199 718	—	1 206	536 216	509 197	27 019	555 788
Équateur	927 620	309 812	—	11 970	605 838	550 431	55 407	606 714
Guatemala	614 796	218 842	—	11 085	384 869	329 176	55 693	388 319
Guyana	636 299	41 656	78 809	201 289	314 545	312 846	1 699	270 135
Haïti	743 748	104 120	—	212 579	427 049	412 263	14 786	431 681
Honduras	1 607 383	257 518	9 369	390 494	950 002	902 746	47 256	866 448
Jamaïque	161 573	93 824	—	—	67 749	56 833	10 916	73 066
Mexique	558 986	524 770	—	—	34 216	—	34 216	39 045
Nicaragua	1 510 026	166 911	3 841	464 536	874 738	842 334	32 404	776 924
Panama	280 735	198 728	—	—	82 007	70 778	11 229	92 300
Paraguay	573 160	221 172	—	—	351 988	319 794	32 194	365 681
Pérou	418 786	311 854	—	—	106 932	52 179	54 753	117 220
République Dominicaine ...	698 559	275 784	—	13	422 762	400 434	22 328	436 827
Surinam	2 271	493	—	234	1 544	—	1 544	1 672
Trinité et Tobago	30 607	19 199	—	—	11 408	163	11 245	12 318
Uruguay	103 921	70 258	—	—	33 663	17 233	16 430	36 682
Venezuela	101 393	101 393	—	—	—	—	—	—
Région	200 772	136 387	—	274	64 111	59 085	5 026	65 671
Total 2001	<u>\$15 245 916</u>	<u>\$6 060 346</u>	<u>\$704 763</u>	<u>\$1 843 972</u>	<u>\$6 636 835</u>	<u>\$5 393 832</u>	<u>\$1 243 003</u>	
Total 2000	<u>\$14 825 694</u>	<u>\$5 790 121</u>	<u>\$177 151</u>	<u>\$1 833 680</u>		<u>\$5 728 675</u>	<u>\$1 296 067</u>	<u>\$7 024 742</u>

⁽¹⁾ Comprend le remboursement complet du principal des prêts vendus préalablement.⁽²⁾ Comprend 505 592 dollars d'allègement de la dette à consentir dans les années à venir.

Les monnaies librement convertibles dans lesquelles une partie de l'encours des prêts approuvés peut être perçue sont les suivantes :

Monnaies	2001	2000
Livre sterling	\$ 100 689	\$ 90 694
Dollar canadien	378 408	366 977
Couronne danoise	26 815	27 237
Euro	720 449	698 714
Yen japonais	203 301	210 771
Couronne norvégienne	23 030	22 722
Couronne suédoise	40 056	41 259
Franc suisse	45 756	41 243
Dollar des États-Unis	4 333 333	4 199 473
Bolivar vénézuélien	27 587	29 585
	<u>5 899 424</u>	<u>5 728 675</u>
Moins : Allègement de la dette non encore fourni au titre de l'Initiative PPTE ⁽¹⁾	<u>505 592</u>	<u>—</u>
	<u>\$5 393 832</u>	<u>\$5 728 675</u>

⁽¹⁾ Représente les prêts qui n'ont pas encore été comptabilisés comme bénéficiant de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale et comme réduction de l'encours des prêts dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds pour lesquels l'allègement du service de la dette n'a pas encore été fourni et, par conséquent, la monnaie du service de la dette devant bénéficier de l'allègement n'a pas été déterminée.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-3

ÉTAT DES QUOTES-PARTS DE CONTRIBUTION – NOTE F

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

Pays membres	Contributions autorisées et souscrites					2001 Contributions dues par les membres
	Soumises au maintien de la valeur		Non soumises au maintien de la valeur	Total 2001	Total 2000	
	Avant les ajustements	Ajustements				
Allemagne	\$ 136 692	\$ —	\$ 90 164	\$ 226 856	\$ 227 853	\$ —
Argentine	402 819	29 491	53 784	486 094	485 309	—
Autriche	10 955	—	6 357	17 312	17 619	—
Bahamas	8 800	—	1 583	10 383	10 327	—
Barbade	1 403	42	271	1 716	1 681	1
Belgique	27 098	—	13 058	40 156	40 786	—
Bélice	—	—	7 472	7 472	7 442	—
Bolivie	32 535	9 671	5 752	47 958	47 723	—
Brésil	402 819	62 220	70 596	535 635	532 708	—
Canada	219 791	12 577	57 204	289 572	291 345	—
Chili	111 440	24 019	19 800	155 259	154 455	—
Colombie	111 385	20 077	19 800	151 262	150 458	—
Costa Rica	16 215	3 954	2 843	23 012	22 895	—
Croatie	3 121	—	1 943	5 064	5 149	—
Danemark	11 692	—	6 762	18 454	18 747	—
El Salvador	16 215	1 979	2 842	21 036	20 919	—
Équateur	21 721	4 246	3 854	29 821	29 665	—
Espagne	133 396	—	62 256	195 652	198 554	—
États-Unis	4 100 000	243 666	471 031	4 814 697	4 806 442	—
Finlande	10 955	—	6 397	17 352	17 549	—
France	133 396	—	71 765	205 161	208 594	—
Guatemala	21 721	6 790	3 855	32 366	32 209	—
Guyana	6 980	—	1 221	8 201	8 157	6
Haïti	16 215	2 359	2 843	21 417	21 300	14
Honduras	16 215	7 116	2 843	26 174	26 056	—
Israël	10 794	—	7 019	17 813	17 886	—
Italie	133 396	—	63 353	196 749	199 713	—
Jamaïque	21 721	2 737	3 855	28 313	28 157	—
Japon	148 825	—	382 836	531 661	586 208	—
Mexique	259 249	15 041	49 083	323 373	321 492	3 336
Nicaragua	16 215	4 758	2 835	23 808	23 690	—
Norvège	11 692	—	6 775	18 467	18 510	—
Panama	16 215	5 946	2 843	25 004	24 887	—
Paraguay	16 215	8 504	2 843	27 562	27 444	—
Pays-Bas	20 261	—	13 395	33 656	34 302	—
Pérou	54 492	14 340	9 743	78 575	78 184	—
Portugal	4 994	—	2 047	7 041	7 103	—
République Dominicaine	21 721	7 854	3 856	33 431	33 274	—
Royaume-Uni	133 396	—	36 699	170 095	170 913	—
Slovénie	1 795	—	1 411	3 206	3 218	—
Suède	23 729	—	11 076	34 805	36 011	—
Suisse	36 725	—	21 168	57 893	57 966	—
Surinam	5 280	—	915	6 195	6 171	143
Trinité et Tobago	16 215	1 532	2 843	20 590	20 472	—
Uruguay	43 502	3 714	7 714	54 930	54 619	—
Venezuela	250 060	12 109	48 370	310 539	309 058	—
Total avant montant non affecté	7 220 071	504 742	1 666 975	9 391 788	9 443 220	3 500
Montant non affecté (Note F)	5 447	3	83 075	88 525	115 790	81 880
Total 2001	<u>\$7 225 518</u>	<u>\$504 745</u>	<u>\$1 750 050</u>	<u>\$9 480 313</u>		<u>\$ 85 380</u>
Total 2000	<u>\$7 224 501</u>	<u>\$504 745</u>	<u>\$1 829 764</u>		<u>\$9 559 010</u>	<u>\$113 657</u>

MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de financement intermédiaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2001	2000
ACTIF		
Espèces et titres de placement		
Espèces	\$ 5 664	\$ 6 747
Titres de placement	<u>237 704</u>	<u>252 324</u>
	\$243 368	\$259 071
Intérêts courus sur titres de placement	<u>40</u>	<u>215</u>
Total des actifs	<u>\$243 408</u>	<u>\$259 286</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Passif		
Exigibilités et effets à payer	\$ 3 720	\$ 367
Solde du fonds		
Ajustements de conversion	\$ 26 855	\$ 34 887
Autres variations du solde du fonds	<u>212 833</u>	<u>224 032</u>
Total passif et solde du fonds	<u>\$243 408</u>	<u>\$259 286</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2001	2000
Additions		
Affectation du Fonds des opérations spéciales	\$ 54 500	\$ 66 500
Revenus des placements	<u>8 872</u>	<u>12 690</u>
Total additions	<u>63 372</u>	<u>79 190</u>
Déductions		
Intérêts versés pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	<u>74 571</u>	<u>70 820</u>
Augmentation (Diminution) enregistrée pendant l'exercice	<u>(11 199)</u>	<u>8 370</u>
Ajustements de conversion	<u>(8 032)</u>	<u>(9 248)</u>
Diminution enregistrée pendant l'exercice, après ajustements de conversion	<u>(19 231)</u>	<u>(878)</u>
Solde en début d'exercice	<u>258 919</u>	<u>259 797</u>
Solde en fin d'exercice	<u>\$239 688</u>	<u>\$258 919</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Aux termes de l'Accord portant création de la Banque (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciales (FOS). En 1983, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a créé le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) aux fins de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le MFI reçoit des allocations annuelles du FOS indiquées à la Note D.

Pour les décisions concernant les opérations du MFI, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui ont été déterminés pour le Capital ordinaire.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers du MFI sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Conversion des monnaies

Les états financiers du MFI sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, le MFI effectue ses opérations dans diverses monnaies convertibles, y compris le dollar des États-Unis. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies sont généralement convertis en dollars des États-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses libellés dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur chaque mois. Les ajustements qui résultent des conversions des actifs et passifs figurent dans l'État des variations du solde du MFI sous la rubrique Ajustements de conversion.

Placements

Tous les titres de placement du Mécanisme de financement intermédiaire et instruments financiers connexes sont classés en portefeuille de titres à échanger, à leur valeur du marché. Les gains et pertes réalisés et non réalisés sont inscrits comme revenu des placements dans l'État des variations du solde du Fonds.

Frais administratifs

Les frais administratifs du MFI sont payés sur le Capital ordinaire et affectés au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, le MFI a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le Bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle, si elle est connue. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Note C – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit les ressources du MFI, tant directement qu'indirectement, à travers un pool de titres de placement géré par la Banque, dans des titres de qualité. La Banque gère ces ressources de la même manière que ses propres placements. Les placements du MFI portent sur des obligations d'État et d'institutions publiques, de banques et de sociétés, des dépôts à terme et des titres adossés à un actif ou à une hypothèque dont la cote de crédit varie de A+ à AAA.

La Banque limite les activités de placement du MFI aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. De strictes limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Portefeuille de titres à négocier : Les titres de placement détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont indiqués à leur valeur du marché et figurent à l'État récapitulatif des placements à l'Annexe III-1. Des gains nets non réalisés sur les titres à négocier détenus au 31 décembre 2001, d'un montant de 5 563 000 dollars (contre 22 000 dollars en 2000), ont été inclus dans le revenu des placements. En 2001 et 2000, le rendement moyen des placements, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, a été respectivement de 3,38 % et de 4,75 %.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Note D – Contributions

Le MFI est financé principalement par des virements du FOS. Le MFI est également autorisé à recevoir des contributions additionnelles de tout pays membre.

Aux fins de son financement initial, un montant égal à la contre-valeur de 61 millions de dollars en monnaies convertibles a été transféré de la Réserve générale du FOS au MFI le 15 décembre 1983. Les allocations effectives et prévues de la Réserve générale du FOS au MFI conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiquées au tableau ci-dessous (en milliers de dollars) :

Année	Augmentations du capital ⁽¹⁾	Initiative PPTE ⁽²⁾	Accord concernant les ressources concessionnelles ⁽³⁾	Total
Jusqu'en 1999	\$325 000	\$ 22 000	\$ —	\$ 347 000
2000	23 500	11 000	32 000	66 500
2001	23 500	11 000	20 000	54 500
2002	23 500	26 700	20 000	70 200
2003	30 000	11 000	20 000	61 000
2004	30 000	11 000	20 000	61 000
2005	30 000	11 000	20 000	61 000
2006	30 000	11 000	20 000	61 000
2007	30 000	11 000	20 000	61 000
2008	30 000	11 000	20 000	61 000
2009	30 000	11 000	20 000	61 000
2010	30 000	6 000	20 000	56 000
2011	30 000	—	20 000	50 000
2012	—	—	85 000	85 000
2013	—	—	80 000	80 000
2014 à 2019	—	—	390 000	390 000
Total	<u>\$665 500</u>	<u>\$153 700</u>	<u>\$807 000</u>	<u>\$1 626 200</u>

⁽¹⁾ Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

⁽²⁾ Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), le MFI augmente ses paiements de subventions sur les prêts du Capital ordinaire à la Bolivie, au Guyana et au Nicaragua. Pour financer ces bonifications additionnelles, le FOS effectue des virements annuels additionnels en monnaies convertibles de sa Réserve générale au MFI.

⁽³⁾ Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à 20 millions de dollars par an de 2000 à 2012 et à 15 millions de dollars en 2013. Des transferts additionnels d'environ 65 millions de dollars par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord de 1999 relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Les affectations futures devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI.

Note E – Ajustements de conversion cumulés

Le tableau ci-dessous présente un état récapitulatif des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 (en milliers de dollars) :

	2001	2000
Solde au 1 ^{er} janvier	\$34 887	\$44 135
Ajustements de conversion	(8 032)	(9 248)
Solde au 31 décembre	<u>\$26 855</u>	<u>\$34 887</u>

Note F – Engagements

Le MFI couvre une partie de l'intérêt dû par les emprunteurs sous réserve de la disponibilité des ressources. Au 31 décembre 2001, les montants décaissés et non remboursés ainsi que les montants non décaissés de prêts pour lesquels le MFI prendrait à sa charge une partie de l'intérêt, sont présentés ci-après, par pays (en milliers de dollars) :

Pays	Décaissé et en cours	Non décaissé
Bahamas	\$ 19 865	\$ —
Barbade	50 986	8 724
Bolivie	288 367	—
Costa Rica	121 883	19 357
El Salvador	211 552	114 631
Équateur	165 529	197 941
Guatemala	196 375	150 704
Guyana	25 212	—
Honduras	4 348	—
Jamaïque	203 543	188 304
Nicaragua	115 902	—
Panama	107 401	5 798
Paraguay	109 434	56 549
République Dominicaine	129 537	222 926
Surinam	25 497	36 777
Trinité et Tobago	121 636	7 939
Uruguay	97 102	120
Région	47 593	—
	<u>\$2 041 762</u>	<u>\$1 009 770</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (fin)

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Le pourcentage couvert par le MFI des intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés sur le Capital ordinaire est fixé semestriellement par le Conseil d'administration. Le montant couvert ne peut dépasser 5 % de l'encours des prêts admis à bénéficier de cette subvention, sous réserve que le taux effectif payé par les emprunteurs soit au moins 1,5 % supérieur au taux d'intérêt moyen perçu sur les prêts du FOS en monnaies convertibles. Pour certains prêts dont la subvention a été augmentée aux termes de l'Initiative PPTE I,

le taux effectivement payé par les emprunteurs peut être aussi faible que le taux d'intérêt moyen payé au FOS pour les prêts en monnaies convertibles. Aux termes de l'Initiative PPTE renforcée, le MFI subventionnera 100 % de certains paiements du service de la dette (principal et intérêts) sur les prêts du Capital ordinaire consentis au Nicaragua. À terme, le MFI a l'intention d'utiliser la totalité de ses ressources pour couvrir une partie des paiements d'intérêts et de principal dus par certains emprunteurs sur des prêts du Capital ordinaire.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE III-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE C

au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000

Exprimé en milliers de dollars des États-Unis

Placements	2001		2000	
	Coût	Valeur marchande	Coût	Valeur marchande
Pool de placements	\$146 434	\$151 997	\$ —	\$ —
Obligations de gouvernements	40 212	40 212	26 086	26 107
Dépôts à terme	45 495	45 495	226 216	226 217
	<u>\$232 141</u>	<u>\$237 704</u>	<u>\$252 302</u>	<u>\$252 324</u>

Les monnaies librement convertibles utilisées pour les instruments ci-dessus sont les suivantes :

Monnaies	2001	2000
Euro	\$ 27 588	\$ 41 487
Yen japonais	40 212	39 163
Franc suisse	17 907	10 215
Dollar des États-Unis	151 997	161 459
	<u>\$237 704</u>	<u>\$252 324</u>

GOUVERNEURS ET SUPPLÉANTS

Pays	Gouverneurs	Suppléants
ALLEMAGNE	Uschi Eid	Rolf Wenzel
ARGENTINE	Jorge Remes Lenicov	Roque Maccarone
AUTRICHE	Karl-Heinz Grasser	Thomas Wieser
BAHAMAS	Sir William C. Allen	Ruth Millar
BARBADE	Reginald R. Farley, MP	Grantley Smith
BELGIQUE	Didier Reynders	Frans Godts
BELIZE	Ralph Fonseca	Keith Arnold
BOLIVIE	Jacques Trigo Loubière	Bernardo Requena Blanco
BRÉSIL	Martus Antônio Rodrigues Tavares	Dante Coelho de Lima
CANADA	John Manley	Bruce Montador
CHILI	Nicolás Eyzaguirre	María Eugenia Wagner Brizzi
COLOMBIE	Juan Manuel Santos	Juan Carlos Echeverri
COSTA RICA	Alberto Dent	Eduardo Lizano Fait
CROATIE	Mato Crkvenac	Josip Kulisic
DANEMARK	Carsten Staur	Ove Ullerup
EL SALVADOR	Juan José Daboub	Rafael Barraza
ÉQUATEUR	Carlos Julio Emanuel	Jorge Morán Centeno
ESPAGNE	Rodrigo de Rato y Figaredo	Juan Costa Climent
ÉTATS-UNIS	Paul H. O'Neill	Alan P. Larson
FINLANDE	Pertti Majanen	Matti Kääriäinen
FRANCE	Laurent Fabius	Jean-Pierre Jouyet
GUATEMALA	Eduardo H. Weymann Fuentes	Lizardo Sosa
GUYANA	Bharrat Jagdeo	Saisnarine Kowlessar
HAÏTI	Marc Bazin	Faubert Gustave
HONDURAS	Gabriela Núñez de Reyes	Victoria Asfura de Díaz
ISRAËL	David Klein	Dan Catarivas
ITALIE	Giulio Tremonti	Vincenzo Desario
JAMAÏQUE	Omar Davies, MP	Shirley Tyndall
JAPON	Masajuro Shiokawa	Masaru Hayami
MEXIQUE	Francisco Gil Díaz	Agustín Carstens Carstens
NICARAGUA	Francisco Aguirre Sacasa	Esteban Duque Estrada
NORVÈGE	Olav Kjørven	Age Grutle
PANAMA	Norberto Delgado Durán	Eduardo Antonio Quirós B.
PARAGUAY	Francisco Oviedo	James Spalding
PAYS-BAS	Gerrit Zalm	Eveline Herfkens
PÉROU	Pedro Pablo Kuczynski G.	Kurt Burneo Farfán
PORTUGAL	Guilherme d'Oliveira Martins	Rodolfo Lavrador
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Francisco M. Guerrero Prats-R.	Luis Manuel Piantini Munnigh
ROYAUME-UNI	Clare Short, MP	Hilary Benn, MP
SLOVÉNIE	Anton Rop	Andrej Kavcic
SUÈDE	Gun Britt Andersson	Ann Uustalu
SUISSE	Oscar Knapp	Adrian Schläpfer
SURINAM	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley Ramsaran
TRINITÉ ET TOBAGO	Gerald Yetming	Victoria Méndez-Charles
URUGUAY	Alberto Bensión	Ariel Davrieux
VENEZUELA	Nelson Merentes	Jorge Giordani

Au 31 décembre 2001

ADMINISTRATEURS ET SUPPLÉANTS

			Nombre de voix	Pourcentage
Ricardo R. Carciofi, ARGENTINE Martín Bès (Suppléant), ARGENTINE	élus par : Argentine Haïti		936 545	11,185
Orlando Ferreira Caballero, PARAGUAY Jorge Crespo-Velasco (Suppléant) BOLIVIE	élus par : Bolivie Paraguay Uruguay		205 291	2,452
José A. Fourquet, ÉTATS-UNIS	nommé par : États-Unis		2 512 664	30,008
Agustín García-López, MEXIQUE Héctor J. Santos (Suppléant) RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	élus par : Mexique République Dominicaine		627 122	7,489
Marcel Massé, CANADA Alan F. Gill (Suppléant), CANADA	élus par : Canada		335 022	4,001
Daniel Oliveira, BRÉSIL Frederico Álvares (Suppléant), BRÉSIL	élus par : Brésil Surinam		907 766	10,841
Jaime Pinto Tabini, PÉROU María Cecilia Otoyá (Suppléante) COLOMBIE	élus par : Colombie Pérou		367 878	4,393
Germán Quintana, CHILI César Coronel (Suppléant), ÉQUATEUR	élus par : Chili Équateur		295 653	3,530
José Carlos Quirce, COSTA RICA José Carlos Castañeda (Suppléant) GUATEMALA	élus par : Belize Costa Rica El Salvador	Guatemala Honduras Nicaragua	202 692	2,420
Roderick G. Rainford, JAMAÏQUE Luis Alberto Rodríguez (Suppléant) TRINITÉ ET TOBAGO	élus par : Bahamas Barbade Guyana	Jamaïque Trinité et Tobago	126 574	1,511
Álvaro Rengifo, ESPAGNE Pekka J. Hukka (Suppléant), FINLANDE	élus par : Autriche Danemark Espagne Finlande	France Norvège Suède	400 427	4,783
José Alejandro Rojas, VENEZUELA Eduardo Linares (Suppléant), PANAMA	élus par : Panama Venezuela		518 658	6,194
Yoshihisa Ueda, JAPON Michael A. Power (Suppléant) ROYAUME-UNI	élus par : Croatie Japon Portugal	Royaume-Uni Slovénie	510 794	6,101
Michaela Zíntl, ALLEMAGNE Theodorus B. Timmermans (Suppléant) PAYS-BAS	élus par : Allemagne Belgique Israël	Italie Pays-Bas Suisse	426 204	5,089
MONTANT TOTAL :			8 373 290	100,00*

Bureau d'Évaluation et de Surveillance
Stephen A. Quick, Directeur
Sixto Felipe Aquino, Directeur adjoint

Au 31 décembre 2001

*Les chiffres énumérés représentent la somme des pourcentages de vote des pays pris individuellement, arrondis au centième le plus proche d'un pour cent. Par conséquent, le total de 100 % qui est indiqué peut ne pas correspondre à la somme des pourcentages individuels.

INTERMÉDIAIRES ET DÉPOSITAIRES

Pays membres	Intermédiaires	Dépositaires
ALLEMAGNE	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement	Deutsche Bundesbank
ARGENTINE	Ministerio de Economía	Banco Central de la República Argentina
AUTRICHE	Ministère fédéral des finances	Österreichische Nationalbank
BAHAMAS	Ministry of Finance and Planning	Central Bank of the Bahamas
BARBADE	Ministry of Economic Development	Central Bank of Barbados
BELGIQUE	Administration de la trésorerie, Service des relations internationales	Banque nationale de Belgique
BELIZE	Financial Secretary, Ministry of Finance	Central Bank of Belize
BOLIVIE	Banco Central de Bolivia	Banco Central de Bolivia
BRÉSIL	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão, Secretaria de Assuntos Internacionais—SEAIN	Banco Central do Brasil
CANADA	Institution financière internationale, Succursale multilatérale de programmes, Agence canadienne pour le développement international	Banque du Canada
CHILI	Ministerio de Hacienda	Banco Central de Chile
COLOMBIE	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco de la República
COSTA RICA	Ministerio de Hacienda	Banco Central de Costa Rica
CROATIE	Ministère des finances	Banque nationale de Croatie
DANEMARK	Agence danoise de développement international (DANIDA)	Danmarks Nationalbank
EL SALVADOR	Casa Presidencial	Banco Central de Reserva de El Salvador
ÉQUATEUR	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Ecuador
ESPAGNE	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales, Ministerio de Economía	Banco de España
ÉTATS-UNIS	Treasury Department	Federal Reserve Bank of New York
FINLANDE	Ministère des affaires étrangères	Banque de Finlande
FRANCE	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	Banque de France
GUATEMALA	Banco de Guatemala	Banco de Guatemala
GUYANA	Ministry of Finance	Bank of Guyana
HAÏTI	Banque de la République d'Haïti	Banque de la République d'Haïti
HONDURAS	Banco Central de Honduras	Banco Central de Honduras
ISRAËL	Banque d'Israël	Banque d'Israël
ITALIE	Ministère de l'Économie et des Finances	Banca d'Italia
JAMAÏQUE	Ministry of Finance and Planning	Bank of Jamaica
JAPON	Ministère des finances	Banque du Japon
MEXIQUE	Secretaría de Hacienda y Crédito Público	Banco de México
NICARAGUA	Ministerio de Fomento, Industria y Comercio	Banco Central de Nicaragua
NORVÈGE	Ministère royal norvégien des affaires étrangères	Banque de Norvège
PANAMA	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Nacional de Panamá
PARAGUAY	Banco Central del Paraguay	Banco Central de Paraguay
PAYS-BAS	Ministère des finances	De Nederlandsche Bank N.V.
PÉROU	Banco Central de Reserva del Perú	Banco Central de Reserva del Perú
PORTUGAL	Ministério das Finanças	Banco de Portugal
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Banco Central de la República Dominicana	Banco Central de la República Dominicana
ROYAUME-UNI	Department for International Development	Bank of England
SLOVÉNIE	Ministère des finances	Banque de Slovénie
SUÈDE	Ministère des affaires étrangères, Service de la coopération et du développement international	Sveriges Riksbank
SUISSE	Office fédéral des affaires économiques extérieures	Banque nationale suisse
SURINAM	Ministère des finances	Central Bank van Suriname
TRINITÉ ET TOBAGO	Central Bank of Trinidad and Tobago	Central Bank of Trinidad and Tobago
URUGUAY	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Uruguay
VENEZUELA	Ministerio de Planificación y Desarrollo	Banco Central de Venezuela

Au 31 décembre 2001

DIRECTION DE LA BANQUE

Président	Enrique V. Iglesias
Vice-présidente exécutive	K. Burke Dillon
Vice-président pour la Planification et pour l'Administration	Paulo Paiva
Chef de cabinet du Président	Euric A. Bobb
Conseiller principal de la Vice-présidente exécutive	Joel A. Riley
Bureau du Secrétaire de la Banque	
Secrétaire	Carlos Ferdinand
Secrétaire adjoint	Armando Chuecos
Commissaire aux comptes	William L. Taylor
Conseillère des Relations extérieures	Mirna Liévano de Marques
Bureau du Fonds multilatéral d'investissement	
Directeur	Donald F. Terry
Directeur adjoint	Noriaki Kishimoto
Département des opérations régionales 1	
Directeur	Ricardo L. Santiago
Directrice adjointe	Luisa C. Rains
Département des opérations régionales 2	
Directeur	Miguel E. Martínez
Directeur adjoint	Jairo Sánchez
Département des opérations régionales 3	
Directeur	Ciro de Falco
Directeur adjoint	Miguel A. Rivera
Département des finances	
Directeur	Charles O. Sethness
Directeur adjoint principal - Trésorier	Eloy B. García
Directeur adjoint	Ira J. Kaylin
Directeur adjoint	Shigeki Kimura
Département juridique	
Conseiller juridique	J. James Spinner
Plan. stratégique/Département du budget	
Directeur	Manuel Rapoport
Département d'intégration et de programmes régionaux	
Directrice	Nohra Rey de Marulanda
Directeur adjoint	Robert Devlin
Département du secteur privé	
Directeur	Hiroshi Toyoda
Directeur adjoint	Bernardo Frydman
Département de développement durable	
Directeur	Carlos M. Jarque
Directeur adjoint	Christof Kuechemann
Directeur adjoint	Antonio Vives
Département de recherche	
Économiste principal	Guillermo Calvo
Département d'informatique et de services généraux	
Directeur	Richard J. Herring
Département des ressources humaines	
Directeur	Manuel Labrado
Directeur adjoint	Ezequiel L. Machado

Au 31 décembre 2001

BUREAUX ET REPRÉSENTANTS DE LA BANQUE

ARGENTINE, Jorge Elena

Calle Esmeralda 130, pisos 19 y 20
(Casilla de correo N° 181, Sucursal 1)
Buenos Aires Tél : 4320-1800

BAHAMAS, Frank J. Maresca

IDB House, East Bay Street
(P.O. Box N-3743)
Nassau Tél : 393-7159

BARBADE, Jeremy S. Gould

Maple Manor, Hastings
(P.O. Box 402)
Christ Church Tél : 427-3612

BELIZE, Hugo Souza

1024 Newtown Barracks
101 1st Floor
Marina Towers Building
Belize City Tél : 23-3900

BOLIVIE, Philippe Dewez

Edificio "BISA", 5° piso
Avda. 16 de Julio, N° 1628
(Casilla N° 5872)
La Paz Tél : 35-1221

BRÉSIL, Waldemar F. Wirsig

Setor de Embaixadas Norte
Quadra 802 Conjunto F
Lote 39 - Asa Norte
70.800-400 Brasília, D.F. Tél : 317-4200

CHILI, Julio Angel

Avda. Pedro de Valdivia 0193, 11° piso
(Casilla N° 16611)
Correo 9 (Providencia)
Santiago Tél : 431-3700

COLOMBIE, Fernando Cossio

Avda. 40 A N° 13-09, 8° piso
(Apartado aéreo 12037)
Bogotá Tél : 323-9180

COSTA RICA, Bertus J. Meins

Edificio Centro Colón, piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
San José Tél : 233-3244

EL SALVADOR, Luis Vergara

Condominio Torres del Bosque
10° piso, Colonia La Mascota
[Apartado postal N° (01) 199]
San Salvador Tél : 263-8300

ÉQUATEUR, Dora P. Currea

Avda. 12 de Octubre 1830 y Cordero
Ed. World Trade Center - Torre II, piso 9
(Apartado postal N° 17-07-9041)
Quito Tél : 56-3453

GUATEMALA, Carlos Barbery

Edificio Géminis 10
12 Calle 1-25, Zona 10, Nivel 19
(Apartado postal N° 935)
Guatemala Tél : 335-2650

GUYANA, Robert Kestell

47-High Street, Kingston
(P.O. Box 10867)
Georgetown Tél : 225-7951

HAÏTI, Gerard S. Johnson

Banque interaméricaine
de développement
Bourdon 389
(Boîte postale 1321)
Port-au-Prince Tél : 45-5711

HONDURAS, Helge Semb

Boulevard Morazan
Edificio Los Castaños, 5° y 6° pisos
Colonia Los Castaños
(Apartado postal N° 3180)
Tegucigalpa Tél : 232-4838

JAMAÏQUE, Robert H. Bellefeuille

40-46 Knutsford Blvd., 6th floor
(P.O. Box 429)
Kingston 10 Tél : 926-2342

JAPON, Tsuyoshi Takahashi

Fukoku Seimei Bldg. 16F
2-2-2 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
Tokyo 100 Tél : 3591-0461

MEXIQUE, David B. Atkinson

Avda. Horacio N° 1855
6° piso (Esquina Periférico)
Los Morales-Polanco
11510 México, D.F. Tél : 580-2122

NICARAGUA, Eduardo Balcarcel

Edificio BID
Km. 4-1/2 Carretera a Masaya
(Apartado postal 2512)
Managua Tél : 67-0831

PANAMA, John J. Hastings

Avda. Samuel Lewis
Edificio Banco Unión, piso 14
(Apartado postal 7297)
Panamá 5 Tél : 263-6944

PARAGUAY, Raúl Baginski

Edificio Aurora I, pisos 2 y 3
Calle Caballero esquina
Eligio Ayala (Casilla N° 1209)
Asunción Tél : 49-2061

PÉROU, Vladimir Radovic

Paseo de la República 3245, piso 14
(Apartado postal N° 270154)
San Isidro, Lima 27 Tél : 215-7800

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Stephen E. McGaughey

Avda. Winston Churchill esquina
calle Luis F. Thomen, Torre BHD
(Apartado postal N° 1386)
Santo Domingo Tél : 562-6400

SURINAM, Keith E. Evans

Peter Brunleslaan 2-4
Paramaribo Tél : 46-2903

TRINITÉ ET TOBAGO

William Robinson

19 St. Clair Avenue
(P.O. Box 68)
Port of Spain Tél : 622-8367

URUGUAY, Martin Stabile

Andes 1365, piso 13
(Casilla de correo 5029)
Sucursal 1
Montevideo Tél : 902-0444

VENEZUELA, Román Mayorga

Edificio Centro Federal, piso 3
Avda. Venezuela, El Rosal
Caracas 1060 Tél : 951-5533

INSTITUT POUR L'INTÉGRATION DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

Juan José Taccone

Calle Esmeralda 130, pisos 16 y 17
(Casilla de correo N° 39)
Sucursal 1
Buenos Aires, Argentine Tél : 4320-1850

REPRÉSENTANT SPÉCIAL EN EUROPE

Carlo Binetti

Banque interaméricaine
de développement
66, Avenue d'Iéna
75116 Paris, France Tél : 40 69 31 00



BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

1300 New York Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20577

États-Unis

Tél. (202) 623-1000 Fax (202) 623-3096

www.iadb.org

ISSN 0253-603X